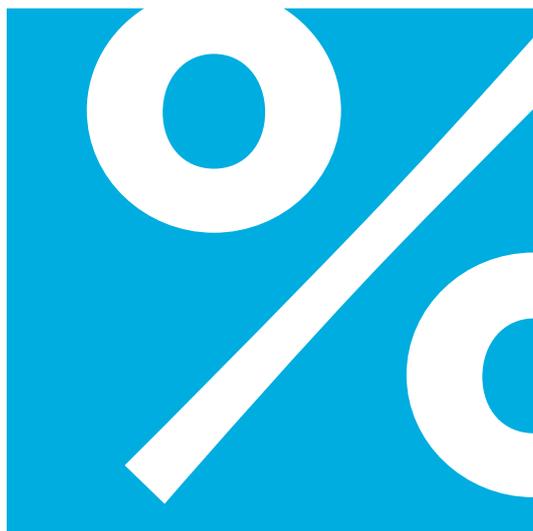
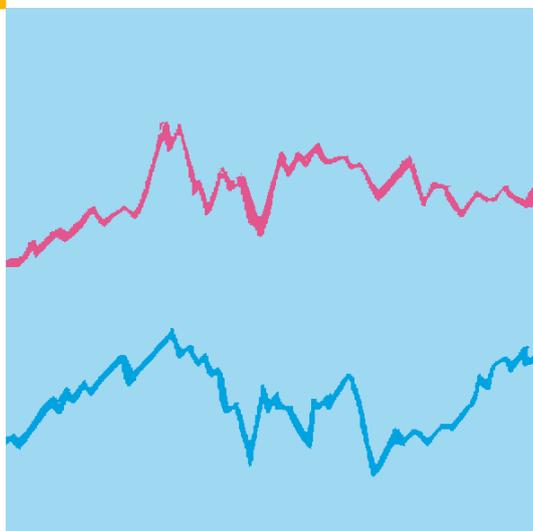


BIC' *tween us*

+ PRÉSENTATION DU GROUPE | RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE | GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE |
COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE | INFORMATIONS FINANCIÈRES | INFORMATIONS SUR L'ÉMETTEUR | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE |
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2011



SOMMAIRE

| | | | | | |
|----------|---|-----------|----------|---|------------|
| 1 | Présentation du Groupe | 3 | 6 | Informations sur l'émetteur | 181 |
| | 1.1. Profil et stratégie du Groupe | 4 | | 6.1. Informations sur la Société | 182 |
| | 1.2. Chiffres clés | 6 | | 6.2. Capital social RFA | 184 |
| | 1.3. Présentation des activités | 10 | | 6.3. Actionnariat RFA | 187 |
| | 1.4. Histoire | 16 | | 6.4. Actions propres et rachat d'actions RFA | 189 |
| | 1.5. Propriétés immobilières, usines et équipements | 18 | | 6.5. Relations avec les investisseurs | 190 |
| | 1.6. Facteurs de risques | 20 | | 6.6. Informations boursières | 191 |
| 2 | Responsabilité sociale et environnementale RSE | 25 | 7 | Rapport du Conseil d'Administration et projet de résolutions de l'Assemblée Générale du 10 mai 2012 | 193 |
| | 2.1. Le Programme BIC de Développement Durable | 27 | | 7.1. Assemblée Générale Ordinaire | 194 |
| | 2.2. Informations environnementales | 32 | | 7.2. Assemblée Générale Extraordinaire | 201 |
| | 2.3. Informations sociétales | 41 | | 7.3. Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire | 207 |
| | 2.4. Informations sociales | 47 | | 7.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions acquises ou détenues | 208 |
| 3 | Gouvernement d'entreprise | 53 | | 7.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'émission d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription | 209 |
| | 3.1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2011 | 54 | | 7.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés | 210 |
| | 3.2. Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur | 63 | 8 | Informations complémentaires | 211 |
| | 3.3. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place parla Société RFA | 72 | | 8.1. Documents accessibles au public | 212 |
| | 3.4. Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration RFA | 82 | | 8.2. Document d'information annuel RFA | 212 |
| 4 | Commentaires sur l'exercice | 83 | | 8.3. Personne responsable RFA | 214 |
| | 4.1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés RFA | 84 | | 8.4. Responsables du contrôle des comptes et honoraires RFA | 215 |
| | 4.2. Situation financière et trésorerie RFA | 91 | | 8.5. Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004 | 216 |
| | 4.3. Gestion des risques de change et de taux d'intérêt | 92 | | 8.6. Table de concordance avec le rapport financier annuel | 219 |
| | 4.4. Dividendes | 93 | | 8.7. Table de concordance avec le rapport de gestion RFA | 220 |
| | 4.5. Investissements | 93 | | 8.8. Table de concordance avec le projet de décret « RSE » RSE | 221 |
| | 4.6. Prévisions pour 2012 et stratégie | 94 | | | |
| 5 | Informations financières RFA | 97 | | | |
| | 5.1. Comptes consolidés | 99 | | | |
| | 5.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés | 156 | | | |
| | 5.3. Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises) | 157 | | | |
| | 5.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels | 178 | | | |
| | 5.5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés | 180 | | | |



Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

Les éléments liés à la Responsabilité Sociétale des Entreprises sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RSE**



Document de référence **2011**



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 27 mars 2012, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le présent document est mis à la disposition sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site de SOCIÉTÉ BIC (www.bicworld.com). Une copie de ce document peut aussi être obtenue sans frais de téléphone au 01.45.19.52.26 ou par courrier adressé à SOCIÉTÉ BIC à l'attention du service Relations Investisseurs, 14 rue Jeanne d'Asnières, 92611 Clichy Cedex (France).



1

PRÉSENTATION DU GROUPE

| | | | |
|---|-----------|--|-----------|
| <u>1.1. Profil et stratégie du Groupe</u> | <u>4</u> | <u>1.4. Histoire</u> | <u>16</u> |
| <u>1.2. Chiffres clés</u> | <u>6</u> | <u>1.5. Propriétés immobilières, usines et équipements</u> | <u>18</u> |
| <u>1.3. Présentation des activités</u> | <u>10</u> | <u>1.6. Facteurs de risques</u> | <u>20</u> |

1.1. Profil et stratégie du Groupe

→ UN LEADER MONDIAL DANS SES SECTEURS D'ACTIVITÉ

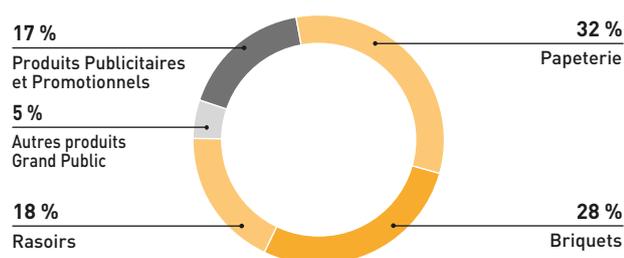
BIC est l'un des leaders mondiaux des biens de consommation (papeterie, briquets et rasoirs) et des produits publicitaires et promotionnels. Depuis plus de soixante ans, BIC fournit aux consommateurs de plus de 160 pays des produits sûrs, de qualité et à un prix abordable. La marque est devenue l'une des plus connues au monde.

En 2011, BIC a dégagé un chiffre d'affaires de 1 824,1 millions d'euros et un résultat d'exploitation normalisé⁽¹⁾ de 362,4 millions d'euros (soit 19,9 % du chiffre d'affaires). Le résultat net s'élève à 237,9 millions d'euros et le bénéfice net par action (BNPA) à 5,00 euros.

2011 – RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



2011 – RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATÉGORIE



→ STRATÉGIE

Depuis la création de la Société en 1945, les performances opérationnelle et financière de BIC reposent sur plusieurs piliers stratégiques fondamentaux :

- un positionnement produits axé sur la qualité et le juste prix ;
- une gamme de produits large et diversifiée visant à satisfaire les besoins des consommateurs :
 - des produits classiques fonctionnels, sûrs et abordables, conçus pour remplir une fonction très précise et offrir le meilleur rapport qualité/prix,
 - des produits à plus forte valeur ajoutée répondant à une demande croissante de solutions plus sophistiquées ;
- de l'innovation : en 2011, BIC a réalisé 22 % de son chiffre d'affaires avec de nouveaux produits⁽²⁾ ;
- des marques reconnues :
 - grand public : BIC®, Tipp-Ex®, Wite-Out®, Sheaffer®, BIC® Kids, BIC® Matic,
 - produits publicitaires et promotionnels : BIC Graphic et Norwood PP ;
- une présence mondiale historique sur les marchés développés et sur les marchés en croissance : BIC est présent dans plus de 160 pays et a réalisé 32 % de son chiffre d'affaires 2011 sur les marchés en croissance ;
- un réseau de distribution international, complet et solide (papeteries, fournisseurs de bureau, grandes surfaces, magasins de proximité, distributeurs, grossistes, réseaux *cash and carry*, etc.) ;
- une politique constante d'amélioration de la productivité. La modernisation et la rationalisation continues des usines permettent de maintenir la compétitivité mondiale de BIC au plus haut niveau ;
- un bilan solide et une utilisation claire de la trésorerie, dont :
 - la croissance interne, à travers des dépenses d'investissement ciblées,
 - la croissance externe, à travers des acquisitions complémentaires stratégiques ayant pour objectif :
 - l'acquisition de technologies dont le Groupe ne dispose pas encore,
 - la pénétration de nouveaux segments de marché,
 - la pénétration de nouvelles zones géographiques.
- la rémunération régulière des actionnaires.

(1) Résultat d'exploitation normalisé : hors restructuration, plus-value de cession nette liée à la vente de l'activité funéraire de BIC APP et plus-values immobilières pour 2010 et hors restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « Business to Business » de PIMACO au Brésil, pertes de valeur du goodwill liées à la division « Autres produits » Grand Public en Grèce et gain de la cession de l'activité de pinces à linge REVA pour 2011.

(2) Un produit est considéré comme nouveau pendant son année de lancement et les 3 années qui suivent.

→ UN VÉRITABLE ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des produits légers et qui durent

La priorité de BIC est de concevoir des produits légers pour l'environnement, c'est-à-dire utilisant le moins de matière possible, et permettant en même temps une durée d'utilisation maximale. Le Groupe a également une démarche d'éco-conception et commence à intégrer dans la fabrication de certains produits, comme ceux de la gamme de stylos BIC® Ecolutions™, des solutions alternatives telles que l'emploi de matières recyclées ou de bioplastique.

Maintenir des usines propres et sûres

Le Groupe compte 23 usines principales dont 21 dans les pays développés (selon l'indicateur IDH), dans lesquelles sont mis en place des systèmes de management de l'environnement (opérationnels à 95 %) et de la santé/sécurité (opérationnels à 94 %).

Un sens historique de la responsabilité sociale

Depuis le début, BIC favorise le développement individuel de ses collaborateurs. Le Groupe dispose d'un programme complet de formations et de développement de ses salariés, de leurs compétences et de leur employabilité. La vision et la philosophie de BIC trouvent leur source et s'expriment au quotidien dans des valeurs communes que sont l'éthique, la responsabilité, l'esprit d'équipe, la simplicité et l'ingéniosité.

Le Baromètre BIC de Développement Durable

BIC mesure également les avancées de son programme de développement durable grâce au Baromètre BIC composé de dix objectifs de développement durable associés à dix indicateurs de performance et mis à jour tous les trois ans.

→ UNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE PUISSANTE

En tant que société à dominante familiale, le Groupe BIC accorde une grande importance aux bonnes pratiques dans le domaine de la gouvernance d'entreprise. Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées depuis 2006. Conformément aux recommandations de l'AFEP/MEDEF, plus d'un tiers des membres du Conseil d'Administration (quatre personnes sur dix) sont des administrateurs indépendants. Le Conseil d'Administration est assisté dans ses fonctions par le Comité d'Audit et par le Comité des Rémunérations et des Nominations. En 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni à sept reprises, en sus d'une journée entière le 13 mai à Athènes en Grèce, pour un taux moyen de participation de 96,25 %.

→ PARTENARIAT AVEC CELLO

Le 21 janvier 2009, le Groupe BIC a signé un accord définitif avec le groupe indien Cello aux termes duquel le Groupe BIC devait acquérir 40 % de l'activité d'instruments d'écriture du groupe Cello, exercée par sept entités, pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, le Groupe BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 % à un prix déterminé sur la base d'une formule liée aux résultats.

Fondé en 1995 par la famille Rathod, le groupe Cello Pens est le plus grand fabricant et distributeur indien de produits d'écriture. Il opère également en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Cello Pens suit un modèle d'intégration verticale et dispose d'usines de fabrication modernes, dotées d'une forte capacité de recherche interne, de moyens complets de développement de produits et de puissantes structures de marketing. Fort de sa gamme de produits étendue et de son réseau de distribution d'envergure nationale, Cello figure parmi les marques les plus connues en Inde. Par ailleurs, avec une croissance annuelle comprise entre 5 % et 9 %, l'Inde fait partie des plus grands marchés internationaux de la papeterie.

Le 5 mars 2009, le Groupe BIC a acquis, pour un montant de 3,8 milliards de roupies indiennes, 40 % de six entités sur sept consolidées par mise en équivalence à partir du 1^{er} avril 2009.

Le 4 janvier 2010, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux accords définitifs signés le 21 janvier 2009, « selon des conditions à définir d'un commun accord ». Le Groupe BIC a alors confirmé son intention de faire appliquer les accords.

Le 4 août 2010, le Groupe BIC a annoncé qu'il avait engagé une procédure d'arbitrage afin d'obtenir la complète application de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante, nommée CPS.

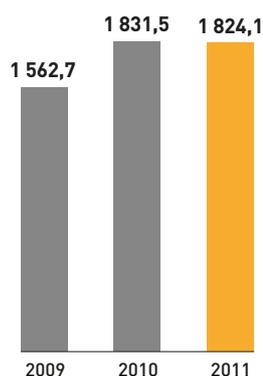
Le 16 février 2012, le Groupe BIC a reçu une sentence favorable du Tribunal, constitué sous l'égide du Centre d'Arbitrage International de Singapour, concernant l'acquisition de 40 % des parts de la septième et dernière entité Cello Pens & Stationery (CPS) et ce, en application des accords définitifs signés le 21 janvier 2009 avec le groupe Cello. BIC entend procéder à l'acquisition de ces parts dans CPS.

1.2. Chiffres clés

→ CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

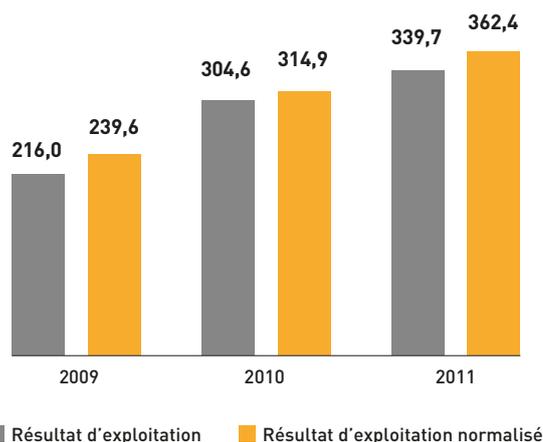
CHIFFRE D'AFFAIRES

En millions d'euros



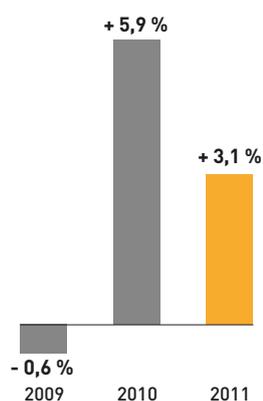
RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION NORMALISÉ⁽²⁾

En millions d'euros



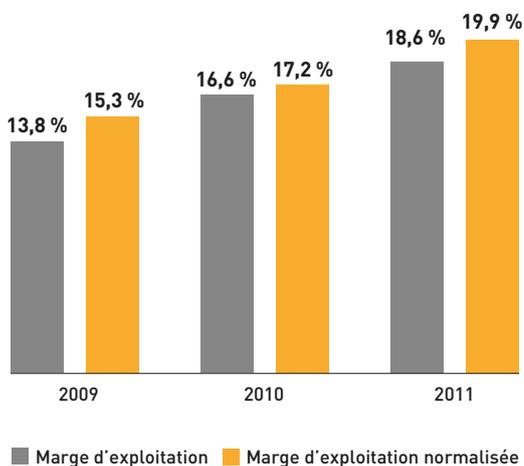
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES À BASE COMPARABLE⁽¹⁾

En %



MARGE D'EXPLOITATION ET MARGE D'EXPLOITATION NORMALISÉE⁽²⁾

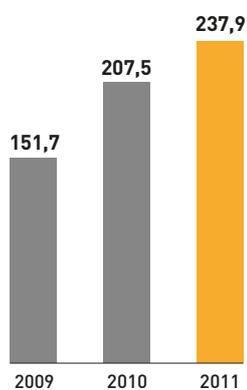
En % du chiffre d'affaires



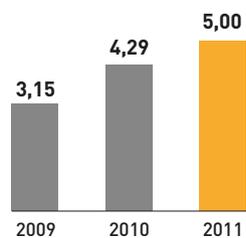
(1) À base comparable : à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(2) Résultat d'exploitation normalisé : hors restructuration, plus-value de cession nette liée à la vente de l'activité funéraire de BIC APP et plus-values immobilières pour 2010 et hors restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « Business to Business » de PIMACO au Brésil, pertes de valeur du goodwill liées à la division « Autres produits » Grand Public en Grèce et gain de la cession de l'activité de pinces à linge REVA pour 2011.

RÉSULTAT NET
En millions d'euros



BÉNÉFICE PAR ACTION
En euros



ÉVOLUTION DES VOLUMES DE PRODUCTION

(en milliards d'unités)

| | 2009 | 2010 | 2011 |
|--------------------------|-------|-------|-------|
| Papeterie (Grand Public) | 4,236 | 4,547 | 4,825 |
| Briquets | 1,115 | 1,224 | 1,318 |
| Rasoirs | 2,118 | 2,270 | 2,336 |



1 - Présentation du Groupe

Chiffres clés

CHIFFRES CLÉS PAR ACTIVITÉ

| (en millions d'euros) | VARIATION PAR RAPPORT À 2010 | | | | |
|--|------------------------------|---------|-----------|--|-------------------------------------|
| | 2010 | 2011 | EN PUBLIÉ | À TAUX DE CHANGE CONSTANTS ^(a) | À BASE COMPARABLE ^(b) |
| ACTIVITÉ GRAND PUBLIC | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 1 469,0 | 1 522,1 | + 3,6 % | + 6,0 % | + 6,3 % |
| Résultat d'exploitation normalisé ^(c) | 281,5 | 338,1 | | | |
| Résultat d'exploitation | 277,2 | 320,3 | + 15,6 % | | |
| Papeterie | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 580,7 | 588,5 | + 1,3 % | + 4,1 % | + 4,1 % |
| Résultat d'exploitation normalisé | 70,3 | 83,5 | | | |
| Résultat d'exploitation | 69,3 | 83,5 | + 20,5 % | | |
| Briquets | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 480,8 | 510,8 | + 6,2 % | + 8,6 % | + 8,6 % |
| Résultat d'exploitation normalisé | 174,0 | 199,9 | | | |
| Résultat d'exploitation | 173,6 | 199,8 | + 15,1 % | | |
| Rasoirs | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 307,8 | 328,2 | + 6,6 % | + 9,1 % | + 9,1 % |
| Résultat d'exploitation normalisé | 43,6 | 59,8 | | | |
| Résultat d'exploitation | 41,9 | 59,8 | + 42,7 % | | |
| Autres produits ^(d) | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 99,7 | 94,5 | - 5,1 % | - 5,0 % | - 0,5 % |
| Résultat d'exploitation normalisé | (6,4) | (5,2) | | | |
| Résultat d'exploitation | (7,6) | (22,8) | | | |
| BIC APP | | | | | |
| Chiffre d'affaires | 362,6 | 302,0 | - 16,7 % | - 13,7 % | - 10,4 % |
| Résultat d'exploitation normalisé | 33,4 | 24,3 | | | |
| Résultat d'exploitation | 27,4 | 19,3 | - 29,5 % | | |

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable : à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(c) Résultat d'exploitation normalisé : hors restructuration, plus-value de cession nette liée à la vente de l'activité funéraire de BIC APP et plus-values immobilières pour 2010 et hors restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « Business to Business » de PIMACO au Brésil, pertes de valeur du goodwill liées à la division « Autres produits » Grand Public en Grèce et gain de la cession de l'activité de pinces à linge REVA pour 2011.

(d) Le résultat d'exploitation inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que les dépenses du Groupe non allouées aux autres activités.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

| (en millions d'euros) | VARIATION PAR RAPPORT À 2010 | | | | |
|-----------------------|------------------------------|-------|-----------|--|-------------------------------------|
| | 2010 | 2011 | EN PUBLIÉ | À TAUX DE CHANGE CONSTANTS ^(a) | À BASE COMPARABLE ^(b) |
| Europe | 524,9 | 517,7 | - 1,4 % | - 1,4 % | - 0,4 % |
| Amérique du Nord | 773,8 | 728,0 | - 5,9 % | - 0,7 % | + 0,4 % |
| Marchés en croissance | 532,8 | 578,4 | + 8,6 % | + 9,6 % | + 10,5 % |

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable : à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

VARIATION PAR RAPPORT À 2010

| (en millions d'euros) | 2009 | 2010 | 2011 | EN PUBLIÉ | À TAUX DE CHANGE CONSTANTS ^(a) | À BASE COMPARABLE ^(b) |
|--|----------------|----------------|----------------|-----------------|---|----------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 562,7 | 1 831,5 | 1 824,1 | - 0,4 % | + 2,1 % | + 3,1 % |
| Marge brute | 719,7 | 870,6 | 898,5 | + 3,2 % | | |
| Résultat d'exploitation normalisé ^(c) | 239,6 | 314,9 | 362,4 | + 15,1 % | | |
| Résultat d'exploitation | 216,0 | 304,6 | 339,7 | + 11,5 % | | |
| Résultat financier | 2,7 | (1,8) | 9,2 | | | |
| Résultat avant impôts et participations ne donnant pas le contrôle | 218,7 | 302,8 | 348,8 | + 15,2 % | | |
| Impôts sur les bénéfices | (70,8) | (100,3) | (115,1) | + 14,6 % | | |
| Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence | 3,8 | 5,0 | 4,1 | | | |
| Résultat net part du Groupe | 151,7 | 207,5 | 237,9 | + 14,7 % | | |
| Résultat net par action (en euros) | 3,15 | 4,29 | 5,00 | + 16,6 % | | |
| Nombre d'actions ^(d) | 48 151 691 | 48 341 785 | 47 565 299 | | | |

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(c) Résultat d'exploitation normalisé : hors restructuration, plus-value de cession nette liée à la vente de l'activité funéraire de BIC APP et plus-values immobilières pour 2010 et hors restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « Business to Business » de PIMACO au Brésil, pertes de valeur du goodwill liées à la division « Autres produits » Grand Public en Grèce et gain de la cession de l'activité de pinces à linge REVA pour 2011.

(d) Nombre moyen d'actions en circulation, net des actions propres.

PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

| (en millions d'euros) | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Capitaux propres | 1 304,3 | 1 444,6 | 1 467,1 |
| Emprunts et dettes financières courants et découverts bancaires | 53,7 | 11,7 | 8,8 |
| Emprunts et dettes financières non courants | 161,5 | 2,8 | 1,6 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif | 480,3 | 371,2 | 300,7 |
| Autres actifs financiers courants | 40,1 | 40,7 | 39,2 |
| Situation nette de trésorerie | 305,3 | 397,1 | 329,5 |
| Goodwills nets | 215,0 | 219,9 | 211,6 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 40,2 | 38,2 | 51,0 |
| TOTAL BILAN | 2 029,1 | 2 024,2 | 2 080,5 |

NB : SOCIÉTÉ BIC n'a pas sollicité de notation auprès d'une agence de notation financière. Par ailleurs, à sa connaissance, SOCIÉTÉ BIC ne fait l'objet d'aucune notation non sollicitée par une agence de notation financière.

TABLEAU RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)

| | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|---------|---------|---------|
| Marge brute d'autofinancement | 247,7 | 302,7 | 340,8 |
| Augmentation/(Diminution) des besoins d'exploitation | 92,0 | (1,3) | (114,8) |
| Autres flux d'exploitation | 3,4 | (41,2) | (25,2) |
| Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation | 343,1 | 260,2 | 200,8 |
| Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement | (216,9) | (37,8) | (91,9) |
| Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement | 110,0 | (362,1) | (176,8) |
| Flux nets de trésorerie | 236,2 | (139,6) | (68,0) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture | 478,9 | 368,0 | 299,4 |

1.3. Présentation des activités

En 2011, BIC a réalisé 83 % de ses ventes dans le secteur des biens de consommation (papeterie, briquets, rasoirs et autres produits grand public) et 17 % dans le secteur des produits publicitaires et promotionnels.

→ GRAND PUBLIC

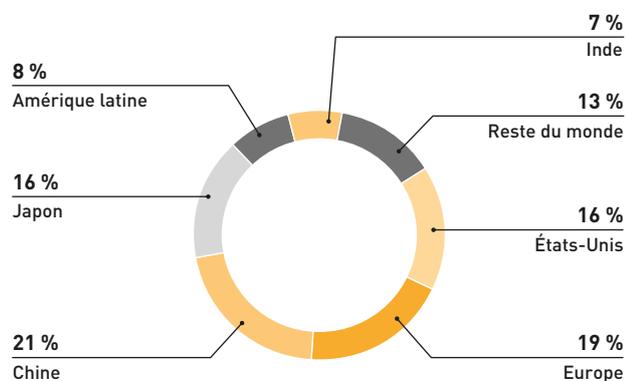
Papeterie

Le marché mondial de la papeterie est estimé à 7,0 milliards d'euros (total des ventes fournisseurs en 2010). C'est un marché fragmenté, où les acteurs sont nombreux et opèrent souvent à l'échelle locale. Seuls trois acteurs de ce marché (BIC, Newell Rubbermaid et Pilot) détiennent chacun une part mondiale supérieure à 5 %.

RÉPARTITION DU MARCHÉ MONDIAL DE LA PAPETERIE

(Estimation des ventes fournisseurs en 2010 / en valeur)

Par zone géographique



Par segment de produit



BIC est n° 2 mondial avec une part de marché d'environ 10 % ⁽¹⁾, n° 1 en Europe avec une part de marché d'environ 14 %, n° 1 en Amérique latine avec une part de marché d'environ 21 % et n° 2 aux États-Unis avec une part de marché d'environ 16 %. Le Groupe jouit également d'une forte présence historique en Afrique et au Moyen-Orient.

Depuis le lancement du BIC® Cristal® en 1950, BIC n'a eu de cesse de diversifier sa gamme de produits. Notre portefeuille, qui couvre l'écriture, le marquage, la correction, le coloriage et le dessin, s'étend sur plus de quinze sous-segments (stylos à bille, rollers, stylos à plume, crayons-feutres, crayons à papier, porte-mines, marqueurs indélébiles, surligneurs et marqueurs pour tableau blanc).



SHEAFFER.

Produits d'écriture et de marquage (stylos à bille, gels, rollers, stylos à plume, crayons-feutres, crayons à papier, porte-mines, marqueurs indélébiles, surligneurs et marqueurs pour tableau blanc)



Produits de coloriage et de dessin (crayons-feutres, crayons de couleur, pastels et fournitures d'art et d'artisanat)



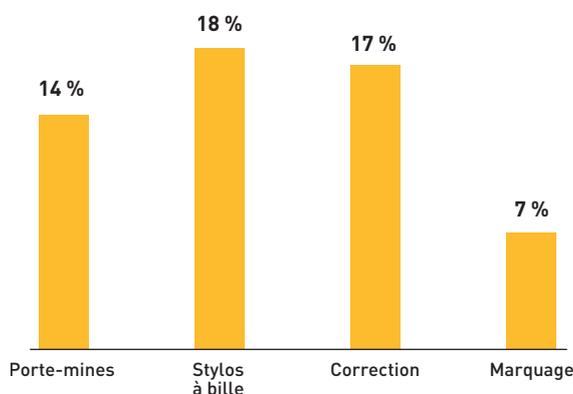
Produits de correction (correcteurs liquides, stylos correcteurs, rubans correcteurs et gommes) sous les marques commerciales BIC® Wite-Out® et Tipp-Ex®



Étiquettes adhésives en Amérique latine

BIC jouit de positions solides dans les principaux segments de produits :

POSITION ET PARTS DE MARCHÉ DES ARTICLES DE PAPETERIE BIC® DANS LE MONDE EN VALEUR
(Estimations de BIC)



BIC vend ses articles de papeterie par le biais de différents canaux, parmi lesquels le réseau des fournisseuristes de bureau (ventes sous contrat ou grandes surfaces spécialisées) et la grande distribution dans les pays développés, ainsi que des magasins traditionnels dans les pays en croissance.

Notre objectif est de générer une croissance rentable, par les moyens suivants :

- en améliorant constamment la qualité des produits classiques ;
- en étant à l'écoute des consommateurs afin de leur offrir des produits innovants en constante amélioration ;
- en lançant de nouveaux produits innovants à plus forte valeur ajoutée ;
- en assurant la plus forte pénétration possible de nos produits dans tous les réseaux de distribution ;
- en renforçant notre présence dans les pays en croissance.

(1) Toutes les parts de marché sont basées sur les ventes fournisseurs estimées pour 2010.

1 - Présentation du Groupe

Présentation des activités

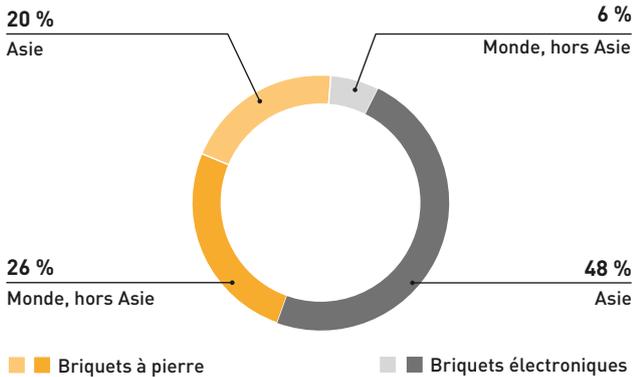
Briquets

Le secteur mondial des briquets est estimé à 11,0 milliards d'unités (soit 3,1 milliards d'euros) ⁽¹⁾ et se répartit comme suit :

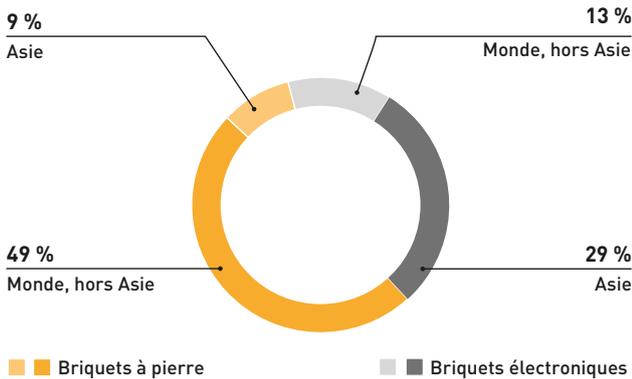
RÉPARTITION DU MARCHÉ MONDIAL DES BRIQUETS EN 2010

(Estimations de BIC)

En unités



Valeur en euros

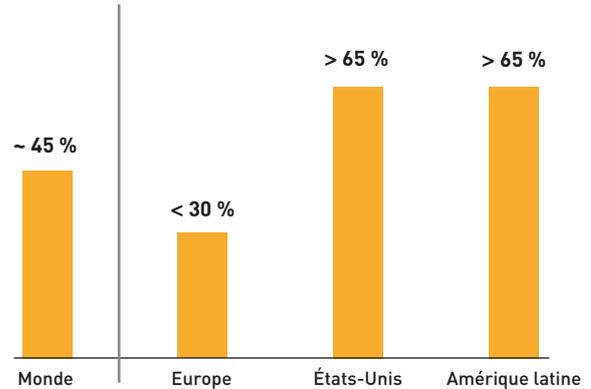


Sur le marché des briquets, qui est extrêmement concurrentiel, BIC est le n° 1 mondial des briquets de marque. En valeur, la part de marché mondiale de BIC (hors Asie) était d'environ 45 % en 2010. BIC est le n° 1 en Amérique du Nord et en Amérique latine, avec une part de marché de plus de 65 %.

PARTS DE MARCHÉ DES BRIQUETS BIC® EN VALEUR

(SUR LES MARCHÉS BIC, HORS ASIE)

(Parts de marché estimées / en valeur)



Un briquet contient un réservoir en plastique comprenant du gaz sous pression et servant à produire une flamme. Les briquets doivent être conçus et fabriqués selon des normes de qualité, de sécurité et de performance très strictes. Des normes de sécurité internationales ont été définies pour protéger les consommateurs contre les briquets dangereux.

Il existe deux grandes normes pour les briquets de poche :

- la norme ISO 9994, qui définit clairement les exigences de sécurité de base de tout briquet. Elle fait l'objet d'une législation de grands pays comme le Canada (1989), la Russie (2000), l'Argentine (2003), le Mexique (2004), la Corée du Sud (2005), l'Afrique du Sud (2006), le Japon (2011), l'Indonésie (2011) et les 27 pays de l'Union européenne (2006) ;
- une norme de sécurité enfants imposant de modifier les briquets afin de les rendre plus difficiles à allumer (un briquet à l'épreuve des enfants est un briquet qu'au moins 85 % des enfants de moins de 51 mois ne peuvent pas allumer) ; cette norme fait l'objet d'une législation dans de grands pays comme les États-Unis (1994), le Canada (1995), l'Australie (1997), la Nouvelle-Zélande (1999), les 27 pays de l'Union européenne (2006) et le Japon (2011).

Depuis la fin des années 1980, les modèles de briquets à bas prix (qui sont très souvent importés d'Asie et respectent très peu les normes de sécurité) augmentent leur part de marché : à l'heure actuelle, ils représentent plus de la moitié du marché mondial (en unités).

Face à cette forte concurrence, BIC défend sa position et continue de fabriquer ses briquets en privilégiant les aspects de sécurité et de qualité. Ils sont conçus et fabriqués en parfaite conformité avec de très strictes normes de sécurité, de qualité et de performance. Par exemple, leurs réservoirs à gaz sont fabriqués en Delrin®, une résine hautement technique et très résistante aux chocs en cas de chute du briquet, tout en contenant plus de gaz et permettant plus d'allumages que de nombreux autres briquets, du fait de la minceur de leurs parois. En outre, les briquets BIC® sont remplis d'isobutane pur, ce qui garantit la stabilité de la flamme.

(1) Estimations de BIC pour 2010.

Les briquets BIC® sont vendus par l'intermédiaire de canaux de distribution traditionnels (magasins de proximité et bureaux de tabac) et de la grande distribution.

BIC a pour but de renforcer son activité Briquets en la positionnant comme la seule marque disposant d'une présence internationale :

- en facilitant l'extension et l'application des normes de sécurité internationales ;
- en accélérant le développement de produits à valeur ajoutée (décors, étuis et briquets multi-usage).

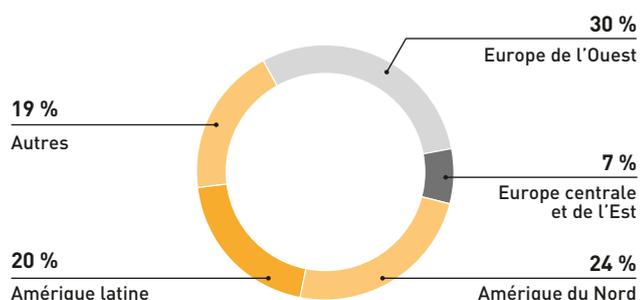
Rasoirs

Le marché des rasoirs mécaniques dégage un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 milliards d'euros et représente la majeure partie (60 %) du marché du rasage.

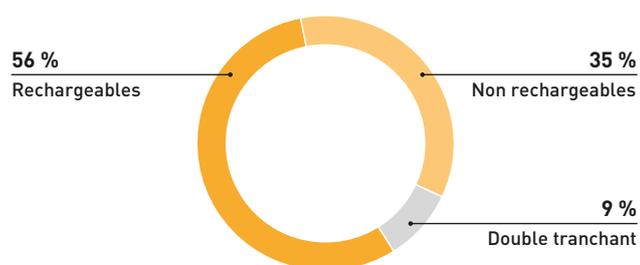
MARCHÉ MONDIAL DES RASOIRS MÉCANIQUES EN 2011

(Données IRI, AC Nielsen et estimations BIC/en valeur)

Par zone géographique



Par segment de produit



Ce marché recouvre trois segments de produits (voir ci-dessus) ; les rasoirs rechargeables et non rechargeables générant la majeure partie de la croissance. Dans ces deux segments, les nouveaux produits tirent le marché, grâce à des solutions toujours plus performantes, aux caractéristiques toujours plus nombreuses. Leur rythme de lancement ralentissant rarement, la capacité de développement de nouveaux produits est essentielle à la réussite des différents acteurs.

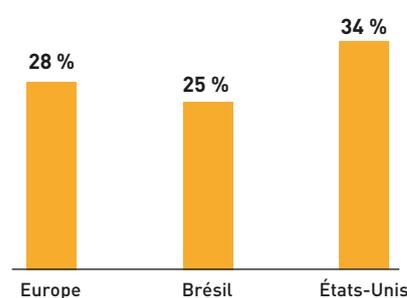
Le programme de développement des nouveaux produits de BIC est un moteur de performance capital, prouvé par nos solides positions sur le segment des rasoirs non rechargeables (n° 2 mondial), avec une part du marché mondial d'environ 20 %. En 2011, BIC s'est concentré sur les segments des rasoirs trois-lames et quatre-lames, en forte expansion, où sa part de marché est supérieure à 20 %.

Trois marques se partagent ce marché (le leader Gillette, BIC® et Schick/Wilkinson/Energizer), ainsi que quelques marques de distributeur.

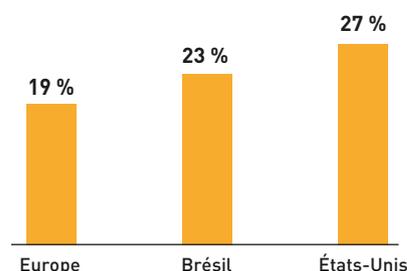
PARTS DE MARCHÉ BIC DANS LE SEGMENT DES RASOIRS NON RECHARGEABLES TROIS-LAMES ET QUATRE-LAMES

(Données IRI, AC Nielsen et estimations BIC/décembre 2011)

En volume



En valeur



Dans les années 1970, BIC a révolutionné le rasage mécanique en lançant le premier rasoir non rechargeable, le rasoir « classique » une-lame, qui se vend toujours à près d'un milliard d'exemplaires par an. Ces dernières années, BIC a concentré ses efforts de développement de nouveaux produits, de vente et de marketing sur les segments des rasoirs trois-lames et quatre-lames, plus performants, et a lancé plusieurs produits comme :

- BIC® Comfort 3®, BIC® Easy/Hybrid 3 lames, BIC® Flex 4, BIC® Flex 3 (pour les hommes) ;
- BIC® Soleil® 3 lames, BIC® Soleil® Bella™ 4 lames (pour les femmes).

Les résultats de cette catégorie témoignent de la capacité de BIC à répondre aux exigences croissantes des consommateurs.

Autres produits Grand Public

La catégorie des autres produits Grand Public inclut diverses activités stratégiques et tactiques :

- **BIC Sport** : Aujourd'hui, BIC Sport est un des leaders mondiaux des planches de surf et fait partie des leaders mondiaux des planches à voile. Ses opérations ont aussi été étendues à de nouveaux marchés, dont celui des kayaks. Les produits BIC Sport sont conçus et fabriqués essentiellement à Vannes, en France. Ils se vendent principalement dans des magasins spécialisés et des grandes surfaces dédiées aux articles de sport ;
- **Divisions « Business to Business » de PIMACO** : BIC a cédé en 2011 les divisions « Business to Business » de PIMACO au Brésil ;
- **DAPE 74 Distribution** : Ventes auprès des bureaux de tabac en France ;
- **Produits de marque BIC® et autres** : collants (Grèce, Autriche et Irlande), piles et produits de préparation au rasage, tous destinés à accroître la présence de la marque BIC® sur les principaux marchés ;
- la catégorie des autres produits Grand Public inclut également le produit des ventes de **BIC® Phone**, le mobile simple d'utilisation, rechargeable et prêt à l'emploi, développé en partenariat avec différents opérateurs de télécommunications européens (France, Espagne, Belgique). Plus de 780 000 BIC® Phone ont été vendus depuis le lancement de ce produit.

→ PRODUITS PUBLICITAIRES ET PROMOTIONNELS

Les produits publicitaires et promotionnels sont, entre autres, des articles de papeterie, vêtements, sacs, trophées et nécessaires à boire sur lesquels sont imprimés un logo ou un message publicitaire soutenant le marketing et la stratégie de marque d'une entreprise. Il s'agit d'une activité cyclique, liée aux investissements publicitaires, promotionnels et discrétionnaires des entreprises. Elle a fortement souffert de la récente crise économique.

Le marché mondial est estimé, au total, à plus de 13 milliards de dollars (au niveau des fournisseurs). Les marchés des États-Unis et du Canada représentent environ 55 % du marché total, l'Europe environ 30 % et le reste du monde (principalement l'Amérique latine) 15 %.

L'activité des Produits Promotionnels est une catégorie de produits variés. Aux États-Unis, la PPAI (*Promotional Product Advertising Industry*) identifie plus de 20 segments différents. 17 d'entre eux sont compris dans la catégorie *Hard Goods* qui représente 51 % du

marché total. Les autres segments significatifs sont le textile (32 % du marché), les instruments d'écriture (9 % du marché) et les calendriers (8 % du marché).

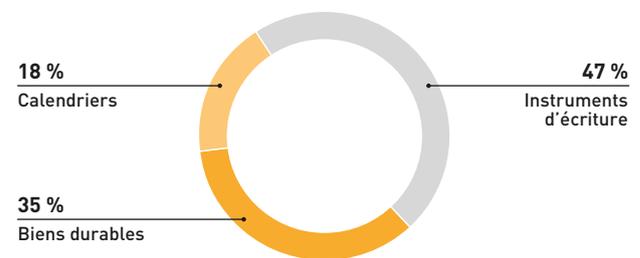
Cette industrie est très fragmentée à tous les niveaux avec un grand nombre de fournisseurs et de distributeurs. Les fournisseurs de l'industrie publicitaire et promotionnelle vendent leurs produits à un grand nombre de grands, moyens et petits distributeurs.

À travers son activité BIC Graphic, BIC est présent sur le marché des produits publicitaires et promotionnels depuis la fin des années 1960, principalement dans le secteur des produits d'écriture, et le Groupe est reconnu pour sa qualité d'impression et pour l'excellence de ses services client et livraison.

Plusieurs acquisitions stratégiques ont été réalisées ces dernières années, en commençant par Atchison®, spécialisé dans l'impression de sacs, aux États-Unis en 2007. En 2009, les acquisitions d'Antalis Promotional Products et de Norwood Promotional Products ont largement renforcé le positionnement de BIC parmi les plus grands fournisseurs mondiaux de produits publicitaires et promotionnels ⁽¹⁾. BIC APP est le fournisseur n° 2 aux États-Unis et en Europe ; le Groupe jouit également d'une présence significative en Amérique latine, en Australie, en Afrique et en Asie (grâce à ses activités d'approvisionnement).

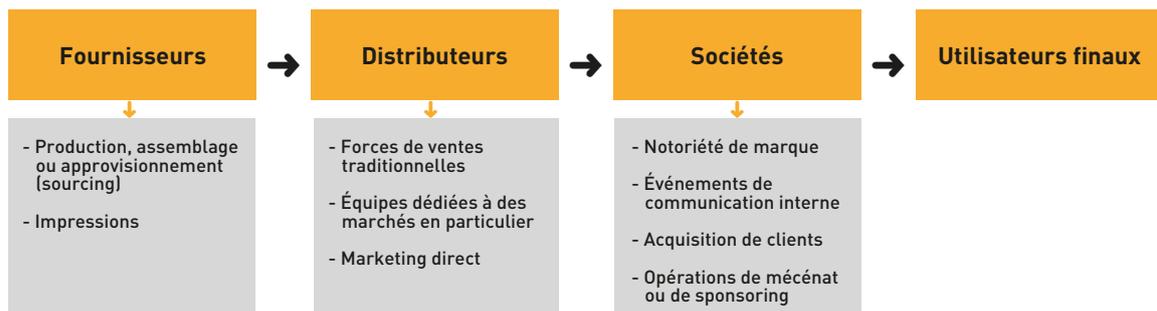
BIC APP propose une large gamme de produits diversifiés à ses plus de 30 000 clients distributeurs, depuis les produits d'écriture jusqu'aux segments des *Hard Goods*, comme les nécessaires à boire et le petit électronique.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2011 DE BIC APP



BIC APP réalise 18 % de son chiffre d'affaires dans les calendriers, avec environ 13 % de part de marché et est le leader dans les calendriers promotionnels aux États-Unis. Le marché du calendrier est une activité très saisonnière, avec 90 % des ventes qui sont réalisées au second semestre de l'année.

ORGANISATION DE L'INDUSTRIE PUBLICITAIRE ET PROMOTIONNELLE



(1) Hors habillement.

→ RECHERCHE ET INNOVATION

Depuis sa création au début des années 1950, BIC met en œuvre une vision claire : « proposer des produits simples, inventifs et sûrs pour tous partout dans le monde ». Depuis lors, le Groupe s'efforce de mettre à la disposition de tous des produits de la vie quotidienne à des prix abordables. Dans cette optique, la recherche et l'innovation font naturellement partie intégrante de l'ADN de BIC.

En 2011, les divisions de recherche, développement et innovation comptaient environ 150 salariés basés en Europe et en Amérique du Nord. En 2011, BIC a investi environ 1,3 % de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement de nouveaux produits. Les nouveaux produits et l'extension des gammes existantes ont ainsi représenté 22 % des ventes du Groupe.

Les fonctions de recherche, développement et innovation sont organisées par catégorie. Chaque catégorie gère ses propres usines, ses propres équipes de recherche et développement et de marketing, qui sont également en charge de l'innovation.

- Dans l'activité Papeterie, BIC poursuit sans relâche ses efforts d'innovation afin de faire bénéficier les consommateurs de technologies de pointe en matière d'écriture, lançant une vingtaine de nouveaux produits chaque année. La division de recherche et développement de l'activité Papeterie s'organise autour de deux fonctions distinctes : celle de la conception se concentre sur les caractéristiques mécaniques des produits et celle des systèmes d'encre se consacre à l'optimisation des encres. Grande particularité au sein de l'industrie de la papeterie, tous les composants de nos produits sont mis au point et fabriqués en interne, jusqu'aux moules et aux machines servant à la production. Nous exerçons ainsi un contrôle total sur la qualité et la fiabilité des produits que nous fabriquons, de manière à satisfaire au mieux notre clientèle.
- Dans l'activité Briquets, la conception de nouveaux produits tout comme l'optimisation des produits et processus relatifs aux briquets à gaz sont soumises à des contraintes très strictes, de par les risques potentiels inhérents à ces produits d'usage courant. BIC estime que toutes les étapes de développement doivent privilégier la sécurité, car chaque briquet BIC® doit être – et rester – sûr pendant toute sa durée de vie, dans le cadre d'une utilisation normale, mais aussi dans le cadre d'un mauvais usage raisonnable prévisible. Les développements de produits sont soutenus par plusieurs brevets.
- Dans l'activité Rasoirs, la recherche s'organise autour d'équipes pluridisciplinaires composées de responsables dédiés aux lames, à la conception, à l'ingénierie, à l'emballage, à la qualité et à l'industrialisation. Quinze à vingt nouveaux produits sont développés chaque année, de l'extension de gamme aux nouveaux lançements. BIC fait appel à différents panels d'experts internes et externes afin d'évaluer et de valider les performances des produits en conditions réelles. BIC bénéficie également de partenariats de recherche fondamentale consacrés à l'efficacité du rasage et aux procédés de fabrication avec des universités de premier plan et de grands laboratoires de recherche.
- Dans le domaine des produits publicitaires et promotionnels, BIC APP s'appuie sur une approche globale du développement de nouveaux produits et de nouveaux services. Cette approche est fondée sur la longue expérience de BIC en matière de développement de produits simples et durables. BIC APP s'appuie sur une équipe marketing dont les efforts sont concentrés tant sur la demande des clients distributeurs que sur celle des entreprises. Le développement et l'amélioration des techniques d'impression participent également à la capacité de BIC de se différencier de la concurrence. En ce qui concerne la recherche et développement produit, d'importantes études de marché sont réalisées afin d'identifier en amont les demandes des distributeurs et des entreprises. Le système logistique et l'approvisionnement de BIC APP sont centralisés afin d'optimiser leur efficacité, les contrôles de qualité et les prix.
- Pile à combustible : Au cours des dix dernières années, BIC a développé des cartouches à hydrogène. Elles se connectent à des chargeurs à pile à combustible et sont remplacées une fois le combustible épuisé. Le Groupe BIC a annoncé en novembre 2011 l'acquisition des actifs d'Angstrom Power Incorporated, société basée à Vancouver et spécialisée dans le développement de la technologie des piles à combustible portables. La technologie des cartouches à hydrogène de BIC et celle des chargeurs à pile à combustible d'Angstrom sont complémentaires. Leurs prototypes respectifs ont montré de hauts niveaux de performance et d'efficacité. BIC prévoit de commercialiser un chargeur de pile à combustible et une cartouche dans les 2 à 5 prochaines années.

1.4. Histoire

1950

- À Clichy, Marcel Bich reprend et améliore le procédé d'un stylo à bille inventé par le Hongrois Laslo Biro. Associé depuis 1945 avec Édouard Buffard dans une société de pièces détachées d'instruments d'écriture, il décide alors de lancer ce produit d'écriture révolutionnaire sur le marché français. Il le nomme pointe « BIC® », une version raccourcie et facilement mémorisable de son propre nom.

1953

- Marcel Bich et Édouard Buffard créent SOCIÉTÉ BIC pour fabriquer et commercialiser les stylos à bille BIC®.

1954

- Expansion en Italie.

1956

- Premier pas au Brésil.

1957

- Développement au Royaume-Uni et dans toute la zone Sterling.

1958

- La Société rachète la Waterman Pen Company aux États-Unis et part à la conquête du marché nord-américain, tout en continuant à se développer parallèlement en Afrique et au Moyen-Orient.

1969

- Entrée sur le marché des produits publicitaires et promotionnels à travers le segment des instruments d'écriture.

15 novembre 1972

- SOCIÉTÉ BIC est cotée à la Bourse de Paris.

1973

- BIC diversifie ses activités et lance le briquet BIC® à flamme réglable. Sa fiabilité et sa qualité en font un succès immédiat.

1975

- BIC est le premier à lancer un rasoir non rechargeable.

1981

- Le Groupe se diversifie dans l'industrie des loisirs avec sa filiale BIC Sport, spécialisée dans les planches à voile.

1992

- Pour élargir sa gamme d'articles de papeterie, BIC reprend aux États-Unis la marque américaine de produits de correction Wite-Out®.

1997

- Rachat de la marque Tipp-Ex®, leader européen des produits de correction, et de Sheaffer®, marque d'instruments d'écriture haut de gamme.

2004

- Acquisition au Japon de Kosaido Shoji, distributeur, étape importante dans le développement du Groupe BIC au Japon, deuxième marché mondial dans la papeterie et les rasoirs.
- Rachat de Stypen® (France) qui permet de pénétrer un nouveau segment de marché de la papeterie, les stylos à plume scolaires rechargeables.

Fin 2005

- Ouverture d'une unité de production d'articles d'écriture en Chine. Cette présence directe en Chine permet au Groupe de mieux comprendre comment produire localement et de développer des produits spécifiques pour l'Asie.

2006

- Acquisition de la société PIMACO, leader au Brésil de la fabrication et de la distribution d'étiquettes adhésives qui permet d'étendre la gamme d'articles de papeterie de BIC en Amérique latine.

2007

- Rachat d'Atchison Products Inc., une société américaine de sacs à usage promotionnel personnalisés par un marquage publicitaire qui vient renforcer l'activité de fournisseur d'articles promotionnels.

2008

- En juillet, signature d'un partenariat de marque avec Orange pour le lancement en France du BIC® Phone, le mobile simple 100 % « prêt à l'emploi ».
- En novembre, ouverture d'une nouvelle plateforme d'emballage pour les rasoirs au Mexique, pour améliorer le niveau du service clients en Amérique du Nord, réduire les stocks et dégager des économies de coûts grâce à des volumes de fret et à des coûts de transport réduits.
- En décembre, acquisition de l'activité Produits Promotionnels d'Antalis (groupe Sequana), distributeur européen offrant une large gamme de produits promotionnels (stylos, montres, t-shirts, agendas, gadgets et cadeaux d'entreprise originaux). Cette activité est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 1^{er} avril 2009.

2009

- En janvier, le Groupe BIC signe un accord définitif avec le groupe indien Cello aux termes duquel le Groupe BIC devait acquérir 40 % de l'activité d'instruments d'écriture du groupe Cello, exercée par sept entités, pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, le Groupe BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 % à un prix déterminé sur la base d'une formule liée aux résultats.
- Le 5 mars 2009, le Groupe BIC a acquis, pour un montant de 3,8 milliards de roupies indiennes, 40 % de six entités sur sept consolidées par mise en équivalence à partir du 1^{er} avril 2009.
- En avril, lancement d'un plan de réduction des coûts à l'échelle mondiale afin de s'adapter au ralentissement des marchés. Le coût de ce programme a affecté le résultat d'exploitation 2009 du Groupe pour un montant de 34,4 millions d'euros, partiellement compensé par l'écart d'acquisition négatif constaté à l'occasion de l'acquisition d'Antalis Promotional Products.
- En juin, acquisition de Norwood Promotional Products, un des leaders américains dans les calendriers, les sacs, les trophées, les nécessaires à boire et les autres produits promotionnels, pour un montant de 125 millions de dollars américains auxquels s'ajoutaient 31 millions de dollars américains de dettes. Norwood Promotional Products est consolidé dans les comptes du Groupe BIC depuis le 1^{er} juillet 2009.

2010

- En janvier, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux contrats définitifs signés le 21 janvier 2009, « selon des conditions à définir d'un commun accord ». Le Groupe BIC a confirmé son intention de les faire appliquer. Le 4 août 2010, BIC a annoncé sa décision d'engager une procédure d'arbitrage afin d'obtenir l'application totale de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante.
- En février, transfert de production de l'usine de BIC APP de San Antonio, au Texas, vers d'autres implantations de BIC APP déjà existantes aux États-Unis, et déménagement du siège de Norwood PP à Indianapolis, dans l'Indiana, vers Clearwater, en Floride.
- En juin, cession des activités de produits funéraires de BIC APP pour un montant de 17,3 millions d'euros.

2011

- Au premier semestre, cession de l'activité « *Business to Business* » de PIMACO au Brésil et de l'activité de pinces à linge REVA en Australie pour 7,6 millions d'euros.
- En Avril, acquisition pour 1,0 million d'euros de Sologear LLC, fabricant de FlameDisk®, un système de cuisson pour les barbecues, transportable et qui n'utilise pas de charbon de bois. Le produit FlameDisk® complète l'activité de briquets multi-usages.
- En Novembre, acquisition pour 13,5 millions d'euros des actifs d'Angstrom Power Incorporated, société spécialisée dans le développement de la technologie des piles à combustible portables.

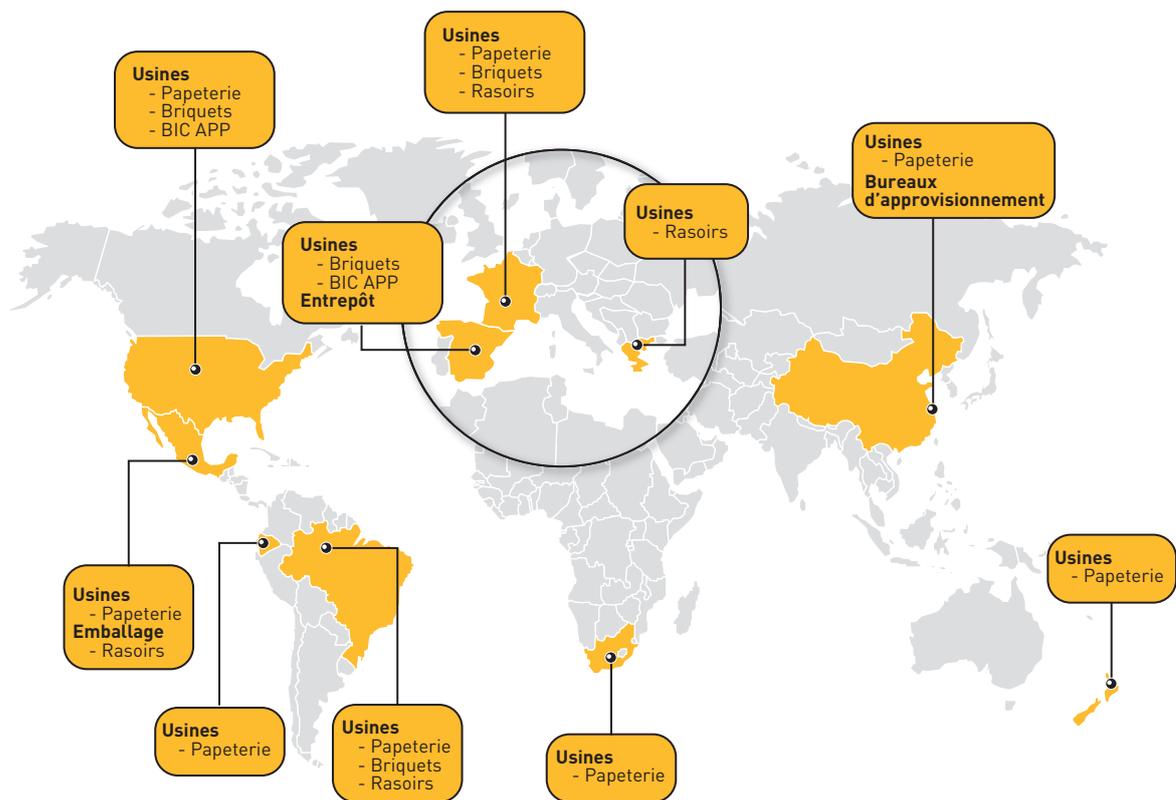
1.5. Propriétés immobilières, usines et équipements

79 % des produits BIC® (80,9 % dans l'activité de Produits Grand Public ; 71,1 % dans l'activité de Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP) sont fabriqués dans des usines BIC détenues en propre ou par des industriels locaux (notamment en Afrique). Le reste des produits BIC®, soit 21 %, est fabriqué chez des partenaires sous-traitants.

Aujourd'hui, les 23 principales usines BIC détenues en propre sont réparties de la manière suivante :

- 12 usines sont consacrées à la production d'articles de papeterie ;
- 4 usines sont consacrées à la production de briquets ;
- 3 usines sont consacrées à la production de rasoirs ;
- 4 usines sont consacrées aux produits promotionnels.

PRINCIPALES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES



IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES EXISTANTES OU PLANIFIÉES (Y COMPRIS LOUÉES) ET TOUTES CHARGES AFFÉRENTES

| PAYS | UTILISATION | LOCALITÉ | PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE | PRINCIPAUX BIENS PRODUITS |
|-------------------|-------------------|--|---------------------------|---|
| BRÉSIL | Bureaux | Cajamar | Locataire | - |
| | Usine et bureaux | Rio de Janeiro | Propriétaire | Papeterie, étiquettes |
| | Usine et entrepôt | Manaus | Propriétaire | Papeterie (stylos à bille, crayons à papier et de couleur), briquets, rasoirs |
| ESPAGNE | Usines et bureaux | Tarragone | Propriétaire | Papeterie (stylos à bille, porte-mines, étiquettes), briquets, marquage publicitaire |
| | Entrepôt | Barcelone | Locataire | - |
| ÉTATS-UNIS | Bureaux | Shelton, CT | Propriétaire | - |
| | Usines | St. Petersburg, FL | Propriétaire | Marquage publicitaire |
| | | Milford, CT | Propriétaire | Briquets |
| | | Gaffney, SC | Propriétaire | Papeterie (marqueurs) |
| | | Charlotte, NC | Locataire | Conditionnement |
| | | Sleepy Eye, MN | Propriétaire | Calendriers promotionnels |
| | | Red Wing, MN | Propriétaire | Marquage et gravure |
| | Usines et bureaux | Clearwater, FL | Propriétaire | Papeterie (marquage publicitaire, notes repositionnables) |
| | Entrepôts | Charlotte, NC | Propriétaire | - |
| | | Arlington, TX | Locataire | - |
| | Usine et entrepôt | Janesville, WI (cession prévue en 2012) | Propriétaire | Récompenses et plaques |
| FRANCE | Bureaux | Clichy | Propriétaire | - |
| | Usines | Boulogne-sur-Mer | Propriétaire | Papeterie (feutres d'écriture et de coloriage, porte-mines, marqueurs, ardoises) |
| | | Cernay | Propriétaire | Papeterie (encres, colorants) |
| | | Longueil Sainte-Marie | Propriétaire | Rasoirs |
| | | Montévrain | Propriétaire | Papeterie (stylos à bille) |
| | | Redon | Propriétaire | Briquets |
| | | Samer | Propriétaire | Papeterie (crayons à papier et de couleur, mines) |
| | | Vannes | Propriétaire | Papeterie (stylos à bille), autres produits (planches à voile, planches de surf, bateaux) |
| GRÈCE | Usine et bureaux | Anixi | Propriétaire | Rasoirs |
| MEXIQUE | Usines et bureaux | Mexico City | Propriétaire | Papeterie (stylos à bille, porte-mines, bandes correctrices) |
| | | Saltillo | Locataire | Conditionnement |
| | Entrepôt | Tlalneplantla | Locataire | - |

Les principales charges liées à ces immobilisations sont les charges d'amortissement et de loyers.

1.6. Facteurs de risques

→ INTRODUCTION

Le Groupe BIC mène une démarche active et dynamique de gestion des risques. L'objectif de cette démarche est d'améliorer le potentiel du Groupe à identifier, gérer et suivre les principaux risques qui pourraient affecter :

- le personnel de la Société, ses actifs, son environnement ou sa réputation ;
- la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs et à respecter ses valeurs, l'éthique ou les lois et règlements.

Cette approche est fondée sur l'identification et l'analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé, en particulier ceux qui sont liés aux domaines suivants : les marchés financiers, le juridique, l'industrie et l'environnement, la stratégie et les opérations.

Une description des dispositifs de gestion des risques est détaillée dans le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société – cf. *Gouvernement d'entreprise* § 3.3.2.2.3 – *Gestion des risques*.

Les facteurs de risques énoncés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels le Groupe est confronté. D'autres risques et incertitudes dont le Groupe n'a pas connaissance ou qui ne sont pas considérés comme significatifs peuvent également avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats.

→ RISQUES DE MARCHÉ

Risque de change

Le risque de change euro contre dollar reste la principale exposition du Groupe relative aux flux commerciaux, pour un montant net de 280 millions de dollars américains en 2011. Cette exposition annuelle a été couverte en moyenne au cours de 1 EUR = 1,2846 USD. La forte volatilité qui s'est installée sur les marchés financiers, et particulièrement sur le marché des changes, nous a amenés à renforcer nos outils de contrôle et de suivi longitudinal de notre exposition de change afin d'être sûr de capturer au plus près tous les risques de cette nature. La Trésorerie Groupe dispose des moyens d'identification rapide du risque et des outils adaptés pour apporter une réponse appropriée. En ce qui concerne les besoins 2012, au 31 décembre 2011, 94 % de l'exposition avait fait l'objet d'une couverture ferme ou optionnelle. Le cours moyen obtenu pour 2012 est de 1,3550 dollar américain. Au 18 janvier 2012, 100 % de l'exposition était couverte et le taux moyen obtenu est de 1,3491 dollar américain.

Voir également Note 22 des Comptes consolidés.

Risque de taux

L'exposition au risque de taux d'intérêt est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture.

Voir également Note 22 des Comptes consolidés.

Risque de contrepartie

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des banques bénéficiant de notations de premier ordre d'agences internationales, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Le rating minimal Standard & Poor's des principales contreparties bancaires est de A- sur le long terme, la fourchette de rating allant de AA- à A-. Il est néanmoins à noter que le rating constitue un des éléments qui concourent à notre appréhension du risque de contrepartie mais ne saurait être notre unique critère décisionnel.

Les décisions d'investissement des excédents de trésorerie font l'objet d'une étude de risque de contrepartie rigoureuse (des actifs souscrits, des déposataires et des conservateurs). La majorité des titres en portefeuille au 31 décembre 2011 sont sur des supports notés « *investment grade* ». Le risque de contrepartie est jugé non significatif au 31 décembre 2011.

Risque de liquidité

Le Groupe BIC gère ses capitaux propres de manière à conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement et/ou de croissance externe. Les excédents et besoins de trésorerie du Groupe sont directement gérés par la Trésorerie Groupe, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante. Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires, des TCN et équivalents de trésorerie dont la volatilité est inférieure à 0,5 avec une durée de placement recommandée inférieure à trois mois. La part plus structurelle de la trésorerie peut être investie sur des fonds qualifiés de « monétaires dynamiques » dont l'horizon de placement des valeurs en portefeuille peut être supérieur à six mois. L'ensemble des lignes de placement fait l'objet d'un suivi mark-to-market deux fois par mois par la Trésorerie Groupe et vise à maintenir une performance annuelle moyenne supérieure au taux Eonia capitalisé.

Au cours de l'année 2011, compte tenu des difficultés des marchés financiers, le contrôle sur la performance des placements et sur la composition des actifs des fonds souscrits a fait l'objet d'une vigilance renforcée. À cet égard, le portefeuille de placement n'a aucune exposition directe ou indirecte sur la Grèce, l'Irlande ou le Portugal. La Trésorerie Groupe s'est par ailleurs attaché à accroître la diversification des placements et des contreparties afin de mieux mutualiser l'exposition et de réduire les montants unitaires souscrits par actif. La position la plus importante en portefeuille représente 15 % du total des placements gérés par la Trésorerie Groupe et est un fonds de type monétaire régulier, liquide au jour le jour.

→ RISQUES JURIDIQUES

La Société n'a pas connaissance d'information (réglementation, autorisations, confidentialité, liens de dépendance, dispositions fiscales) ou de fait exceptionnel susceptible d'avoir ou d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

De plus, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

→ RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Typologie des risques

Les principaux risques industriels et d'atteinte à l'environnement sont liés au stockage et à l'utilisation de produits et de substances dangereuses, inflammables et non inflammables. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- le gaz pour les briquets, en France, en Espagne, aux États-Unis et au Brésil ;
- les solvants pour les marqueurs permanents et les marqueurs effaçables à sec en France et aux États-Unis ;
- les solvants pour les procédés de nettoyage industriel ;
- le stockage des produits contenant du gaz et des solvants.

Aspects réglementaires

Le règlement européen REACH (enRegistrement, Évaluation et Autorisation des substances Chimiques) fixe un nouveau cadre réglementaire pour les substances chimiques : il revient désormais à l'industriel de démontrer l'innocuité des substances chimiques qu'il utilise.

La directive européenne SEVESO identifie les sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs.

Gestion opérationnelle des risques

BIC dispose de systèmes de management santé, sécurité et environnement dans chacun de ses établissements pour garantir la pleine intégration de la prévention en matière de pollution et des risques dans les activités quotidiennes :

- une attention constante est portée à la mise en œuvre et au suivi de mesures de prévention et de systèmes de sécurité pour les zones de stockage du gaz et des solvants. Des mesures techniques appropriées et des équipements adaptés sont choisis pour minimiser les risques physico-chimiques posés par les substances chimiques. Une priorité est accordée à l'utilisation de systèmes appropriés de prévention incendie et d'équipements de lutte contre l'incendie ;
- des études de risque sont menées dans les usines du Groupe. Des procédures sont établies pour identifier, évaluer, et prévenir les incidents et les accidents ;
- le personnel est formé pour identifier les dangers et mener des actions préventives et correctives ;
- la conformité aux réglementations locales fait partie intégrante de la gestion quotidienne des sites ;
- grâce au déploiement des systèmes de management santé, sécurité et environnement mis en place dans toutes les usines, BIC s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses installations, de ses équipements et de ses procédures destinées à maîtriser les risques associés à ses activités ;

- nos sites SEVESO disposent d'un Plan d'Opération Interne. Nous avons aussi défini une politique de prévention des risques majeurs et mis en place un système de gestion de la sécurité pour la prévention des accidents majeurs, conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 2000, transposition en droit français de la directive européenne 96/82/CE. Hors de France, certains de nos sites possèdent des plans de gestion des accidents ayant de possibles impacts au-delà des sites ;
- afin de répondre à l'impératif REACH, BIC a mis en place une organisation lui permettant d'intégrer la problématique REACH. Un expert a été nommé au niveau du Groupe qui, avec l'appui de cabinets spécialisés, assure le suivi réglementaire, l'analyse des impacts pour l'entreprise et le montage des dossiers administratifs. Cette personne est l'interface de l'ensemble des entités à ce sujet. BIC a pris en compte le règlement REACH, dès 2008, notamment, en préenregistrant 70 substances pour 5 entités légales. Les enregistrements de ces substances, auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), sont prévus en 2013 et en 2018.

BIC n'a pas prévu de provisions substantielles pour le risque lié à l'environnement. Dans l'hypothèse d'un préjudice, BIC considère que les coûts liés à la réparation de celui-ci n'affecteraient pas de manière significative les comptes du Groupe.

→ RISQUES STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

Risques liés aux acquisitions du Groupe

Une partie de la stratégie du Groupe est de se développer par acquisitions. Une acquisition peut permettre une expansion géographique ou un renforcement des catégories actuelles. L'intégration de l'activité d'une société acquise est un des éléments clés de succès.

Suite à une acquisition, le Groupe met en place une équipe de management hautement qualifiée. Les équipes des sociétés suivent l'avancement de l'intégration de manière régulière. De plus, une équipe transverse supervise de manière rapprochée les plans d'intégration, en particulier la convergence des systèmes et des procédures.

Risques liés à la concurrence

Bien que la majorité des clients finaux du Groupe soient des consommateurs individuels, le Groupe vend une part significative de ses produits aux principaux acteurs de la grande distribution. Or, le secteur de la grande distribution fait l'objet d'un processus intense de concentration, les concurrents suivent un mouvement de rationalisation et les principales chaînes de distribution développent leurs propres marques distributeurs. La poursuite de cette tendance de consolidation/rationalisation pourrait se traduire par une réduction du nombre de distributeurs et d'assortiments correspondants. Cela pourrait avoir pour conséquence d'augmenter la dépendance du Groupe vis-à-vis d'un nombre réduit de distributeurs et d'accroître la concurrence.

Cependant, une présence à l'international, une marque forte et des réseaux de distribution diversifiés permettent au Groupe de réduire son exposition face à la concentration du marché et à la rationalisation de la concurrence. BIC contrôle de près les ventes et les demandes des distributeurs, et poursuit ses efforts pour différencier ses produits de ses concurrents en mettant en avant des solutions innovantes et économiques pour satisfaire les besoins du consommateur final.

Risques liés à la concentration sur les marchés développés

La stratégie du Groupe BIC est axée notamment sur la croissance des ventes. BIC est présent depuis de nombreuses années sur les marchés développés où les perspectives du Groupe dépendent principalement de sa capacité à augmenter ses parts de marché et sa rentabilité. Du fait qu'une croissance lente des économies nord-américaines et européennes est à prévoir dans les années à venir, la réussite dans les zones en croissance est devenue un objectif stratégique pour le Groupe. Par conséquent, le Groupe a pour but de continuer son développement sur les marchés en croissance.

Pour atteindre cet objectif, des plans commerciaux et marketing ont été développés afin de gagner des parts de marché dans la plupart des pays, associés à des mesures complémentaires pour réduire les coûts et augmenter la productivité. De plus, le fort développement en Amérique latine a réduit la dépendance du Groupe sur les marchés matures. Par ailleurs, le Groupe élargit et approfondit sa présence en Asie.

Risques liés aux employés expérimentés et aux compétences

Le Groupe détient des compétences spécifiques au travers de ressources expérimentées en particulier dans le domaine industriel et dans les pratiques du métier. La perte d'employés expérimentés pourrait entraîner un ralentissement de la mise en place des plans de développement du Groupe. Cela pourrait également empêcher le Groupe de mettre en œuvre sa stratégie.

Ainsi, le Groupe met l'accent sur l'identification, le développement, et la gestion de ses ressources expérimentées. Des plans de succession fondés sur une analyse détaillée des ressources du Groupe ont été préparés et mis en place. De plus, la formation des employés fait l'objet d'une attention particulière au travers de programmes dédiés (cf. *Responsabilité sociale et environnementale § 2.4. Informations sociales*).

Risques liés aux mesures anti-tabac

Les ventes de briquets représentent une part importante du chiffre d'affaires du Groupe (28 % en 2011). L'activité Briquets du Groupe est étroitement liée aux ventes mondiales des produits du tabac. Cependant, l'industrie du tabac fait l'objet de réglementations de plus en plus strictes dans le monde entier, principalement dans les pays développés. Des campagnes « anti-tabac » et de prochaines restrictions dans les lieux publics pourraient entraîner des ventes moins élevées et une baisse de la rentabilité du Groupe.

Par conséquent, le Groupe suit de près l'impact des activités de contrôle du tabac sur les ventes de briquets. Toutefois, la qualité des briquets BIC demeure un avantage concurrentiel décisif pour une croissance continue dans un marché en baisse.

Risques liés aux sites de production

Compte tenu de ses activités industrielles, le Groupe peut potentiellement être exposé à des événements d'origines diverses

(tels des catastrophes naturelles, accidents ou troubles économiques/sociaux/politiques) qui pourraient perturber ou interrompre l'activité d'un site. Le Groupe étant dépendant de ses usines de production pour maintenir et développer ses ventes, l'arrêt d'un site de production pourrait avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe.

Le Groupe a donc mis en place une approche de prévention active du risque industriel à travers des audits réguliers des mécanismes de protection, des investissements dans des équipements pour les bâtiments et les outils de production. Chaque catégorie mène une politique de diversification d'un point de vue géographique et en termes de capacité de production.

De plus, un climat social favorable et une gestion prudente des approvisionnements, ainsi que des plans de continuité assurent la présence ou la restauration des fonctions critiques, limitent l'impact potentiel et réduisent l'occurrence de tels événements. Le Groupe a également souscrit des polices d'assurance (cf. ci-dessous *Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur*).

➔ ASSURANCE – COUVERTURE DES RISQUES ÉVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUS PAR L'ÉMETTEUR

BIC dispose :

- d'une assurance « Responsabilité civile » incluant le risque environnemental relatif à la pollution graduelle et à la pollution accidentelle ;
- d'une assurance « Dommages et pertes d'exploitation » couvrant tous les sites.

La Direction considère que la couverture et les limites de ces polices sont appropriées.

L'objectif des programmes d'assurance « Responsabilité civile » et dommages du Groupe BIC est de développer une solide gestion du risque procurant un haut niveau de couverture uniforme pour toutes les entités du Groupe. Cette politique doit permettre de protéger les actifs et les revenus contre des risques susceptibles d'être assurables ou contrôlables.

La gestion du risque est pour BIC un moyen de protéger ses actifs des effets préjudiciables de pertes accidentelles. Cette gestion consiste en l'identification, l'analyse et le contrôle de tous les risques associés à ses activités. Toutes les entités du Groupe doivent être concernées. Dans les domaines où le Groupe est en mesure de prévenir et de contrôler efficacement les pertes, une part de risque est admise. Tout en s'appuyant sur une conception proactive de la gestion du risque pour la protection de ses actifs, le Groupe a souscrit néanmoins des polices d'assurance afin de se prémunir contre des pertes majeures ou, dans certains cas, le risque probable de pertes.

L'estimation du coût global de la politique d'assurance du Groupe BIC s'élève approximativement à 5 millions d'euros. Le total des montants couverts par l'assurance « Dommages et pertes d'exploitation » s'élève à approximativement 3,5 milliards d'euros.

La volonté de BIC est de contrôler les risques au moyen de techniques de gestion efficaces, ainsi que par sa politique d'assurance, afin d'atteindre ses objectifs à long terme de continuité de l'activité, de croissance et de profits.

En respectant ces critères, les actifs et la rentabilité du Groupe BIC devraient être protégés de la façon la plus large possible.

Les actions relatives à la responsabilité du fait des produits sont initiées principalement aux États-Unis. Les provisions sont limitées à 1 million de dollars, montant de la franchise pour chaque cas. En 2011, le montant de la franchise a été augmenté et atteint désormais 2 millions de dollars.

La seule compagnie d'assurances captive détenue par le Groupe est Xenia Insurance Company Limited, détenue entièrement par BIC CORPORATION. Xenia a été créée afin de fournir une couverture pour certains risques non couverts par les assurances traditionnelles.

BIC est assuré par Xenia Insurance Company Limited via trois contrats. Le premier couvre l'émission de certificats d'assurance en matière de responsabilité du fait des produits à l'attention des clients de BIC CORPORATION. Le deuxième couvre la politique de réassurance et fournit une couverture complémentaire en matière sociale, environnementale, propriété intellectuelle, dommages punitifs, rappel des produits, tempêtes en Floride, tremblements de terre en Grèce et tout événement non prévu. Le troisième contrat couvre tout dommage non couvert par ailleurs par BIC (contrat DIC/DIL).

→ AUTRES RISQUES PARTICULIERS

Contrefaçon

Des contrefaçons des articles les plus connus du Groupe BIC circulent principalement en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et en Amérique du Sud. Leur production est majoritairement localisée en Asie. Ces contrefaçons, souvent de mauvaise qualité, portent principalement sur la marque BIC® et sur la forme des produits.

Afin de protéger son image de marque et ses intérêts économiques, le Groupe, au travers de son équipe dédiée, lutte contre ces contrefaçons en coopérant notamment avec les autorités locales et répressives.

Briquets – Non-respect des normes de sécurité

Le Groupe BIC est soumis à la concurrence de nombreux briquets à bas prix et ne respectant souvent pas en Europe les normes de sécurité, principalement la norme internationale ISO 9994. Pour y faire face, le Groupe BIC a mis en place des actions de communication lui permettant de sensibiliser les différents acteurs (clients, autorités de surveillance des marchés...) et a entamé des actions contentieuses, en particulier auprès de la Commission européenne afin qu'elle ouvre une procédure en manquement à l'encontre des Pays-Bas, premier État importateur de briquets de l'Union européenne, pour défaut d'application des normes.



RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

| | |
|---|-----------|
| 2.1. Le Programme BIC de Développement Durable | 27 |
| 2.2. Informations environnementales | 32 |

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| 2.3. Informations sociétales | 41 |
| 2.4. Informations sociales | 47 |

2.1. Le Programme BIC de Développement Durable

→ 2.1.1. LA VISION BIC DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'histoire de BIC est d'abord celle d'une vision : « Offrir des produits simples, inventifs et fiables, pour tous, partout dans le monde ».

Depuis plus de 60 ans, BIC s'appuie sur des fondamentaux qui font la force de son modèle économique :

- des produits classiques dont la qualité est sans cesse améliorée ;
- des innovations qui répondent de manière régulière à l'évolution des besoins des consommateurs qui, pour certains, sont à la recherche de produits à plus forte valeur ajoutée ;
- une présence mondiale, renforcée année après année sur les marchés en croissance de l'Amérique latine, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie ;
- la maîtrise constante de ses coûts de fabrication, liée à un outil industriel performant.

Simple, pragmatique et ambitieux, ce modèle économique se révèle être un atout pour s'adapter tout à la fois aux nouveaux enjeux de la mondialisation des affaires et à une économie incertaine.

C'est aussi avec simplicité, pragmatisme et ambition que la démarche de développement durable du Groupe – une démarche de responsabilité d'entreprise – a été conçue en 2003 et est menée depuis lors. Elle lui permet d'améliorer la maîtrise de ses risques et de saisir des opportunités.

Le Groupe BIC a donc décidé, au travers de son Programme de :

- cultiver le bon sens écologique : afin de limiter la consommation des ressources naturelles, l'utilisation minimale de matières dans les produits et les emballages est favorisée et de nouveaux matériaux écologiques, recyclés ou renouvelables sont progressivement intégrés ;
- réduire les impacts environnementaux : la mesure des impacts des produits du Groupe, de ses usines et de ses opérations de transport constitue une base pour mener à bien des actions de réduction ;
- développer une relation de confiance au quotidien : le Groupe vise aussi à renforcer les compétences et l'employabilité des salariés et à promouvoir les initiatives locales de soutien aux communautés. Le Code de Conduite du Groupe BIC est déployé dans les usines de BIC et dans celles de ses fabricants sous contrat. Les fournisseurs de matière plastique sont évalués sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

BIC pilote et mesure également les avancées de son Programme de Développement Durable grâce au Baromètre BIC composé de dix engagements de développement durable, associés à dix indicateurs de performance, et mis à jour tous les trois ans.

→ 2.1.2. L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2.1.2.1. Organisation

Le management du développement durable chez BIC repose sur une démarche de progrès continu déployée à l'échelle du Groupe et fait l'objet d'une organisation dédiée. Celle-ci s'articule autour du Comité de Pilotage du Développement Durable, composé de 25 représentants de fonctions et de nationalités diverses, qui siège deux fois par an sous la présidence du Directeur Général. En alliant niveaux décisionnel et opérationnel, ce comité a pour rôle de proposer à la Direction du Groupe des orientations et les plans d'actions correspondants, de rendre compte de la mise en œuvre des programmes en cours et de développer la mobilisation interne sur les thèmes prioritaires. Initiée en 2004, cette démarche transversale s'intègre de plus en plus au cœur de chaque Direction du Groupe. Les équipes de marketing, par exemple, cherchent à intégrer les enjeux environnementaux dès la conception des nouveaux produits. Sur tous les continents, l'approche opérationnelle s'appuie sur des correspondants locaux, et, en Europe, sur un Directeur du Développement Durable.

Ces missions sont coordonnées par la Directrice du Développement Durable du Groupe qui est rattachée à l'un des deux Directeurs Généraux Délégués.

2.1.2.2. Baromètre BIC de Développement Durable : un outil de pilotage

Depuis 2008, le Groupe articule sa démarche de développement durable autour d'un outil de pilotage : le Baromètre BIC de Développement Durable. Ce Baromètre est constitué de dix engagements relatifs aux enjeux clés : la performance environnementale des produits et des emballages, la performance environnementale des usines BIC, l'impact du transport sur le changement climatique, la sécurité au travail, le développement du personnel, le respect du Code de Conduite et l'engagement du Groupe auprès des communautés. Le périmètre retenu est mondial (hormis BIC APP dans certains cas). Les objectifs du Baromètre sont fixés pour 3 ans, avec une mesure de l'avancement chaque année.

Pour sa seconde édition, le Baromètre 2011-2013 fixe pour le Groupe dix nouveaux engagements, associés à des indicateurs de performance. Les trois grands thèmes abordés (produits, industrie,

social) ont été identifiés comme toujours pertinents, mais certains engagements évoluent afin d'élargir leur champ d'application, d'améliorer leur lisibilité ou leur pertinence et les rendre plus ambitieux tout en restant réalistes. À titre d'exemple, des objectifs chiffrés sur les consommations d'eau, d'énergie et la production de déchets dans les usines ont été intégrés dans le nouveau Baromètre.

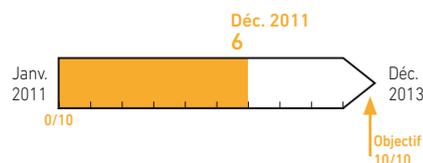
Le Baromètre 2008-2010 définissait les objectifs que BIC s'engageait à atteindre en décembre 2010. Une amélioration globale de 21 points avait été obtenue, en progressant de 58 % à 79 %. L'objectif avait été atteint à 100 % dans quatre domaines : la mesure de la performance environnementale des produits, la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de nos usines, la formation des salariés et l'engagement auprès de nos communautés. Des avancées très significatives avaient également été réalisées dans l'offre de produits avec des avantages environnementaux. Les deux principaux axes d'amélioration concernaient la réduction des emballages au plan mondial et les émissions de GES de nos activités de transport.

→ BAROMÈTRE GLOBAL

« Le Baromètre BIC de Développement Durable transcrit de manière concrète l'engagement du Groupe. Il permet aussi de communiquer facilement avec l'ensemble des équipes en donnant une direction claire sur 3 ans et des résultats précis sur nos avancées. »

Mario Guevara, Directeur Général

La note globale est la moyenne arithmétique des dix indicateurs



Comment le Baromètre BIC de Développement Durable mesure-t-il la performance ?

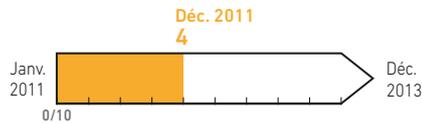
- Il définit les 10 indicateurs prioritaires du Groupe en matière de développement durable pour la période triennale 2011-2013.
- Les 10 indicateurs ont été construits avec les métiers concernés et approuvés par le Directeur Général.
- Il couvre le périmètre du Groupe BIC, sauf indication spécifique.
- La valeur de référence «Janv. 2011» correspond à celle de l'exercice clos de l'année 2010.
- Les indicateurs sont tous représentés graphiquement de la manière suivante : la valeur de référence janvier 2011 équivaut à la note de 0/10 ; l'objectif 2013 équivaut à la note de 10/10. Dans le cas où un indicateur comprend plusieurs objectifs, sa représentation est la moyenne de leur avancement.
- Le Baromètre est consolidé au début de chaque année.

→ PRODUITS

Environnement

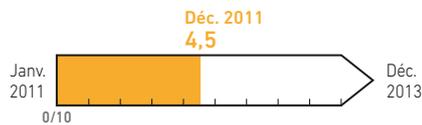
1 Mesurer les performances environnementales des produits BIC**

En 2013, 90 % des produits BIC® auront fait l'objet d'une mesure environnementale (valeurs janv. 2011 : 86,5 % - déc. 2011 : 87,9 %)



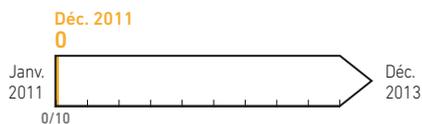
2 Proposer des produits BIC® ayant des avantages environnementaux*

En 2013, 50 % des produits BIC® auront au moins un avantage environnemental (valeurs janv. 2011 : 47,4 % - déc. 2011 : 48,5 %)



3 Proposer des emballages optimisés*

En 2013, le poids moyen d'emballage par unité de produit sera de 4,38 g, soit une réduction de 2 % (valeurs janv. 2011 : 4,47 - déc. 2011 : 4,49)



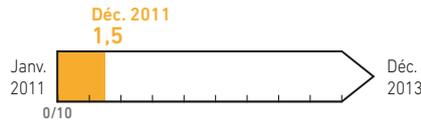
→ INDUSTRIE

Systèmes de management

4 Déployer et maintenir des systèmes de management dans les usines BIC

En 2013, 100 % des usines BIC auront des systèmes de management environnement et santé sécurité (valeurs janv. 2011 : 92 % - déc. 2011 : 94 %)

En 2013, 80 % des salariés travailleront dans des usines certifiées ISO 14001 (valeurs janv. 2011 : 66 % - déc. 2011 : 66 %)



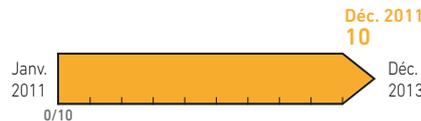
Énergie, eau, déchets

5 Améliorer la performance environnementale des usines BIC

En 2013, la consommation d'énergie sera de 13,49 GJ par tonne de production, soit une réduction de 3 % (valeurs janv. 2011 : 13,70 - déc. 2011 : 12,87)

En 2013, la consommation d'eau sera de 8,15 m³ par tonne de production, soit une réduction de 3 % (valeurs janv. 2011 : 8,40 - déc. 2011 : 8,00)

En 2013, la production de déchets non recyclés sera de 0,0924 tonne par tonne de production, soit une réduction de 1 % (valeurs janv. 2011 : 0,0934 - déc. 2011 : 0,0863)

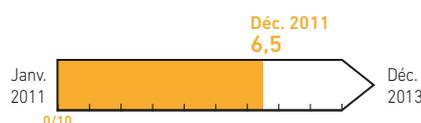


Transport

6 Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de nos opérations de transport

En 2013, les émissions de GES seront de 1,135 teqCO₂ par tonne de produits pour le transport d'approche, soit une réduction de 4 %* (valeurs janv. 2011 : 1,182 - déc. 2011 : 0,796)

En 2013, la réduction des émissions de GES sera un critère de sélection pour au moins 75 % des appels d'offres de transport du Groupe (valeurs janv. 2011 : 10 % - déc. 2011 : 28 %)



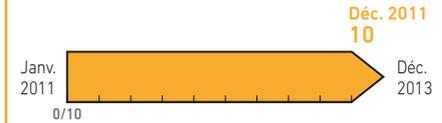
→ SOCIAL

Conditions de travail

7 Réduire les accidents du travail

En 2013, le taux de fréquence des accidents dans le Groupe sera de 8,65, soit une réduction de 5 % (valeurs janv. 2011 : 9,11 - déc. 2011 : 7,77)

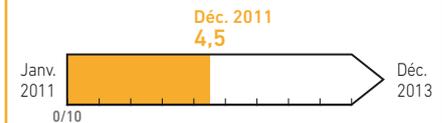
En 2013, le taux de gravité des accidents dans le Groupe sera de 0,37, soit une réduction de 5 % (valeurs janv. 2011 : 0,39 - déc. 2011 : 0,36)



8 Déployer et maintenir le Code de Conduite du Groupe BIC

En 2013, 100 % des usines (y compris des fabricants sous contrats) de l'activité BIC Produits Grand Public auront signé le Code de Conduite BIC, fait l'objet d'un audit et engagé un suivi (valeurs janv. 2011 : 62 % - déc. 2011 : 77 %)

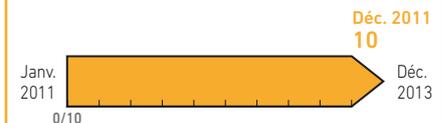
En 2013, 100 % des usines (y compris des fabricants sous contrats) de l'activité BIC APP auront signé le Code de Conduite BIC et, dans le cas des pays à risque, fait l'objet d'un audit et engagé un suivi (valeurs janv. 2011 : 32 % - déc. 2011 : 69 %)



Employabilité

9 Développer la formation des salariés

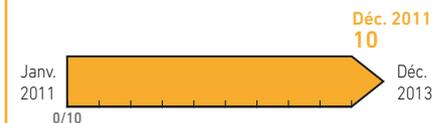
En 2013, 80 % des salariés auront reçu une formation (valeurs janv. 2011 : 70 % - déc. 2011 : 85 %)



Dons

10 Poursuivre l'engagement auprès de nos communautés

En 2013, la contribution auprès des communautés sera de plus de 0,5 % du bénéfice avant impôt (valeurs janv. 2011 : 0,5 % - déc. 2011 : 0,5 %)



* Hors BIC APP (Advertising and Promotional Products).

→ 2.1.3. LES POLITIQUES BIC DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La démarche de développement durable de BIC repose sur un ensemble de documents qui portent la vision de BIC et encadrent l'activité de chacun au quotidien, en assurant le respect des principes du développement durable.

Les cinq Valeurs. La philosophie du Groupe, « Se fonder sur nos valeurs, Inventer le futur » symbolise chez BIC à la fois le respect de son héritage, clé de son succès et la manière dont ses collaborateurs construiront ensemble l'avenir du Groupe. L'héritage de BIC comprend à la fois un esprit d'entrepreneur, des produits qui sont devenus des icônes sur leurs marchés, une qualité sans faille, l'attention aux détails et l'engagement des collaborateurs qui ont construit la marque BIC®. Cette philosophie constitue un élément central de la culture de BIC et trouve sa source dans ses cinq Valeurs communes, définies comme suit :

- Éthique : nous travaillons au quotidien dans l'Honnêteté, le Respect et en méritant la Confiance ;
- Responsabilité : nous tenons nos engagements vis-à-vis de nos consommateurs, clients et collaborateurs et nous assumons pleinement nos actions et nos décisions ;
- Esprit d'équipe : nous croyons que la diversité culturelle favorise l'ouverture d'esprit et que le travail en équipe nous permet de tirer parti des nouvelles opportunités ;
- Simplicité : nous pensons que les solutions les plus simples sont souvent les meilleures. Face à la complexité, nous répondons par la clarté ;
- Ingéniosité : nous apportons des solutions astucieuses, pratiques et efficaces pour faire face aux défis auxquels nous sommes confrontés.

La Charte d'éthique de BIC formalise, depuis 2007, les principes éthiques fondamentaux que le Groupe souhaite voir respectés par l'ensemble de ses salariés, en toutes circonstances et dans tous les pays. L'objectif recherché est de construire et maintenir une véritable culture BIC d'intégrité, d'honnêteté et d'équité. Cette charte se compose :

- de 11 standards couvrant le respect des droits humains fondamentaux, le respect de l'environnement, le respect de la législation, l'écoute et le dialogue, et la prévention contre toute forme de corruption active ou passive ;
- de 12 principes encadrant les comportements des salariés BIC afin de maîtriser les risques liés aux conflits d'intérêts, la protection des biens du Groupe, l'engagement professionnel et les relations avec les parties prenantes ;
- d'un Guide qui formule les questions que chacun doit se poser pour évaluer son niveau de conformité à la Charte d'éthique, en facilite la compréhension et la mise en œuvre.

La Charte d'éthique existe en 14 langues et le Guide en deux langues.

Chaque année, BIC récompense les comportements éthiques exemplaires de ses salariés au travers de son programme « les Valeurs BIC en Action ».

Le Code de Conduite du Groupe BIC est constitué d'un ensemble de principes professionnels et sociaux qui transcrivent les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le Groupe s'engage ainsi à avoir un comportement socialement responsable sur l'ensemble de ses activités, ce document unique s'appliquant aux usines BIC

comme à celles des fabricants sous contrat chez lesquels une partie de la production est sous-traitée. Le Code de Conduite repose sur les 10 principes suivants :

- un environnement de travail sûr et sain ;
- des salaires équitables et une durée de travail raisonnable ;
- l'interdiction du travail des enfants ;
- l'interdiction du travail obligatoire ou forcé ;
- l'interdiction des discriminations ;
- la liberté d'association ;
- la conformité légale ;
- l'interdiction des tests sur les animaux ;
- la responsabilité environnementale ;
- l'affichage du Code.

La bonne mise en œuvre de ce Code de Conduite partout dans le Groupe est contrôlée régulièrement par BIC (voir partie 2.3.2).

La Politique Sécurité des Produits, permet une prise en compte de la sécurité dès la conception des produits. Plus spécifiquement BIC développe sept engagements pour assurer la qualité et la sécurité de ses briquets (voir page 2.3.1.2).

La Politique Santé, Sécurité, Environnement (SSE), formalisée en 2005 et signée par le Directeur Général, engage le Groupe à minimiser les impacts de son activité industrielle. Le Groupe BIC s'engage ainsi à :

- prévenir les risques de pollution ;
- prévenir les risques Santé, Sécurité ;
- respecter la réglementation ;
- s'améliorer de façon continue ;
- sensibiliser et impliquer.

La Charte de la Diversité de BIC, signée en 2011 par le Directeur Général et par le Directeur des Ressources Humaines Groupe, démontre la volonté du Groupe à agir en faveur de la diversité. Cette charte est partagée par toutes les entités du Groupe dans le monde et précise l'engagement pris pour sensibiliser en permanence les collaborateurs sur l'importance de la diversité. Elle a aussi pour but d'encourager la prévention de la discrimination sur les lieux de travail.

Par cette Charte de la Diversité, le Groupe BIC veut s'engager sur les objectifs suivants :

- faire de la diversité et des principes de non-discrimination une même priorité pour tous nos dirigeants et collaborateurs à travers le monde ;
- respecter et promouvoir les principes de non-discrimination dans nos processus de recrutement, promotion, formation, rémunération, etc. encourager ainsi la diversité à tous les niveaux de l'organisation ;
- sensibiliser nos managers à l'importance de la diversité pour notre activité ;
- encourager les actions et les politiques locales pour promouvoir la diversité sous toutes ses formes ;
- informer les collaborateurs de notre engagement sur la diversité et la non-discrimination et communiquer sur nos actions locales et leurs résultats.

Afin de couvrir l'ensemble des enjeux de développement durable, BIC a complété son corpus de documents cadres par les éléments suivants :

- BIC a mis en place une Procédure de suivi des courriers de consommateurs. Cette procédure assure notamment que toute réclamation est enregistrée dans la base de données dédiée, que les services techniques sont informés de la nature du dysfonctionnement et qu'une réponse appropriée est apportée.
- BIC a déclaré en 1997 un Moratoire mondial sur tous les tests sur animaux. L'entreprise s'engage ainsi à tirer profit des dernières avancées technologiques afin d'utiliser des alternatives fiables aux tests sur les animaux.
- Le Département des Achats a établi un document résumant les trois règles d'or concernant les achats de BIC. En respectant ces règles, l'entreprise s'engage à adopter un comportement irréprochable vis-à-vis de ses fournisseurs tout en s'assurant que ces derniers adhèrent aux valeurs de développement durable de BIC.
- La filiale américaine de BIC (BIC CORPORATION) a mis en place un processus spécifique qui allie une Charte d'Éthique locale et une Politique de non-discrimination à l'embauche et de lutte contre le harcèlement au travail. Ces deux documents sont présentés aux nouveaux salariés et signés par eux pour attester qu'ils les ont reçus et lus. Périodiquement la Charte est envoyée aux salariés, accompagnée d'un questionnaire visant à leur permettre de détecter de possibles violations. Ces politiques s'accompagnent notamment d'une procédure d'alerte et mentionnent la personne à contacter.

→ 2.1.4. INTERACTION AVEC LES PARTIES PRENANTES

BIC entretient un dialogue régulier et transparent avec ses parties prenantes majeures : ses salariés, ses actionnaires et la communauté financière, ses clients et consommateurs, ses communautés, ses fournisseurs et fabricants sous contrat ainsi que les pouvoirs publics.

En 2011, l'engagement de BIC dans le développement durable a donné lieu à de nombreuses présentations et animations auprès des différentes parties prenantes du Groupe, notamment :

- les clients majeurs ou les acheteurs des grands groupes français lors de rendez-vous organisés à leur demande ou à l'initiative de BIC. Ces événements impliquent souvent les Services Développement Durable de BIC et du client ;
- des experts techniques et institutionnels dans le cadre de projets spécifiques liés, par exemple, à la performance environnementale des produits, à leur fin de vie, etc. ;
- la communauté financière et les actionnaires.

2.1.4.1. Le panel BIC

Afin de disposer d'un regard externe sur sa démarche de développement durable, BIC a constitué un panel de quatre parties prenantes : deux clients, Lyreco et Maroc Stylo, un prestataire, Norbert Dentressangle et un analyste investisseur, Oddo Securities. Chaque année, ce panel est consulté lors d'entretiens individuels qui permettent à chaque membre de :

- commenter les orientations et pratiques de l'entreprise ;
- suggérer des améliorations qui peuvent alimenter les plans d'actions ;
- faire émerger les attentes de demain ;
- formuler un avis sur le Programme du Développement Durable du Groupe.

2.1.4.2. Participation aux groupes de travail et aux réflexions sectorielles

Le Groupe participe à l'activité de fédérations et de groupes de travail interprofessionnels afin d'être un véritable acteur du secteur. BIC est notamment actif au sein des groupes suivants :

- Comités de Normalisation Briquets, Instruments d'écriture et Jouets ;
- Observatoire Responsabilité Sociale des Entreprises (ORSE) ;
- AGRION et ILEC – Comité Environnement, *think tanks* sur le développement durable ;
- Fédération Européenne des Fabricants de Briquets ;
- *European Writing Instruments Manufacturers Association* (EWIMA) ;
- *Writing Instrument Manufacturers Association* (WIMA) en Amérique du Nord ;
- plate-forme ADEME/AFNOR sur l'affichage environnemental.

2.1.4.3. Dialogue avec la communauté financière

Dans le cas des actionnaires et de la communauté financière, le dialogue sur le thème du développement durable s'est articulé, en 2011, autour de différents temps forts :

- l'Assemblée Générale du 11 mai 2011 au cours de laquelle le thème a été abordé avec les actionnaires ;
- la présentation annuelle aux membres du Conseil d'Administration du 18 octobre 2011 ;
- la Conférence « *Oddo mid Cap Forum* », en janvier, à Lyon où BIC a rencontré, à leur demande, des analystes et des gérants financiers et extra-financiers lors d'entretiens individuels ou collectifs ;
- des réunions organisées avec différents acteurs de l'Investissement Socialement Responsable : 29 rencontres avec des investisseurs et fonds d'investissements sur le thème du développement durable en 2011.

2.2. Informations environnementales

→ 2.2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les produits BIC® ont, dès l'origine, été conçus et fabriqués avec juste ce qu'il faut de matière première⁽¹⁾, sans rien de superflu. BIC fabrique et commercialise des produits d'utilisation courante, qui sont à la fois légers, offrent une longue durée de vie et sont accessibles au plus grand nombre. Le Groupe BIC cherche constamment à offrir des produits qui anticipent les attentes des consommateurs et des parties prenantes. BIC répond à ces défis par une démarche basée sur l'innovation : analyse du cycle de vie, gamme de produits en matières alternatives, ou encore rechargeables, recherche sur les matériaux, stratégie d'écolabel.

Pour fabriquer ses produits, BIC utilise des ressources telles que l'eau, les métaux, les plastiques et l'énergie et produit des déchets. Pour minimiser le principal impact environnemental de ses produits, à savoir l'utilisation de ces matières premières non renouvelables, BIC a développé trois solutions d'éco-conception :

- la minimisation de la quantité de matière utilisée dans la fabrication d'un produit tout en conservant une longue durée d'utilisation ;
- l'intégration de matériaux alternatifs (d'origine recyclée ou végétale) ;
- le développement de produits rechargeables.

Si les besoins en matières premières sont déterminés essentiellement par la conception même des produits, les usines qui fabriquent les produits BIC® ont une responsabilité importante pour optimiser les consommations : de matières, d'eau, d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la production de déchets.

Dans sa Politique Santé, Sécurité, Environnement BIC rappelle qu'il est de sa responsabilité de minimiser ses impacts environnementaux. Cette politique engage le Groupe dans une démarche d'amélioration de son activité industrielle, de la production à la distribution, afin de protéger au mieux l'environnement. Elle s'applique à l'ensemble des usines du Groupe, puisque, depuis 2010, elle couvre également les usines de Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP acquises en 2009.

→ 2.2.2. PÉRIMÈTRE DE REPORTING ET CHOIX DES INDICATEURS

SOCIÉTÉ BIC a fait le choix d'appliquer un périmètre plus large que le strict périmètre de l'article 116 de la Loi sur les Nouvelles Régulations Économiques qui précise que les données environnementales ne s'imposent qu'aux seules sociétés cotées. De plus, le Groupe BIC a choisi d'anticiper les nouvelles exigences de l'article 225 de la loi Grenelle II concernant le reporting des informations environnementales, sociales et sociétales en intégrant dès l'exercice 2011 dans son document de référence les informations pertinentes et déjà disponibles.

Les indicateurs ont été choisis pour permettre une meilleure lisibilité de l'ensemble des données. Seuls les indicateurs représentatifs de l'activité du Groupe et de l'impact de ses activités industrielles sur l'environnement ont été sélectionnés. Les données présentées proviennent de la consolidation des informations de l'ensemble des usines des filiales françaises et étrangères. Sont visées ici toutes les usines du Groupe BIC fabriquant des produits finis ou semi-finis, ainsi que les sociétés d'ingénierie et les opérations d'emballages. Sont exclues du périmètre les structures de très petite taille. Depuis 2010, ce rapport inclut les usines des Produits Publicitaires et Promotionnels (APP) acquises en 2009. L'activité de pile à combustible portable acquise en 2011 est exclue du périmètre.

Pour assurer une meilleure fiabilité des données publiées, les données des années précédentes peuvent être corrigées ou affinées quand cela est nécessaire. En 2011, les données de production 2010 de BIC APP ont été corrigées ; les ratios par tonne de production du Groupe ont donc été recalculés en conséquence.

→ 2.2.3. LES SYSTÈMES DE MANAGEMENT

La Politique industrielle du Groupe en matière de Santé, Sécurité et d'Environnement (SSE) est basée sur la mise en place de systèmes de management pragmatiques afin de garantir l'implication de tous et l'amélioration continue des performances opérationnelles. Pour aider les sites de production à déployer ces systèmes de management, BIC dispose d'une équipe de trois experts SSE, représentant les usines d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine. Cette équipe s'assure notamment que ces dispositifs sont conformes à la politique et aux objectifs du Groupe et suit leurs performances en consolidant, analysant et communiquant les résultats obtenus.

Dans le cadre des systèmes de management, des plans d'actions sont établis pour limiter les impacts environnementaux. Des objectifs simples sont fixés aux usines qui contribuent à la performance environnementale globale du Groupe tout en répondant à leurs enjeux spécifiques (production, ressources, implantation géographique, etc.).

En 2011, la mise en place de systèmes de management est effectuée à 95 % pour l'environnement et à 94 % pour la santé-sécurité.

→ 2.2.4. INFORMATION ET FORMATION DES SALARIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin que ses salariés maîtrisent les sujets liés au développement durable, sachent anticiper les demandes des clients et transmettre l'engagement du Groupe, BIC soutient et développe des actions appropriées.

(1) « Il y aura l'âge des choses légères » par Thierry Kazazian, Victoires Éditions, 2003.

Sur tous les continents, les nouveaux salariés assistent à une présentation du Programme de Développement Durable au cours de la journée d'intégration « Bienvenue chez BIC ».

En Europe, Moyen-Orient et Afrique (MOA), des modules de formation couvrant les différents thèmes du développement durable : énergie, changement climatique, biodiversité, enjeux sociaux, ont été dispensés ces dernières années. Alliant simplicité, pédagogie et supports ludiques, ces formations de 30 minutes environ par thème ont permis une meilleure compréhension des enjeux. En 2011, la formation a surtout été axée sur la présentation du Programme BIC de Développement Durable aux salariés.

Le Groupe a la volonté d'appliquer les principes du développement durable aux activités impliquant des salariés ; le séminaire annuel de BIC Europe, qui s'est tenu à Berlin en avril 2011, illustre bien cette volonté. Des efforts ont ainsi été réalisés afin de réduire l'impact environnemental de cette rencontre, rassemblant plus de 300 personnes pendant quatre jours : choix d'une capitale européenne facile d'accès pour l'ensemble des filiales européennes, rationalisation des transports pour limiter au maximum les déplacements individuels lors des différentes activités du séminaire, sélection d'un hôtel écolabellisé et compensation de 128 tonnes d'émissions de CO₂, correspondant à l'acheminement par avion des participants.

En Amérique du Nord, des équipes « Gestes verts » (ou « Green Team ») sont mises en place dans les bureaux de plusieurs filiales BIC. Elles ont pour rôle d'impliquer les salariés sur le thème du développement durable, notamment en réduisant les impacts des activités de bureaux.

L'équipe « Gestes Verts » de Milford et Shelton (États-Unis) a animé plusieurs événements en faveur du développement durable, dont une opération de nettoyage des plages du « Silver Sands State Park » à Milford.

La « Green Team » Canada a incité chaque département de la filiale à définir ses propres objectifs de développement durable afin que chaque employé puisse participer et se montrer proactif. En 2011, un tableau de suivi des initiatives développement durable a été mis en place, sur lequel les employés volontaires pouvaient inscrire leur nom et actions entreprises, afin de montrer leur engagement personnel en faveur du développement durable. En quatre mois, la campagne a mobilisé 32 personnes.

En Amérique latine, des opérations locales de sensibilisation-formation sont organisées dans les filiales BIC. La « Semaine de l'environnement et de la santé sécurité », organisée une fois par an par BIC Amazonia (Brésil) participe à l'appropriation par les salariés du concept de système de management intégré. Ils sont sensibilisés à considérer les problématiques qualité, santé, sécurité, environnement et les sujets sociaux comme un tout plutôt que comme des sujets distincts. Chaque année, un nouveau thème est retenu pour cette semaine-événement. En 2011, l'accent a été mis sur la prévention de l'usage de sacs en plastique.

Enquête sur le développement durable : en décembre 2011 BIC a consulté ses collaborateurs sur le Programme BIC de Développement Durable : une enquête inédite a été menée par une société indépendante auprès de 5 500 collaborateurs dans le monde entier pour mieux comprendre les perceptions et attentes en matière de développement durable dans le Groupe BIC. Cette première consultation a recueilli un bon taux de participation (39 %). Les salariés qui ont répondu à cette enquête ont exprimé les points suivants :

- ils se sentent concernés par le sujet du développement durable (85 %) ;

- ils connaissent l'existence du Programme BIC de Développement Durable (89 %) notamment par le site Internet, les présentations faites dans le Groupe et le Rapport de Développement Durable ;
- ils jugent ce Programme très important pour le Groupe (94 %) ;
- ils reconnaissent la valeur des engagements de BIC pour le développement durable. Ils estiment que la mise sur le marché de produits responsables doit être une priorité ;
- ils considèrent que le développement durable fait partie de leur travail chez BIC ou que leur travail a un impact sur le développement durable (85 %). Ils citent leur manager comme leur contact principal sur ce sujet (63 %).

Cette étude révèle aussi de fortes attentes en termes d'information et d'implication sur le développement durable. Le Groupe intègre ces conclusions dans la construction de ses plans d'actions futurs, notamment par une lettre d'information dédiée au développement durable et à destination des salariés dans le monde entier qui sera lancée dès 2012.

Les formations santé, sécurité et environnement sont incluses dans les 133 791 heures de formations techniques dispensées en 2011.

→ 2.2.5. LA RÉDUCTION DES IMPACTS

2.2.5.1. La prévention du risque environnemental et de la pollution

Mesures prises, le cas échéant, pour assurer la conformité de l'activité aux dispositions législatives et réglementaires applicables en matière d'environnement

Les sites planifient et réalisent des contrôles quotidiens et périodiques, afin de répondre aux dispositions réglementaires locales. Selon le besoin, ces contrôles sont réalisés en interne ou avec l'assistance de prestataires extérieurs. Si une non-conformité est mise en évidence lors du contrôle, un plan d'actions est mis en place pour y remédier.

La mise en place du système de management environnemental du Groupe permet aux sites d'améliorer l'organisation de leurs contrôles.

Le règlement européen REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances Chimiques) fixe un nouveau cadre réglementaire pour les substances chimiques : il revient désormais à l'industriel de démontrer l'innocuité des substances chimiques qu'il utilise. Afin de répondre à cet impératif, BIC a mis en place une organisation lui permettant d'intégrer la problématique REACH. Un expert a été nommé au niveau du Groupe qui, avec l'appui de cabinets spécialisés, assure le suivi réglementaire, l'analyse des impacts pour l'entreprise et le montage des dossiers administratifs. Cette personne est l'interface de l'ensemble des entités à ce sujet. BIC a pris en compte le règlement REACH dès 2008, notamment en préenregistrant 70 substances pour 5 entités légales. Les enregistrements de ces substances, auprès de l'Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA), sont prévus en 2013 et en 2018.

Organisation mise en place pour faire face aux accidents de pollution ayant des conséquences au-delà des établissements

Dans le cas où des risques d'accidents pourraient avoir des conséquences à l'extérieur de nos usines, des plans de prévention et d'urgence ont été mis en œuvre.

En particulier, nos deux sites SEVESO disposent d'un Plan d'Opération Interne. Hors de France, certains de nos sites possèdent des plans équivalents de gestion des accidents ayant de possibles impacts au-delà des sites. À titre d'exemple, tous nos sites des États-Unis et notre site de Nouvelle-Zélande ont un plan d'intervention d'urgence qui comprend des actions de prévention et de gestion des conséquences hors site d'éventuels accidents.

Dans le cas de nos deux sites SEVESO seuil haut, nous avons défini une politique de prévention des risques majeurs et mis en place un système de gestion de la sécurité pour la prévention des accidents majeurs, conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 2000, transposition en droit français de la directive européenne 96/82/CE.

Conditions d'utilisation des sols

En Europe comme aux États-Unis où se situent la majorité des sites du Groupe, dans le cadre de restructurations industrielles ayant entraîné des fermetures d'usines, BIC a veillé à ce que la remise en état des sites soit réalisée en accord avec les lois locales et les meilleures pratiques environnementales. Lorsque c'est approprié ou exigé par la loi, BIC mène des études de sol et de sous-sol, même si la majorité des sites ne sont soumis à aucune obligation de diagnostic. Les études de pollution effectuées sur des sites européens longtemps exploités montrent que notre activité n'a pas généré un impact notable sur les sols et sous-sols.

Pour les sites français assujettis à des exigences réglementaires spécifiques, la politique de prévention des risques de pollution des sols est intégrée dans la démarche.

Rejets dans l'air, l'eau, le sol affectant gravement l'environnement

La nature de nos activités industrielles, principalement le moulage et l'assemblage de produits en plastique et le marquage des produits, a un impact environnemental local relativement faible, comparé à d'autres secteurs industriels. Néanmoins, notre Programme de Développement Durable demande que chaque site mesure, évalue et réduise ses impacts environnementaux significatifs.

Le Groupe BIC a quantifié les émissions directes et indirectes de Gaz à Effet de Serre (GES) de ses sites en 2011 (« *scope* » 1 et 2).

- **les émissions directes** (« *scope* » 1) sont les émissions de GES provenant de la combustion des ressources fossiles – majoritairement le gaz naturel et le fuel – principalement utilisées pour chauffer les bâtiments. La quantité totale d'émissions directes de GES est estimée à 9 913 tonnes équivalent CO₂ en 2011, soit une réduction de 17 % par rapport à 2010 ;
- **les émissions indirectes** (« *scope* » 2) sont les émissions de GES provenant de la production de l'électricité consommée par les usines du Groupe. La quantité totale d'émissions indirectes de GES est estimée à 85 808 tonnes équivalent CO₂ en 2011, soit approximativement la même quantité qu'en 2010.

La quantité totale d'émissions directes et indirectes de GES est donc estimée à 95 722 tonnes équivalent CO₂ en 2011 soit une réduction de 1 825 tonnes équivalent CO₂ par rapport aux émissions de 2010.

La production ayant augmenté de 1 % entre 2010 et 2011, le ratio des émissions directes et indirectes rapportées à la tonne de production a diminué de 3 % sur cette même période.

Nuisances olfactives et sonores

Les nuisances olfactives ne sont pas considérées comme significatives dans notre activité.

Concernant les nuisances sonores, des mesures sont faites en limite de propriété dans le cadre de l'instruction des dossiers administratifs compte tenu de la réglementation locale. Dans l'hypothèse où des nuisances seraient portées à notre connaissance, nous effectuerions des études et mettrions en place des actions correctives adaptées.

Les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées

Le Groupe BIC entretient un lien avec la biodiversité à principalement deux niveaux. D'abord *via* son emprise foncière dans le monde (sites industriels, logistiques ou administratifs). Ce premier enjeu est de la responsabilité directe du Groupe BIC. Ensuite *via* l'achat de matières premières (plastique, métal, etc.) pour la composition des produits BIC® et dont l'extraction peut avoir un impact sur la biodiversité. De la même façon, le transport mandaté par le Groupe peut porter une atteinte à la biodiversité. Ces deux derniers impacts sont indirects pour BIC.

En réponse au premier enjeu considéré comme prioritaire, BIC s'est concentré sur une « approche sites » pour l'intégration de la thématique biodiversité dans son Programme.

En 2011, BIC a initié une réflexion sur ses interactions avec la biodiversité et les services écosystémiques. La première étape de cette réflexion s'est concentrée sur la maîtrise des risques des outils de production sur la biodiversité locale. Une première analyse cartographique du contexte environnant de chacune des usines BIC a été réalisée afin de répertorier les zones sensibles aux alentours et hiérarchiser les risques d'impacts des usines sur la biodiversité remarquable locale. La grande majorité des usines BIC est localisée dans des zones non sensibles, voire industrielles, et leur emprise foncière ainsi que leur fonctionnement ne présentent *a priori* pas de risques pour ces zones. Une analyse plus fine (notamment selon l'activité précise du site) sera conduite en 2012 pour les sites à proximité d'une zone protégée, de concert avec ces mêmes sites. BIC évaluera de cette manière la nécessité de la mise en place d'actions de préservation de la biodiversité locale.

2.2.5.2. Consommation de ressources en eau, en matières premières, en énergie et émissions de gaz à effet de serre

Consommation de ressources en eau

La consommation d'eau rapportée à la tonne de production a diminué de 3 % entre 2010 et 2011. Cette amélioration est le résultat des efforts continus dans les usines du Groupe BIC en matière de consommation et d'utilisation de l'eau. Sur cette même période, la production a augmenté de 1 %.

12 sites ont réduit leur consommation d'eau brute en 2011. Par exemple, BIC Écriture 2000 (France) et le centre de packaging BIC Shavers Mexico (Mexique) ont enregistré une diminution de leur consommation d'eau de 51 % et 41 % respectivement grâce à

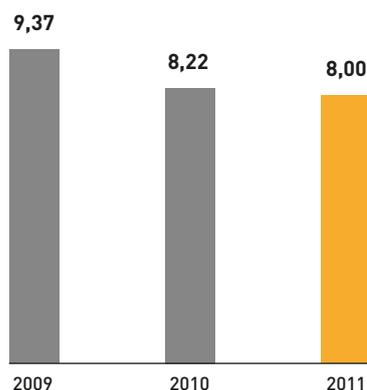
la réparation des fuites sur le réseau de distribution de l'eau. BIC CORPORATION Milford (États-Unis) a réduit sa consommation d'eau de 24 % alors que sa production augmentait de 3 % grâce à une utilisation réduite des systèmes de refroidissement en raison d'un été 2011 doux.

13 sites ont amélioré leur ratio de consommation d'eau par tonne de production. BIC Amazonia (Brésil), qui représente 10 % de la consommation d'eau du Groupe, a reporté une diminution de 24 % de son ratio de consommation d'eau à la tonne de production, grâce notamment à un programme d'identification et de réparation des fuites. Des améliorations significatives ont aussi été réalisées par BIC Iberia (Espagne), BIC South Africa (Afrique du Sud) et BIC Violex (Grèce), qui ont réduit leur ratio respectivement de 20 %, 14 % et 14 %. BIC Iberia (Espagne) a ainsi mis en place plusieurs actions sur le site telles que le remplacement du système de refroidissement et l'amélioration d'un process industriel qui réduit les bavures sur pièces, réduisant par la même occasion les besoins en polissage et en lavage. De plus, le stockage de l'eau de pluie a augmenté en 2011 pour l'arrosage.

Les usines du Groupe BIC ont mis en place ou finalisé six projets spécifiquement dédiés aux économies d'eau en 2011.

CONSUMMATION ANNUELLE D'EAU RAPPORTÉE À LA PRODUCTION – USINES BIC ⁽¹⁾

En m³ par tonne



Consommation de ressources en énergie

L'énergie consommée par tonne de production a diminué de 4 % entre 2010 et 2011. Cette variation reflète les efforts et améliorations continus des usines du Groupe en matière d'efficacité énergétique. Sur cette même période, la production a augmenté de 1 %.

Dix sites ont réduit leur consommation d'énergie brute en 2011. Par exemple, BIC Boulogne (France) a atteint une diminution de sa consommation de 18 % alors que sa production augmentait de 5 %, notamment en raison de l'abandon d'un groupe électrogène obsolète ainsi que d'un besoin en chauffage plus modéré dans l'usine. BIC CORPORATION Milford (États-Unis) a réduit sa consommation en énergie de 26 %, ce tout en augmentant sa production de 3 %. La raison principale a été la suppression d'un procédé d'oxydation grâce à une

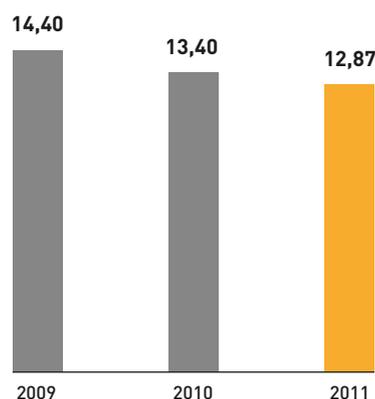
amélioration de process qui a drastiquement réduit les émissions d'isobutane au cours du remplissage des briquets, éliminant ainsi les besoins d'oxydation.

16 usines ont amélioré leur ratio de consommation d'énergie rapportée à la production. Des améliorations importantes en matière d'efficacité énergétique ont été réalisées par BIC Ecuador (Équateur), BIC Iberia (Espagne) et BIC New Zealand (Nouvelle-Zélande) qui enregistrent des baisses de leur ratio respectivement de 11 %, 10 % et 10 %. BIC Iberia (Espagne) a implémenté plusieurs actions suite à l'audit énergétique mené en 2010 : remplacement du système de refroidissement, investissement dans des presses à injecter à efficacité énergétique, remplacement de l'éclairage par des micro-LEDs et division des zones chauffées. BIC New Zealand (Nouvelle-Zélande) a à nouveau mené un programme de sensibilisation auprès de ses salariés sur l'efficacité énergétique dans les ateliers de production. Le site a également enregistré une réduction de sa consommation en GPL en raison de besoins en chauffage réduits.

Les usines du Groupe BIC ont mis en place ou finalisé 26 projets spécifiquement dédiés aux économies d'énergie en 2011.

CONSUMMATION ANNUELLE D'ÉNERGIE RAPPORTÉE À LA PRODUCTION – USINES BIC ⁽¹⁾

En gigajoules par tonne



Les émissions de gaz à effet de serre et les actions pour lutter contre le changement climatique

La lutte contre le changement climatique fait partie intégrante du Programme de Développement Durable du Groupe, principalement au travers de ses actions concernant les produits, les usines et les activités de transport.

La démarche d'éco-conception des produits vise à proposer des produits légers avec une longue durée d'utilisation et se traduit par un usage économe des matières vierges permettant de limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées à l'extraction et à la transformation des matières naturelles.

En matière de transport, le Groupe BIC a mis en œuvre une démarche de réduction de ses émissions de GES.

(1) On observe une importante variation entre les données de 2009 et celles de 2010, en raison principalement de l'intégration des deux nouveaux sites de BIC APP en 2010 : Sleepy Eye (États-Unis) et Red Wing (États-Unis) et aux spécificités de leurs activités telles que la fabrication de produits plus lourds (Sticky Notes, blocs-notes, etc.) ou l'importance de la sous-traitance ; leurs ratios de consommation d'eau et d'énergie rapportée à la production sont donc plus bas que ceux de la plupart des usines du Groupe et contribuent ainsi à la réduction des ratios pour le Groupe entre 2009 et 2010. Sans ces deux sites en 2010, le Groupe aurait enregistré une diminution de 3 % dans sa consommation d'eau et une diminution de 1 % de sa consommation d'énergie, toutes les deux rapportées à la tonne de production par rapport à 2009.

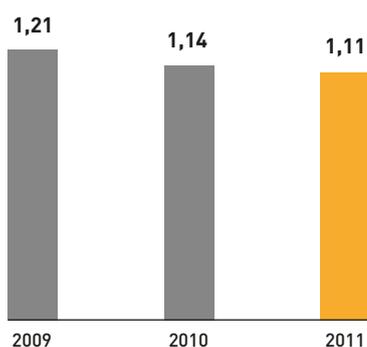
Enfin, une empreinte carbone a été réalisée en 2006 sur le siège social de Clichy (France) et en 2007 dans deux usines, BIC Amazonia (Brésil) et BIC Rasoirs (France), selon la méthode Bilan Carbone® de l'Ademe. Les études dans les usines ont montré que les émissions indirectes de GES (émises par les fournisseurs lors de la fabrication des matières ou composants et lors de la production de l'énergie achetée par les usines) représentent l'essentiel des émissions. Les axes de progrès identifiés par le Groupe sont la diminution de la consommation électrique et l'utilisation de plastique recyclé.

En 2011, sur le périmètre de ses usines, le Groupe BIC a quantifié les émissions directes et indirectes de GES (« *scope* » 1 et 2).

- **les émissions directes** (« *scope* » 1) sont les émissions de GES provenant de la combustion des ressources fossiles – majoritairement le gaz naturel et le fuel – principalement utilisées pour chauffer les bâtiments. La quantité totale d'émissions directes de GES est estimée à 9 913 tonnes équivalent CO₂ en 2011, soit une réduction de 17 % par rapport à 2010 ;
- **les émissions indirectes** (« *scope* » 2) sont les émissions de GES provenant de la production de l'électricité consommée par les usines du Groupe. La quantité totale d'émissions indirectes de GES est estimée à 85 808 tonnes équivalent CO₂ en 2011, soit approximativement la même quantité qu'en 2010.

La quantité totale d'émissions directes et indirectes de GES est donc estimée à 95 722 tonnes équivalent CO₂ en 2011 soit une réduction de 1 825 tonnes équivalent CO₂ par rapport aux émissions de 2010. La production ayant augmenté de 1 % entre 2010 et 2011, le ratio des émissions directes et indirectes rapportées à la tonne de production a diminué de 3 % sur cette même période.

ÉMISSIONS ANNUELLES DIRECTES ET INDIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE RAPPORTÉES À LA PRODUCTION – USINES BIC ⁽¹⁾ En tonne équivalent CO₂ par tonne



(1) On observe une importante variation entre les données de 2009 et celles de 2010, en raison principalement de l'intégration des deux nouveaux sites de BIC APP en 2010 : Sleepy Eye (États-Unis) et Red Wing (États-Unis) et aux spécificités de leurs activités telles que la fabrication de produits plus lourds (Sticky Notes, blocs-notes, etc.) ou l'importance de la sous-traitance ; leur ratio d'émissions de GES rapportées à la production est donc plus bas que ceux de la plupart des usines du Groupe et contribue ainsi à la réduction du ratio pour le Groupe entre 2009 et 2010. Sans ces deux sites en 2010, le Groupe aurait enregistré une diminution de 2 % de ses émissions de GES rapportées à la tonne de production par rapport à 2009.

De plus, BIC s'est engagé pour une durée de deux ans (2012-2013) à acheter des Certificats d'Énergie Renouvelable couvrant 100 % de ses besoins en électricité du réseau pour les trois sites du Connecticut (USA) : le siège social, une usine et un centre de R&D. BIC souhaite de cette façon contribuer à la promotion du développement et de la production d'électricité éolienne, d'origine renouvelable. Le fournisseur, Constellation NewEnergy, a estimé, sur la base des prévisions des consommations de BIC sur les deux ans à venir, à environ 18 000 teqCO₂ l'évitement des émissions indirectes de CO₂ qui auraient sinon été émises par le réseau standard de distribution d'électricité (estimation basée sur US EPA eGRID2010 Version1.0).

Concernant les émissions liées aux activités de transport, BIC a mis en place un programme complet permettant de mesurer et de s'engager à réduire les émissions de GES par tonne de produits transportés. Ainsi le 6^e engagement du Baromètre BIC de Développement Durable vise à réduire ces émissions de 4 % entre 2011 et 2013. Pour compléter cet engagement, le Groupe s'est engagé à ce que les efforts de réduction des émissions de ses prestataires logistiques soient un critère de sélection pour au moins 75 % des appels d'offres de transport d'ici la fin de l'année 2013 (voir partie 2.2.5.4.).

Consommation des ressources en matières premières

BIC s'attache à optimiser la quantité de matières premières nécessaires à la fabrication de ses produits. Le Groupe a initié une démarche d'éco-conception pour les produits d'écriture et les rasoirs. Il s'agit d'une approche préventive qui permet d'intégrer les questions environnementales dès la conception du produit. En 2009, BIC s'est équipé du logiciel d'éco-conception expert, SimaPro, pour permettre aux équipes de conception de mesurer et, si possible, de réduire l'impact environnemental des produits avant l'étape de fabrication.

La mesure environnementale montre que le ratio poids du produit/durée d'utilisation est un indicateur pertinent. En fait, plus un produit est léger et plus il dure longtemps, meilleure est sa performance environnementale, d'où la nécessité de trouver des solutions adaptées pour épargner la ressource.

MESURE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DES TROIS PRINCIPAUX PRODUITS BIC®

| L'APPROCHE EN CYCLE DE VIE – MÉTHODE RECIPE END POINT (H/H) EUROPE | MATIÈRES PREMIÈRES | PRODUCTION | DISTRIBUTION | USAGE | FIN DE VIE |
|---|-----------------------|------------|--------------|-------|------------|
| Stylo à bille BIC® Cristal | 88 % | 7 % | 4 % | - | 1 % |
| Briquet BIC® Maxi | 87 % | 6 % | 5 % | - | 2 % |
| Rasoir BIC® Classic 1 lame | 83 % | 11 % | 4 % | - | 2 % |
| Rasoirs avec usage | - | - | - | 78 % | - |

BIC se concentre sur les étapes du cycle de vie sur lesquelles il peut agir. Cependant, l'approche incluant la phase d'utilisation montre, pour les rasoirs, que l'étape d'utilisation (eau, chauffage de l'eau et emballage de la mousse à raser) est prépondérante et souligne l'importance de la sensibilisation du consommateur.

Les efforts de recherche du Groupe en matière d'éco-conception se sont concrétisés notamment par le lancement d'une gamme responsable à base de matériaux recyclés ou d'origine végétale : BIC® Ecolutions™.

En papeterie, les produits de la gamme BIC® Ecolutions™ sont fabriqués à partir de matériaux recyclés répondant à la définition de la norme ISO 14021. Le stylo à bille BIC® Ecolutions™ Clic Stic™ intègre ainsi 62 % de matière recyclée (par rapport au poids total du produit) et le porte-mines BIC® Matic 76 %.

Des produits rechargeables sont également développés par BIC, notamment dans la gamme des produits d'écriture. Sur le marché américain, les recharges sont disponibles sur un site dédié www.bicrefills.com. En Europe, elles sont disponibles sur le site www.bicworld.com qui renvoie sur un site marchand offrant toute la gamme de recharges BIC®.

Grâce à cette démarche, BIC est le premier fabricant d'instruments d'écriture certifiés **NF Environnement, le label écologique officiel français**. À performance d'usage égale, la marque NF Environnement délivrée par AFNOR Certification, distingue les produits dont l'impact sur l'environnement est réduit. Pour obtenir la marque NF Environnement le produit doit être conforme à des critères écologiques et d'aptitude à l'usage. Ces critères visent à réduire les impacts environnementaux (consommation d'énergie, production de déchets, émissions dans l'eau, dans l'air...) tout au long de son cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des produits. Utiliser des produits porteurs de la marque NF Environnement contribue à réduire l'impact sur l'environnement, à développer le comportement éco-responsable des consommateurs et répond à l'une des exigences du Grenelle de l'environnement qui définit pour les administrations à l'horizon 2012 des obligations d'achats éco-responsables. Une gamme complète de 19 produits BIC® a reçu, à ce jour, l'écolabel NF400 délivré par l'AFNOR, dont notamment le BIC® Cristal® vendu en boîte de 50 ou le stylo à bille BIC® 4 Couleurs™, produits historiques du Groupe. Pour obtenir cette distinction les produits doivent optimiser tant les performances d'utilisation que les performances environnementales et présenter des matières recyclées ou alors une faible quantité de matière vierge. Dans le cas des produits BIC®, les principaux critères retenus pour obtenir cet écolabel sont la limitation des quantités de matières utilisées dans les produits ou l'utilisation de matières recyclées, la grande longueur d'écriture, la résistance des mines. La première certification pour le crayon BIC® Ecolutions™ Evolution™ avait été obtenue en juin 2009, 18 mois après la publication du référentiel NF400.

Concernant les rasoirs, BIC avait lancé en 2009 le rasoir BIC® Ecolutions™, un produit éco-conçu en bioplastique à l'emballage minimaliste et vendu à un prix abordable. Même si cette initiative n'a pas remporté l'adhésion des consommateurs, elle a été à l'origine d'apprentissages nouveaux pour le Groupe BIC, dans plusieurs domaines, tels que la recherche dans les matières premières et la transformation industrielle de matière d'origine végétale ou encore l'appropriation du développement durable par les équipes commerciales.

Les équipes de R&D ont aussi mis en œuvre des principes d'éco-conception, pour concevoir le rasoir « hybride » BIC® Easy, lancé en 2009, dont le manche est vendu avec six recharges (qui ne sont pas vendues séparément) offrant au moins 60 jours de rasage. La face interne du manche est striée afin de réduire l'utilisation de matière plastique de 20 % tout en conservant des caractéristiques ergonomiques identiques. La durée d'utilisation du produit est six fois plus longue que celle d'un rasoir standard non rechargeable. Aussi, sur l'ensemble de son cycle de vie et pour un an de rasage, l'impact environnemental du rasoir BIC® Easy est inférieur de 59 % par rapport à un modèle similaire BIC® non rechargeable, comme le BIC® Comfort 3® Advance™.

En outre, en Europe BIC s'intéresse à la préservation des ressources naturelles grâce au **partenariat BIC – TERRACYCLE**, entreprise pionnière en matière de collecte et de réutilisation de déchets non recyclables, **pour le recyclage des instruments d'écriture**. En 2011, BIC en partenariat avec Terracycle a lancé dans huit pays européens le premier programme de collecte et de recyclage d'instruments d'écritures usagés. Ce programme, sponsorisé par BIC, propose aux utilisateurs, sur leurs lieux de consommation (écoles, universités, entreprises, etc.) d'organiser une collecte volontaire de tous les instruments d'écriture, qu'ils soient ou non de marque BIC® afin que ceux-ci soient recyclés dans de nouveaux produits tels que des pots à crayons, des corbeilles à papier, des arrosoirs, etc. En récompense de ce geste citoyen, pour chaque instrument collecté, deux centimes d'euros sont reversés à une association non gouvernementale du choix de l'établissement organisateur de la collecte ou, dans le cas d'un établissement scolaire, directement à l'école dans le but de financer un projet pédagogique. Ce programme permet au Groupe BIC de participer à la gestion de la fin de vie de ses produits, mais aussi d'un point de vue éducatif de promouvoir le geste de tri et de mieux faire comprendre la notion de filière de recyclage. Les instruments d'écriture n'étaient jusqu'à maintenant pris en charge par aucune filière spécifique de recyclage. En France, par exemple, l'initiative connaît un grand succès, notamment auprès des écoles, avec plus de 1 400 équipes de collecte à fin décembre 2011 et plus de 70 000 produits récupérés.

2 - Responsabilité sociale et environnementale

Informations environnementales

En 2011, les usines ont mis en place un programme concernant la réduction de consommation de matières premières et un autre en matière d'emballage participant ainsi à l'effort global de l'entreprise.

2.2.5.3. Gestion des déchets

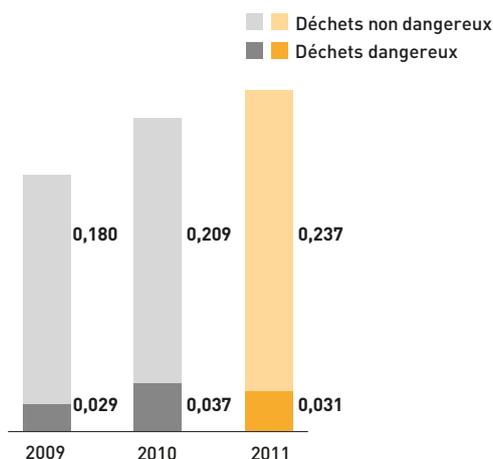
En 2011, le Groupe BIC a enregistré une hausse de 9 % de la quantité de déchets générés par tonne de production par rapport à 2010. Cette variation est le résultat d'une diminution du ratio de déchets

dangereux générés (- 16 %) et d'une augmentation du ratio de déchets non dangereux générés (+ 13 %), tous deux rapportés à la tonne de production. La génération des déchets issus de la fermeture d'usines est incluse.

Les usines du Groupe BIC ont mis en place ou finalisé 15 projets spécifiquement dédiés à la réduction des déchets en 2011.

PRODUCTION ANNUELLE DES DÉCHETS INDUSTRIELS RAPPORTÉE À LA PRODUCTION – USINES BIC ⁽¹⁾

En tonne par tonne



Déchets industriels dangereux

En 2011, le Groupe BIC a enregistré une diminution de la quantité de déchets dangereux générés par tonne de production de 16 % par rapport à 2010.

12 sites ont amélioré leur ratio de déchets dangereux générés par tonne de production. BIC Iberia (Espagne) a reporté une diminution de 41 % grâce à une amélioration dans le processus de décapage du fil, ce qui a réduit significativement les déchets d'acide sulfurique, en volume et en poids. Comme autre exemple, BIC Écriture 2000 (France) a diminué son ratio de déchets dangereux générés par tonne de production de 23 % grâce à la réutilisation d'emballages souillés dans l'atelier de fabrication des encres puisqu'ils sont retournés au fournisseur. BIC CORPORATION Milford (États-Unis) a enregistré une diminution de son ratio de 21 % en réduisant plusieurs flux de déchets dangereux. Le plus significatif a permis une réduction de 30 % des déchets destinés à l'incinération suite au programme de sensibilisation et de responsabilisation des opérateurs sur la base de l'analyse des déchets concernés.

Il est important de noter que le Groupe a également réduit son ratio de déchets dangereux générés par tonne de production en raison de différents événements ponctuels et exceptionnels en 2010 comme par exemple le nettoyage approfondi des cuves, la vidange de machines, la destruction de matériels obsolètes ou encore la fermeture d'un site.

TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN 2011 – USINES BIC

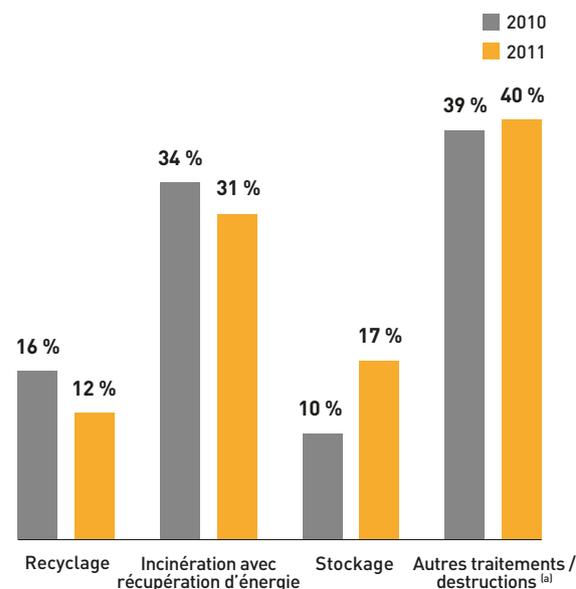
% du total exprimé en tonnes



(a) La catégorie « Autres traitements/destructions » regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN 2010 ET 2011 – USINES BIC

% du total exprimé en tonnes



(a) La catégorie « Autres traitements/destructions » regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

(1) On observe une importante variation entre les données de 2009 et celles de 2010, en raison principalement de l'intégration des deux nouveaux sites de BIC APP en 2010 : Sleepy Eye (États-Unis) et Red Wing (États-Unis) et aux spécificités de leurs activités telles que la fabrication de produits plus lourds (Sticky Notes, blocs-notes, etc.) ou l'importance de la sous-traitance. Sans ces deux sites en 2010, le Groupe aurait enregistré une augmentation de ses déchets rapportés à la tonne de production de 3 % seulement par rapport à 2009.

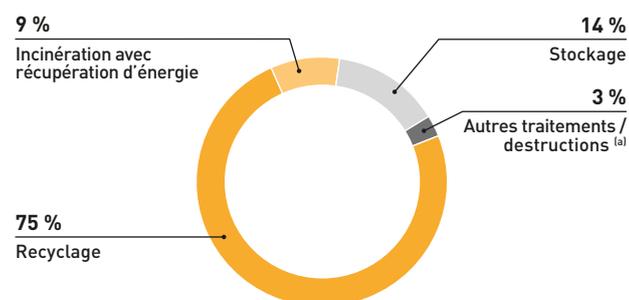
Déchets industriels non dangereux

En 2011, le Groupe BIC a enregistré une augmentation de ses déchets industriels non dangereux par tonne de production de 13 % par rapport à 2010. Cette augmentation est principalement due à plusieurs événements exceptionnels en 2011 comme le réaménagement de locaux, la destruction de matériels et produits obsolètes, les tests et la production de nouveaux produits, les tests de nouveaux matériaux qui ont généré d'avantage de déchets. De plus, BIC Boulogne (France) a fermé l'une de ses vieilles usines, ce qui a augmenté de manière significative la quantité de déchets industriels non dangereux alors que le site ne produisait plus.

Malgré ces événements exceptionnels, six usines ont amélioré leur ratio de déchets industriels non dangereux générés par tonne de production. Des améliorations significatives ont été enregistrées pour BIC Ecuador (Équateur), BIC Shanghai (Chine) et BIC CORPORATION Gaffney (États-Unis) avec des diminutions respectives de 19 %, 14 % et 10 %. BIC Ecuador (Équateur) a pu réduire la contamination du plastique sur site grâce à la sensibilisation de ses salariés. BIC Shanghai (Chine) a reporté plusieurs raisons pour la diminution de ses déchets non dangereux, comme la suppression de certains emballages, réduisant ainsi la consommation et les déchets carton ou comme la réutilisation des palettes neuves dans l'atelier de produits semi-finis. BIC CORPORATION Gaffney (États-Unis) ont, quant à eux, travaillé sur la réutilisation des déchets plastiques dans les process industriels, réduisant par là plus de 11 tonnes de déchets plastiques non dangereux. En 2011, le centre de packaging BIC Charlotte (États-Unis) est devenu le premier site du Groupe BIC à atteindre et maintenir le zéro-déchet envoyé en centre de stockage.

TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX EN 2011 – USINES BIC

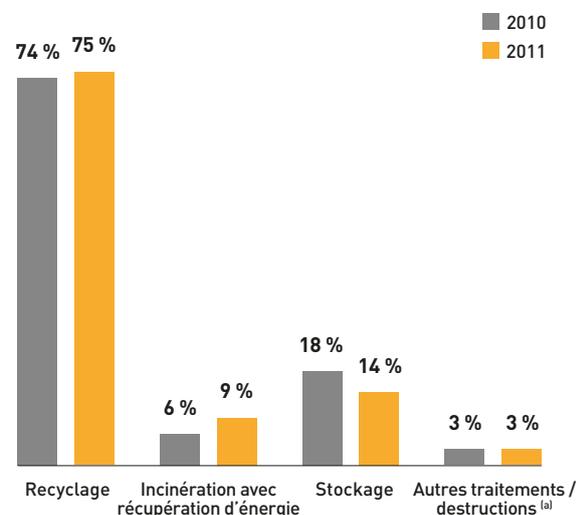
% du total exprimé en tonnes



(a) La catégorie « Autres traitements/destructions » regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX EN 2010 ET 2011 – USINES BIC

% du total exprimé en tonnes



(a) La catégorie « Autres traitements/destructions » regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

2.2.5.4. Gestion des opérations de transport

L'objectif de BIC en matière de gestion des transports est d'une part d'assurer la disponibilité de ses produits dans trois millions de points de vente dans le monde en maximisant la satisfaction de ses clients, et d'autre part de réduire les impacts environnementaux liés à ses activités de transport tout en assurant les coûts les plus justes possible. BIC réalise deux types de transport de ses produits : le transport dit d'approche, soit l'ensemble des liaisons usine-usine et usine-entrepôt (inter et intra continental) et le transport de distribution, soit les liaisons entre les usines ou les entrepôts et le client final.

En premier lieu, c'est la répartition des usines BIC à travers le monde qui tend à limiter les transports de ses produits. En effet, en moyenne, 74 % des produits de l'activité Grand Public vendus sur un continent sont aussi fabriqués sur ce continent (90 % en Europe et 64 % aux Amériques).

De plus, BIC a fait le choix d'externaliser l'exécution de ses transports, tout en gardant une expertise interne forte relative à la gestion des prestataires, à l'ingénierie de flux et à la maîtrise des outils de gestion du transport. En effet, seul un travail spécifique sur chaque flux permet à la fois d'en réduire les impacts environnementaux et de garantir la qualité et la compétitivité du transport. Les flux ont ainsi été optimisés, notamment la distribution en France, la liaison maritime Grèce-Mexico et le réapprovisionnement des entrepôts locaux depuis la plate-forme centrale de Slovaquie.

Animée par la « Communauté Transport Responsable », composée de tous les décisionnaires du transport du Groupe, la démarche est déployée en trois axes : développer la prise de conscience et mesurer les émissions, optimiser les expéditions et les routes et sélectionner des transporteurs responsables.

Mesurer les émissions

Comme toute fonction relative à la « *supply-chain* », l'optimisation du transport est une responsabilité partagée par plusieurs équipes chez BIC : de la production au transport de distribution, en passant par les ventes et la gestion d'entrepôts.

Ainsi, afin de renforcer l'attention quotidienne des équipes, BIC intègre progressivement la mesure des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans ses outils de gestion du transport. En 2011, le Brésil a été pilote dans l'intégration de la mesure des émissions de GES dans leur « *Transportation Management System* » (système de gestion des transports de distribution).

Sur tous les continents, l'impact sur les émissions de GES est pris en compte lors des études de réseaux logistiques. Ainsi en 2011, l'étude stratégique autour du projet d'ouverture de nouveaux entrepôts en Espagne et au Portugal intégrait une analyse de l'impact carbone.

A l'échelle du Groupe, l'engagement numéro six du Baromètre BIC de Développement Durable est dédié à la problématique : « Réduire les émissions de gaz à effet de serre de nos opérations de transport ». L'un des sous-objectifs mesure spécifiquement les émissions de GES par tonne de produits pour le transport d'approche, en vue notamment de limiter le transport aérien. Dans le même sens, des analyses spécifiques sur l'impact du transport aérien sur les émissions de carbone ont d'ailleurs été partagées au sein du Groupe.

Parallèlement, BIC encourage ses prestataires à lui fournir leurs rapports d'émissions dues au transport des produits du Groupe, afin d'identifier ensemble les enjeux, leviers et plans d'actions à prendre en considération pour limiter ces émissions.

Optimiser les expéditions et les routes

En transport, les leviers principaux de réduction des émissions sont la réduction du kilométrage, le choix modal et l'optimisation du chargement. Les équipes logistiques de BIC travaillent sur ces trois axes, en collaboration avec les autres fonctions comme les ventes ou les usines mais aussi les clients et les prestataires.

Le Mexique a ainsi augmenté le nombre de ses entrepôts afin de les rapprocher de ses consommateurs. Par ailleurs, les délais d'approvisionnement des produits fabriqués sur d'autres continents ont été plus finement pris en compte en vue de réduire le risque de recours à l'aérien en cas de rupture de stock. BIC travaille enfin en collaboration avec ses clients pour consolider les commandes, maximiser le chargement des camions et réduire le kilométrage parcouru.

Sélectionner des prestataires responsables

Finalement, ce sont les transporteurs choisis par BIC qui effectuent les opérations logistiques. Ce sont donc leurs équipements, méthodes et systèmes de contrôles qui déterminent en grande partie le niveau d'émissions de GES : modernité de la flotte, formations à l'éco-conduite, bridage des moteurs, technologie de pneus, capacité de mesure des émissions, etc.

Afin d'accompagner cette catégorie de parties prenantes vers des pratiques responsables, BIC développe une politique d'achats de plus en plus exigeante en termes de développement durable. Cette exigence est spécifiquement mesurée à travers la nouvelle édition du Baromètre, tant sur le transport d'approche inter et intra continental que sur le transport de distribution.

→ 2.2.6. AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement

Les budgets d'investissements liés à l'environnement font partie intégrante des budgets des usines.

Tous les ans, les usines BIC planifient des programmes d'amélioration à court et long terme, destinés à prévenir ou minimiser les conséquences sur l'environnement. Un montant de 3,6 millions d'euros a été engagé pour ces programmes au cours de l'année 2011.

Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Aucune provision.

Les garanties reçues en matière d'environnement sont listées en Note 24 aux Comptes consolidés de l'exercice « Engagements hors bilan : aval, cautions et garanties ».

Montant des indemnités versées au cours de l'exercice en exécution d'une décision judiciaire

Aucune.

Actions menées en réparation des dommages causés à l'environnement

Dans le cadre de l'application d'une obligation de mise en conformité liée à la vente et au transfert d'un ancien site de BIC Consumer Products Manufacturing Co., Inc. à Milford (États-Unis), BIC a identifié des sols avec un faible niveau de contamination, les a extraits et envoyés dans la filière de gestion de déchets adéquate. Le retrait de ces sols a commencé et s'est terminé en 2011.

2.3. Informations sociétales

→ 2.3.1. LOYAUTÉ DES PRATIQUES

2.3.1.1. La Charte d'éthique et la prévention de la corruption

La **Charte d'éthique de BIC** formalise, depuis 2007, les principes éthiques fondamentaux que le Groupe souhaite voir respectés par l'ensemble de ses salariés, en toutes circonstances et dans tous les pays. L'objectif recherché est de construire et maintenir une véritable culture BIC d'intégrité, d'honnêteté et d'équité. Cette Charte d'éthique se compose :

- de 11 standards couvrant le respect des droits humains fondamentaux, le respect de l'environnement, le respect de la législation, l'écoute et le dialogue, et la prévention contre toute forme de corruption active ou passive ;
- de 12 principes encadrant les comportements des salariés BIC afin de maîtriser les risques liés aux conflits d'intérêts, la protection des biens du Groupe, l'engagement professionnel et les relations avec les parties prenantes ;
- d'un Guide qui formule les questions que chacun doit se poser pour évaluer son niveau de conformité à la Charte d'éthique, en facilite la compréhension et la mise en œuvre.

La Charte d'éthique existe en 14 langues et le Guide en deux langues. Chaque année, BIC récompense les comportements éthiques exemplaires de ses salariés au travers de son programme « Les Valeurs BIC en Action ».

2.3.1.2. La sécurité des produits

Garantir la qualité et la sécurité des produits est une priorité essentielle pour le Groupe : BIC fournit chaque jour 44 millions de produits d'une qualité constante, vérifiée par de multiples tests, et qui respectent les exigences nationales et internationales en matière de sécurité.

En cohérence avec la politique du Groupe, l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP a développé une organisation et des processus dédiés lui permettant de répondre à ses enjeux propres en matière de sécurité. Il s'agit en effet pour BIC APP d'assurer la sécurité de gammes de produits variées, dont la fabrication fait intervenir de nombreux fabricants sous contrat.

Une équipe en charge de la conformité

Pour assurer la sécurité de ses clients et consommateurs, le Groupe BIC dispose dans ses usines d'une organisation et de processus exigeants. En outre, BIC mobilise une équipe de quatre personnes dédiées à plein temps au suivi et à la mise en œuvre des normes, des réglementations et des règles internes.

La sécurité dès la conception des produits

Dès sa conception, un produit BIC® répond aux exigences nationales sur la sécurité du marché auquel il est destiné et parfois à des exigences internationales. De ce fait, les produits excèdent souvent les exigences locales sur la sécurité. Ainsi, un stylo vendu en France respectera les réglementations françaises et européennes mais aussi

les normes du Brésil et les exigences des États-Unis et pourra donc être vendu partout dans le monde et bénéficier des standards de sécurité les plus exigeants.

Des programmes de tests systématiques

Avant la mise sur le marché, tous les produits BIC®, y compris les produits modifiés, doivent réussir un programme complet de qualification sur la sécurité des produits. Ces tests permettent d'évaluer les risques potentiels : physiques, chimiques et d'inflammabilité. Par exemple, toutes les encres des stylos sont revues par un toxicologue indépendant qui évalue les risques potentiels et des tests sont réalisés pour vérifier l'absence de substances chimiques dangereuses. De plus, les produits d'écriture BIC® sont conformes aux diverses exigences sur la sécurité concernant les métaux lourds applicables dans le monde.

La qualité et la sécurité des briquets

Les sept engagements de BIC

1. Toutes les unités de production de briquets BIC® sont certifiées ISO 9001. Les briquets BIC® respectent ou excèdent les exigences de la norme internationale de sécurité ISO 9994.
2. BIC est un membre actif de diverses associations telles que la Fédération Européenne des Fabricants de Briquets, l'ISO, l'AFNOR, etc. et ce afin d'être en mesure de fournir à ses clients l'information la plus récente et la plus fiable en matière de qualité et de sécurité.
3. Chaque briquet BIC® est soumis à plus de 50 contrôles qualité, automatiques et individuels. En outre, BIC procède régulièrement à des vérifications de briquets déjà mis sur le marché.
4. BIC développe et améliore en permanence sa technologie exclusive afin d'assurer la qualité et la sécurité de tout briquet BIC®, comme par exemple la stabilité de la flamme et la résistance du réservoir à des tests extrêmes de résistance aux chocs et d'exposition à une température élevée.
5. Des matières premières jusqu'au conditionnement des briquets, BIC a un système de production intégré ; l'entreprise dessine et développe elle-même la plupart de ses machines et utilise les technologies les plus modernes.
6. Les collaborateurs de BIC sont guidés par trois principes : Méthode – Précision – Discipline. Chaque membre du personnel de production consacre près de 25 % de son temps à vérifier la conformité des briquets et le bon fonctionnement des appareils de contrôle.
7. Depuis plus de 30 ans, BIC est engagé dans des programmes de sécurité à long terme.

L'information des clients sur la sécurité des briquets

L'information sur la qualité et la sécurité des briquets constitue une priorité pour le Groupe. En Europe, par exemple, BIC édite pour ses clients une lettre d'information BICareful à 700 000 exemplaires et dans une quinzaine de langues, qui informe de l'évolution de la législation et de l'importance de la sécurité des briquets pour BIC.

Le Groupe BIC est soumis à la concurrence de nombreux modèles de briquets à bas coût ne respectant pas les normes internationales de

sécurité. Le Groupe BIC a mis en place des actions de communication lui permettant de sensibiliser les différents acteurs (clients, autorités de surveillance des marchés, etc.). BIC participe aussi au groupe de travail de la Commission européenne qui coordonne les actions des différents États membres en vue de l'application de la réglementation sur les briquets.

En 2010, pour la sécurité des consommateurs et pour faire face à la concurrence de nombreux modèles de briquets ne respectant pas la réglementation, BIC avait porté plainte auprès de la Commission européenne pour la non-application par les Pays-Bas d'une décision de celle-ci sur les briquets (2006). La Commission européenne a alors décidé d'ouvrir des discussions avec les Pays-Bas. La procédure s'est poursuivie en 2011 et sur la base des informations détaillées fournies par BIC, la Commission a de nouveau adressé en décembre 2011 une série de questions à l'Autorité Néerlandaise en charge du dossier (NVWA).

→ 2.3.2. ASSURER LES DROITS DE L'HOMME AU TRAVAIL : DANS LES USINES BIC ET CHEZ LES FABRICANTS SOUS CONTRAT

Société industrielle leader dans la fabrication de produits de consommation, BIC s'engage à ce que ses outils de production aient un fonctionnement responsable d'un point de vue environnemental et social. BIC travaille ainsi à garantir des conditions de travail de qualité et à s'assurer du respect des Droits de l'Homme.

Par la structure même de son outil de production, BIC dispose d'une bonne maîtrise puisque 79 % des produits sont fabriqués dans ses propres usines (81 % dans l'activité de produits Grand Public ; 71 % dans l'activité de produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP), lesquelles se trouvent à 87 % dans des pays sans risque Droits de l'Homme⁽¹⁾. De plus, en moyenne, 74 % des produits de l'activité Grand Public vendus sur un continent sont aussi fabriqués sur ce continent (90 % en Europe et 64 % aux Amériques).

Les produits sous-traités représentent donc 21 % (19 % dans l'activité de produits Grand Public ; 29 % dans l'activité de produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP) des ventes du Groupe BIC et sont fabriqués, quant à eux, en grande partie dans des pays à risque Droits de l'Homme⁽¹⁾. Les fabricants sous contrat sont principalement implantés en Chine, États-Unis et Corée.

Dans ce contexte, pour assurer le respect des Droits de l'Homme au travail, BIC s'est doté des outils nécessaires : un **Code de Conduite** inspiré des conventions internationales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (voir 2.1.3.) et un programme d'audit couvrant toutes les usines qui fabriquent des produits BIC®. BIC conçoit la responsabilité sociale comme un partenariat, au service de valeurs communes. Ainsi, BIC favorise l'engagement en faveur de l'amélioration plutôt que l'interruption de la relation avec ses partenaires.

Le contrôle du respect du Code de Conduite se traduit concrètement par la mise en œuvre d'un programme d'audit décrit ci-dessous :

- depuis 2000, BIC a mis en place un programme spécifique de contrôle du respect de son Code de Conduite par **les fabricants sous contrat mondial**. Ce programme a été étendu en 2005 aux fabricants

sous contrats locaux ou régionaux qui fabriquent des produits BIC® seulement pour les marchés locaux. Aujourd'hui, ce programme s'applique à l'ensemble de l'activité Grand Public et de produits Promotionnels et Publicitaires. Des audits de suivi sont effectués tous les deux ans et permettent de vérifier que les standards sont maintenus à un niveau satisfaisant. Pour les fabricants sous contrat de l'activité Grand Public ces audits sont réalisés par des auditeurs externes. Pour l'activité produits Promotionnels et Publicitaires, en raison du grand nombre de fabricants sous contrat le processus d'audit combine des audits externes menés par des auditeurs indépendants et des audits par des salariés de BIC APP qui ont reçu une formation professionnelle ;

- des autoévaluations sont menées dans **les usines BIC** depuis 2006. Les réponses sont alors analysées par des auditeurs indépendants et chaque Directeur d'usine doit mettre en place, le cas échéant, un Plan d'Actions Correctives (PAC) en accord avec le Département des Ressources Humaines ;
- un manuel de formation facilite la mise en place du PAC avec l'aide des équipes locales.

Les 6 étapes de l'évaluation des fabricants sous contrat

1. Le fabricant sous contrat analyse et signe le Code de Conduite du Groupe BIC.
2. Un organisme de contrôle externe indépendant (ou dans le cas de BIC APP un salarié formé) procède à une évaluation initiale du fabricant sous contrat.
3. Le fabricant sous contrat soumet un plan d'actions correctives (PAC) à BIC.
4. Le fabricant sous contrat met en place le PAC pendant une période concertée et raisonnable.
5. Une évaluation de suivi vise à confirmer l'application des mesures correctives.
6. Une évaluation régulière est effectuée tous les deux ans.

Les principaux écarts avec le Code de Conduite concernent la santé – sécurité, les salaires, la durée du travail et le dépassement du nombre d'heures supplémentaires. Les principaux problèmes rencontrés lors de l'évaluation sont les fabricants sous contrat qui mettent trop de temps (plus de six mois) à mettre en place des mesures d'actions correctives et à être en conformité ou encore ceux qui ont du mal à rester en conformité entre deux audits (deux ans).

L'intégration progressive des fabricants sous contrat de BIC APP dans le Programme de Développement Durable de BIC, notamment dans son processus d'audits sociaux s'est accompagnée d'une diminution significative de leur nombre. Ces décisions stratégiques doivent permettre au Groupe de garantir des relations de qualité et de confiance sur la durée.

Afin de s'assurer de la solidité de la démarche de BIC et prouver son engagement, **l'usine BIC de Manaus (Brésil)** a fait le choix de la certification SA 8000, norme de responsabilité sociale. Défendant le respect des droits fondamentaux des travailleurs, cette certification a nécessité l'audit de l'ensemble des procédures de gestion des ressources humaines de l'usine : temps de travail, heures supplémentaires, congés, etc. À présent, il s'agit pour l'usine d'impliquer ses fournisseurs et sous-traitants dans son processus d'amélioration. Concrètement, une liste de fournisseurs prioritaires

(1) Source : Étude « Freedom in the World 2011 » de l'organisation non gouvernementale Freedom House.

a été établie. Informés de la démarche, ils devront signer le Code de Conduite. Quatre entreprises sous-traitantes, travaillant sur le site de l'usine, ont été auditées en 2011, quatre le seront en 2012.

→ 2.3.3. ASSURER LES DROITS DE L'HOMME AU TRAVAIL : DANS LES BUREAUX BIC

En 2010, BIC a étendu ce processus qui ne s'applique qu'aux usines, aux bureaux du Groupe situés dans trois pays à risque pour les droits de l'Homme. Après les bureaux de Chine en 2009, ce sont les bureaux de Russie et Colombie qui, en 2010, ont été évalués sur leurs performances au regard du Code de Conduite, puis ont signé celui-ci et mis en place, lorsque nécessaire, un plan d'actions correctives.

→ 2.3.4. LES FOURNISSEURS

Le Groupe BIC affiche de fortes exigences en matière d'achats pour garantir la qualité et la performance de ses produits. Ses exigences portent bien sûr sur le respect des délais, la maîtrise des coûts, la qualité et l'innovation. Au-delà, elles touchent également au respect des valeurs et engagements principaux du Groupe en matière de développement durable.

BIC dispose de règles d'or (« *Golden Rules* ») et de directives achats (« *Purchasing Guidelines* ») qui s'appliquent dans les relations du Groupe avec ses fournisseurs mondiaux. Par ailleurs, le formulaire de référencement d'un fournisseur contient maintenant un paragraphe développement durable permettant de s'assurer de sa conformité aux standards de BIC. Cela permet aussi au Groupe de s'améliorer au contact de ses fournisseurs par une écoute active et de tirer parti de leurs suggestions.

En matière de développement durable, le Service Achats :

- est support auprès des usines, pour assurer une relation durable avec les fournisseurs ;
- met à disposition une base de données fournisseurs pour les matériaux innovants ;
- concourt, en étroite collaboration avec les usines de production, à l'optimisation de la consommation énergétique des sites français et canalise les propositions des fournisseurs avec lesquels il travaille.

Dans le domaine des transports, BIC a souhaité renforcer son niveau d'exigence, en incluant la réduction des émissions de gaz à effet de serre comme un critère de sélection pour les appels d'offres transport du Groupe.

BIC évalue ses fournisseurs selon les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)

En 2011, BIC a mis en place une initiative pilote avec le cabinet Ecovadis spécialisé en achats responsables, d'évaluation de 81 fournisseurs de plastiques : leurs politiques, les actions mises en œuvre et les résultats obtenus ont été évalués. Cette initiative permet à BIC non seulement d'identifier les fournisseurs présentant des risques, mais aussi de les accompagner dans une démarche d'amélioration continue et de faire émerger les bonnes pratiques pour les partager. Parmi les 70 % de fournisseurs ayant répondu à cette évaluation,

seulement cinq ont été identifiés comme nécessitant de faire des efforts en matière de développement durable.

→ 2.3.5. LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ENVERS LES POPULATIONS ET COMMUNAUTÉS LOCALES

3,2 millions de points de vente distribuent les produits BIC®. Le Groupe, présent dans 160 pays, fabrique et distribue ses produits sur les marchés les plus développés comme les plus défavorisés. BIC s'est engagé dans une démarche de développement durable dans l'ensemble des pays dans lesquels le Groupe est actif. Bien que les impacts sociétaux de BIC concernent aussi les pays développés, cette partie traite en priorité de la démarche de BIC dans les pays en croissance.

Afin de réduire l'écart entre pays développés et émergents, les Nations Unies ont fixé huit objectifs visant à lutter efficacement contre la pauvreté. Signés en 2000 par 189 pays, les Objectifs du Millénaire pour le Développement montrent le rôle prépondérant de l'accès à l'éducation et à l'hygiène pour tous. BIC a inscrit parmi ses enjeux sociétaux le respect et le soutien des communautés et y répond à travers son implantation économique locale et ses politiques de mécénat. Très concrètement, BIC propose des produits abordables pour le plus grand nombre et adapte son offre aux usages spécifiques des populations à faible revenu. Le Groupe soutient également de nombreuses actions locales pour ses communautés, notamment celles autour de ses sites de production.

2.3.5.1. Agir en acteur économique local des pays émergents

BIC accorde une grande importance à la fabrication locale de ses produits afin d'être partie prenante du développement économique local et d'intégrer les populations dans la chaîne de valeur. Le Groupe a fortement localisé la production de ses produits, notamment via un réseau de 12 usines sous licence opérant sur la seule zone Moyen-Orient et Afrique. Cette démarche de partenariats locaux permet de rendre les produits BIC® plus proches des consommateurs et plus abordables, tout en minimisant les transports.

Les intérêts sont multiples pour les partenaires comme pour les communautés, comme notamment :

- la création d'emplois locaux : plus de 500 emplois sont générés chez nos partenaires producteurs sous licence grâce à l'activité directe de BIC sur la zone Moyen-Orient et Afrique, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines d'emplois dans les relations commerciales et la vente. Le développement d'initiatives comme les kiosques de distribution en zone isolée au Nigeria permet également à plus de 50 familles issues de milieux modestes de vivre de l'activité générée par BIC ;
- des partages et transferts de technologie : la production locale de stylos et de rasoirs comporte essentiellement des opérations de moulage et d'assemblage de produits. En maîtrisant avec BIC ces technologies de moulage plastique, quelques producteurs sous licence fabriquent également d'autres produits en plastique. Gage de qualité, le partenariat avec le Groupe BIC permet aux partenaires locaux d'attirer d'autres grandes entreprises et de diversifier leur activité ;

- une meilleure compétitivité des produits mis sur le marché et un positionnement local qui permet de conserver la qualité BIC au prix le plus juste pour tous.

2.3.5.2. Une initiative de « Social Business »

En mai 2011, BIC a lancé sa première initiative de « *Social Business* » au Bangladesh en rejoignant le « *Rural Sales Program* » de l'ONG CARE. Ce programme existe depuis 2004 et a pour vocation de lutter contre la pauvreté en promouvant l'entrepreneuriat auprès des femmes les plus démunies. Les femmes auto-entrepreneurs, les « *Aparajitas* » (celles qui ne renoncent jamais), sont chargées de vendre des produits simples – des rasoirs dans le cas de BIC – de porte-à-porte dans les zones rurales les plus isolées et démunies du Bangladesh. Pour les accompagner, les équipes locales de CARE et du distributeur de BIC leur assurent une formation à la vente et leur font connaître les produits et les pratiques de rasage. BIC pense que le « *Rural Sales Program* » est pour ces femmes une solution plus appropriée et durable : en leur donnant les moyens de sortir de la pauvreté, mais aussi de l'isolement social, en leur redonnant de la fierté et un nouveau rôle dans la communauté.

BIC a su ainsi profiter de sa présence récente au Bangladesh sur des circuits conventionnels pour expérimenter un modèle innovant de distribution de produits et donner ainsi accès à des produits simples, accessibles et de qualité aux habitants des zones reculées. C'est aussi pour le Groupe l'occasion de mieux appréhender les besoins et attentes des habitants du Bangladesh et plus largement, de préparer le futur du Groupe dans les pays émergents. Cette initiative illustre la volonté du Groupe de travailler au-delà de la vision traditionnelle du commerce, en conciliant des objectifs sociaux d'aujourd'hui et des objectifs *business* de demain. En 2011, BIC a ainsi contribué à l'amélioration des conditions de vie de 900 femmes entrepreneurs et leur famille, soit 4 500 bénéficiaires directs. Plus de 13 000 personnes ont par ailleurs été impactées dans leur quotidien en achetant des produits *via* ce réseau de distribution.

2.3.5.3. Favoriser les actions de mécénat

« *BIC Citizens in action* »

Le programme « *BIC Citizens in action* » est un programme mondial du Groupe BIC lancé en 2008. Il est basé sur un engagement partagé des salariés et de l'entreprise dans le but de protéger la planète et d'aider les communautés locales. Il répond donc à des enjeux sociétaux au niveau global et local.

Au niveau global : ce programme se compose d'une campagne mondiale organisée tous les deux ans et orchestrée par le Groupe. Un projet spécifique est validé par la Direction et mis en œuvre en partenariat avec une Organisation Non Gouvernementale (ONG). En 2010, il s'agissait du projet « Haïti : un toit, un avenir », visant à fournir une aide d'urgence aux Haïtiens victimes d'un tremblement de terre, à reconstruire des maisons et à redévelopper l'économie rurale de l'île. En 2008, le projet « Au-delà de planter un arbre... redonner la vie » visait à la reforestation de mangroves en Indonésie. Pour ces campagnes globales, l'engagement partagé entre les salariés et l'entreprise se matérialise par la collecte de fonds auprès des salariés puis d'un abondement du Groupe permettant de doubler les sommes récoltées. La mobilisation des salariés se fait au travers d'animations de collectes de fonds et de présentations du projet soutenu dans l'ensemble des filiales du monde entier.

Au niveau local : le programme « *BIC Citizens in action* » est aussi composé de nombreuses actions de volontariat des salariés sur tous les continents. Ceux-ci dédient du temps, de l'énergie et des ressources pour aider des associations et organisations locales dans le besoin. En 2011, l'ensemble de ces actions a été suivi et mis en avant avec une « *newsletter* » en anglais et en français. L'objectif était de promouvoir les initiatives locales afin d'inciter les salariés à s'engager dans des actions. La « *newsletter* » est rédigée tous les mois et communiquée par mail et sur l'intranet à l'ensemble des salariés. En 2011, huit « *newsletters* » ont ainsi été diffusées et 25 actions locales mises en avant.

| TYPES DE PROGRAMME | NOMBRE D'OPÉRATIONS | EXEMPLES D'OPÉRATIONS DE VOLONTARIAT AU SEIN DES FILIALES DU GROUPE BIC |
|-------------------------------|---------------------|---|
| Travail bénévole des salariés | 70 | <p>France : Les salariés du siège social de Clichy ont collecté des produits alimentaires et d'hygiène pour être distribués dans les épiceries solidaires locales du « <i>Secours Populaire Français</i> », association humanitaire indépendante qui lutte contre la pauvreté et la précarité en France et à l'étranger.</p> <p>États-Unis : Des salariés bénévoles de BIC APP ont expliqué, à des enfants de tous âges, la manière dont les entreprises contribuent au développement territorial local.</p> <p>Australie : Les salariés de Melbourne ont organisé une tombola afin de collecter de l'argent pour le « <i>Royal Children's Hospital Good Friday Appeal</i> » qui permet aux enfants atteints de maladies mortelles d'avoir accès aux meilleurs soins médicaux possible.</p> <p>Costa Rica : Des salariés ont participé à un programme de plantation d'arbres dans le parc La Sabana de San José.</p> <p>Canada : Des salariés ont organisé un barbecue et une tombola pour réunir des fonds qui ont été abondés par l'entreprise pour aider les victimes du séisme et du tsunami au Japon.</p> <p>Brésil : Une campagne de collecte interne a été lancée pour soutenir l'association AAPNE – « <i>Associação de Apoio às Pessoas Portadoras de Necessidades Especiais</i> » qui œuvre en faveur du développement culturel des personnes âgées et handicapées.</p> <p>Nicaragua : Les employés ont contribué au reboisement d'un centre dédié au soutien d'enfants en difficulté.</p> <p>États-Unis : Les salariés ont fait des dons de vêtements chauds destinés à être distribués aux plus démunis par l'Armée du Salut.</p> |

Dons de produits et dons financiers du Groupe BIC et de ses filiales

En complément du programme « BIC Citizens in action », le Groupe et les filiales sont à l'initiative de dons de produits et de dons financiers. Les initiatives locales sont pilotées par les filiales et peuvent être à l'initiative des salariés, de la filiale ou des parties prenantes ayant

identifié des besoins. Ces opérations répondent à des enjeux locaux mais aussi globaux. En cohérence avec les métiers du Groupe, BIC intervient principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé tout en s'engageant, en fonction des besoins, pour l'environnement, l'aide humanitaire d'urgence ou le sport. Voici quelques exemples d'actions locales.

| TYPES DE PROGRAMME | NOMBRE D'OPÉRATIONS | EXEMPLES DE DONS DE PRODUITS ET DE DONS FINANCIERS AU SEIN DES FILIALES DU GROUPE BIC |
|--------------------|---------------------|---|
| Dons de produits | 107 | <p>États-Unis : Don de 20 000 kits composés d'un assortiment de produits d'écriture à des enseignants.</p> <p>Espagne, France : Don de produits d'écriture à des associations caritatives œuvrant dans des pays émergents comme l'Éthiopie, le Pérou, Madagascar, le Cambodge, le Népal, le Sénégal...</p> <p>Chili : Don de produits d'écriture à une école ayant de faibles moyens, située à proximité de BIC Chile.</p> <p>Suisse : Don de produits d'écriture à « <i>Progetto Amore</i> », institution de bienfaisance créée en 2009 pour aider les personnes dans le besoin, en particulier des enfants et des adolescents. Chaque année, l'association organise un événement pour récolter des dons dont la totalité est redistribuée à différents organismes présélectionnés pour le soutien d'un projet concret. (www.progettoamore.ch).</p> <p>Brésil : Don de rasoirs dans le cadre d'un partenariat avec « <i>Casas André Luiz</i> », un organisme de bienfaisance qui depuis plus de 60 ans s'occupe de patients atteints de déficiences mentales en offrant des soins et en améliorant la qualité de vie des patients (www.andreluiz.org.br).</p> <p>Espagne : Depuis 2009, BIC se joint à la Fondation <i>Talita</i> qui soutient l'intégration sociale et scolaire d'enfants atteints de maladies physiques ou mentales comme la Trisomie 21. En 2011, BIC a organisé un atelier de peinture à l'occasion de la présentation du calendrier Talita édité chaque année et a fait don de produits de coloriage pour les enfants.</p> <p>États-Unis : Don de produits à des associations locales.</p> <p>Océanie : Don de produits à « <i>Planet Pen</i> » qui soutient la scolarisation des enfants dans les pays émergents (par exemple : la Papouasie Nouvelle Guinée).</p> |
| Dons financiers | 71 | <p>États-Unis : BIC, en abondant les dons des salariés, a renouvelé son soutien à « <i>United Way</i> », association dédiée à l'aide d'urgence auprès des communautés locales.</p> <p>Brésil : Don à plusieurs associations des quartiers proches de BIC Brazil à Sao Paulo dédiées à la défense des droits des enfants, à rendre la culture accessible, à promouvoir l'éducation et la formation ; comme « <i>Amarati</i> » qui veille à l'apprentissage scolaire d'enfants atteints de problèmes neurologiques en tenant compte de leurs besoins spécifiques (site www.amarati.org.br).</p> <p>France : Don à « <i>Sport dans la Ville</i> », principale association d'insertion par le sport en France.</p> <p>France : Don à « <i>L'enfant@l'hôpital</i> », association caritative qui équipe, forme et accompagne en informatique les enfants hospitalisés pour rompre leur isolement et les aider à poursuivre leur vie scolaire.</p> <p>Grèce : Soutien à l'organisation « <i>ALMA ZOIS</i> » dont l'objectif est d'aider les femmes souffrant du cancer du sein et de sensibiliser à l'importance du dépistage.</p> <p>Slovaquie : Sheaffer a participé à la construction d'une aire de jeux dans son quartier.</p> <p>États-Unis : BIC est partenaire de l'association SIFE (« <i>Student In Free Enterprise</i> »), qui propose des projets collectifs sur les campus d'université, autour de cinq piliers éducatifs : l'économie, les compétences nécessaires à la réussite professionnelle, l'entrepreneuriat, la connaissance financière et l'éthique des affaires.</p> <p>Équateur : Soutien d'un projet local d'amélioration des conditions de scolarisation.</p> |

Exemples d'actions locales menées par certaines filiales

En 2011, les opérations de volontariat, de dons de produits et de dons financiers dans le monde étaient au nombre de 183, représentant plus de 0,5 % du résultat avant impôt de BIC ; principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ces deux types d'opérations représentent 72 % des actions auprès des communautés en nombre et 69 % en valeur financière.

En 2011, la mobilisation des salariés de **BIC Canada** en faveur du soutien aux enfants handicapés a permis de rassembler plus de 4 000 euros à destination de l'association caritative « *Erinoak Kids* »,

qui œuvre pour l'éducation, la santé et le bien-être de ces enfants en difficulté.

BIC France a fait une donation de près de 300 kg de nourriture et de produits d'hygiène, destinés à alimenter les banques alimentaires du réseau de l'association française « *Secours Populaire Français* », qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le reste du monde. Les salariés du site BIC APP de Sleepy Eye aux États-Unis ont quant à eux réussi à récolter plus de 450 kg de nourriture en seulement une semaine, destinée à fournir les stocks de la banque alimentaire locale.

2 - Responsabilité sociale et environnementale

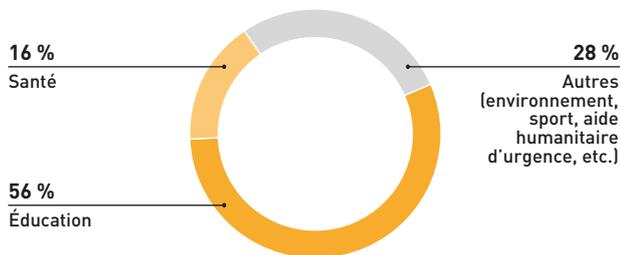
Informations sociétales

En 2010 et 2011, **BIC USA Inc.** a apporté son soutien à « *Susan G. Komen for the Cure* » à travers trois catégories de produits : papeterie, briquets et rasoirs, avec une donation totale de 300 000 dollars américains pour participer à la lutte contre le cancer du sein.

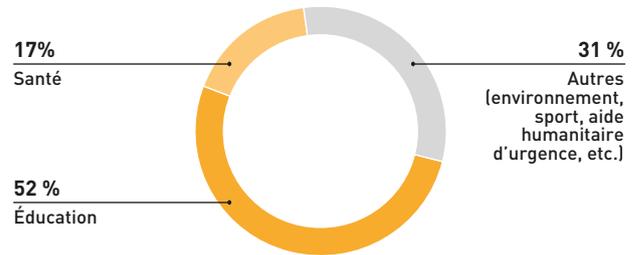
Les salariés de **BIC France** ont également participé à la lutte contre le cancer en participant à une course organisée par l'association Odyssea, permettant de lever des fonds à destination de l'institut de recherche Gustave Roussy, premier centre européen de lutte contre le cancer. En **Océanie**, plusieurs actions volontaires ont été organisées au cours de l'année 2011 par les employés d'Australie et de Nouvelle-Zélande dans le but de récolter des fonds à destination d'institutions de lutte contre le cancer telles que l'« *Australian Cancer Council* » et la « *New Zealand Child Cancer Foundation* ».

En Europe, BIC est partenaire de l'association « Dons Solidaires », spécialisée dans le mécénat de produits, avec laquelle il organise des distributions de kits scolaires à destination des écoliers défavorisés dans toute la France. Ainsi, pour l'année 2011, près de 40 associations membres du réseau Dons Solidaires ont pu distribuer, avant la rentrée des classes, près de 10 000 kits complets comprenant cahiers, stylos, etc. BIC est également mécène de l'association de lutte contre l'échec scolaire AFEV. En partie financée par l'Éducation nationale, cette association développe le tutorat scolaire grâce à un réseau d'étudiants bénévoles agissant dans les quartiers populaires. BIC soutient cette association à travers des dons en nature ou financiers.

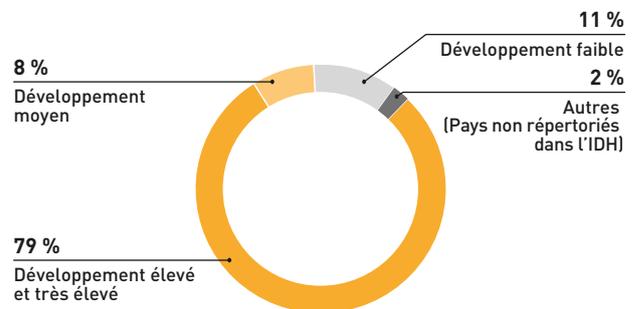
RÉPARTITION EN NOMBRE D' ACTIONS



RÉPARTITION DE LA VALEUR FINANCIÈRE DES OPÉRATIONS



RÉPARTITION DES ACTIONS PAR PAYS SELON L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH) DES NATIONS UNIES



2.4. Informations sociales

→ EFFECTIF TOTAL

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, BIC comptait au total 9 198 salariés permanents et 1 257 temporaires à travers 52 pays dans le monde. Les variations du nombre d'employés par zone géographique se présentent comme suit :

EFFECTIF 2009 À 2011 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

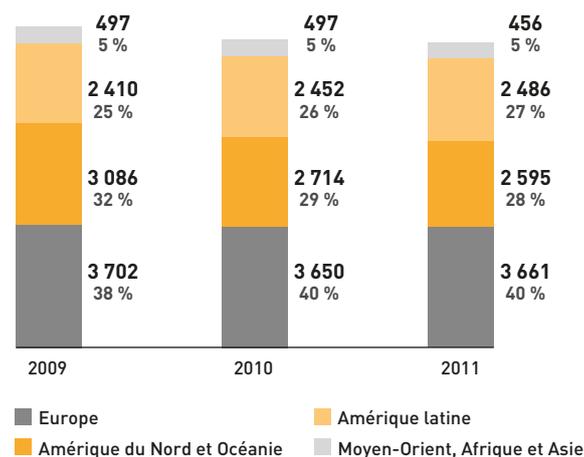
| EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE | DÉCEMBRE 2009 | DÉCEMBRE 2010 | DÉCEMBRE 2011 | VARIATION 2011/2010 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------------|
| Europe | 3 702 | 3 650 | 3 661 | + 11 |
| Amérique du Nord et Océanie | 3 086 | 2 714 | 2 595 | (119) |
| Amérique latine | 2 410 | 2 452 | 2 486 | + 34 |
| Moyen-Orient, Afrique et Asie | 497 | 497 | 456 | (41) |
| TOTAL EFFECTIFS PERMANENTS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN | 9 695 | 9 313 | 9 198 | (115) |
| Temporaires | 754 | 1 192 | 1 257 | + 65 |
| TOTAL EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN | 10 449 | 10 505 | 10 455 | (50) |

En 2011, les effectifs permanents sont en baisse de 115.

Cette variation s'explique par la baisse des effectifs de la branche Produits Publicitaires et Promotionnels (- 94 en Europe et - 122 aux États-Unis) et la baisse des effectifs dans la division PIMACO au Brésil (- 75) alors que deux acquisitions ont été réalisées en 2011 en Amérique du Nord (Sologear + 13 et Angstrom Power + 29) et quatre nouveaux bureaux ont été ouverts (Serbie + 3, Bulgarie + 1, Dubai + 6 et Pérou + 8)

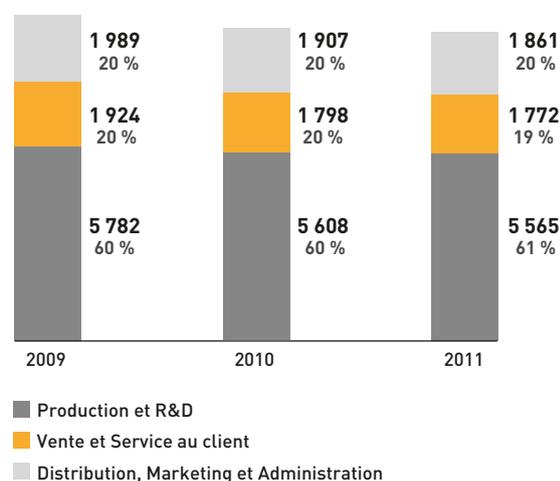
production (80 % des effectifs temporaires), en support à la vente (6 %) et dans la distribution et l'administration (14 %), essentiellement en raison de la forte saisonnalité des activités de BIC.

EFFECTIFS PERMANENTS PAR CONTINENT



L'effectif permanent (en contrat à durée indéterminée) représente 88 % de l'effectif du Groupe. L'effectif temporaire représente 12 % de l'effectif, réparti entre personnel intérimaire, contrats à durée déterminée et stagiaires d'école ou d'université. Le nombre de temporaires à fin décembre 2011 est plus important qu'à fin 2010 : + 65 (1 257 versus 1 192). Cette augmentation est notable dans les unités de production de rasoirs (+ 128 dont + 65 à Saltillo, Mexique et + 46 à Athènes, Grèce) et de BIC APP (+ 67 aux États-Unis). Comme l'année précédente, les travailleurs temporaires sont employés en

EFFECTIFS PERMANENTS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ



La répartition des effectifs par pôle d'activité est constante depuis plusieurs années, ce qui traduit la stabilité du mode d'organisation.

Le Groupe BIC s'enrichit des différences et proscribit formellement tout élément discriminatoire tel que la race, la religion, le sexe ou l'âge.

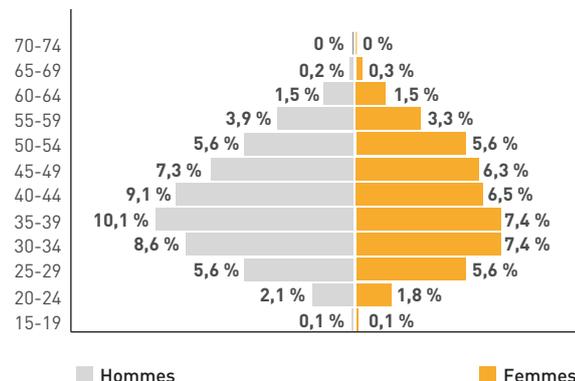
En 2010, une analyse approfondie des effectifs avait montré que :

- **69 nationalités** étaient représentées dans les effectifs permanents du Groupe ;
- les **employés** de BIC avaient un âge médian de **40 ans** et une ancienneté moyenne de **8 ans** ;
- la pyramide des âges montrait que toutes les tranches d'âge étaient représentées. La pyramide des anciennetés montrait la fidélité des employés de BIC, puisque 26,2 % ont plus de 15 ans d'ancienneté.

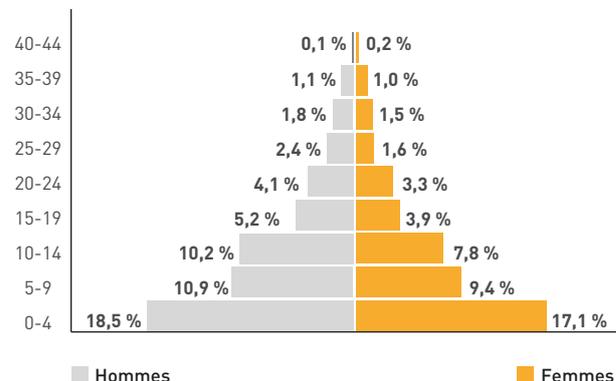
2 - Responsabilité sociale et environnementale

Informations sociales

PYRAMIDE DES ÂGES



PYRAMIDE DES ANCIENNETÉS



En 2011, les **femmes** représentent 45 % des effectifs permanents du Groupe. Elles représentent 38 % des effectifs en Europe, 55 % en Amérique du Nord/Océanie, 42 % en Amérique latine et 57 % dans la zone Moyen-Orient/Afrique/Asie.

EFFECTIF PERMANENT DU GROUPE PAR GENRE ET PAR STATUT PROFESSIONNEL

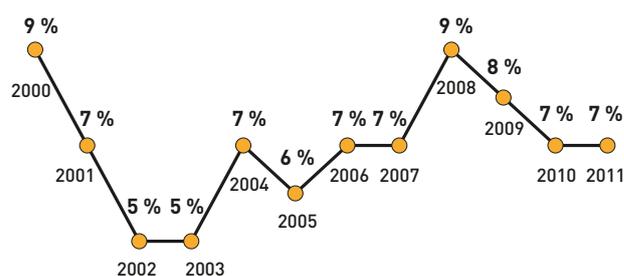
| | DÉCEMBRE 2010 | DÉCEMBRE 2011 | VARIATION 2011/2010 |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------------|
| Managers Femmes | 859 | 852 | (7) |
| Managers Hommes | 1 399 | 1 501 | + 102 |
| Total Managers | 2 258 | 2 353 | + 95 |
| Non-Managers Femmes | 3 407 | 3 288 | (119) |
| Non-Managers Hommes | 3 648 | 3 557 | (91) |
| Total Non-Managers | 7 055 | 6 845 | (210) |
| Total Femmes | 4 266 | 4 140 | (126) |
| Total Hommes | 5 047 | 5 058 | + 11 |
| TOTAL | 9 313 | 9 198 | (115) |

Les **managers** représentent en 2011 environ 26 % des effectifs permanents du Groupe. Selon la définition du Groupe BIC, la caractéristique principale d'un manager est qu'il coordonne un ensemble de moyens qui lui sont confiés, avec le degré d'autonomie et de responsabilité nécessaire à la réalisation d'objectifs au moins annuels. Le management peut porter sur une équipe, sur des projets, sur un processus, sur une technique ou sur un portefeuille de clients ou de fournisseurs.

En 2011, 36 % de ces managers, 26 % des Directeurs et cadres supérieurs et 9 % du Comité de Direction sont des **femmes**.

Le **taux de départ volontaire** du Groupe est de 7 % en 2011, comme en 2010. En 2011 le taux de départ a été stable dans l'ensemble des zones géographiques. Le taux en Asie, bien qu'ayant fortement baissé (34 % en 2010 puis 17 % en 2011), reste le plus élevé du Groupe. L'Europe est le continent avec le moins de départs volontaires (4 %) dû à la grande stabilité des effectifs dans les usines.

TAUX DE DÉPART VOLONTAIRE



D'autre part, le Groupe a effectué plus de 600 licenciements dont près de la moitié en Amérique latine notamment dans la division PIMACO au Brésil ainsi que dans les usines de Manaus, Brésil, et de Saitillo, Mexique.

Pour ses **recrutements**, le Groupe a développé depuis plusieurs années une politique de mobilité et de promotion interne active, qui s'appuie sur des outils de gestion de carrière (Plan de Développement

Individuel, Plan de Succession, accélérateurs de talents, etc.) qui sont utilisés efficacement.

En 2011, pour les quatre premiers niveaux de managers du Groupe, le **taux de promotion interne a été de 63 %**, alors qu'il était de 70 % en 2010 et 2009, et supérieur à 80 % pendant les trois années précédentes. Pour l'ensemble des managers, le taux de promotion interne est de 47 %, alors qu'il était de 45 % en 2010.

D'autre part, le Groupe a réalisé quelque 200 recrutements externes de cadres intermédiaires ou débutants et plus de 800 recrutements d'ouvriers et employés. En 2011, le taux d'embauche externe des managers est de 9 % alors qu'il est de 12 % pour les autres collaborateurs.

Le Groupe ne connaît pas de difficulté de recrutement externe, grâce à la mise en œuvre d'outils innovants et qualitatifs (Linkedin) qui valorisent la notoriété de l'entreprise sur le marché de l'emploi international, et grâce à la collaboration avec des cabinets de recrutement spécialisés de renommée internationale. En interne, le Groupe a renforcé, depuis plusieurs années, les compétences de ses managers aux techniques de recrutement et a développé une nouvelle procédure de sélection et de traçabilité plus performante.

→ ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

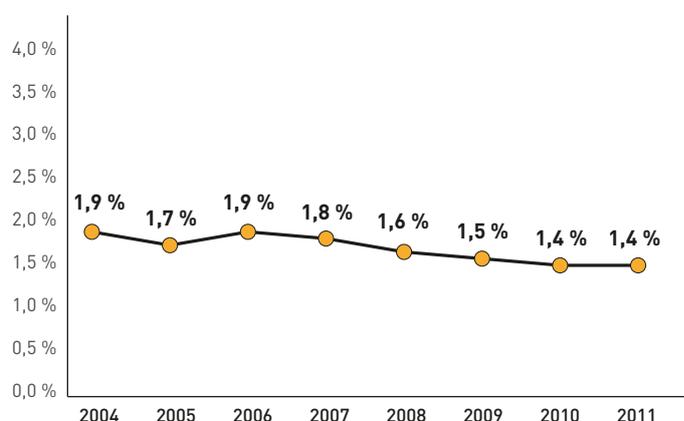
Les modes d'organisation et d'aménagement de temps du travail sont déterminés sur la base des prévisions des besoins de production de chaque site et du service à délivrer aux clients. BIC travaille continuellement à l'amélioration de ses modes d'organisation. Le niveau d'heures supplémentaires réalisées est strictement mesuré et encadré dans les établissements où cette pratique est utilisée.

Le taux d'absentéisme (hors accidents du travail et maternité) reste faible, soit en moyenne 1,4 % dans le Groupe, comme en 2010, contre 1,5 % en 2009, 1,6 % en 2008, 1,8 % en 2007, 1,9 % en 2006, 1,7 % en 2005 et 1,9 % en 2004.

Le taux d'absentéisme incluant les absences pour accidents de travail et maternité reste également faible et stable à 2,2 % comme en 2010.

TAUX D'ABSENTÉISME

(hors accidents du travail et maternité)



Depuis plusieurs années, la Direction des Ressources Humaines sensibilise les Directions des établissements en publiant régulièrement au niveau du Groupe une analyse comparative des résultats détaillés de chacun d'entre eux et en menant des plans d'action spécifiques.

→ LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La politique Santé, Sécurité et Environnement (SSE) de BIC engage le Groupe à prévenir ou, tout du moins, réduire les risques pour la Santé et à la Sécurité des salariés, des sous-traitants et du voisinage des sites de production. BIC assure la poursuite de cet objectif par le déploiement et la mise en œuvre au quotidien de systèmes de management santé et sécurité qui couvrent les risques propres aux différents métiers du Groupe intervenant au cours des phases d'approvisionnement, de production et de distribution. En 2011, les accidents du travail ont été majoritairement causés par la manipulation d'outils ou la conduite d'engins (25 %) et des manutentions manuelles (24 %). Une équipe de trois experts SSE est en charge d'accompagner les sites dans le déploiement et le suivi des programmes de réduction des risques Santé et Sécurité des salariés.

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL : NOMBRE D'ACCIDENTS QUI ENGENDRENT UNE INTERRUPTION DE TRAVAIL – USINES BIC

(Par million d'heures travaillées)

| 2009 | 2010 | 2011 |
|------|------|------|
| 8,23 | 9,11 | 7,77 |

TAUX DE GRAVITÉ : NOMBRE DE JOURS DE TRAVAIL PERDUS SUITE À UN ACCIDENT – USINES BIC

(Par millier d'heures travaillées)

| 2009 | 2010 | 2011 |
|------|------|------|
| 0,34 | 0,39 | 0,36 |

En décembre 2011, le site grec d'Athènes, a obtenu la certification sécurité OHSAS 18001. Ce projet témoigne de la volonté du Groupe de continuer à relever ses exigences en termes de santé et sécurité pour toutes ses usines. Cette réalisation, coordonnée par le responsable sécurité du site, n'a été possible qu'avec l'implication de l'ensemble des équipes en place. En obtenant également une certification environnementale, ce site est donc triplement certifié Qualité, Sécurité et Environnement.

→ RÉMUNÉRATIONS

Dans le Groupe, le coût moyen annuel par employé (charges sociales incluses) est de 48 729 euros en 2011, en baisse de 1,4 % par rapport à 2010 à taux réel.

L'analyse à taux de change constants montre une augmentation de + 0,1 % par rapport à 2010. Globalement, cette stabilité du coût moyen annuel par employé est due à :

- une faible augmentation de la rémunération fixe moyenne (+ 0,6 %) ;
- une forte baisse des rémunérations variables au titre de 2011 (- 11,3 %) par rapport à 2010 qui fut une année dont les très bons résultats avaient conduit au versement de bonus annuels importants et au versement d'une prime exceptionnelle à tous les salariés non bénéficiaires de stock-options ou d'actions ;
- l'augmentation de + 2,6 % des charges sur salaire et autres avantages.

La politique salariale du Groupe est déterminée chaque année par la Direction des Ressources Humaines en accord avec le Comité de Direction. Elle repose sur trois principes fondamentaux :

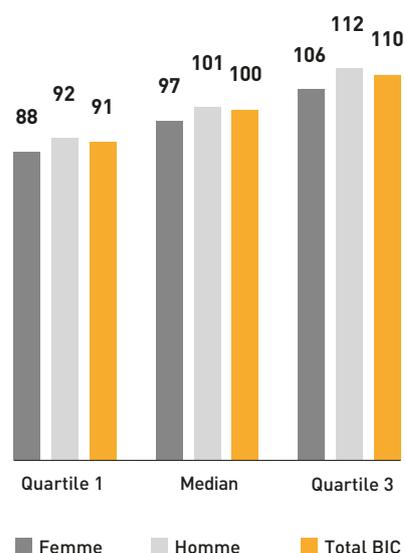
- la reconnaissance de la performance individuelle et/ou collective ;
- l'équité interne ;
- la compétitivité externe.

La reconnaissance de la performance individuelle et de la performance des équipes de travail est un élément essentiel de la politique de rémunération du Groupe BIC. Ainsi, pour les managers, les augmentations de salaire sont fondées sur le mérite individuel (excepté dans certains pays ayant des obligations légales en matière d'augmentations générales). 85 % des managers présents au 31 décembre 2011 ont reçu une augmentation de leur salaire de base en 2011.

En 2011, les rémunérations variables liées à la performance représentent en moyenne 14 % des rémunérations fixes des salariés du Groupe.

En 2011, comme chaque année, une analyse complète de la compétitivité externe des salaires de base des managers a été menée. Pour les quelque 51 pays où BIC a des managers, les données médianes du marché 2011 par *level* BIC ont été fournies par HayGroup.

COMPARAISON DES SALAIRES DES MANAGERS PAR RAPPORT À LEUR MARCHÉ



Les résultats ont montré qu'en moyenne, les managers de BIC, Hommes ou Femmes, sont positionnés à la médiane de leur marché local Hommes et Femmes confondus. Pour les Hommes et les Femmes, l'écart par rapport au marché devient favorable avec la progression de l'âge. Globalement, l'écart de 4 points entre Hommes et Femmes chez BIC s'explique par la structure de la population analysée : les femmes, qui représentent 36 % des managers, sont plus jeunes que les hommes (40 % des femmes ont moins de 35 ans alors que 40 % des hommes ont plus de 45 ans).

Les différences de rémunération entre les salariés sont justifiables ; elles reflètent les responsabilités confiées, l'expérience, la performance, le potentiel et tiennent compte des spécificités des marchés locaux.

Pour les non-managers, BIC garantit une rémunération décente, respectant les minimaux fixés par les lois locales.

Les équipes de Ressources Humaines dans le monde ont la responsabilité de mettre en œuvre la politique salariale et de contrôler son application.

→ RELATIONS PROFESSIONNELLES

Pendant l'année 2011 en France, les différents sites ont continué, avec les représentants du personnel, à faire vivre les accords d'entreprise signés en 2009 et 2010 : les engagements du Groupe pour la sécurisation des parcours professionnels, notamment des salariés les plus âgés ou en situation de handicap, la mobilité (fonctionnelle ou géographique) et le transfert de compétences se sont traduits par le suivi des plans d'actions locaux et un meilleur partage des bonnes pratiques entre les sites.

En 2011, le dialogue social est également passé par la négociation de la Prime de Partage des Profits avec les Représentants du Personnel.

Enfin, lorsque le Groupe a dû procéder à des adaptations structurelles, celles-ci se sont faites à l'issue de concertations avec les représentants du personnel et la recherche de solutions adaptées aux règles et nécessités locales.

→ FORMATION

Les valeurs de responsabilité et d'éthique mises en avant par BIC vont de pair avec une préoccupation constante pour l'épanouissement professionnel des collaborateurs du Groupe. Celle-ci se traduit par la mise en œuvre de programmes de formation et de développement destinés à renforcer les compétences et l'employabilité des salariés.

Identifier et préparer les managers et dirigeants de demain

Dans des marchés où les ressources humaines de qualité sont de plus en plus recherchées et parfois même en pénurie, il est fondamental de concentrer ses efforts sur l'identification et le développement des ressources clés.

Les « talents », dont le rôle est crucial pour le développement de l'entreprise, font l'objet d'une attention particulière et de plans de développement sur mesure. En 2011, comme chaque année, en s'appuyant sur une analyse détaillée de notre organisation et de nos ressources, un plan de succession a été validé par le Président et le Directeur Général.

Par ailleurs, de nouveaux processus de *People Review* ont été mis en place avec pour objectif de partager les résultats au sein des équipes de management des différentes entités du Groupe. Cela permet à BIC de continuer à privilégier la promotion interne dans les nominations à des postes clés. Ainsi, en 2011, le taux de promotion interne du Groupe est de 63 % chez les quatre premiers (plus hauts) niveaux de managers, de 44 % chez les cadres intermédiaires ou débutants et de 25 % chez les ouvriers et employés

La formation, un enjeu déterminant pour le Groupe

BIC University constitue un des principaux outils pour développer les compétences des collaborateurs.

Créé en 1998, BIC University est un centre de formation de l'entreprise dont le but est de partager une culture commune et de développer des compétences managériales et de *leadership* au sein du Groupe afin notamment de faciliter le travail en équipe à travers les géographies et les fonctions. Son programme propose des formations locales et globales sur quatre continents. En 2011, près de 23 000 jours de formation ont été dispensés

Parmi les programmes innovants mis en place par BIC University depuis 2008, on peut notamment retenir : le Mini-MBA, le Master BIC University ou bien l'*Executive Management Program*.

- Le Mini-MBA est un véritable programme qualifiant créé en collaboration avec le MIP (Management Institute of Paris) et dont l'objectif est de donner aux jeunes managers le niveau de connaissance le plus actuel dans les différentes fonctions clés de l'entreprise (stratégie, finance, vente, marketing, RH, chaîne logistique, production). Plus de 130 managers ont d'ores et déjà participé à ce programme aux États-Unis, Amérique latine et Europe.
- Le Master BIC University (MBU) est un programme de développement des capacités de *leadership* qui se déroule sur trois ans pour chacun des 3 continents précités. Il est animé par plusieurs consultants-coachs qui accompagnent de manière personnalisée les participants avec de nombreuses mises en situation.
- En 2010, BIC University a créé un nouveau programme : l'*Executive Management Program* (EMP) destiné à préparer les futurs dirigeants de nos filiales en Europe. Les participants – tous repérés comme

ayant un potentiel important – suivent un programme de trois jours par trimestre pendant deux ans en abordant l'ensemble des compétences techniques et managériales nécessaires à un dirigeant. BIC University a innové en introduisant les groupes de co-développement dans ces programmes et en offrant un accompagnement sous forme de coaching individuel aux participants. Ce programme a été étendu en 2011 par le biais d'un *Executive Management Program* pour les Pays Émergents de BIC, rassemblant 20 participants d'Amérique latine, Moyen-Orient, Afrique et Océanie. La première session s'est tenue en septembre 2011 au Brésil et se poursuivra en 2012 et 2013.

BIC University est un vecteur majeur de la culture, des valeurs et des métiers de BIC. Il a été ainsi un outil essentiel pour **l'intégration des collaborateurs**. Cela a notamment été le cas lors de l'acquisition de Norwood Promotional Products et Antalis Promotional Products. Par ailleurs, BIC University, en liaison avec les équipes Europe Consumer, a développé en 2010 un nouveau dispositif d'intégration des nouveaux managers recrutés dans l'une de ses 12 filiales européennes : « *Welcome to BIC* » est un programme d'une durée d'une semaine, organisé 3 fois par an en moyenne, réunissant de nouveaux managers de tous les pays et fonctions.

Le Groupe propose également des **formations locales** orientées sur les métiers exercés au sein des différentes entités de BIC, notamment les sites de production. Ces formations, menées de manière récurrente, sont ainsi adaptées aux besoins locaux. Proposées aux salariés non cadres, elles concernent par exemple les outils informatiques, la gestion de l'information, une pratique minimum de l'anglais. Elles ne sont pas seulement techniques ; ainsi, à Manaus au Brésil, beaucoup de formations générales sont proposées.

→ EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

En 2011, le nombre de travailleurs handicapés recensés dans les sites les plus importants du Groupe est de 169 (hors emplois indirects liés à la sous-traitance) : 52 sont employés en Europe, 72 en Amérique du Nord et Océanie, 44 en Amérique latine et 1 en Asie.

Au cours de l'année 2011, 90 nouveaux salariés handicapés ont été recrutés ou identifiés au sein du Groupe.

Un programme d'aide à l'emploi des handicapés est mis en place dans chaque site.

→ LES ŒUVRES SOCIALES

Pour l'année 2011, BIC a consacré 1,402 million d'euros aux œuvres sociales de ses filiales en France, définies à l'article R. 432-2 du Code du travail.



3

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

| | | | |
|--|-----------|---|-----------|
| 3.1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2011 | 54 | 3.4. Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration | 82 |
| 3.2. Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur | 63 | | |
| 3.3. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société | 72 | | |

3.1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2011

→ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| BRUNO BICH | |
|------------------------------------|---|
| Âge | 65 |
| Nationalité | Française/Américaine |
| Administrateur indépendant | Non |
| Date de 1 ^{re} nomination | AG du 2 juin 1986 |
| Échéance | AG statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012 |
| Membre d'un comité | Non |
| Nombre d'actions BIC détenues | Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2011, cette holding détenait 26,24 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 35,99 % des droits de vote. |
| Adresse professionnelle | SOCIÉTÉ BIC 14 rue Jeanne-d'Asnières 92110 Clichy – France |

Principale activité :

- Bruno Bich a été Président et Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC du 27 mai 1993 au 28 février 2006.
- Depuis le 1^{er} mars 2006, il est Président du Conseil d'Administration.

Autre mandat ou fonction en cours :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--------------|--------|------------------------------------|
| Groupe EDHEC | France | Membre de l'International Advisory |

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|---|-------------|--|
| Management Institute of Paris – M.I.P. (fusion avec le groupe EDHEC) | France | Cofondateur et membre du Conseil de Surveillance |
| Altadis | Espagne | Administrateur |
| Imperial Tobacco ^(a) | Royaume-Uni | Administrateur |

(a) Société cotée.

→ **DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ADMINISTRATEUR**

| MARIO GUEVARA | |
|--|---|
| Âge | 52 |
| Nationalité | Mexicaine |
| Administrateur indépendant | Non |
| Date de 1^{re} nomination | Administrateur : AG du 22 mai 2001 Directeur Général : 1 ^{er} mars 2006 |
| Échéance | AG statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012 |
| Membre d'un comité | Non |
| Nombre d'actions BIC détenues | 9 860 |
| Adresse professionnelle | BIC INTERNATIONAL One BIC Way Suite 1 Shelton CT 06484 – 6299 – États-Unis |

Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC depuis le 1^{er} mars 2006, Mario Guevara a auparavant été Responsable des Amériques du Nord, centrale et du Sud de 2001 au 10 mars 2004, puis Directeur Général Délégué en charge des opérations de SOCIÉTÉ BIC jusqu'au 28 février 2006.

Principale activité :

- Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC depuis le 1^{er} mars 2006.

Autres mandats ou fonctions en cours :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--------------------------------------|------------|--|
| BIC Chile SA ^(a) | Chili | Président du Conseil d'Administration |
| BIC CORPORATION ^(a) | États-Unis | Président du Conseil d'Administration Directeur Général Administrateur |
| BIC INTERNATIONAL Co. ^(a) | États-Unis | Président-Directeur Général Administrateur |
| BIC Japan KK ^(a) | Japon | Administrateur |

(a) Groupe BIC.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Sans objet.

→ **DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ ET ADMINISTRATEUR**

| FRANÇOIS BICH | |
|--|---|
| Âge | 62 |
| Nationalité | Française |
| Administrateur indépendant | Non |
| Date de 1^{re} nomination | CA du 30 septembre 1977 ratifié par l'AG du 29 mai 1978 |
| Échéance | AG statuant en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013 |
| Membre d'un comité | Non |
| Nombre d'actions BIC détenues | Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2011, cette holding détenait 26,24 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 35,99 % des droits de vote. |
| Adresse professionnelle | SOCIÉTÉ BIC 14 rue Jeanne-d'Asnières 92110 Clichy – France |

3 - Gouvernement d'entreprise

Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2011

Principales activités :

- Directeur Général Délégué de SOCIÉTÉ BIC depuis le 15 décembre 1988 ;
- Responsable de l'activité Briquets du Groupe BIC.

Autres mandats ou fonctions en cours :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--|--------|--------------------------------------|
| Société du Briquet Jetable 75 (« BJ 75 ») ^(a) | France | Président |
| SOCIÉTÉ M.B.D. | France | Président du Conseil de Surveillance |

(a) Groupe BIC.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Sans objet.

→ ADMINISTRATEURS

| | |
|---|---|
| MARIE- PAULINE CHANDON-MOËT NÉE BICH | |
| Âge | 44 |
| Nationalité | Française |
| Administrateur indépendant | Non |
| Date de 1^{re} nomination | AG du 28 mai 2003 |
| Échéance | AG statuant en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013 |
| Membre d'un comité | Non |
| Nombre d'actions BIC détenues | Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2011, cette holding détenait 26,24 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 35,99 % des droits de vote. |
| Adresse professionnelle | FERRAND Château de Ferrand Saint-Hippolyte 33330 Saint-Émilion – France |

Principale activité :

- Président de Ferrand SAS (France – société non cotée).

Autre mandat ou fonction en cours :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|----------------|--------|-----------------------------------|
| Société M.B.D. | France | Membre du Conseil de Surveillance |

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Sans objet.

| JOHN GLEN | |
|------------------------------------|--|
| Âge | 52 |
| Nationalité | Britannique |
| Administrateur indépendant | Oui |
| Date de 1 ^{re} nomination | CA du 10 décembre 2008 ratifié par l'AG du 14 mai 2009 |
| Échéance | AG statuant en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011 |
| Membre d'un comité | Président du Comité d'Audit |
| Nombre d'actions BIC détenues | 500 |
| Adresse professionnelle | THE BUCCLEUCH GROUP 27 Silvermills Court Henderson Place Lane Edinburgh EH3 5DG – Royaume-Uni |

Principale activité :

- Directeur Général du groupe Buccleuch (Royaume-Uni – non coté).

Autres mandats ou fonctions en cours :

- Sans objet.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--|----------|--|
| Groupe Air Liquide ^(a) | France | Directeur Finance et Administration Membre du Comité Exécutif |
| European Financial Reporting Group (EFRAG) | Belgique | Vice-Président du Conseil de Surveillance |

(a) Société cotée.

| GILLES PÉLISSON | |
|------------------------------------|---|
| Âge | 54 |
| Nationalité | Française |
| Administrateur indépendant | Oui |
| Date de 1 ^{re} nomination | AG du 22 mai 2001 |
| Échéance | AG statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012 |
| Membre d'un comité | Président du Comité des Rémunérations et des Nominations |
| Nombre d'actions BIC détenues | 500 + 500 en indivision |
| Adresse professionnelle | GILVIEN SERVICES 40 rue François 1 ^{er} 75008 Paris – France |

Principale activité :

- Administrateur indépendant et Président du Groupement des Professions de Services (GPS) – MEDEF (France).

Autres mandats ou fonctions en cours :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|---|------------|---|
| TF1 ^(a) | France | Administrateur |
| Groupe Lucien Barrière SAS | France | Représentant permanent du groupe Marc de Lacharrière, Administrateur |
| Fondation ESSEC | France | Président |
| Global Business Coalition on HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria, Inc. | États-Unis | Administrateur |

(a) Société cotée.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--|--------|--|
| Accor ^(a) | France | Président-Directeur Général Administrateur Directeur Général |
| Fondation Accor | France | Président |
| ASM | France | Représentant permanent d'Accor au Conseil d'Administration |
| Lenôtre | France | Président du Conseil de Surveillance Administrateur |
| ESSEC | France | Président du Conseil de Surveillance |
| Accor Services Italia SRL | Italie | Administrateur |
| Sofitel Italia SRL (anciennement Sagar SRL) | Italie | Administrateur |
| Accor Partecipazioni Italia SRL (anciennement Accor Hospitality Italia) | Italie | Administrateur |
| Scapa Italia SRL | Italie | Administrateur |

(a) Société cotée.

| MARIE-HENRIETTE POINSOT NÉE BICH | |
|-------------------------------------|---|
| Âge | 50 |
| Nationalité | Française |
| Administrateur indépendant | Non |
| Date de 1 ^{er} nomination | AG du 21 mai 1997 |
| Échéance | AG statuant en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011 |
| Membre d'un comité | Comité des Rémunérations et des Nominations |
| Nombre d'actions BIC détenues | Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2011, cette holding détenait 26,24 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 35,99 % des droits de vote. |
| Adresse professionnelle | OPTIONS 1 chemin du Bois-des-Remises 78130 Les Mureaux – France |

Principale activité :

- Directeur Stratégies du Groupe Options (France – non coté).

Autre mandat ou fonction en cours :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--------------|--------|------------------------------|
| Options SAS | France | Membre du Comité Stratégique |

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--------------------------------------|--------|-----------------------------------|
| Tosniop SA | France | Administrateur |
| Options SA (aujourd'hui Options SAS) | France | Membre du Conseil de Surveillance |
| Ferrand SA (aujourd'hui Ferrand SAS) | France | Administrateur |

| FRÉDÉRIC ROSTAND | |
|------------------------------------|---|
| Âge | 49 |
| Nationalité | Française |
| Administrateur indépendant | Oui |
| Date de 1 ^{re} nomination | AG du 28 mai 2003 |
| Échéance | AG statuant en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013 |
| Membre d'un comité | Comité des Rémunérations et des Nominations |
| Nombre d'actions BIC détenues | 1 000 |
| Adresse professionnelle | SODIAAL 170 bis boulevard du Montparnasse 75680 Paris cedex 14 – France |

Principale activité :

- Directeur Général du groupe SODIAAL (France – société non cotée).

Autres mandats ou fonctions en cours :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|---|----------|--|
| Sodiaal Union | France | Directeur Général |
| Groupe Sodiaal | France | Directeur Général |
| Sodiaal International | France | Directeur Général |
| Beuralia | France | Administrateur |
| Entremont Alliance | France | Administrateur |
| Juragruyère | France | Administrateur |
| CF&R (Compagnie des Fromages & RichesMonts) | France | Administrateur et Vice-Président Directeur Général |
| Nutribio | France | Administrateur |
| Yoplait SAS | France | Censeur |
| Orlait | France | Membre du Conseil de Direction |
| Louis Delhaize SA | Belgique | Administrateur |

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|---|-----------|---|
| Générale de Santé SA ^(a) | France | Président du Directoire |
| Compagnie Générale de Santé SAS | France | Président |
| Générale de Santé Cliniques | France | Président-Directeur Général |
| GIE Générale de Santé | France | Administrateur |
| GIE Générale de Santé Hospitalisation | France | Administrateur |
| Conectis Santé | France | Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration |
| Hôpital Privé Beauregard (anciennement Provence Santé) | France | Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration |
| Sam Bio | France | Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration |
| École Européenne de Chirurgie | France | Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration |
| Cofindex | France | Représentant permanent de Sogur au Conseil d'Administration |
| Fondation d'entreprise Générale de Santé | France | Administrateur |
| Financière la Providence | France | Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration |
| Générale de Santé Domicile | France | Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration |
| Immobilière de Santé | France | Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration |
| Pass | France | Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration |
| Saint Louis Sucre SA | France | Président du Directoire |
| SFOP | France | Représentant de Saint Louis Sucre SA, Président |
| Saint Louis Sucre International | France | Représentant de Saint Louis Sucre SA, Président |
| COFA | France | Président du Conseil de Surveillance |
| Sucreries de Bourgogne | France | Représentant permanent de Saint Louis Sucre SA, Administrateur |
| 1829 Victor Fauconnier (anciennement Distilleries Ryssen) | France | Administrateur |
| Südzucker AG ^(a) | Allemagne | Membre du Directoire |
| Raffinerie Tirlemontoise | Belgique | Administrateur |
| Ebro Puleva ^(a) | Espagne | Administrateur |
| Eastern Sugar BV | Pays-Bas | Administrateur |
| Slaska Spolka Cukrowa SA | Pologne | Vice-Président du Conseil de Surveillance |

(a) Sociétés cotées.

| SOCIÉTÉ M.B.D. | |
|--|---|
| Forme sociale | Société en commandite par actions |
| Immatriculation | 389 818 832 RCS Nanterre (France) |
| Administrateur indépendant | Non |
| Date de 1^{re} nomination | AG du 24 mai 2006 |
| Échéance | AG statuant en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011 |
| Membre d'un comité | Comité d'Audit |
| Nombre d'actions BIC détenues | 26,24 % du capital, représentant 35,99 % des droits de vote (au 31 décembre 2011) |
| Siège social | 1 place Paul-Verlaine 92100 Boulogne-Billancourt – France |
| Représentant permanent | Édouard Bich 47 ans Nationalité française Principale activité : gérance de SOCIÉTÉ M.B.D. Autre mandat ou fonction en cours : Membre du Conseil de Surveillance de la société Envie de Fraises (France – société non cotée). Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) : sans objet. Adresse professionnelle : Allée du Château 1 – 1195 Dully – Suisse. Détient des actions BIC directement et indirectement (par le biais de la détention d'actions de SOCIÉTÉ M.B.D.) |

SOCIÉTÉ M.B.D. n'exerce aucun autre mandat.

| PIERRE VAREILLE | |
|--|--|
| Âge | 54 |
| Nationalité | Française |
| Administrateur indépendant | Oui |
| Date de 1^{re} nomination | AG du 14 mai 2009 |
| Échéance | AG statuant en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011 |
| Membre d'un comité | Comité d'Audit |
| Nombre d'actions BIC détenues | 1 000 |
| Adresse professionnelle | CONSTELLIUM 40-44, rue Washington 75008 Paris – France |

Principale activité :

- Président-Directeur Général de CONSTELLIUM à effet du 1^{er} mars 2012.

Autre mandat ou fonction en cours :

- Président de l'Association des Centraliens.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|---|-------------|--|
| FCI SA (Démission 31 déc. 2011) | France | Président-Directeur Général |
| FCI Holding (Démission 31 déc. 2011) | France | Président |
| FCI AUTOMOTIVE HOLDING SAS (Démission 31 déc. 2011) | France | Représentant permanent de FCI Président |
| FCI Asia Pte. Ltd. (Démission 22 déc. 2011) | Singapour | Administrateur |
| FCI USA, Inc. (Démission 31 déc. 2011) | États-Unis | Président-Directeur Général |
| Wagon PLC ^(a) | Royaume-Uni | Chief Executive |

(a) Société cotée.

→ DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

| MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR | |
|-------------------------------|---|
| Âge | 53 |
| Nationalité | Française |
| Date de nomination | Conseil d'Administration du 22 mars 1995 |
| Nombre d'actions BIC détenues | Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2011, cette holding détenait 26,24 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 35,99 % des droits de vote. |
| Adresse professionnelle | SOCIÉTÉ BIC 14 rue Jeanne-d'Asnières 92110 Clichy – France |

Principales activités :

- Directeur Général Délégué de SOCIÉTÉ BIC ;
- Directeur Juridique du Groupe BIC.

Autres mandats ou fonctions en cours :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--|------------------|---|
| Association Nationale des Sociétés par Actions (ANSA) | France | Représentant de SOCIÉTÉ BIC, Administrateur |
| ASMEP-ETI (Syndicat des Entreprises de Taille Intermédiaire) | France | Représentant de SOCIÉTÉ BIC, Administrateur |
| BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd. ^(a) | Afrique du Sud | Administrateur |
| BIC GmbH ^(a) | Allemagne | Gérant |
| BIC Australia Pty. Ltd. ^(a) | Australie | Administrateur |
| BIC Iberia SA ^(a) | Espagne | Administrateur |
| BIC Violex SA ^(a) | Grèce | Administrateur |
| Sheaffer (Hong Kong) Co. Ltd. ^(a) | Hong Kong | Administrateur |
| BIC India Pvt. Ltd. ^(a) | Inde | Président du Conseil d'Administration Administrateur |
| BIC Products Pte. Ltd. ^(a) | Inde | Président du Conseil d'Administration Administrateur |
| BWI Manufacturing India Pvt. Ltd. ^(a) | Inde | Président du Conseil d'Administration Administrateur |
| BIC Malaysia Sdn. Bhd. ^(a) | Malaisie | Administrateur |
| Mondial Sdn. Bhd. ^(a) | Malaisie | Administrateur |
| BIC (NZ) Ltd. ^(a) | Nouvelle-Zélande | Administrateur |
| BIC Portugal SA ^(a) | Portugal | Administrateur |

^(a) Groupe BIC.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Sans objet.

→ ABSENCE DE CONDAMNATION DES ADMINISTRATEURS ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À la connaissance de la Société et au cours des cinq dernières années, aucun mandataire social n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation, d'incrimination ou de sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés), de décision d'un tribunal les empêchant d'agir en qualité de membre d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

→ ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il n'existe pas de conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes mentionnées ci-dessus et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

3.2. Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur

→ 3.2.1. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

3.2.1.1. Politique de rémunération

3.2.1.1.1. Politique de détermination des rémunérations

Les rémunérations sont déterminées par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations qui :

- analyse et compare les évolutions des rémunérations des individus et des postes similaires sur le marché ;
- analyse les performances individuelles et les performances de l'entreprise ;

- traduit les politiques et priorités du Groupe dans les programmes de rémunération variable à court et long termes.

3.2.1.1.2. Règles d'attribution 2011 de la part variable annuelle (bonus)

- a) Le Président, Bruno Bich, n'a pas perçu de rémunération variable au titre de 2011.
- b) Le bonus du Directeur Général, Mario Guevara, a été calculé sur la base de cinq critères proposés par le Comité des Rémunérations et des Nominations et fixés par le Conseil d'Administration au début de l'exercice :

| CRITÈRES | BONUS 2011 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE | BONUS RÉEL 2011 VERSÉ EN % DU SALAIRE DE BASE |
|--|---|--|
| Chiffre d'affaires du Groupe | 30 % | 28,5 % |
| Résultat net | 30 % | 37,2 % |
| Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation | 15 % | 13,8 % |
| Inventaires | 10 % | 8,5 % |
| Objectifs individuels | 35 % | 32,0 % |
| TOTAL | 120 % | 120 % |

Au titre de 2011, le bonus perçu représente 100 % du bonus cible et s'élève à 840 000 dollars américains.

3 - Gouvernement d'entreprise

Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur

c) Le bonus des Directeurs Généraux Délégués, François Bich et Marie-Aimée Bich-Dufour, est calculé sur la base de quatre critères :

BONUS DE FRANÇOIS BICH

| CRITÈRES | BONUS 2011 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE | BONUS RÉEL 2011 VERSÉ EN % DU SALAIRE DE BASE |
|--|---|--|
| Chiffre d'affaires | 12,0 % | 13,8 % |
| Résultat d'exploitation | 18,0 % | 28,5 % |
| Montant des stocks | 12,0 % | 10,2 % |
| Objectifs individuels et appréciation générale | 18,0 % | 18,0 % |
| TOTAL | 60,0 % | 70,5 % |

Le bonus perçu par Monsieur François Bich au titre de l'année 2011 s'élève à 318 464 euros et représente 118 % du bonus cible.

BONUS DE MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR

| CRITÈRES | BONUS 2011 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE | BONUS RÉEL 2011 VERSÉ EN % DU SALAIRE DE BASE |
|--|---|--|
| Chiffre d'affaires | 9,0 % | 8,64 % |
| Résultat d'exploitation | 13,5 % | 18,36 % |
| Montant des stocks | 9,0 % | 7,65 % |
| Objectifs individuels et appréciation générale | 13,5 % | 13,50 % |
| TOTAL | 45,0 % | 48,15 % |

Le bonus perçu par Marie-Aimée Bich-Dufour au titre de l'année 2011 représente 107 % du bonus cible et s'élève à 128 873 euros.

3.2.1.2. Rémunérations individuelles

Le montant global des rémunérations fixes et variables, versées aux quatre mandataires sociaux au titre de l'exercice 2011, s'élève à 1 402 137 euros en fixe (base) et 1 050 655 euros en variable (bonus). Au titre de l'exercice 2010, ces montants s'élevaient à 1 403 618 euros en fixe (base) et 1 213 224 euros en variable (bonus) ⁽¹⁾.

Le montant des rémunérations attribuées aux membres de l'équipe de Direction (équipe du « Leadership », constituée de 11 personnes, dont le Directeur Général et les deux Directeurs Généraux Délégués)

au titre de l'exercice 2011 s'est élevé à 3 506 826 euros en fixe (base) et 2 210 075 euros en variable (bonus). Au titre de l'exercice 2010, l'équipe était constituée de 11 personnes et ces montants s'élevaient à 3 466 920 euros en fixe (base) et 2 678 529 euros en variable (bonus) ⁽¹⁾.

Le montant des rémunérations et avantages en nature suivant a été versé ou était dû au titre des exercices 2010 et 2011, aux membres des organes d'administration et de Direction de SOCIÉTÉ BIC en raison de leurs fonctions dans le Groupe, tant par SOCIÉTÉ BIC que par des sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce :

TABLEAUX 1 – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES

| BRUNO BICH PRÉSIDENT | EXERCICE 2010 (en euros) | EXERCICE 2011 (en euros) |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau 2) | 165 000 | 180 000 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 4) | - | - |
| Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 6) | - | - |
| TOTAL | 165 000 | 180 000 |

Bruno Bich est Président non exécutif depuis mars 2006 et perçoit à ce titre une rémunération fixe (sans variable) versée par SOCIÉTÉ BIC.

(1) Tous les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2011 (1 euro = 1,3923 dollar américain) et de l'exercice 2010 (1 euro = 1,3255 dollar américain).

| MARIO GUEVARA DIRECTEUR GÉNÉRAL | EXERCICE 2010 (en dollars américains) ^(a) | EXERCICE 2011 (en dollars américains) ^(b) |
|---|--|--|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau 2) | 1 726 267 (1 302 352 euros) | 1 622 906 (1 165 629 euros) |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 4) | - | - |
| Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 6) | 1 275 486 (962 268 euros) | 1 842 953 (1 323 675 euros) |
| TOTAL | 3 001 753 (2 264 620 euros) | 3 485 859 (2 489 304 euros) |

(a) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2010 (1 euro = 1,3255 dollar américain).

(b) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2011 (1 euro = 1,3923 dollar américain).
(Voir Note 1-10 de l'annexe aux comptes consolidés).

| FRANÇOIS BICH DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ | EXERCICE 2010 (en euros) | EXERCICE 2011 (en euros) |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau 2) | 793 299 | 773 858 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 4) | - | - |
| Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 6) | 471 700 | 588 300 |
| TOTAL | 1 264 999 | 1 362 158 |

| MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ | EXERCICE 2010 (en euros) | EXERCICE 2011 (en euros) |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau 2) | 420 167 | 398 755 |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 4) | - | - |
| Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 6) | 165 095 | 205 905 |
| TOTAL | 585 262 | 604 660 |

TABLEAUX 2 - RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS

| BRUNO BICH PRÉSIDENT | MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 (en euros) | | MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 (en euros) | |
|-----------------------------|---|----------------|---|----------------|
| | Dus | Versés | Dus | Versés |
| Rémunération fixe | 165 000 | 165 000 | 180 000 | 180 000 |
| Rémunération variable | - | - | - | - |
| Rémunération exceptionnelle | - | - | - | - |
| Jetons de présence | - | - | - | - |
| Avantages en nature | - | - | - | - |
| TOTAL | 165 000 | 165 000 | 180 000 | 180 000 |

3 - Gouvernement d'entreprise

Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur

| MARIO GUEVARA DIRECTEUR GÉNÉRAL | MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 <i>(en dollars américains) ^(a)</i> | | MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 <i>(en dollars américains) ^(b)</i> | |
|------------------------------------|--|---|--|---|
| | Dus | Versés | Dus | Versés |
| | Rémunération fixe | 700 000 (528 103 euros) | 700 000 (528 103 euros) | 700 000 (502 765 euros) |
| Rémunération variable | 945 000 (712 939 euros) | 860 000 (648 812 euros) | 840 000 (603 318 euros) | 945 000 (678 733 euros) |
| Rémunération exceptionnelle | - | - | - | - |
| Jetons de présence | - | - | - | - |
| Avantages en nature | 1) Allocation voiture : 19 200 (14 485 euros) | 1) Allocation voiture : 19 200 (14 485 euros) | 1) Allocation voiture : 19 200 (13 790 euros) | 1) Allocation voiture : 19 200 (13 790 euros) |
| | 2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. : | 2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. : | 2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. : | 2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. : |
| | a) 401 K : 7 350 (5 545 euros) | a) 401 K : 7 350 (5 545 euros) | a) 401 K : 7 350 (5 279 euros) | a) 401 K : 7 350 (5 279 euros) |
| | b) Exec Comp Plan : 28 000 (21 124 euros) | b) Exec Comp Plan : 28 000 (21 124 euros) | b) Exec Comp Plan : 28 000 (20 111 euros) | b) Exec Comp Plan : 28 000 (20 111 euros) |
| | 3) Autres : 26 717 (20 156 euros) | 3) Autres : 26 717 (20 156 euros) | 3) Autres : 28 356 (20 366 euros) | 3) Autres : 28 356 (20 366 euros) |
| TOTAL | 1 726 267 (1 302 352 euros) | 1 641 267 (1 238 225 euros) | 1 622 906 (1 165 629 euros) | 1 727 906 (1 241 044 euros) |

(a) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2010 (1 euro = 1,3255 dollar américain).

(b) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2011 (1 euro = 1,3923 dollar américain).

(Voir Note 1-10 de l'annexe aux comptes consolidés).

| FRANÇOIS BICH DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ | MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 <i>(en euros)</i> | | MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 <i>(en euros)</i> | |
|--|--|--------------------------------------|--|--|
| | Dus | Versés | Dus | Versés |
| | Rémunération fixe | 442 865 | 442 865 | 451 722 |
| Rémunération variable | 350 000 | 311 969 | 318 464 | 350 000 |
| Rémunération exceptionnelle | - | - | - | - |
| Jetons de présence | - | - | - | - |
| Avantages en nature | Voiture (avantage valorisé) : 434 | Voiture (avantage valorisé) : 434 | Voiture (avantage valorisé) : 3 672 | Voiture (avantage valorisé) : 3 672 |
| TOTAL | 793 299 | 755 268 | 773 858 | 805 394 |

| MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ | MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 <i>(en euros)</i> | | MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 <i>(en euros)</i> | |
|--|--|--|--|--|
| | Dus | Versés | Dus | Versés |
| | Rémunération fixe | 267 650 | 267 650 | 267 650 |
| Rémunération variable | 150 285 | 136 502 | 128 873 | 150 285 |
| Rémunération exceptionnelle | - | - | - | - |
| Jetons de présence | - | - | - | - |
| Avantages en nature | Voiture (avantage valorisé) : 2 232 | Voiture (avantage valorisé) : 2 232 | Voiture (avantage valorisé) : 2 232 | Voiture (avantage valorisé) : 2 232 |
| TOTAL | 420 167 | 406 384 | 398 755 | 420 167 |

3.2.1.3. Jetons de présence

Bruno Bich, Mario Guevara, François Bich et Marie-Aimée Bich-Dufour ne perçoivent pas de jetons de présence à raison des mandats qu'ils exercent dans les sociétés du Groupe.

De même, aucun des autres membres de l'équipe de Direction ne perçoit de jetons de présence au titre de mandats sociaux détenus dans les sociétés du Groupe.

Les montants des jetons de présence versés à Mesdames Chandon-Moët et Poinot, à Messieurs Glen, Pélisson, Rostand et Vareille ainsi qu'à SOCIÉTÉ M.B.D. sont déterminés en fonction de leurs participations respectives au Comité d'Audit et au Comité des Rémunérations et des Nominations du Conseil d'Administration.

Ces administrateurs ne perçoivent pas d'autres rémunérations.

TABLEAU 3 – RÉCAPITULATIF SUR LES JETONS DE PRÉSENCE

| MEMBRES DU CONSEIL | JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 (en euros) | JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2011 (en euros) |
|----------------------------|---|---|
| Marie-Pauline Chandon-Moët | 30 000 | 31 000 |
| John Glen | 40 000 | 47 000 |
| Gilles Pélisson | 40 000 | 47 000 |
| Marie-Henriette Poinot | 40 000 | 43 000 |
| Frédéric Rostand | 40 000 | 43 000 |
| SOCIÉTÉ M.B.D. | 40 000 | 43 000 |
| Pierre Vareille | 40 000 | 43 000 |
| TOTAL | 270 000 | 297 000 |

3.2.1.4. Attributions de stock-options

Dans le cadre d'une politique recommandée par le Comité des Rémunérations et des Nominations, le Conseil d'Administration a décidé de ne plus attribuer de stock-options à compter de 2011 et de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions. Les quelque 500 cadres qui bénéficiaient de stock-options au titre de leur position hiérarchique (cadres éligibles) recevront des actions sous conditions de performance à trois ans. Pour remplacer les programmes de stock options récompensant les employés « au choix » et les contributeurs-clés de l'année, des actions sans condition de performance seront attribuées.

À la connaissance de la Société, aucun instrument de couverture n'a été mis en place par les deux mandataires sociaux titulaires de stock-options (Mario Guevara et Marie-Aimée Bich-Dufour). De plus, ces derniers ont pris l'engagement formel de ne pas recourir à de tels instruments.

L'impact des attributions d'options de souscription des années précédentes en termes de dilution sur le résultat est mentionné en Note 7 des comptes consolidés. Un tableau récapitulatif général des plans d'options en vigueur est inséré dans la Note 17 des comptes consolidés.

TABLEAUX 4 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE 2011 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

| OPTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE) | N° ET DATE DU PLAN | NATURE DES OPTIONS (ACHAT OU SOUSCRIPTION) | VALORISATION DES OPTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros) | NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUÉES PENDANT L'EXERCICE | PRIX D'EXERCICE (en euros) | PÉRIODE D'EXERCICE |
|--|--------------------|--|---|--|-------------------------------|--------------------|
| N/A | - | - | - | - | - | - |

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE 2010 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

| OPTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE) | N° ET DATE DU PLAN | NATURE DES OPTIONS (ACHAT OU SOUSCRIPTION) | VALORISATION DES OPTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros) | NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUÉES PENDANT L'EXERCICE | PRIX D'EXERCICE (en euros) | PÉRIODE D'EXERCICE |
|--|--------------------|--|---|--|-------------------------------|--------------------|
| N/A | - | - | - | - | - | - |

3 - Gouvernement d'entreprise

Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur

TABLEAUX 5 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2011 PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

| OPTIONS LEVÉES PAR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE) | N° ET DATE DU PLAN | NOMBRE D'OPTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE | PRIX D'EXERCICE (en euros) | ANNÉE D'ATTRIBUTION |
|--|--------------------|---|-------------------------------|---------------------|
| N/A | - | - | - | - |

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2010 PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

| OPTIONS LEVÉES PAR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE) | N° ET DATE DU PLAN | NOMBRE D'OPTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE | PRIX D'EXERCICE (en euros) | ANNÉE D'ATTRIBUTION |
|--|--------------------|---|-------------------------------|---------------------|
| Mario Guevara | 7 (15 déc. 2004) | 12 000 | 36,76 | 2004 |
| | 8 (14 déc. 2005) | 15 000 | 50,01 | 2005 |
| Marie-Aimée Bich-Dufour | 3 (18 déc. 2000) | 6 500 | 41,03 | 2000 |

3.2.1.5. Attributions gratuites d'actions sous conditions de performance

Depuis 2005, usant de la faculté offerte lors de l'Assemblée Générale du 19 mai 2005, du 23 mai 2007 puis du 12 mai 2010, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance à trois ans.

Pour les sept plans en cours, la performance est évaluée sur trois ans sur la base de la réalisation de deux objectifs :

- objectif d'augmentation du chiffre d'affaires ;
- et objectif de flux nets de trésorerie liés à l'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires.

Après cette période de trois ans pour accomplir la performance demandée, les actions qui seront définitivement transférées seront ensuite incessibles pendant trois années supplémentaires. D'autre part,

en application des dispositions de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006, les mandataires sociaux auront l'obligation de conserver 20 % des actions gratuites acquises jusqu'à l'expiration de leur mandat. Ces 20 % seront réduits à 10 % lorsque le Directeur Général détiendra des actions pour une valeur de cinq années de salaire de base et lorsque les Directeurs Généraux Délégués détiendront des actions pour une valeur de trois années de salaire de base.

À la connaissance de la Société, aucun instrument de couverture n'a été mis en place par les trois mandataires sociaux mentionnés dans les tableaux 6 et 7. De plus, ces derniers ont pris l'engagement formel de ne pas recourir à des instruments de couverture.

En 2011, 87 650 actions ont été attribuées à 28 bénéficiaires.

En 2010, 83 475 actions ont été attribuées à 27 bénéficiaires.

Le nombre global d'actions attribuées est indiqué dans la Note 17 des comptes consolidés.

TABLEAUX 6 – ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2011

| ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE) | N° ET DATE DU PLAN | NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE | VALORISATION DES ACTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros) | DATE D'ACQUISITION | DATE DE DISPONIBILITÉ | CONDITIONS DE PERFORMANCE |
|---|--------------------|--|---|--------------------|-----------------------|--|
| Mario Guevara | 7 (15 fév. 2011) | 22 500 | 1 323 675 | 15 mars 2014 | 15 mars 2017 | 1) Objectif d'augmentation du chiffre d'affaires 2) Objectif de flux nets de trésorerie liés à l'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires |
| François Bich | 7 (15 fév. 2011) | 10 000 | 588 300 | 15 mars 2014 | 15 mars 2017 | |
| Marie-Aimée Bich-Dufour | 7 (15 fév. 2011) | 3 500 | 205 905 | 15 mars 2014 | 15 mars 2017 | |

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2010

| ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE) | N° ET DATE DU PLAN | NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE | VALORISATION DES ACTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros) | DATE D'ACQUISITION | DATE DE DISPONIBILITÉ | CONDITIONS DE PERFORMANCE |
|---|--------------------|---|--|--------------------|-----------------------|--|
| Mario Guevara | 6 (16 fév. 2010) | 20 400 | 962 268 | 16 mars 2013 | 16 mars 2016 | 1) Objectif d'augmentation du chiffre d'affaires |
| François Bich | 6 (16 fév. 2010) | 10 000 | 471 700 | 16 mars 2013 | 16 mars 2016 | 2) Objectif de flux nets de trésorerie liés à l'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires |
| Marie-Aimée Bich-Dufour | 6 (16 fév. 2010) | 3 500 | 165 095 | 16 mars 2013 | 16 mars 2016 | |

TABLEAUX 7 - ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2011 POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

| ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES POUR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE) | N° ET DATE DU PLAN | NOMBRE D'ACTIONS DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE | CONDITIONS D'ACQUISITION | ANNÉE D'ATTRIBUTION |
|--|--------------------|---|--|---------------------|
| Mario Guevara | 1 (19 mai 2005) | 1 855 | 70 % de l'attribution initiale est finalement acquise, sur la base de la réalisation des conditions de performance | 2005 |
| Marie-Aimée Bich-Dufour | 1 (19 mai 2005) | 1 855 | | 2005 |

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2010 POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

| ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES POUR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE) | N° ET DATE DU PLAN | NOMBRE D'ACTIONS DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE | CONDITIONS D'ACQUISITION | ANNÉE D'ATTRIBUTION |
|--|--------------------|---|--------------------------|---------------------|
| N/A | - | - | - | - |

3.2.1.6. Systèmes de retraites

- a) Depuis avril 2006, le Président, Bruno Bich, perçoit une pension versée par le régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de la Société BIC CORPORATION (*Supplementary Executive Retirement Plan*), plan auquel il a participé pendant plus de 30 ans. En 2011, Bruno Bich a perçu 555 360 dollars américains.
- b) Mario Guevara participe au régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de la Société BIC CORPORATION (*Supplementary Executive Retirement Plan*) : ce plan propose une retraite égale à 2,5 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées par année de service, avec un maximum de 50 % (soit 20 années). Les engagements liés à ce plan sont comptabilisés par BIC CORPORATION conformément à la norme IAS 19. Au 31 décembre 2011, les engagements retraite pour Mario Guevara s'élevaient à 7 888 613 dollars américains (7 241 066 dollars américains au titre du *Supplementary Executive Retirement Plan* et 647 547 dollars américains au titre du *U.S. Qualified Pension Plan*). Au 31 décembre 2011, Mario Guevara a acquis un droit à retraite égal à 2,5 % x 19 années de service = 47,5 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées (soit, à titre indicatif, une retraite égale à 719 000 dollars américains, s'il avait arrêté son activité au 31 décembre 2011).
- c) François Bich et Marie-Aimée Bich-Dufour participent au régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de BIC en France. Ce plan, de type additif, propose une retraite supplémentaire

aux régimes obligatoires égale à 1,25 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées par année de participation au plan, avec un maximum de 25 % (soit 20 années). De plus, l'ensemble des retraites obligatoires et supplémentaires ne pourront pas dépasser un taux de remplacement de 50 %. Les engagements liés à ce plan sont provisionnés par SOCIÉTÉ BIC conformément à la norme IAS 19. Au 31 décembre 2011, l'engagement au titre de ce plan s'élevait à 3 900 610 euros pour François Bich et 1 212 660 euros pour Marie-Aimée Bich-Dufour. Au 31 décembre 2011, François Bich a acquis un droit à retraite égal à 1,25 % x 20 années de service = 25 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées (soit, à titre indicatif, une retraite égale à 182 500 euros, s'il avait arrêté son activité au 31 décembre 2011) et Marie-Aimée Bich-Dufour a acquis un droit à retraite égal à 1,25 % x 16 années de service = 20 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées (soit, à titre indicatif, une retraite égale à 78 700 euros, si elle avait arrêté son activité au 31 décembre 2011).

3.2.1.7. Rémunérations exceptionnelles (versées à l'entrée ou à l'issue d'un mandat)

Aucun engagement de rémunération exceptionnelle à verser à l'issue de leur mandat n'a été pris avec les mandataires sociaux.

TABLEAU 8

| DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX | CONTRAT DE TRAVAIL | | RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE | | INDEMNITÉS ET AVANTAGES DUS OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DUS À RAISON DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DES FONCTIONS | | INDEMNITÉS RELATIVES À UNE CLAUSE DE NON-CONCURRENCE | |
|---|--------------------|------------------------|--------------------------------------|-----|---|-----|--|-----|
| | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non | Oui | Non |
| Bruno Bich Président 1 ^{re} nomination : 2 juin 1986 Date de fin de mandat : AG statuant en 2013 sur les comptes de 2012 | | X | X | | | X | | X |
| Mario Guevara Directeur Général Début du mandat : 1 ^{er} mars 2006 | | X ^(a) | X (Voir § 3.2.1.6.) | | | X | | X |
| François Bich Directeur Général Délégué Début du mandat : 15 décembre 1988 | | X (Voir § 3.2.1.6.) | X | | | X | | X |
| Marie-Aimée Bich-Dufour Directeur Général Délégué Début du mandat : 22 mars 1995 | | X (Voir § 3.2.1.6.) | X | | | X | | X |

(a) Mario Guevara n'est titulaire d'aucun contrat de travail au sein de SOCIÉTÉ BIC. Il est par ailleurs Chief Executive Officer des sociétés de droit américain BIC CORPORATION et BIC INTERNATIONAL. Il n'est pas prévu d'indemnités de rupture pour ces fonctions, auxquelles il peut être mis fin à tout moment.

→ 3.2.2. OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ EN 2011 (ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

Récapitulatif des déclarations établies en application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier (détail disponible sur le site www.amf-france.org) :

| DÉCLARANT | TYPE ET NOMBRE D'OPÉRATIONS | | | | NOMBRE DE TITRES |
|----------------|-----------------------------|---------|---------|------------------|------------------|
| | ACQUISITION | CESSION | ÉCHANGE | AUTRE | |
| Bruno Bich | - | 3 | - | - | 98 376 |
| | - | - | 2 | - | 994 377 |
| | - | - | - | 1 ^(a) | 468 877 |
| SOCIÉTÉ M.B.D. | 20 | - | - | - | 126 084 |

(a) Distribution trustale.

→ 3.2.3. PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR

3.2.3.1. Contrats d'intéressement et de participation

Il n'existe pas de contrat au titre de l'émetteur (SOCIÉTÉ BIC n'a pas de personnel salarié), mais chaque filiale peut disposer de son propre accord selon la loi applicable.

3.2.3.2. Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

| OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONNÉS CONSENTIES AUX 10 PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS | NOMBRE TOTAL D'OPTIONS ATTRIBUÉES/D'ACTIONNÉS SOUSCRITES | PRIX MOYEN PONDÉRÉ (en euros) | DATE D'ÉCHÉANCE | N° DU PLAN |
|---|--|-------------------------------|-----------------|------------|
| Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé | - | - | - | - |
| Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice , par les 10 premiers salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé | 7 000 | 36,57 | 12 déc. 2011 | 4 |
| | 2 000 | 30,93 | 9 déc. 2012 | 5 |
| | 1 225 | 36,96 | 16 déc. 2013 | 6 |
| | 1 210 | 36,76 | 14 déc. 2014 | 7 |
| | 11 600 | 50,01 | 13 déc. 2015 | 8 |
| | 14 800 | 52,35 | 12 déc. 2014 | 9 |
| | 21 350 | 49,62 | 10 déc. 2015 | 10 |
| | 3 000 | 40,18 | 9 déc. 2016 | 11 |
| TOTAL | 62 185 | | | |

Les caractéristiques de ces plans sont décrites dans la Note 17 des comptes consolidés ainsi que l'usage qui en est fait par l'ensemble des salariés.

3.3. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société

Mesdames et Messieurs, chers Actionnaires,

Nous vous prions de trouver ci-après les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

→ 3.3.1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

3.3.1.1. Composition des organes d'Administration et de Direction

Cf. § 3.1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2011.

3.3.1.2. Fonctionnement du Conseil d'Administration

SOCIÉTÉ BIC est dotée d'un Règlement Intérieur formalisant les missions, l'organisation et les principes déontologiques qui guident l'action du Conseil d'Administration. La Société se réfère aux règles de la bonne gouvernance telles que définies dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF (disponible sur le site Internet www.medef.fr). Elle se conforme à ce Code, sous les réserves indiquées dans ce rapport.

a) Mission

Le Conseil d'Administration a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration est amené à se prononcer sur les sujets pouvant avoir un impact significatif sur le développement, la stratégie ou le fonctionnement du Groupe.

Afin de pouvoir mener à bien sa mission, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC dispose d'une information complète, sincère et rapide, notamment sur les performances de chacune des activités, ainsi que sur la situation financière et la trésorerie de la Société.

À ce titre, le Règlement Intérieur prévoit les règles d'information du Conseil d'Administration sur la situation financière de la Société. Il prévoit également que chaque administrateur a le devoir de s'informer et de s'assurer qu'il reçoit en temps utile une information suffisante et pertinente.

Des règles concernant les restrictions et/ou interdictions d'intervention sur les titres de la Société, au sujet de laquelle les administrateurs et autres personnes concernées disposeraient d'informations non encore rendues publiques, ont été formalisées par écrit.

b) Composition

Selon les Statuts, le Conseil d'Administration doit comporter entre 3 et 12 membres. Le Règlement Intérieur précise que « le Conseil s'efforce d'être composé pour un tiers de ses membres au moins d'administrateurs indépendants (...) ». (Titre I, section 1).

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC comporte, sur les 10 membres qui le composent :

- quatre administrateurs indépendants au sens du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF : John Glen, Gilles Pélisson, Frédéric Rostand et Pierre Vareille. Ces administrateurs n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. La qualification d'administrateur indépendant a été revue par le Conseil d'Administration avant la publication du rapport annuel ;
- deux femmes, conformément à l'article 5 de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 : Marie-Pauline Chandon-Moët et Marie-Henriette Poinot ;
- des représentants de quatre nationalités différentes, faisant ainsi bénéficier le Groupe BIC d'une vision internationale.

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires. La durée de leur mandat est de trois années sauf durée inférieure afin de permettre un renouvellement plus harmonieux. Le Règlement Intérieur prévoit également que tout administrateur doit être actionnaire et posséder, au-delà de la seule exigence statutaire (1 action), 500 actions.

Le Conseil d'Administration a décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général. Cette dissociation est effective depuis le 1^{er} mars 2006.

c) Fonctionnement

Le Conseil d'Administration est assisté de deux comités spécialisés, le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations et des Nominations. Ces comités se réunissent plusieurs jours avant la séance du Conseil d'Administration, ce qui permet à la Direction d'apporter d'éventuelles actions correctives supplémentaires avant la séance du Conseil.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tout moyen avec confirmation écrite en toute hypothèse.

Le Conseil d'Administration se réunit en séance ordinaire en principe au minimum six fois par an, notamment :

- en février/mars, pour arrêter les comptes de l'exercice précédent et approuver le budget annuel ;
- en avril, pour examiner les comptes du premier trimestre ;
- en mai, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ;
- en août, pour arrêter les comptes semestriels ;
- en octobre, pour examiner les comptes du troisième trimestre ;
- en décembre, pour analyser l'activité et les premières estimations des résultats annuels.

D'autres séances du Conseil d'Administration sont organisées chaque fois que l'activité du Groupe le requiert. Le nombre de ces réunions doit permettre de transmettre une information régulière et pertinente au Conseil et d'assurer ainsi les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Le Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués, des membres de la Direction ou toute autre personne ayant une compétence particulière au regard des sujets inscrits à l'ordre du jour peuvent, à la demande du Président, assister à tout ou partie d'une séance du Conseil. Les Commissaires aux Comptes peuvent également être invités à des séances autres que celles pour lesquelles leur convocation est requise par la loi.

En 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni à sept reprises pour des séances d'une moyenne de 3 heures 37 minutes, en sus d'une journée entière dans l'usine d'Athènes en Grèce. Le taux moyen de participation a été de 96,25 %. Le Conseil a notamment statué sur les points suivants :

- comptes et budget :
 - établissement des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 et du premier semestre 2011,
 - revue des résultats trimestriels,
 - révision du budget 2011 et budget préliminaire 2012 ;
- gouvernement d'entreprise :
 - fixation de la rémunération des mandataires sociaux et des administrateurs,
 - attribution des actions gratuites soumises à des conditions de performance,
 - établissement des divers documents soumis à l'Assemblée Générale,
 - évaluation du Conseil d'Administration opérée avec l'aide d'un cabinet extérieur ;
- stratégie :
 - examen des orientations stratégiques en Asie,
 - examen des orientations stratégiques de l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels,
 - examen des orientations stratégiques de l'activité Rasoirs, notamment lors du Conseil tenu à Athènes,
 - procédure d'arbitrage relative à la société Cello (cf. *Commentaires sur l'exercice § 4.6. Prévisions pour 2012 et stratégie*) ;
- divers :
 - état d'avancement des travaux sur la pile à combustible,

- programme de rachat d'actions – annulation d'actions,
- programme de développement durable.

d) Évaluation

Le Règlement Intérieur prévoit notamment que le Conseil d'Administration consacre une fois par an un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement. Cette évaluation doit permettre, entre autres, de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil pour le rendre plus efficace, et de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues. (Titre I, section 3, article 3.3.).

Une évaluation du Conseil d'Administration a été réalisée par un cabinet indépendant au cours de l'exercice 2011 par le biais d'interviews approfondies menées auprès du Président, de chaque administrateur et du secrétaire du Conseil. Les interviews ont notamment porté sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration, ses méthodes de travail, sa composition, ses relations avec la Direction Générale et les actionnaires, ainsi que sur le rôle et la performance des comités spécialisés. L'évaluation a permis de constater l'efficacité et l'implication des administrateurs ainsi que d'identifier quelques pistes d'amélioration (comme la forme des documents soumis au Conseil ou l'organisation de séminaires stratégiques à l'extérieur de l'entreprise) ne rendant pas nécessaire la modification du Règlement Intérieur ou la formalisation plus poussée des règles de fonctionnement du Conseil.

e) Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Cf. § 3.2.1 Rémunération des dirigeants.

La Société se conforme aux recommandations sur les rémunérations des mandataires sociaux contenues dans le Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF. Trois dispositions ne peuvent cependant pas être appliquées pour les raisons suivantes :

1. Mario Guevara, Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC et CEO de BIC CORPORATION et de BIC INTERNATIONAL, sociétés de droit américain, pourrait bénéficier d'une retraite mise en place par BIC CORPORATION, alors même qu'il ne serait plus mandataire social de SOCIÉTÉ BIC, de BIC CORPORATION et de BIC INTERNATIONAL lorsqu'il fera valoir ses droits à la retraite.

Ce plan de retraite, mis en place par BIC CORPORATION depuis plus de 30 ans, bénéficie à tous les cadres supérieurs américains. Mario Guevara, dans le Groupe depuis 19 ans, est éligible à cette retraite depuis 11 ans, soit depuis une période bien antérieure à sa nomination en qualité de Directeur Général Délégué puis de Directeur Général. Ce plan s'applique à 18 personnes et n'a pas été modifié à la suite de la nomination de Mario Guevara.

2. Selon les recommandations, les actions gratuites soumises à des conditions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux doivent être conditionnées à l'achat d'une quantité définie d'actions, lors de la disponibilité des actions attribuées.

Or, depuis le Plan d'attribution d'actions gratuites soumises à des conditions de performance adopté le 11 décembre 2007, les mandataires sociaux doivent conserver 20 % des actions gratuites acquises jusqu'à l'expiration de leur mandat (pourcentage réduit à 10 % lorsque le Directeur Général détient des actions pour une valeur de cinq années de salaire de base et lorsque les Directeurs Généraux Délégués détiendront des actions pour une valeur de trois années de salaire de base). Ces conditions de conservation

des actions, ajoutées aux conditions de performance prévues, ont semblé suffisantes.

3. Selon les recommandations, l'acquisition d'actions gratuites doit être soumise à des conditions de performance internes à l'entreprise et externes, c'est-à-dire liées à la performance d'autres entreprises d'un secteur de référence.

Or, à ce jour, deux conditions de performance internes ont été adoptées, mais les références externes n'ont pas semblé suffisamment pertinentes pour justifier leur adoption.

3.3.1.3. Comités constitués par le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est assisté de deux comités spécialisés, le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations et des Nominations.

a) Comité d'Audit

John Glen – Président (administrateur indépendant).

Édouard Bich, représentant permanent de SOCIÉTÉ M.B.D.

Pierre Vareille (administrateur indépendant).

Le Comité d'Audit, créé en 1997 a pour mission essentielle de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.

Il est appelé à donner son avis sur la nomination des Commissaires aux Comptes, sur la qualité de leurs travaux, ainsi que sur leur indépendance. Il s'assure de ce fait qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les Commissaires aux Comptes et l'entreprise.

Le parcours des membres du Comité d'Audit leur permet de bénéficier des compétences financières et comptables nécessaires à l'accomplissement de leur mission. John Glen, Président du comité, a été Directeur Financier du groupe Air Liquide de 2000 à 2008 et Vice-Président du Conseil de Surveillance de l'EFRAG (*European Financial Reporting Group*) pendant quatre ans. Il est membre du *Chartered Institute of Certified Accountants* et est titulaire d'un Master en Économie. Édouard Bich a passé huit ans au Département Finance de Procter & Gamble France et est titulaire du MBA de l'Université de Wharton (États-Unis), spécialisation finance. Pierre Vareille possède une expérience de tout premier plan dans la gestion d'entreprises industrielles au niveau mondial. Il a débuté sa carrière en 1982 chez Vallourec, où il a occupé divers postes dans la fabrication, le contrôle, les ventes et la stratégie, avant d'être nommé Directeur Général de plusieurs filiales. Après avoir occupé divers postes de direction générale chez GFI Aerospace, Faurecia et Péchiney, il a exercé, de 2004 à 2008, les fonctions de *Chief Executive* de l'équipementier automobile anglais Wagon Plc (société cotée à Londres) et de 2008 à 2011, celles de Président-Directeur Général de FCI, un leader mondial dans la fabrication de connecteurs électroniques. Il est diplômé de l'École Centrale de Paris et ancien élève de l'Institut d'Études Politiques de Paris, ainsi que de l'Université de la Sorbonne (Économie et Finances) et de l'Institut de Contrôle de Gestion.

Au cours de l'année 2011, le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois en présence de son Président et de tous ses membres, ainsi que des représentants des deux Commissaires aux Comptes lors de la revue des résultats du Groupe.

Les travaux du comité ont porté, entre autres, sur la prise en compte des nouveaux besoins en matière de communication sur le contrôle

interne requis par la Loi de sécurité financière (LSF) et sur la mise en place d'un plan d'action permettant de répondre à ces besoins. Le Comité d'Audit revoit également tout changement dans les normes IFRS, dans la structure de contrôle interne et toute question relative à la présentation financière dans le document de référence.

En 2011, le Comité d'Audit a notamment revu :

- la procédure de cartographie des risques du Groupe ;
- les résultats des missions de contrôle et d'audit interne ;
- la politique d'assurance du Groupe et la gestion de la couverture des risques ;
- l'analyse et l'approbation de l'allocation des actifs de couverture des plans de retraite américains ;
- les fonctions trésorerie notamment la gestion des liquidités et les instruments de couverture.

b) Comité des Rémunérations et des Nominations

Gilles Pélisson – Président (administrateur indépendant).

Marie-Henriette Poinot.

Frédéric Rostand (administrateur indépendant).

Le Comité des Rémunérations, créé en 2001, est chargé d'examiner et de proposer au Conseil d'Administration la rémunération des mandataires sociaux et des membres de la Direction Générale, les principes de la politique salariale du Groupe, les avantages sociaux, les plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites.

Depuis 2007, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer à ce comité, désormais dénommé Comité des Rémunérations et des Nominations, les missions supplémentaires suivantes :

- proposition au Conseil d'Administration de nomination de nouveaux administrateurs en veillant à ce que le Conseil d'Administration comprenne des personnalités indépendantes ;
- examen et proposition au Conseil d'Administration des solutions de succession des mandataires sociaux, notamment en cas de vacance imprévisible.

Au cours de l'année 2011, le Comité des Rémunérations et des Nominations s'est réuni quatre fois. Trois séances se sont tenues sur les rémunérations et une séance sur les nominations. Le taux moyen de participation a été de 100 %. L'activité du comité a porté spécifiquement sur :

- les modalités et la fixation de la rémunération du Président du Conseil ;
- les modalités et la fixation de la rémunération fixe, variable annuelle et à long terme du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Délégués ;
- la détermination des objectifs annuels servant au calcul de leur rémunération variable ;
- la revue de leurs régimes de retraite additionnels et autres avantages ;
- les modalités et la fixation des indemnités non récurrentes des mandataires sociaux et des dirigeants ;
- Le remplacement de la politique d'attribution de stock-options par une politique d'attribution d'actions gratuites ;

- les principes et les montants d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance, ainsi que la détermination des objectifs à trois ans qui conditionnent ces attributions ;
- l'examen des recommandations AFEF/MEDEF ;
- la préparation du plan de succession des mandataires sociaux (pour laquelle la participation du Président de SOCIÉTÉ BIC a été sollicitée).

Le comité a également donné son avis sur les rémunérations de l'équipe de Direction et sur la politique de rémunération à long terme des dirigeants.

3.3.1.4. Limitation des pouvoirs de la Direction Générale

Le Règlement Intérieur détaille les opérations qui doivent en toute hypothèse faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration [Titre I, section 2, article 2.2.] :

- toute opération se situant hors de la stratégie annoncée de la Société ;
- toute implantation en France ou à l'étranger par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte ou par prise de participation, ainsi que les décisions de retrait de ces implantations, dans la mesure où le montant de l'opération excède 50 millions d'euros ;
- toute opération de restructuration interne dans la mesure où le montant de l'opération excède 50 millions d'euros.

→ 3.3.2. PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

3.3.2.1. Définition et objectifs de la gestion des risques et du contrôle interne

3.3.2.1.1. Adoption des principes du Cadre de Référence de l'AMF sur la gestion des risques et le contrôle interne

Pour la rédaction de ce rapport, le Groupe se conforme aux principes énoncés dans la partie II du *Cadre de Référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne* mis à jour en juillet 2010 par le groupe de travail présidé par Olivier Poupert-Lafarge et établi sous l'égide de l'AMF (Autorité des marchés financiers). Dès lors, ceci correspond à une adoption partielle du texte qui par ailleurs inclut un *Guide d'Application Relatif au Contrôle Interne de l'Information Comptable et Financière Publiée par les Émetteurs*.

En effet, les activités de contrôle s'y référant relèvent de la responsabilité des filiales locales qui n'ont de cesse de les adapter à leur situation actuelle, en prenant appui notamment sur le Manuel Groupe des principes comptables et le Manuel de politiques et procédures internes. Le Guide d'Application n'a pas été comparé avec les procédures et processus existants. Néanmoins le Groupe n'attend pas de différences significatives compte tenu de la similitude du Guide d'Application avec ces deux manuels.

a) Gestion des risques

Le processus d'adoption prend en compte la définition de la gestion des risques comme un dispositif dynamique de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité. Ce dispositif est complet et couvre l'ensemble des activités, processus et actifs de la Société.

La gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures, et d'actions adaptés aux caractéristiques de la Société et qui permettent aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour le Groupe.

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter :

- la capacité de la Société à atteindre ses objectifs ;
- la capacité de la Société à respecter ses valeurs, l'éthique et les lois et règlements ;
- les personnes, les actifs, l'environnement de la Société ou sa réputation.

La gestion des risques est également un levier de management de la Société qui contribue à :

- créer et préserver la valeur des actifs et la réputation de la Société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société ;
- mobiliser la Société autour d'une vision commune des principaux risques.

b) Contrôle interne

Le processus d'adoption incorpore également la définition du contrôle interne comme un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, pour une entreprise, le contrôle interne contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Le premier objectif se réfère à toutes les lois et règlements en vigueur auxquels la Société est soumise et qu'elle intègre dans ses activités quotidiennes pour atteindre ses objectifs en matière de conformité.

Le deuxième concerne les instructions données aux employés leur permettant de comprendre ce qui est attendu d'eux et de connaître l'étendue de leur liberté d'action. Ce processus de communication est basé sur les objectifs de la Société redescendus aux employés.

Le troisième objectif couvre l'ensemble des processus opérationnels, industriels, commerciaux et financiers. Par « actifs », il faut entendre actifs corporels et incorporels (savoir-faire, image ou réputation) utilisés tout au long des processus de la Société.

Le dernier objectif concerne la préparation d'états financiers fiables dont le rapport annuel, toute publication intermédiaire selon un format résumé et toute information mise à disposition extraite des états financiers, telle que les publications du chiffre d'affaires. La fiabilité de ces informations dépend de la qualité des procédures et du dispositif

de contrôle interne (cf. procédures de reporting § 3.3.2.2.4. *Procédures de contrôle interne*) qui doivent garantir :

- le principe de séparation des tâches, permettant une distinction claire entre les tâches d'enregistrement, les tâches opérationnelles et les tâches de conservation ;
- une description des fonctions devant permettre d'identifier les origines des informations et des documents produits ;
- la validité des moyens visant à s'assurer que les opérations ont été effectuées conformément aux instructions générales et spécifiques, et qu'elles sont comptabilisées de manière à produire une information financière conforme aux principes comptables de la Société.

3.3.2.1.2. Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne

La gestion des risques et le contrôle interne tels que définis dans ce rapport concernent SOCIÉTÉ BIC en tant que société mère ainsi que toutes les entités consolidées au sein du Groupe.

Le contrôle interne en place a été conçu pour les entités afin de s'adapter à l'organisation existante, aux objectifs fixés par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction (cf. § 3.3.2.3. *Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne, structure(s) spécifique(s) en charge/rôles respectifs et interactions*), et à la conformité aux lois et règlements.

Les principes et le dispositif du contrôle interne ont été déployés pour tous les domaines et dans toutes les filiales en tenant compte des spécificités locales et des réglementations en vigueur. Ces principes sont également connus et suivis au niveau des différents services centraux du Groupe.

3.3.2.1.3. Limites des dispositifs de la gestion des risques et de contrôle interne

L'organisation la plus efficiente ne saurait faire disparaître les limites inhérentes à la gestion des risques et au contrôle interne. En effet, les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs de la Société.

Les principales limites relevées sont les incertitudes du monde extérieur, la part de jugement dans les décisions prises et la conséquence d'une défaillance humaine potentielle ou d'une simple erreur.

De plus, lors de chaque mise en place d'une activité de contrôle, une évaluation du ratio coût/bénéfice est menée, conduisant à une couverture raisonnable des contrôles nécessaires.

3.3.2.2. Composantes de la gestion des risques et du contrôle interne de la Société et de ses filiales

L'efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne d'une société dépend de ses composantes mises en place pour servir les objectifs décrits précédemment.

3.3.2.2.1. Environnement de contrôle

a) Organisation

Le Groupe a mis en place un dispositif structuré de contrôle interne fournissant les instructions et les responsabilités appropriées pour

atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction.

Cette organisation prend appui sur la définition des responsabilités et des objectifs fixés par la Direction et partagés avec chacun des employés.

b) Principaux outils

Pour soutenir cette structure et mesurer son adéquation et son efficacité, différents outils ont été mis en place. Ci-dessous sont mentionnés les principaux outils partagés par toutes les entités du Groupe :

- Charte d'Éthique et la vision et les valeurs du Groupe (cf. § 3.3.2.3.5. *Le personnel de la Société*) ;
- Manuel Groupe des principes comptables et Manuel de politiques et procédures internes.

Ces manuels distribués à toutes les entités et consultables sur l'intranet Groupe mettent à disposition les instructions respectivement pour les activités de tenue des comptes et le reporting financier suivant les normes IFRS, et les procédures de contrôle interne pour chaque secteur de la Société (ex. : Achats, Trésorerie, Fiscalité, Ventes, etc.).

- Politique de gestion des Ressources Humaines :

Détaillée dans la *Responsabilité sociale et environnementale* - § 2.4. *Informations sociales*, la gestion des Ressources Humaines participe pleinement à l'efficacité du contrôle interne.

Plus particulièrement, elle garantit que les recrutements répondent aux attentes du Groupe en matière de connaissances et de compétences. De plus, elle relaie les objectifs de la Direction vers chaque collaborateur selon ses rôles et responsabilités.

À titre d'exemple, l'outil *Performance, Evaluation and Development* (PED) aide à répondre efficacement aux objectifs suivants :

- redescendre individuellement aux employés les objectifs de la Société tout au long de l'année,
- former et développer les employés : cf. *Responsabilité sociale et environnementale* - § 2.4. *Informations sociales* ;
- Systèmes d'information ;

Différents systèmes d'information sont utilisés selon les processus métiers auxquels ils sont appliqués. Ils sont essentiellement organisés par continent. Cependant les procédures de consolidation en place donnent accès à un résultat consolidé qui permet à la Direction du Groupe de suivre les performances et de gérer les opérations.

La plupart des entités du Groupe utilisent des systèmes intégrés (ERP) pour les assister dans la gestion des activités et remontent les données financières par le biais d'un logiciel de consolidation et de gestion (cf. § 3.3.2.2.4. *Procédures de contrôle interne*).

3.3.2.2.2. Diffusion d'informations pertinentes et fiables

La Société a mis en place des procédures et un dispositif efficaces de diffusion de l'information qui permet d'apporter la communication adéquate au niveau pertinent de responsabilités et de décision.

Ces outils se présentent sous divers formats. Ils vont des solutions informatiques (dont l'intranet Groupe, le logiciel de consolidation financière, le système intégré par continent, etc.) aux procédures existantes qui incluent la gestion de l'information.

Ces outils d'information visent à appuyer l'ensemble du système de contrôle interne de la Société et à aider les processus de décision et de suivi pour atteindre les objectifs de la Direction.

3.3.2.2.3. Gestion des risques

La gestion des risques, parmi ses objectifs, s'occupe du traitement des risques existants pouvant avoir un impact sur la Société. Tous les risques ne peuvent être couverts. Les moyens de couverture utilisés sont soit des processus internes de réduction de l'exposition, soit des protections externes par le biais de polices d'assurance.

Ce processus particulier suit une approche en trois étapes selon les activités suivantes :

- l'identification et l'analyse des risques ;
- la gestion des risques ;
- le suivi des risques.

a) L'identification et l'analyse des risques

Le processus d'identification met en valeur les risques de sources externes comme internes. L'élément clé pour l'identification du risque est l'impact potentiel sur les objectifs, les personnes, les actifs, l'environnement de la Société ou sa réputation.

Le processus d'identification et d'analyse des risques est constitué de deux composantes : une approche « *bottom-up* » et une approche « *top-down* ».

APPROCHE « BOTTOM-UP »

Cette pratique annuelle, sur la base d'une autoévaluation, a pour but d'identifier et d'évaluer au niveau des filiales les risques ayant un impact sur le Groupe.

Des questionnaires sont adressés aux représentants des niveaux correspondants (Directeurs de filiale/Directeurs Financiers). Le retour d'informations permet de dresser, sur six années d'historique, la liste des principaux risques.

En tant que coordinateur du processus, le Département Contrôle et Audit Interne (C&AI), si besoin est, échange avec les interlocuteurs sur les informations transmises et les plans d'action en réponse aux risques identifiés. Il consolide les informations et pondère les impacts pour délivrer une matrice Groupe des risques. Cette matrice, pour chaque catégorie de risque, présente l'impact moyen pour le Groupe et est partagée avec le Comité d'Audit et les Commissaires aux Comptes. Elle fait également l'objet d'une présentation au Président du Conseil d'Administration.

La méthodologie de cette approche a été mise à jour en 2011 avec de nouvelles directives et instructions. Cette mise à jour visait à intégrer le processus actuel dans la méthodologie globale de gestion des risques du Groupe engagée en 2010.

L'analyse et l'évaluation des risques identifiés sont menées pour un usage interne.

APPROCHE « TOP-DOWN »

En complément, suite à une recommandation du Comité d'Audit et à une demande du Comité de Direction, la Société a engagé en 2010 un projet visant à améliorer la formalisation de la gestion des risques.

Ce projet conduit par le Département C&AI avec le support d'un cabinet de conseil indépendant est piloté par le Comité de Direction, l'objectif

étant d'obtenir une vision synthétique des risques majeurs auxquels le Groupe est ou pourrait être confronté.

Cette démarche a consisté en une mise à jour de la cartographie des risques du Groupe pouvant être résumée de la manière suivante :

- l'identification des risques par le biais d'un questionnaire renseigné par chacun des membres du Comité de Direction et d'un entretien individuel mené par l'équipe projet ;
- la synthèse des principales zones de risques ;
- l'évaluation des risques selon des critères d'impact potentiel et de niveau de maîtrise.

Afin que la cartographie des risques du Groupe reste pertinente, les principaux risques identifiés en 2010 ont été mis à jour et réévalués en 2011.

Les risques relevés par cette démarche ont été considérés dans la *Présentation du Groupe* – § 1.6. *Facteurs de risques* et sont pris en compte dans le plan d'audit interne.

Une méthodologie similaire a été appliquée au processus de préparation des états financiers et de consolidation.

b) La gestion des risques

Les risques majeurs identifiés dans la cartographie des risques du Groupe sont gérés par le Comité de Direction. Ces risques ont été suivis et surveillés en 2011. L'avancement et le statut des plans d'action relatifs à certains risques clés ont été également revus et discutés lors de séances du Conseil. Les autres risques continuent à faire l'objet d'un suivi rapproché.

De plus, différentes procédures existent (cf. § 3.3.2.2.4. *Procédures de contrôle interne*). Le Comité de Direction, les catégories, les continents et les services centraux comme les services Juridique, Développement Durable ou Trésorerie assurent un suivi des risques permanent. Ils participent à la gestion des risques décrits dans la *Présentation du Groupe* – § 1.6. *Facteurs de risques* :

- la Trésorerie Groupe gère et contrôle quotidiennement l'exposition aux taux d'intérêt et l'exposition aux cours de change des devises étrangères ;
- le service Juridique suit de manière régulière l'évolution des lois et réglementations ainsi que les litiges en cours ;
- les principaux risques industriels et environnementaux sont appréhendés par les Directions Opérationnelles des catégories ou des pays, et par la Direction du Développement Durable ;
- les risques stratégiques et opérationnels significatifs sont gérés par le Comité de Direction.

Une revue annuelle du processus de couverture – Assurance est également effectuée : cf. *Présentation du Groupe* – § 1.6. *Facteurs de risques – Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur*.

c) Le suivi des risques

Le Comité de Direction effectue des revues régulières de l'exposition aux risques.

Chaque site/service établit ses propres tableaux de bord et indicateurs clés afin de recenser les risques, de les suivre et d'évaluer les moyens pour réduire leur impact.

Les cartographies des risques sont mises à jour régulièrement.

3.3.2.4. Procédures de contrôle interne

a) Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée par la Société

L'information comptable et financière utilisée en interne à des fins de gestion ou pour le reporting externe est préparée en conformité avec les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tels qu'adoptées par l'Union européenne.

L'information suit un processus de remontée des données des comptes sociaux locaux aux états financiers consolidés/de gestion. Ce reporting est mené sur un logiciel de consolidation à chaque clôture mensuelle.

En pratique, les équipes financières des filiales reportent sous le contrôle de leur Directeur Financier et de leur Directeur Opérationnel les informations aux Directeurs Financiers des continents dont elles dépendent qui les transmettent ensuite au Groupe. Ces informations reportées sous forme de liasses sont auditées par les auditeurs locaux externes pour les entités significatives. Les Commissaires aux Comptes établissent des mémorandums et une synthèse des remarques significatives à l'attention du Groupe.

Des contrôleurs de gestion travaillent en étroite collaboration avec les responsables opérationnels et reportent à l'équipe de Direction locale et fonctionnellement au Directeur Financier du Continent/Catégorie dont ils dépendent.

En 2000, le Groupe a développé un Manuel de politiques et procédures internes dans le domaine financier qui a fait l'objet d'une présentation et d'une diffusion auprès des Directeurs Financiers des filiales. Ce travail de révision continue prend, quand nécessaire, appui sur les responsables fonctionnels qui valident les politiques et procédures revues. Quand une nouvelle procédure est créée ou qu'une mise à jour ou amélioration d'une procédure existante est faite, l'information est communiquée via un « Bulletin de Contrôle Interne » consultable sur l'intranet par les employés et également transmise par le Comité de Direction à toutes les filiales.

Les procédures de reporting au sein du Groupe sont les suivantes :

- l'outil de reporting financier permet de réaliser des consolidations statutaires et des consolidations de gestion au sein d'un même référentiel ;
- le Groupe utilise également un système de reporting détaillé des ventes qui est réconcilié tous les mois avec les reportings financiers, tout écart significatif étant expliqué ;
- l'outil de reporting financier du Groupe est déployé dans toutes les filiales, ce qui permet une analyse à chaque niveau de reporting (filiales, continents, Groupe ou encore par activité) à partir des mêmes données de base et selon le même format de rapport ;
- le reporting financier interne au Groupe fait l'objet d'une analyse mensuelle avec les prévisions budgétaires au niveau des filiales et le Comité de Direction revoit également mensuellement les données consolidées et les analyses afférentes ;
- une analyse comparative est réalisée entre le budget, les prévisions et les plans stratégiques ; cette analyse est ensuite revue par le Comité de Direction ;
- l'information financière consolidée est ensuite validée par le Directeur Financier du Groupe. Les problématiques significatives sont revues par le Président du Conseil d'Administration et par le Directeur Général ;
- le Comité d'Audit valide à son tour l'information et fournit si nécessaire un rapport au Conseil d'Administration ;

- les auditeurs externes sont impliqués dans la validation du processus de production de l'information financière.

Le processus d'arrêté des comptes comprend notamment :

- la détermination et la diffusion de règles comptables par la Direction Financière du Groupe au travers du Manuel des principes comptables du Groupe ;
- la préparation et la transmission par le service consolidation aux filiales d'un calendrier et d'instructions pour chaque arrêté mensuel ;
- l'existence d'une liste des tâches à réaliser par une filiale dans le cadre d'une clôture comptable ;
- la signature d'une lettre d'affirmation interne par la filiale dans le cadre de la clôture annuelle. L'objectif de cette lettre d'affirmation est d'évaluer la conformité des états financiers en listant les contrôles, actions et affirmations critiques au correct établissement du reporting financier du Groupe.

b) Autres procédures de contrôle interne

Comme indiqué précédemment, le contrôle interne au sein du Groupe BIC est décentralisé. Il appartient donc à chaque organisation (filiale, service, catégorie, continent, etc.) d'établir des procédures pertinentes dans les domaines concernés afin de soutenir les objectifs et la définition du contrôle interne.

Toutefois, en tant que référence mondiale, le Manuel des politiques et procédures internes donne des instructions générales qui, après adaptation, peuvent être adoptées de manière adéquate au niveau de contrôle interne correspondant.

Les principales procédures Groupe sont décrites ci-après :

PROCÉDURES D'ACHAT ET D'INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Ces procédures mettent en permanence l'accent sur le processus d'autorisation de l'acquisition. En effet, cette étape préalable est l'élément clé pour la suite du processus qui va de la confirmation de réception des biens achetés ou de la réalisation de la prestation de service, au paiement des fournisseurs.

Aussi le Groupe a mis en place une matrice d'autorisation qui, selon le montant engagé, renseigne le niveau requis de responsabilités. Toute autorisation doit être formalisée par le document adéquat ou via les systèmes informatiques.

Ce processus d'approbation est la base de la procédure de validation dite « *three-way match* » appliquée dans tout le Groupe. Selon cette procédure, après l'approbation du bon de commande, un rapprochement doit être effectué :

- avec la preuve de livraison des biens/de réalisation de la prestation de service ;
- avec la facture du fournisseur, à sa réception, pour générer le paiement.

La procédure de validation dite « *three-way match* » répond au principe de séparation des tâches et permet un suivi clair du processus de validation des transactions tout au long de l'opération d'achat.

En ce qui concerne les dépenses d'investissements, la personne initiatrice de l'achat doit suivre une étape supplémentaire. Avant tout investissement, une documentation spécifique est préparée pour présenter toutes les informations nécessaires comme la description de l'investissement, les éléments de retour sur investissement, les

approbations en accord avec les niveaux d'engagement requis et le calendrier d'audit post-acquisition.

D'un point de vue organisationnel, une attention particulière est accordée à la séparation des fonctions d'approvisionnement d'avec celles d'achat. L'objectif est de réduire les risques éventuels de chevauchement de responsabilités. Cela permet également de centraliser au niveau Groupe les flux d'approvisionnement sur les matières stratégiques afin de mieux contrôler les besoins et le volume financier engagé.

Enfin, la gestion des fournisseurs, dont celle de la base de données fournisseurs, suit également des activités de contrôle spécifiques et des règles précises pour l'ensemble des échanges que ces tiers peuvent avoir avec le Groupe.

PROCÉDURES DE VENTE

Les procédures de vente suivent des règles et des principes communs. Elles sont néanmoins adaptées aux marchés et aux clients locaux, suivant les natures de transactions existantes.

Ces principes communs couvrent en particulier :

- la validité des prix de vente et des conditions commerciales (processus d'établissement de listes de prix, schémas d'autorisation des politiques de prix spécifiques, etc.) ;
- l'exhaustivité et la pertinence des commandes reçues suivant différents supports ;
- le respect de la période de comptabilisation en mettant l'accent sur le processus de séparation des exercices comptables et la procédure d'ajustements ;
- la juste valeur des créances clients avec les procédures de calcul des provisions sur clients douteux et d'émission des avoirs.

Comme pour les relations avec les fournisseurs, des procédures traitent de la gestion du fichier maître clients, notamment de la création de nouveaux comptes, du processus de rapprochement des paiements reçus et de la gestion du crédit client.

PROCÉDURES DE GESTION DES STOCKS

La gestion des stocks couvre la conservation physique des biens, l'évaluation de ces derniers ainsi que le suivi des flux. Les procédures en place traitent en conséquence des deux aspects.

En ce qui concerne la conservation physique des biens, des instructions Groupe sont transmises en complément des règlements locaux et incluent :

- des objectifs de sécurité fixés pour le personnel impliqué dans la gestion des stocks ; et
- la sécurité des actifs avec des directives précises sur les conditions de stockage, le processus d'inventaire physique ou la séparation des tâches.

Pour l'évaluation des stocks, une procédure BIC de valorisation a été établie pour permettre aux contrôleurs locaux de suivre les règles Groupe et de répondre aux exigences des normes comptables et financières locales. Les règles Groupe sont rappelées dans l'*Annexe aux comptes consolidés – Note 1 Principes comptables*.

PROCÉDURES DE GESTION DE LA TRÉSORERIE

Bien que principalement centralisée auprès de la Trésorerie Groupe, certains aspects de la gestion de trésorerie sont maintenus au niveau

local. Quel que soit le niveau considéré, les procédures en place couvrent en particulier :

- la gestion des disponibilités et des moyens de paiement dont les protections physiques, l'établissement des réconciliations bancaires et la supervision de la séparation des tâches accomplies ;
- la gestion des pouvoirs bancaires et des signatures d'autorisation ;
- les activités de financement par dette à court ou long terme.

Au niveau central, la Trésorerie Groupe suit des procédures spécifiques pour ses placements de trésorerie et pour la gestion de l'exposition aux cours de change des devises étrangères, comme décrit dans les *Commentaires sur l'exercice – § 4.3 Gestion des risques de change et de taux d'intérêts*.

PROCÉDURES DE GESTION DES IMMOBILISATIONS

Comme défini dans les objectifs du contrôle interne, la sécurité des actifs est identifiée comme une préoccupation de première importance. Pour y répondre, des procédures ont été mises en place au sein du Groupe. Certaines d'entre elles sont décrites ci-dessus.

La réalité et la validité des actifs étant essentielles, instruction est donnée aux sites locaux de mener des inventaires physiques selon une fréquence déterminée à des fins de comparaison avec les systèmes financiers.

En complément du processus d'autorisation décrit précédemment, tous les mouvements d'actifs immobilisés (ex. : transferts, ventes et mises au rebut) sont régulés selon des procédures dédiées.

Enfin, des règles spécifiques sont prévues pour la gestion des fichiers d'immobilisations afin de garantir la conformité avec les normes comptables locales et Groupe et pour permettre des activités de contrôle efficaces.

3.3.2.5. Activités de contrôle

Chaque niveau du Groupe est impliqué dans les activités de contrôle pour s'assurer que les règles, les instructions et les procédures Groupe sont correctement appliquées.

D'autre part, le Département C&AI vérifie tout au long de son calendrier annuel de revue qu'aucune différence majeure n'existe dans le Groupe. Ce contrôle se tourne aussi bien vers les environnements opérationnels que financiers et met l'accent particulièrement sur :

- la validité des opérations et des transactions, incluant les processus d'autorisation d'engagement des dépenses et investissements ;
- l'exhaustivité du *reporting* des transactions ;
- les correctes évaluation et comptabilisation des opérations pour garantir la mise à disposition et la présentation d'une information fiable ;
- la garantie du futur de la Société.

3.3.2.3. Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne, structure(s) spécifique(s) en charge/rôles respectifs et interactions

La gestion des risques et du contrôle interne mis en place par le Groupe fait partie intégrante de son organisation.

3.3.2.3.1. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC, représentant les actionnaires, agit en toutes circonstances dans l'intérêt de la Société. Il revoit et approuve également les objectifs stratégiques de la Société.

3.3.2.3.2. Le Comité de Direction

Le Comité de Direction, sous la direction de Mario Guevara, Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC, est composé de 11 membres dont l'objectif principal est de mettre en place la stratégie de l'entreprise définie par le Conseil d'Administration. Il est également responsable de la définition, de la mise en œuvre et de la supervision des moyens pour atteindre les objectifs fixés.

Aux côtés de Mario Guevara, de François Bich, Directeur Général Délégué et responsable Briquets et de Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué et Directeur Juridique, les membres suivants composent le Comité de Direction :

- représentants opérationnels responsables de continents :
 - Billy Salha, Europe,
 - Chris Mills, Amérique du Nord,
 - Edgar Hernandez, Moyen-Orient, Afrique, Océanie, Amérique latine, Asie ;
- représentants des catégories :
 - Ed Dougherty, Directeur Général Groupe Papeterie et Rasoirs,
 - Benoît Marotte, Directeur Général Papeterie,
 - Nicolas Paillot, Directeur Général Produits Promotionnels ;
- représentants de fonctions transversales :
 - François Eyssette, Directeur des Ressources Humaines,
 - Jim DiPietro, Directeur Financier.

Les représentants des catégories sont responsables de la production, du développement de nouveaux produits, de la recherche et du contrôle qualité. Par ailleurs, ils conçoivent et proposent le plan stratégique à long terme pour leur catégorie.

Le Comité de Direction veille aussi à la qualité du contrôle interne et s'assure de la bonne couverture des risques. Il s'assure, par l'intermédiaire du Directeur Financier du Groupe, que les indicateurs sont consolidés afin de mesurer que les performances opérationnelles sont conformes au budget. Le cas échéant, il accorde une attention toute particulière aux variations et s'assure que des mesures correctives sont mises en place.

En complément du budget, des prévisions sont préparées et révisées trois fois par an et ce, afin de contrôler l'avancement du budget en fonction des évolutions du marché. Par ailleurs, le Groupe a développé un processus de planification stratégique qui permet d'identifier les futures opportunités de croissance.

3.3.2.3.3. Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, évoqué plus avant dans le présent rapport (cf. § 3.3.1.3. *Comités constitués par le Conseil d'Administration*), effectue notamment une surveillance attentive et régulière des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne. Il a la possibilité d'entendre le responsable de l'audit interne, de donner son avis sur l'organisation de son service et d'être informé de son travail. Il est destinataire d'une synthèse annuelle des recommandations de l'audit interne.

3.3.2.3.4. Le Département Contrôle et Audit Interne (C&AI)

En janvier 2004, le Groupe a créé le Département Contrôle et Audit Interne, rattaché opérationnellement à la Direction Financière du Groupe et reportant sur demande au Comité de Direction.

Ce département réalise des missions sur les domaines tant financiers qu'opérationnels où il émet une appréciation indépendante du degré de conformité avec les politiques, règles et procédures du Groupe. Il porte son attention sur :

- les revues de cycles et de processus opérationnels (dont notamment les ventes et encaissements, les achats et décaissements, les actifs immobilisés, les stocks, la paie, la gestion de la trésorerie ou la procédure d'enregistrement des écritures comptables), tant au niveau des filiales BIC qu'au niveau du siège social ;
- la mesure de l'efficacité des contrôles mis en place par le biais de tests ;
- la coordination de l'amélioration permanente du Manuel de politiques et procédures internes avec les responsables fonctionnels ;
- la proposition de conseils et recommandations à des fins d'amélioration des processus existants, ce qui inclut le fait de partager les meilleures pratiques au sein du Groupe.

Ce département peut aussi être amené à intervenir en assistance sur des missions ponctuelles et spécifiques, comme notamment lors d'opérations d'acquisition externe ou de réorganisation interne.

De plus, la démarche du Département C&AI intègre la dimension des systèmes d'information par le biais notamment de revues des accès informatiques et des procédures de continuité d'exploitation.

Une fois par an, le Département C&AI présente aux auditeurs externes le plan de revues de sites et de processus, leur communique ses mises à jour ainsi que les conclusions des rapports d'audit émis après les interventions sur site. De plus, le Département C&AI s'accorde avec le Département Finance du Groupe et les auditeurs externes pour la couverture de points spécifiques pendant les audits.

a) Travaux réalisés en 2011

Depuis le début de l'année 2006, un plan pluriannuel d'audit suivant un principe de rotation a été mis en place afin de s'assurer que tous les sites et que tous les processus majeurs soient revus en moyenne tous les trois ans.

Le plan 2011 a conduit le Département C&AI à mener les audits de 26 entités de fabrication et de distribution combinant visites initiales et visites de suivi.

Ces audits ont été menés conformément à la méthodologie et aux procédures d'audit mises en place par le Département C&AI. Elles intègrent notamment :

- la réalisation de tests (de cheminement et de détail) et d'entretiens avec les intervenants sur les cycles audités selon une approche basée sur les risques identifiés ;
- la rédaction d'un rapport postérieur à l'audit dans lequel sont listés sous forme de recommandations les points d'amélioration que le site/département devra considérer par le biais d'un plan d'action précis et positionné dans le temps. Le rapport du Département C&AI est un bon vecteur de communication et joue un rôle important dans la démarche d'amélioration continue des contrôles au travers du Groupe.

Au cours de ces revues, aucune problématique majeure n'a été identifiée. Les recommandations émises dans les rapports d'audit ont mis en valeur des améliorations à apporter à certains contrôles pour en garantir une meilleure efficacité. Les Directions locales ont partagé leurs réponses à ces points d'amélioration tout en proposant des plans d'action ainsi que leurs dates de mise en œuvre et les responsables de leur exécution. Ces mises en application ont ensuite pu être vérifiées lors de visites de suivi menées par le Département C&AI. Enfin, les meilleures pratiques en termes de contrôle interne rencontrées lors de ces revues font l'objet d'une communication et d'un partage au sein du Groupe.

En complément des audits, le Département C&AI a coordonné une évaluation annuelle des risques, sur la base d'une autoévaluation demandée à chaque entité du Groupe. L'objectif est en effet de mesurer régulièrement l'exposition aux principaux risques potentiels de ces entités, et par conséquent, de pouvoir disposer d'une matrice de risques au niveau du Groupe. Cette obligation annuelle est en place depuis décembre 2003.

En complément de ces autoévaluations, tous les Directeurs de filiales et leurs Directeurs Financiers ont signé une lettre confirmant que les contrôles internes en place sont adéquats et fonctionnent de manière à diriger les opérations. Dans cette lettre, ils attestent aussi de la fiabilité des informations financières reportées et de la conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Le cas échéant, le Directeur de la filiale fournit des informations détaillées sur les faiblesses non significatives pour lesquelles des actions correctives seront mises en place en 2012. Ces actions doivent permettre de garantir un niveau raisonnable de confiance dans l'accomplissement des objectifs opérationnels, la fiabilité des informations financières reportées et la conformité avec les lois et règlements en vigueur. Toutes les informations pour 2011 ont été consolidées et aucun risque significatif n'a été identifié à ce jour.

Une synthèse des travaux accomplis en 2011 par le Département C&AI est présentée au Comité de Direction, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration. Cette présentation comprend un résumé des lettres d'attestation du contrôle interne signées par les Directeurs Généraux de chaque pays et récapitule les différentes échéances à respecter pour la mise en œuvre des améliorations. De plus, elle propose également une synthèse de l'analyse des risques, des contrôles et des plans d'action pour 2012.

Comme mentionné dans le § 3.3.2.2.3. *Gestion des risques*, le Département C&AI a continué en 2011 à mener la démarche de cartographie des risques.

b) Perspectives et plans d'action pour 2012

Le Département C&AI continuera à porter son attention sur l'amélioration des processus et de leur efficacité, sur les tests de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés, ainsi que sur la mise en valeur du processus général de revue.

Le plan d'audit pour 2012, préparé par le Département C&AI et validé par le Comité d'Audit et le Comité de Direction, intègre la rotation pluriannuelle des revues de sites et de processus en maintenant le même niveau d'interventions qu'en 2011, tant sur leur nombre que sur la nature des sites et processus audités.

Enfin, le Département C&AI poursuivra son rôle de coordination pour l'amélioration continue des procédures Groupe et il continuera à être impliqué dans le projet de gestion des risques engagé en 2010.

3.3.2.3.5. Le personnel de la Société

Chaque employé est impliqué dans le contrôle interne en cohérence avec son niveau de connaissance respectif et son accès à l'information pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne.

Pour renforcer l'implication du personnel dans l'organisation du contrôle interne de la Société, depuis 1998, les valeurs du Groupe sont affichées sur tous les sites du Groupe afin de les faire partager à tous les employés. En 2005, la vision et les valeurs du Groupe ont été mises à jour et présentées à tous les employés. Depuis 2005, une enquête d'opinion est réalisée tous les deux ans auprès des employés sur le respect des valeurs du Groupe (81 % d'opinions favorables en 2011). Ces valeurs ont fait l'objet d'un partage continu en 2011 au sein du Groupe.

Une Charte d'Éthique du Groupe est mise à la disposition de tous les employés. Le Conseil d'Administration en a pris acte et a réaffirmé, en tant que de besoin, l'importance des principes d'actions et de comportement visés par la charte. Le Comité de Direction a validé cette charte ainsi que toute procédure et politique qui en découle pour ensuite les diffuser au sein du Groupe.

De plus une Charte de la Diversité a été signée en 2011 par le Directeur Général et le Directeur des Ressources Humaines. Cette Charte de la Diversité, partagée par toutes les entités, précise l'engagement que le Groupe prend pour sensibiliser en permanence les collaborateurs sur l'importance de la diversité. Elle a aussi pour but d'encourager la prévention de la discrimination sur les lieux de travail.

3.4. Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

→ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT



4

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

| | | | |
|--|-----------|---|-----------|
| <u>4.1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés</u> | <u>84</u> | <u>4.4. Dividendes</u> | <u>93</u> |
| <u>4.2. Situation financière et trésorerie</u> | <u>91</u> | <u>4.5. Investissements</u> | <u>93</u> |
| <u>4.3. Gestion des risques de change et de taux d'intérêt</u> | <u>92</u> | <u>4.6. Prévisions pour 2012 et stratégie</u> | <u>94</u> |

4.1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

→ INTRODUCTION

En 2011, BIC a dégagé un chiffre d'affaires de 1 824,1 millions d'euros (soit + 3,1 % à base comparable ⁽¹⁾) et un résultat d'exploitation normalisé ⁽²⁾ de 362,4 millions d'euros (soit 19,9 % du chiffre d'affaires). Le résultat net s'élève à 237,9 millions d'euros et le bénéfice net par action (BNPA) à 5,00 euros.

En 2011, BIC a réalisé 83 % de ses ventes dans l'activité Grand Public (papeterie, briquets, rasoirs et autres produits) et 17 % dans le secteur des produits publicitaires et promotionnels.

Grand Public

- Dans la catégorie Papeterie, le chiffre d'affaires est en croissance de 4,1 % à taux de change constants. En Europe, le chiffre d'affaires de BIC a affiché une légère croissance (« *low-single digit* ») et en Amérique du Nord, le chiffre d'affaires est resté stable. Les pays en croissance sont restés le moteur de croissance de la catégorie Papeterie grâce à une croissance économique combinée à la hausse des taux d'alphabétisation. Dans cette région, le chiffre d'affaires a enregistré une croissance proche de 10 % (« *high single digit* ») en particulier en Amérique latine.
- Dans la catégorie Briquets, le chiffre d'affaires a affiché une croissance de 8,6 % à taux de change constants. En Europe, BIC a enregistré une croissance proche de 5 % (« *mid single digit* ») grâce à une offre plus segmentée et malgré des importations asiatiques à bas prix, de moindre qualité et pour la plupart non-conformes. En Amérique du Nord, les briquets BIC® ont continué de renforcer leur position de leader sur le marché grâce à des produits dont la sécurité est prouvée et l'excellente qualité reconnue, à l'innovation constante dans les décors à valeur ajoutée et l'amélioration de la

distribution. Dans les pays en croissance, le chiffre d'affaires 2011 a affiché une croissance à deux chiffres, notamment tirée par la forte performance de l'Asie. Nous avons aussi enregistré une forte croissance en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique.

- Dans la catégorie Rasoirs, les ventes de BIC ont augmenté de 9,1 % à taux de change constants. La performance annuelle a été bonne dans les pays matures grâce à notre positionnement « *value* » et aux succès des nouveaux produits (dont la nouvelle technologie des lames mobiles). Dans les pays en croissance, la forte base d'utilisateurs est toujours en progression, tandis que les récents rasoirs à trois-lames continuent d'attirer de nouveaux consommateurs. En Amérique latine, la performance se poursuit dans toutes les gammes de produits BIC®.

Produits publicitaires et promotionnels

- Le chiffre d'affaires de BIC APP a reculé de 10,4 % à base comparable. Les tendances des ventes de BIC APP ont évolué de manière significativement différente d'un segment à un autre, tandis que nous nous sommes concentrés sur l'achèvement du plan d'intégration, lancé en 2010, et sur la rationalisation de notre offre produit, avec des avancées importantes dans le rajeunissement du portefeuille.

En 2011, BIC a continué d'investir dans le développement de sa marque, capitalisant sur cet atout précieux pour renforcer son image et sa notoriété auprès de ses clients et consommateurs, tant sur les marchés développés que sur les marchés en croissance. Notre objectif est de fabriquer des produits de qualité constante à un coût réduit, soit en interne avec nos propres technologies, soit, dans une moindre mesure, en faisant appel à la sous-traitance pour accroître notre flexibilité ou profiter de nouvelles technologies.

(1) À base comparable : à taux de change constants et à périmètre constant ; les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente - Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(2) Résultat d'exploitation normalisé : hors coûts de restructuration, plus-value liée à la cession de l'activité funéraire de BIC APP, plus-values immobilières pour 2010 et hors restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « *Business to Business* » de PIMACO au Brésil, pertes de valeur du goodwill de la division Autres produits Grand Public en Grèce et gain lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA pour 2011.

COMPARAISON DES CHIFFRES CLÉS 2009-2011

| (en millions d'euros) | VARIATION PAR RAPPORT À 2010 | | | | | |
|--|------------------------------|----------------|----------------|-----------------|--|-------------------------------------|
| | 2009 | 2010 | 2011 | EN PUBLIÉ | À TAUX DE CHANGE CONSTANTS ^(a) | À BASE COMPARABLE ^(b) |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 1 562,7 | 1 831,5 | 1 824,1 | - 0,4 % | + 2,1 % | + 3,1 % |
| Marge brute | 719,7 | 870,6 | 898,5 | + 3,2 % | | |
| Résultat d'exploitation normalisé ^(c) | 239,6 | 314,9 | 362,4 | + 15,1 % | | |
| Résultat d'exploitation | 216,0 | 304,6 | 339,7 | + 11,5 % | | |
| Résultat financier | 2,7 | (1,8) | 9,2 | | | |
| Résultat avant impôt et participations ne donnant pas le contrôle | 218,7 | 302,8 | 348,8 | + 15,2 % | | |
| Impôts sur les bénéfices | (70,8) | (100,3) | (115,1) | +14,6 % | | |
| Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence | 3,8 | 5,0 | 4,1 | | | |
| Résultat net part du Groupe | 151,7 | 207,5 | 237,9 | + 14,7 % | | |
| Résultat net par action (en euros) | 3,15 | 4,29 | 5,00 | + 16,6 % | | |
| Nombre d'actions ^(d) | 48 151 691 | 48 341 785 | 47 565 299 | | | |

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(c) Résultat d'exploitation normalisé : hors coûts de restructuration, plus-value liée à la cession de l'activité funéraire de BIC APP, plus-values immobilières pour 2010 et hors restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « Business to Business » de PIMACO au Brésil, pertes de valeur du goodwill de la division Autres produits en Grèce et gain lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA pour 2011.

(d) Nombre moyen d'actions en circulation, net des actions propres.

Le chiffre d'affaires 2011 du Groupe BIC s'élève à 1 824,1 millions d'euros, comparé à 1 831,5 millions d'euros en 2010, en baisse de 0,4 % en publié, en croissance de 2,1 % à taux de change constants et de 3,1 % à base comparable.

- Conformément à nos prévisions sur l'année, notre activité Grand Public est en croissance de 6,3 % à base comparable. En 2011, le chiffre d'affaires de BIC dans les pays matures a bien résisté, avec une croissance de 2,6 % en Europe et de 5,3 % en Amérique du Nord, et ce, malgré un environnement économique difficile dans ces deux zones, en particulier en Europe du Sud. Le chiffre d'affaires des marchés en croissance a progressé de 10,6 % grâce à une solide performance de l'ensemble des catégories en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.
- Le chiffre d'affaires de l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels est en baisse de 13,7 % à taux de change constants et de 10,4 % à base comparable.

La marge brute 2011 est en croissance de 1,8 point à 49,3 % du chiffre d'affaires comparé à 47,5 % en 2010. Les principaux éléments de l'amélioration de la marge brute sont la croissance du chiffre d'affaires dans l'activité Grand Public, une meilleure absorption des coûts fixes liée à la progression des volumes et l'amélioration de la productivité, y compris les bénéfices des plans de restructuration et d'intégration.

Le résultat d'exploitation 2011 est en croissance de 11,5 % en publié à 339,7 millions d'euros. La marge d'exploitation 2011 s'élève à 18,6 % comparé à 16,6 % en 2010.

Le résultat d'exploitation 2011 comprend des éléments non-récurrents pour un total de - 22,8 millions d'euros :

- 5,1 millions d'euros sont liés à la réorganisation de l'activité BIC APP ;

- 9,9 millions d'euros sont dus aux pertes de valeurs du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « Business to Business » de PIMACO au Brésil (- 9,6 millions d'euros) et aux dépenses de restructuration afférentes (- 0,3 million d'euros) ;
- 8,7 millions d'euros sont liés à la perte de valeur du goodwill enregistrée dans les « Autres Produits Grand Public », qui reflètent des conditions de marché difficiles en Grèce affectant certaines activités non stratégiques ;
- + 1,0 million d'euros est dû au gain lié à la cession de REVA, activité de pinces à linge en Australie.

Hors éléments non-récurrents, le résultat d'exploitation normalisé 2011 s'élève à 362,4 millions d'euros comparé à 314,9 millions d'euros en 2010 (+ 15,1 %). La marge d'exploitation normalisée atteint 19,9 % comparé à 17,2 % sur la même période de l'année précédente. Les principaux moteurs de l'évolution du résultat d'exploitation normalisé sont :

- la croissance de la marge brute (+ 1,8 point) ;
- des économies de coûts liées au programme de restructuration de 2009 et au plan d'intégration de BIC APP (+ 0,2 point) ;
- une augmentation du soutien à la marque (- 0,2 point) ;
- un impact favorable des taux de change, y compris la couverture des flux commerciaux EUR/USD 2011.

La marge d'exploitation normalisée 2011 atteint 22,2 % comparé à 19,2 % en 2010 pour l'activité Grand Public et 8,1 % comparé à 9,2 % pour BIC APP.

Le résultat avant impôt a augmenté de 15,2 % en publié à 348,8 millions d'euros. Le résultat financier a augmenté de 11,0 millions d'euros

comparé à 2010, en raison d'une baisse des charges d'intérêts (remboursement des emprunts contractés pour les acquisitions de Cello et Norwood) et des impacts favorables de la réévaluation annuelle de la couverture de devises. Le taux d'imposition est de 33,0 % stable par rapport au niveau de 2010.

Le résultat net part du Groupe 2011 s'établit à 237,9 millions d'euros, en croissance de 14,7 % en publié. Le résultat net part du Groupe 2011

comprend 4,1 millions d'euros de quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (Cello Pens).

Le bénéfice net par action (BNPA) est de 5,00 euros en 2011, comparé à 4,29 euros en 2010, en croissance de 16,6 %. Le BNPA normalisé a augmenté de 21,2 % à 5,38 euros comparé à 4,44 euros en 2010.

→ PERFORMANCE DU GROUPE EN 2011, PAR ACTIVITÉ

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU GROUPE BIC, PAR CATÉGORIE DE PRODUITS, 2010-2011

| (en millions d'euros) | PAPETERIE | | BRIQUETS | | RASOIRS | | AUTRES PRODUITS GRAND PUBLIC ^(a) | | BIC APP | |
|-----------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|-------------------------|---|-------------------------|--------------------|-------------------------|
| | Chiffre d'affaires | Résultat d'exploitation | Chiffre d'affaires | Résultat d'exploitation | Chiffre d'affaires | Résultat d'exploitation | Chiffre d'affaires | Résultat d'exploitation | Chiffre d'affaires | Résultat d'exploitation |
| 2010 | 580,7 | 69,3 | 480,8 | 173,6 | 307,8 | 41,9 | 99,7 | (7,6) | 362,6 | 27,4 |
| 2011 | 588,5 | 83,5 | 510,8 | 199,8 | 328,2 | 59,8 | 94,5 | (22,8) | 302,0 | 19,3 |

(a) Le résultat d'exploitation inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que les dépenses du Groupe non allouées aux activités.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION NORMALISÉ^(a) DU GROUPE BIC, PAR CATÉGORIE DE PRODUITS, 2010-2011

| (en millions d'euros) | PAPETERIE | | BRIQUETS | | RASOIRS | | AUTRES PRODUITS GRAND PUBLIC ^(b) | | BIC APP | |
|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|-------------------------|---|-------------------------|-----------------------------------|-------------------------|
| | Résultat d'exploitation normalisé | Résultat d'exploitation | Résultat d'exploitation normalisé | Résultat d'exploitation | Résultat d'exploitation normalisé | Résultat d'exploitation | Résultat d'exploitation normalisé | Résultat d'exploitation | Résultat d'exploitation normalisé | Résultat d'exploitation |
| 2010 | 70,3 | 69,3 | 174,0 | 173,6 | 43,6 | 41,9 | (6,4) | (7,6) | 33,4 | 27,4 |
| 2011 | 83,5 | 83,5 | 199,9 | 199,8 | 59,8 | 59,8 | (5,2) | (22,8) | 24,3 | 19,3 |

(a) Hors coûts de restructuration, plus-value liée à la cession de l'activité funéraire de BIC APP, plus-values immobilières pour 2010 et hors restructuration, pertes de valeur du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « Business to Business » de PIMACO au Brésil, pertes de valeur du goodwill de la division Autres produits en Grèce et gain lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA pour 2011.

(b) Le résultat d'exploitation inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que les dépenses du Groupe non allouées aux activités.

Grand public

Papeterie

Le chiffre d'affaires 2011 de l'activité Papeterie a augmenté de 1,3 % en publié à 588,5 millions d'euros et de 4,1 % à taux de change constants. Les volumes de ventes sont en croissance de 6 % en 2011.

Le marché de la papeterie a affiché une légère croissance (« low single digit ») en 2011.

En Europe, le chiffre d'affaires de BIC a affiché une légère croissance (« low single digit ») dans un marché stable. Nous avons gagné des parts de marché dans presque tous les pays avec de forts gains en valeur en France, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie. En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires est resté stable. Aux États-Unis, la catégorie Papeterie a enregistré une légère croissance en 2011. Après la forte performance enregistrée en 2010, BIC a maintenu ses parts de marchés en continuant de croître auprès des fournisseurs de bureau. Les ventes de la rentrée scolaire sont restées stables.

Les pays en croissance sont restés le moteur de croissance de la catégorie Papeterie compte tenu d'une croissance économique combinée à la hausse des taux d'alphabétisation. Dans cette région,

BIC a tiré profit de ces dynamiques grâce au succès de ses produits historiques dans le stylo à bille, ainsi qu'à la présence croissante dans les autres segments du coloriage et du marquage en Amérique latine.

En 2011, plusieurs nouveaux produits ont contribué à notre performance positive :

- BIC® For Her™, la première ligne d'instruments d'écriture spécialement conçue pour les femmes ;
- l'extension de l'encre Easy Glide vers tous les stylos à valeur ajoutée ;
- Velocity Bold (1.6) : « le plus doux des stylos de l'univers » ;
- lancement de la gamme de coloriage Evolution ;
- l'extension de la ligne 4-couleur (4-couleur Grip).

Au cours de l'année, les produits de papeterie BIC® ont continué de bénéficier des différentes campagnes publicitaires et de marketing, comme notre première campagne de publicité en Corée et en Thaïlande mettant en avant la volonté de la Société de faire croître son activité Papeterie en Asie ; une campagne publicitaire au Mexique par BIC Mark-it ; et une au Brésil pour la gamme de coloriage Evolution.

La marge d'exploitation normalisée 2011 de la papeterie s'élève à 14,2 % en 2011 contre 12,1 % en 2010, bénéficiant de la forte croissance des ventes et d'une meilleure absorption des coûts fixes due à des volumes de production plus élevés.

Briquets

En 2011, le chiffre d'affaires de l'activité Briquets a augmenté de 6,2 %, pour atteindre 510,8 millions d'euros. À taux de change constants, les ventes ont crû de 8,6 %. Les volumes de ventes ont augmenté de 8 % par rapport à 2010.

En 2011, BIC a maintenu ou augmenté sa part de marché dans la plupart des zones géographiques, confirmant sa position de leader.

- En Europe, malgré une forte pression des marques concurrentes et des briquets non-conformes, BIC a réussi à surperformer le marché grâce à des gains de distribution et une offre plus diversifiée à destination de cibles-clés telles que les jeunes et les femmes.
- En Amérique du Nord, BIC a continué de renforcer sa position de leader dans cette catégorie et d'augmenter sa part de marché, tirée par des produits dont la sécurité est prouvée et l'excellente qualité reconnue, l'innovation des décors à valeur ajoutée, en particulier les groupes de Rock, les animaux, la culture Pop et les séries Pro, et l'amélioration de son réseau de distribution tant pour les briquets de poche et que pour les briquets utilitaires.
- Dans les pays en croissance, 2011 fut une année de grands accomplissements. L'Asie est le continent qui a le plus progressé avec des ventes qui ont presque doublé au Japon après la mise en place des réglementations ISO 9994 et sécurité-enfants. Nous avons aussi enregistré une forte croissance en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique où nous avons continué d'améliorer notre distribution.

La marge d'exploitation normalisée de l'activité Briquets a augmenté de 2,9 points pour atteindre 39,1 % en 2011, profitant de la hausse des ventes et des volumes de production.

Rasoirs

Le chiffre d'affaires 2011 des Rasoirs a augmenté de 6,6 % en publié pour atteindre 328,2 millions d'euros et de 9,1 % à taux de change constants. Sur l'année 2011, les volumes de ventes de l'activité Rasoirs ont progressé de 3 %.

En 2011, les rasoirs BIC® ont continué de renforcer leurs positions, enregistrant des gains de part de marché et de solides résultats. Dans toutes les zones géographiques, les consommateurs ont continué de reconnaître la proposition de « Juste prix » des produits BIC®.

- Dans les marchés matures, BIC a enregistré de solides taux de croissance et de gains de part de marché. Comme dans les pays en croissance, le positionnement « Juste prix » des produits historiques (comme le BIC® 3 ou le BIC® Soleil®) a continué d'être reconnu par les consommateurs. Avec le même positionnement, les nouveaux produits (bénéficiant de la nouvelle technologie des lames mobiles) ont aussi contribué à la croissance. En 2011, nous avons continué l'expansion de la gamme de nos lames mobiles avec l'introduction du BIC® Flex 3 en Europe et en Amérique latine et du BIC® Flex 4 en Europe. Nous avons complété notre gamme de rasoirs trois-lames pour femmes avec l'introduction du Simply Soleil® en Amérique du Nord et du Soleil®Easy en Europe.
- Sur les marchés en croissance, la forte base d'utilisateurs que BIC a construite avec ses rasoirs historiques une et deux-lames, est toujours en progression, tandis que les récents rasoirs à trois-lames continuent d'attirer de nouveaux consommateurs.

La marge d'exploitation normalisée de l'activité Rasoirs s'élève à 18,2 % en 2011, contre 14,2 % en 2010. Cette amélioration s'explique par la hausse des ventes et la baisse des coûts de production (volumes de production plus élevés liés à la hausse des ventes et de l'amélioration de la productivité) qui ont plus que compensé des frais de publicité que nous avons engagés afin de soutenir nos nouveaux produits et notre marque.

Autres produits

La catégorie des autres produits Grand Public comprend diverses activités stratégiques et tactiques. En 2011, le chiffre d'affaires des autres produits a baissé de 5,1 % en publié, pour atteindre 94,5 millions d'euros, de - 5,0 % à taux de change constants et de - 0,5 % à base comparable.

- **BIC Sport** : En 2011, les ventes de BIC Sport (planches de surf, planches à voile, kayaks et bateaux à voile) ont atteint 17,7 millions d'euros, en croissance de 5,9 % en publié et de 8,2 % à taux de change constants. Le désengagement de l'activité de « kite-surf » a été compensé par la forte croissance du segment des planches de surf « Stand Up paddling », en particulier en Amérique du Nord.
- En 2011, BIC a cédé l'activité « Business to Business » de PIMACO au Brésil et l'activité de pinces à linge REVA en Australie.

La catégorie des autres produits Grand Public inclut également le produit des ventes du **BIC® Phone**, développé en partenariat avec différents opérateurs de télécommunication européens. En 2011, plus de 200 000 téléphones BIC® Phone ont été vendus.

Le résultat d'exploitation 2011 s'élève à - 22,8 millions d'euros, impacté négativement par :

- - 9,9 millions d'euros relatifs aux pertes de valeur du *goodwill* et des marques commerciales liées à la cession des divisions « Business to Business » de PIMACO au Brésil et aux dépenses de restructuration afférentes ;
- - 8,7 millions d'euros sont liés à la perte de valeur du *goodwill* enregistrée qui reconnaissent des conditions de marché difficiles en Grèce affectant certaines activités non stratégiques.

Le résultat d'exploitation 2011 comprend également + 1,0 million d'euros de gain non-récurrent lié à la cession de l'activité de pinces à linge REVA en Australie. Hors éléments non-récurrents, le résultat d'exploitation normalisé des Autres Produits Grand Public s'établit à - 5,2 millions d'euros comparé à - 6,4 millions d'euros en 2010.

Produits Publicitaires et Promotionnels

Le chiffre d'affaires de l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC (BIC APP) a atteint 302,0 millions d'euros en 2011, en baisse de 16,7 % en publié, de -13,7 % à taux de change constants et de -10,4 % à base comparable.

En Amérique du Nord, dans un environnement économique incertain, l'industrie des produits publicitaires et promotionnels a progressé d'environ 5 % (« mid-single digit »), avec une différence significative d'un segment à un autre. La croissance a été tirée par le textile (32 % du marché total) principalement à travers des augmentations de prix. Les instruments d'écriture (9 % du marché total) et les calendriers (8 % du marché total) ont affiché une légère baisse alors que les « Hard Goods » (51 % du marché total) sont restés stables. En Europe, les pays du Sud comme l'Espagne, la Grèce et l'Italie ont fortement baissé. Les marchés en croissance ont continué de progresser.

Les tendances des ventes de BIC APP ont évolué de manière significativement différente d'un segment à un autre, tandis que nous

nous sommes concentrés sur l'achèvement du plan d'intégration, lancé en 2010, et sur la rationalisation de notre offre produit, avec des avancées importantes dans le rajeunissement du portefeuille.

- Dans la Papeterie (47 % du chiffre d'affaires de BIC APP), les produits de la marque BIC Graphic ont bien résisté et nous avons maintenu nos parts de marché. Le chiffre d'affaires a progressé d'environ 5 % (« *mid-single digit* ») dans les pays en croissance.
- Dans les « *Hard Goods* » (35 % du chiffre d'affaires de BIC APP), Norwood a perdu des parts de marché. Le chiffre d'affaires a été négativement impacté par les problématiques de service clients

au cours du premier semestre, avec des améliorations au second semestre.

- Dans les calendriers (18 % du chiffre d'affaires de BIC APP), BIC APP a maintenu sa position de leader et sa part de marché aux États-Unis dans un marché faible.

En 2011, la marge d'exploitation de BIC APP est de 6,4 % comparé à 7,6 % en 2010. Ceci intègre 5,1 millions d'euros d'éléments non-récurrents liés au plan d'intégration. La marge d'exploitation normalisée atteint 8,1 % comparé à 9,2 % en 2010. Les économies 2011 liées au plan d'intégration s'élèvent à 15,7 millions d'euros.

→ PERFORMANCE DU GROUPE EN 2011, PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

| (en millions d'euros) | VARIATION PAR RAPPORT À 2010 | | | | |
|-----------------------|------------------------------|-------|-----------|---|----------------------------------|
| | 2010 | 2011 | EN PUBLIÉ | À TAUX DE CHANGE CONSTANTS ^(a) | À BASE COMPARABLE ^(b) |
| Europe | 524,9 | 517,7 | - 1,4 % | - 1,4 % | - 0,4 % |
| Amérique du Nord | 773,8 | 728,0 | - 5,9 % | - 0,7 % | + 0,4 % |
| Marchés en croissance | 532,8 | 578,4 | + 8,6 % | + 9,6 % | + 10,5 % |

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

IMPACT DES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE ET DES FLUCTUATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

| | 2010 | 2011 |
|-------------------------|---------|---------|
| Périmètre | + 4,2 % | - 1,0 % |
| Taux de change | + 7,1 % | - 2,5 % |
| • Dont dollar américain | + 2,5 % | - 2,2 % |
| • Dont réal brésilien | + 2,0 % | - |

SENSIBILITÉ DES VARIATIONS DES PRINCIPAUX TAUX DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

| | 2010 | 2011 |
|--------------------------------------|----------|----------|
| +/- 5% variation du dollar américain | +/- 1,9% | +/- 1,8% |
| +/- 5% variation du réal brésilien | +/- 0,6% | +/- 0,6% |
| +/- 5% variation du peso mexicain | +/- 0,2% | +/- 0,2% |

Europe

La zone Europe comprend l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. En 2011, les ventes ont atteint 517,7 millions d'euros en Europe du Sud, soit une baisse de 1,4 % en publié, de 1,4 % à taux de change constants et de 0,4 % à base comparable par rapport à 2010.

Grand Public

2011 a été une bonne année pour l'activité Grand Public en Europe malgré un environnement économique difficile, en particulier en Europe du Sud et en Roumanie. Les contributeurs clés à la croissance ont été la France, les régions du Nord, l'Allemagne et les pays de l'Est comme la Russie, l'Ukraine et la Turquie.

- Le marché de la papeterie (ventes aux consommateurs) est resté stable à travers l'Europe. Dans cet environnement, BIC a gagné des parts de marché dans presque tous les pays avec d'importants gains en valeurs en France, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie. Nous avons bénéficié d'une très bonne rentrée scolaire, en particulier en France, grâce au succès renouvelé de notre programme de fidélité « Econobic ». L'environnement concurrentiel est resté difficile, à la fois dans les produits de marque et les marques de distributeurs. 2011 a été l'année du 60^e anniversaire du BIC Cristal, ce qui nous a permis de tirer profit du soutien à la marque en France, au Royaume-Uni, en Italie et en Espagne principalement.
- Dans les briquets, nous avons enregistré une croissance d'environ 5 % (« *mid-single digit* »), avec notamment de bons résultats en France, au Benelux, en Allemagne et en Russie, grâce à une offre plus segmentée et malgré des importations asiatiques à bas prix, de moindre qualité et pour la plupart non-conformes.
- Dans les rasoirs, le marché a affiché une légère progression. En 2011, nous avons enregistré notre meilleure performance en 8 ans, nous avons progressé sur toutes les zones géographiques (notamment en France, en Italie et en Europe de l'Est) et nous avons gagné des parts de marché dans la plupart des pays. Le lancement de notre technologie de lames mobiles couplé au développement de notre franchise en Europe de l'Est ont été les moteurs clés de la croissance. Nous avons soutenu le lancement de BIC® Flex 3, notre rasoir avec la technologie des lames mobiles, avec la campagne sur Internet de « l'homme curling ».

Produits Publicitaires et Promotionnels

Les ventes de Produits Publicitaires et Promotionnels sont restées faibles, en particulier dans les pays d'Europe du Sud.

Amérique du Nord

La zone Amérique du Nord comprend les États-Unis et le Canada. En 2011, les ventes en Amérique du Nord ont atteint 728,0 millions d'euros, soit une baisse de 5,9 % en publié, de - 0,7% à taux de change constants et en croissance de 0,4 % à base comparable par rapport à 2010.

Grand Public

En 2011, les produits Grand Public ont bien performé et surperformé le marché en Amérique du Nord dans une économie qui continue d'être difficile. Les pressions économiques réitérées ont affecté les habitudes de dépenses des consommateurs qui ont obligé les détaillants à continuellement ajuster leurs stratégies.

- Dans la papeterie, le marché a légèrement progressé et le chiffre d'affaires de BIC est resté stable. Après la forte performance enregistrée en 2010, BIC a légèrement sous-performé aux États-

Unis dans le marché de la papeterie en faible croissance avec une poursuite de la croissance auprès fournisseurs de bureau, compensée par des ventes de la rentrée scolaire stables. Au Canada, BIC a augmenté ses parts de marché dans un environnement stable en enregistrant une bonne rentrée scolaire. Dans ces deux pays, les résultats ont été positivement impacté par notre technologie d'écriture BIC® Easy-Glide System® et l'introduction de nouveaux produits, comme la ligne BIC® For Her™.

- Dans les briquets, le chiffre d'affaires a affiché une croissance proche de 10 % (« *high single digit* ») et a significativement surperformé le marché des briquets de poche. Cette croissance a été tirée par nos produits, dont la sécurité est prouvée et l'excellente qualité reconnue, l'innovation des décors à valeur ajoutée, en particulier les groupes de Rock, les animaux, la culture Pop et les séries Pro, et l'amélioration de notre réseau de distribution tant pour les briquets de poche et que pour les briquets utilitaires.
- Dans les rasoirs, BIC a été la seule marque à gagner des parts de marché aux États-Unis dans le non-rechargeable en 2011, y renforçant sa position de numéro 2 à la fois en volume et en valeur avec 23 % de part de marché en valeur et 27 % en volume et progressant 2 fois plus vite que la catégorie. Notre performance a été tirée par la croissance dans le segment des femmes avec la gamme BIC® Soleil® et par des gains dans le segment des hommes, tirés notamment par la très bonne deuxième année de BIC® HybridAdvance™.

Produits Publicitaires et Promotionnels

Comme en Europe, le chiffre d'affaires des Produits Publicitaires et Promotionnels est resté faible. Norwood a perdu des parts de marché, le chiffre d'affaires ayant été négativement impacté par les problématiques de service clients au cours du premier semestre, avec des améliorations au cours du second semestre. Dans les calendriers, BIC APP a maintenu sa position de leader et sa part de marché, dans un marché faible.

Marchés en croissance

Les marchés en croissance incluent l'Amérique latine (Mexique, Amérique centrale, Caraïbes et Amérique du Sud), le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Océanie et l'Asie. En 2011, les ventes ont augmenté de 8,6 % en publié, pour atteindre 578,4 millions d'euros, de 9,6 % à taux de change constants et de 10,5 % à base comparable.

Grand Public

Au cours de l'année, nous avons continué à capitaliser sur notre présence historique en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Afrique, et nous avons commencé à renforcer la notoriété et la visibilité de BIC en Asie. Nos activités ont progressé sur toutes les régions et dans chacune de nos trois catégories, avec un succès considérable dans les briquets au Japon et dans les rasoirs en Amérique latine.

La proximité des clients et des consommateurs, un portefeuille produits adapté, une distribution efficace sont les fondamentaux de nos forces dans les pays en croissance. La responsabilité sociale nous aide à jouer un rôle clé pour aider les progrès de l'éducation dans les pays où nous sommes présents.

En Amérique latine, le chiffre d'affaires 2011 a affiché une croissance proche de 10 % (« *high-single digit* »). La région a poursuivi sa croissance à un rythme élevé. Dans les principaux pays en croissance (Brésil, Mexique et Argentine) nous avons bien performé cette année, en augmentant notre chiffre d'affaires et en gagnant des parts de

marchés dans toutes les catégories. Nous avons aussi enregistré une croissance solide en Colombie et au Venezuela.

- Dans la papeterie, nous avons maintenu nos solides positions dans le stylo à bille classique et le crayon à papier Graphic et nous avons fortement progressé dans les marqueurs, le coloriage et la correction.
- Dans les briquets, nous avons enregistré une forte performance au Brésil et au Mexique avec des gains de parts de marché grâce à des gains de distribution.
- Dans les rasoirs, la croissance s'est poursuivie tirée par tous les produits BIC® (une, deux et trois-lames) et l'augmentation de la distribution.

Au cours de l'année, nous avons continué à soutenir les programmes de marketing, notamment dans les rasoirs et la papeterie. Dans les rasoirs, la campagne BIC®Comfort 3 « Homembemfeito » continue de très bien marcher dans les pays comme le Brésil. Dans la papeterie, nous nous sommes concentrés sur le segment du coloriage.

Au **Moyen-Orient et en Afrique**, malgré un environnement encore incertain dans certains pays (Tunisie, Liban, Égypte, Syrie et Yémen), notre proposition « Plus pour votre argent... toujours » continue de générer des résultats positifs à travers toutes les catégories.

- Dans la papeterie, alors que le stylo à bille BIC® Cristal® est historiquement très fort, nous avons continué l'expansion de notre gamme de produits dans tous les segments (famille 4 couleurs, produits de correction Tipp-Ex®).
- Dans les briquets, malgré une concurrence des produits asiatiques à bas prix et de moindre qualité, le chiffre d'affaires a augmenté grâce à l'amélioration de notre stratégie de lancement produits et à la communication sur l'engagement de BIC dans la sécurité et la qualité.
- Dans les rasoirs, la croissance en volume et en valeur a été tirée par l'accélération des ventes dans la ligne trois-lames avec le BIC® Flex 3 et Flex 4 en Afrique du Sud et le BIC® Soleil®Easy et le Astor 3 au Moyen-Orient. Nous avons également bénéficié du succès de notre gamme classique (double tranchant et une lame) et notamment de la solide performance de BIC® Lady en Afrique.

Nous avons continué à soutenir ou construire la notoriété de la marque BIC dans toutes les régions, notamment à travers la mise en place de programmes scolaires dans la plupart des pays. Par exemple, au cours de la rentrée scolaire 2011, nous avons fait une donation d'un stylo aux enfants dans le besoin pour les aider sur le chemin de l'apprentissage. À travers notre campagne « Choisissez BIC et changer l'avenir », BIC distribuera 1 million de stylos aux régions désavantagées. Ce programme a pour but de construire une notoriété

et une valeur de la marque et est complètement en ligne avec la vision et les valeurs de BIC.

En 2011, **l'Asie** a enregistré une croissance à deux chiffres principalement tirée par les briquets. Dans tous les pays, les lancements des nouveaux produits, l'expansion de la distribution et les campagnes de publicité ciblées ont augmenté la visibilité des produits BIC. Des campagnes de publicité majeures ont été réalisées au cours de l'année dans la Papeterie et les Briquets pour augmenter la notoriété de la marque BIC.

- Dans la Papeterie, la campagne « Think BIG Think BIC » en Corée du Sud et en Thaïlande était destinée aux jeunes étudiants et a été déployée à la télévision, sur les bus, dans le métro, sur Internet et dans les écoles. Sheaffer a très bien performé grâce à l'amélioration de l'image de marque et la visibilité obtenue avec le concept the « Shop in Shop ».

- La catégorie des briquets a progressé dans son ensemble grâce au succès de la mise en place des réglementations ISO 9994 et sécurité-enfants au Japon qui a été une grande opportunité d'augmenter la notoriété de la marque et la distribution dans ce pays. Les briquets BIC® ont été les premiers à être certifiés et listés dans la plupart des chaînes de magasins de proximité nationaux. Ceci a été complété avec une campagne publicitaire sur la télévision câblée, les stations de train et les magasins. Des actions similaires ont été réalisées en Corée, en Chine, en Malaisie, en Thaïlande et à Singapour, et ont permis l'augmentation de la distribution et l'amélioration de la notoriété de la marque. Plus de 25 000 magasins de proximité ont listé les briquets BIC® à travers l'Asie en 2011.

- Dans les rasoirs, le paysage concurrentiel est resté difficile dans les pays d'Asie du Nord où le rechargeable est le segment dominant dans la catégorie des rasoirs mécaniques.

En **Océanie**, nous avons réussi à augmenter nos parts de marché dans la papeterie et les rasoirs et nous avons consolidé nos positions de leader dans les briquets.

- Dans la papeterie, nous avons lancé les marques BIC® Cristal®Easy Glide et BIC® Cristal® Extra Life en Décembre en plus de la gamme de marqueurs BIC® Mark-it.

- La part de marché des briquets est restée solide, en particulier dans les réseaux clé d'épicerie, de station essence et de magasin de proximité.

- Les rasoirs ont bénéficié de la solide performance de nos produits trois-lames.

Produits Publicitaires et Promotionnels

BIC APP a enregistré une solide performance des ventes dans les marchés en croissance.

4.2. Situation financière et trésorerie

À fin 2011, la situation nette de trésorerie s'élève à 329,5 millions d'euros, contre 397,1 millions d'euros au 31 décembre 2010.

La génération de trésorerie en 2011 intègre le paiement du dividende pour - 90,6 millions d'euros, - 101,4 millions d'euros de rachats d'actions et - 89,0 millions d'euros d'investissements.

PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

| (en millions d'euros) | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Capitaux propres | 1 304,3 | 1 444,6 | 1 467,1 |
| Emprunts et dettes financières courants et découverts bancaires | 53,7 | 11,7 | 8,8 |
| Emprunts et dettes financières non courants | 161,5 | 2,8 | 1,6 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif | 480,3 | 371,2 | 300,7 |
| Autres actifs financiers courants | 40,1 | 40,7 | 39,2 |
| Situation nette de trésorerie | 305,3 | 397,1 | 329,5 |
| Goodwills nets | 215,0 | 219,9 | 211,6 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 40,2 | 38,2 | 51,0 |
| TOTAL BILAN | 2 029,1 | 2 024,2 | 2 080,5 |

NB : SOCIÉTÉ BIC n'a pas sollicité de notation auprès d'une agence de notation financière. Par ailleurs, à sa connaissance, SOCIÉTÉ BIC ne fait l'objet d'aucune notation non sollicitée par une agence de notation financière.

TABLEAU RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

| (en millions d'euros) | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|---------|---------|---------|
| Marge brute d'autofinancement | 247,7 | 302,7 | 340,8 |
| Augmentation/(Diminution) des besoins d'exploitation | 92,0 | (1,3) | (114,8) |
| Autres flux d'exploitation | 3,4 | (41,2) | (25,2) |
| Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation | 343,1 | 260,2 | 200,8 |
| Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement | (216,9) | (37,8) | (91,9) |
| Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement | 110,0 | (362,1) | (176,8) |
| Flux nets de trésorerie | 236,2 | (139,6) | (68,0) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture | 478,9 | 368,0 | 299,4 |

4.3. Gestion des risques de change et de taux d'intérêt

→ GESTION DES RISQUES DE CHANGE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

BIC est présent dans plus de 160 pays et, par conséquent, est sujet aux variations économiques de marché. Notre politique de gestion est de couvrir le risque de transactions sur les opérations libellées en devises par l'utilisation de couvertures à terme et optionnelles. Le Groupe ne couvre pas les risques d'écart de conversion sur la consolidation des filiales étrangères, à l'exception des dividendes payés intra-Groupe. Les investissements, directs ou indirects, sont généralement effectués en devise locale.

Le Groupe n'a pas vocation à réaliser des opérations spéculatives. BIC a mis en place une gestion du risque de change uniquement dans le but de protéger ses performances en termes de profitabilité, de liquidité et de sécurité. La Trésorerie Groupe n'est pas un centre de profit. Il communique mensuellement à la Direction Générale l'état des couvertures de change, en distinguant les opérations échues des opérations non échues, ainsi que le résultat de change rattaché.

Depuis 2000, le Groupe poursuit une politique de couverture de change annuelle qui permet aux filiales de ramener leur exposition à un niveau proche de zéro et de centraliser le risque au niveau de la maison mère, à l'exception des devises non convertibles.

Un processus de *reporting* régulier et commun à toutes les filiales identifie la génération de positions de change pour chaque devise et leur évolution prévisionnelle au cours de l'année. SOCIÉTÉ BIC consolide le risque de change des filiales et couvre, sur les marchés, le risque résiduel.

Le risque de change euro contre dollar reste la principale exposition.

En 2011, l'exposition annuelle de BIC relative aux flux commerciaux a été couverte en moyenne au cours de 1 euro = 1,2846 dollar américain. En ce qui concerne les besoins 2012, au 31 décembre 2011, 94 % de l'exposition avait fait l'objet d'une couverture ferme ou optionnelle. Le cours moyen obtenu pour 2012 est de 1 euro = 1,3550 dollar américain. Au 18 janvier 2012, 100 % de l'exposition était couverte et le taux moyen obtenu est de 1 euro = 1,3491 dollar américain.

Les autres expositions significatives par ordre d'importance sont le dollar canadien, la livre sterling et le dollar australien. Ces besoins sont au moins couverts au-delà de 95 % pour l'ensemble de l'année 2012.

Dès qu'une transaction est réalisée sur les marchés financiers, la Trésorerie Groupe qualifie l'exercice de rattachement et la nature du flux couvert, flux commercial ou flux financier. L'ensemble des produits

de couverture utilisés est parfaitement en ligne avec la qualification de cash-flow hedge telle que définie par la norme comptable IAS 39. En conséquence, la Trésorerie Groupe n'utilise aucun produit à effet de levier ou à effet désactivant contraire au sens de couverture naturel du Groupe. Cette discipline stricte dans un cadre de marché à volatilité exacerbée est un point fondamental pour la sécurité financière du Groupe.

Le portefeuille d'instruments financiers fait l'objet d'un suivi particulier en temps réel par la Trésorerie Groupe, qui fournit également une évaluation *mark-to-market* mensuelle de chaque position conforme à la norme IAS 39.

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des établissements bancaires majeurs et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Dans le contexte de crise financière mondiale, les ratings de nos contreparties ont pu être affectés négativement, néanmoins la quasi-totalité de nos transactions sont effectuées avec les banques historiques du Groupe BIC qui sont toutes des banques de profil « banque universelle » avec un équilibre de leur portefeuille d'activités qui les rend moins vulnérables aux risques de marché. À ce jour le rating minimal S&P de nos principales contreparties bancaires est de A- sur le long terme, la fourchette de rating allant de AA- à A-.

Dans les pays pour lesquels il n'existe pas la possibilité de centraliser le risque de change de façon efficiente, l'exposition est gérée localement avec un suivi continu de la Trésorerie Groupe auprès de la filiale locale. Cette exposition se concentre essentiellement sur l'Amérique Latine et l'Afrique du Sud. Les filiales produisent localement la plupart des produits qui seront vendus sur leur marché, mais doivent aussi importer certains composants auprès d'autres filiales du Groupe. Les couvertures sont mises en place localement après approbation de la Trésorerie Groupe.

→ GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'exposition au risque de taux d'intérêt est très limitée.

Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.

4.4. Dividendes

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC propose une politique de distribution des dividendes qui est essentiellement fonction des bénéfices de la Société, de sa politique d'investissement, de la solidité de son bilan, et qui tient compte des comparaisons avec les sociétés comparables du secteur. BIC n'envisage pas de modifier significativement cette politique de distribution de dividendes.

Tenant compte de la bonne performance du Groupe en 2010, et confiant dans ses perspectives et dans la pérennité de sa solide situation financière, le Conseil d'Administration a décidé de proposer le versement d'un dividende ordinaire de 2,20 euros par action ainsi qu'un dividende exceptionnel de 1,80 euro lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 10 mai 2012. Le taux de distribution (calculé avec le dividende ordinaire) serait ainsi de 44 % en 2011, contre 44 % en 2010.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

| | DIVIDENDE NET (en euros) | DIVIDENDE NET/RÉSULTAT PAR ACTION (TAUX DE DISTRIBUTION) |
|---------------------|-----------------------------|---|
| 2010 | 1,90 | 44 % |
| 2009 ^(a) | 1,40 | 44 % |
| 2008 | 1,35 | 45 % |

(a) Pour l'année fiscale 2009, un dividende exceptionnel de 1,00 euro a été versé.

La Société présente toujours un bilan solide.

Au cours de l'exercice 2011, le Conseil d'Administration a procédé à l'annulation de 1 213 559 actions.

Au 31 décembre 2011, le capital social était inférieur de 3 millions d'euros au capital social au 31 décembre 2010.

4.5. Investissements

➔ PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

Dans le domaine des investissements industriels, le Groupe BIC organise sa production sur deux axes depuis plusieurs années :

- premièrement, l'amélioration continue de la qualité sur chaque ligne de production, par le biais, entre autres, d'investissements permanents en matériels, installations et nouvelles technologies ;
- deuxièmement, la spécialisation des sites sur une seule activité.

En 2004, nous avons réalisé l'acquisition de notre distributeur au Japon (aujourd'hui BIC Japan KK) et de Stypen® en France.

En novembre 2005, BIC a ouvert sa propre unité de production papeterie en Chine.

En 2006, nous avons ouvert une filiale de distribution en Turquie. De plus, nous avons acquis PIMACO, leader au Brésil de la fabrication et de la distribution d'étiquettes adhésives à usage professionnel, scolaire et domestique afin de progresser dans les fournitures de bureau.

En 2007, BIC a acquis la société Atchison Products Inc., une société américaine de sacs à usage promotionnel personnalisés par un marquage publicitaire qui vient renforcer notre activité de fournisseur d'articles promotionnels.

En décembre 2008, le Groupe BIC a annoncé l'acquisition de l'activité Produits Promotionnels d'Antalis (groupe Sequana). L'acquisition a été finalisée le 11 mars 2009, après signature d'un accord sur la base d'une valeur d'entreprise de 33,5 millions d'euros. Après l'acquisition d'Antalis Promotional Products, le Groupe BIC a annoncé l'acquisition de Norwood Promotional Products en juin 2009. Norwood Promotional Products est un des leaders dans les calendriers, les sacs, les trophées, les nécessaires à boire et les autres produits promotionnels aux États-Unis. L'acquisition a été finalisée le 6 juillet 2009 au prix total de 125 millions de dollars américains auxquels s'ajoutaient 31 millions de dollars américains de dettes.

Le 21 janvier 2009, les Groupes BIC et Cello ont annoncé la signature d'un accord définitif selon lequel BIC acquerrait 40 % de l'activité d'instruments d'écriture de Cello pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 %. Le prix serait notamment déterminé sur la base des résultats futurs. Cet accord a été partiellement finalisé le 5 mars 2009 pour 3,8 milliards de roupies indiennes. La part correspondante du résultat net de Cello Pens est consolidée par mise en équivalence depuis le 1^{er} avril 2009.

BIC a annoncé en avril 2009 que le Groupe mettait en place un plan de réduction des coûts à l'échelle mondiale afin de s'adapter au ralentissement de ses marchés. Le coût de ce programme a affecté le résultat d'exploitation 2009 du Groupe pour un montant de 34,4 millions d'euros, partiellement compensé par l'écart d'acquisition négatif constaté à l'occasion de l'acquisition d'Antalis Promotional Products. L'impact net était de 24,1 millions d'euros.

Le 4 janvier 2010, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux contrats définitifs signés le 21 janvier 2009, « selon des conditions à définir d'un commun accord »⁽¹⁾. Le Groupe BIC a confirmé son intention de les faire appliquer. Le 4 août 2010, BIC a annoncé sa décision d'engager une procédure d'arbitrage afin d'obtenir l'application totale de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante.

→ PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2011

- Le 27 avril 2011, BIC CORPORATION., filiale américaine du Groupe BIC, a annoncé l'acquisition de Sologear LLC, société basée à Middleton, Wisconsin. Sologear est le fabricant de FlameDisk®, un système de cuisson pour les barbecues, transportable et qui n'utilise pas de charbon de bois. BIC a également acquis la technologie particulière de Sologear en matière de solidification de l'éthanol.

- Le 30 novembre 2011, le Groupe BIC a annoncé l'acquisition, via sa filiale canadienne BIC Inc., des actifs d'Angstrom Power Incorporated, société basée à Vancouver et spécialisée dans le développement de la technologie des piles à combustible portables.

→ PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN-COURS : DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE ET MÉTHODE DE FINANCEMENT

En février 2012, le Groupe BIC a acquis un terrain pour la construction d'une usine d'instruments d'écriture dans la région en forte croissance de l'Afrique et du Moyen Orient, destinée à renforcer son réseau de production et à mieux répondre à la demande des consommateurs dans cette région. Située en Tunisie près de Bizerte, l'usine sera opérationnelle en 2013. L'investissement total est estimé à environ 12 millions d'euros sur les deux prochaines années.

→ PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS FUTURS

Sans objet.

4.6. Prévisions pour 2012 et stratégie

→ PRÉVISIONS OPÉRATIONNELLES 2012

En 2012, nous continuerons à tirer profit des solides positions concurrentielles acquises ces deux dernières années et à investir dans le soutien à la marque, dans l'innovation et la recherche afin d'assurer la croissance rentable du Groupe dans le futur.

Les marchés en croissance seront l'un des postes clés d'investissement, que ce soit pour renforcer notre production ou pour soutenir le lancement de nouveaux produits. Suite à l'acquisition d'Angstrom, nous augmenterons nos investissements dans la pile à combustible portable.

Grand Public

Papeterie

- Dans les marchés matures, 2012 sera une année difficile caractérisée par la poursuite de la pression concurrentielle à laquelle s'ajoute celle des distributeurs, bataillant pour générer de la croissance. Dans ce contexte, nous allons continuer à nous concentrer sur les besoins des consommateurs avec notre message « Plus pour votre argent... Toujours » et à renforcer notre distribution.

- Dans les marchés en croissance, nous allons bénéficier de nos positions actuelles de leader et continuer à investir dans les capacités de production, le développement de la marque et l'expansion géographique.

Briquets

- Dans toutes les régions, nous allons continuer à capitaliser sur la sécurité prouvée et l'excellente qualité reconnue de nos briquets afin de renforcer la distribution et de gagner des parts de marché. Nous devrions continuer de bénéficier de notre offre innovante et segmentée de décors à valeur ajoutée telles que les gammes « Miss BIC » pour femmes en Europe et « Tatoos » aux États-Unis. Les marchés en croissance devraient afficher une progression comprise en 5 % et 10 % (« mid-to-high-single digit ») et nous allons continuer à renforcer notre présence au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie à travers l'amélioration de notre distribution.

Rasoirs

- Dans toutes les zones géographiques, nous allons continuer à tirer profit de notre proposition « Plus pour votre argent... Toujours » pour renforcer nos parts de marché. Dans les pays matures nous

(1) Traduction de l'anglais « on terms and conditions to be mutually agreed between the parties ».

devrions continuer à surperformer la catégorie et croître à un rythme compris entre 5 % et 10 %. Dans les marchés en croissance, particulièrement en Amérique latine, nous anticipons des taux de croissance proches de 10 %, comme l'année dernière.

Produits Publicitaires et Promotionnels

2012 devrait rester volatile compte tenu de l'environnement macro-économique. Alors que le marché publicitaire et promotionnel devrait croître légèrement aux États-Unis et régresser légèrement en Europe, le chiffre d'affaires de BIC APP devrait être stable ou en légère baisse. 2012 sera caractérisée par de nouvelles initiatives de développement produits et par une attention renouvelée au service client qui est redevenu conforme aux standards de l'industrie.

→ PRÉVISIONS DU GROUPE À MOYEN TERME

Grand Public

Pour l'activité Grand Public, notre objectif reste de croître plus rapidement que nos marchés, grâce à notre positionnement qualité et prix, et de continuer à améliorer l'efficacité opérationnelle. En conséquence, nous prévoyons de faire progresser le chiffre d'affaires de + 2 % à + 4 % ⁽¹⁾ par an, avec une croissance proche de 10 % (« *high-single digit* ») dans les marchés en croissance. La marge d'exploitation normalisée devrait se situer entre 15 % et 20 %.

Produits Publicitaires et Promotionnels

Pour BIC APP, le retour de la croissance du chiffre d'affaires dépendra de la reprise économique des pays matures mais surtout de notre capacité à regagner des parts de marché. En conséquence, nous prévoyons d'atteindre une croissance comprise entre 1 % et 5 % (« *low-to-mid single* ») par an dans les 3 à 5 prochaines années. Grâce aux bénéfices du plan d'intégration, nous pourrions maintenir une marge d'exploitation normalisée comprise entre 8 % et 12 %, en dépit d'une croissance du chiffre d'affaires plus faible qu'anticipée.

→ RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Voici, en résumé, les principaux défis que nous prévoyons pour 2012 :

- la poursuite de l'incertitude économique en Europe ;
- la poursuite de la volatilité des taux de change ;
- l'environnement géopolitique général.

Bien que la plupart de ces risques soient hors de notre contrôle, nous allons faire de notre mieux pour les minimiser dans chacune de nos activités.

Nous croyons que notre principale opportunité de croissance reste la force de la marque BIC®, allée à la diversité de notre main-d'œuvre multinationale qui opère dans plus de 160 pays. Nos équipes lancent des produits et des programmes, y compris en matière de soutien publicitaire et promotionnel, qui parlent directement au consommateur d'aujourd'hui sur son marché local et répondent à ses besoins spécifiques.

(1) Hors effet devises et acquisitions complémentaires.

→ OBJECTIFS DE PERFORMANCE

Croissance du chiffre d'affaires, gains de parts de marché, marges, liquidités et solidité de notre bilan constituent les principaux indicateurs de la performance du Groupe.

En 2012, l'objectif de BIC sera de continuer à nous appuyer sur notre organisation internationale solide, notre forte équipe de Direction et l'ensemble de nos employés dans le monde, afin de gérer efficacement notre activité, de gagner des parts de marché et de protéger notre génération de trésorerie.

→ ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Cession de l'activité de cartes téléphoniques en France

En février 2012, DAPE 74, filiale de BIC spécialisée dans la vente aux bureaux de tabac en France et consolidée dans la catégorie « Autres produits Grand Public », a cédé son activité de distribution de recharges téléphoniques à SPF pour 0,8 millions d'euros.

Décision favorable concernant la complète application des accords sur l'acquisition de Cello Pens

Le 16 février 2012, le Groupe BIC a reçu une sentence favorable du Tribunal, constitué sous l'égide du Centre d'Arbitrage International de Singapour, concernant l'acquisition de 40 % des parts de la septième et dernière entité Cello Pens & Stationery (CPS) et ce, en application des accords définitifs signés le 21 janvier 2009. Le Groupe BIC entend maintenant procéder à l'acquisition de ces parts. Le groupe Cello dispose d'un délai de 90 jours pour faire appel.

Cette décision a été rendue après l'établissement des comptes arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 février 2012. Elle ne remet pas en cause la position retenue par le Groupe BIC reflétée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011.

5

INFORMATIONS FINANCIÈRES

| | | | |
|---|------------|---|------------|
| 5.1. Comptes consolidés | 99 | 5.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels | 178 |
| 5.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés | 156 | 5.5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés | 180 |
| 5.3. Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises) | 157 | | |

5.1. Comptes consolidés

| | | | |
|---|------------|--|------------|
| 1. Compte de résultat consolidé | 100 | 5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés | 106 |
| 2. État du résultat global consolidé | 101 | 6. Notes aux comptes consolidés | 107 |
| 3. Bilan consolidé | 102 | | |
| 4. Tableau de flux de trésorerie consolidé | 104 | | |

1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| <i>(en milliers d'euros)</i> | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|-------|----------------|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | | 1 562 696 | 1 831 514 | 1 824 087 |
| Coût des ventes | 3 | (842 952) | (960 875) | (925 606) |
| Marge brute d'exploitation | | 719 744 | 870 639 | 898 481 |
| Coûts de distribution | 3 | (258 436) | (295 698) | (291 439) |
| Frais généraux | 3 | (159 457) | (182 804) | (177 126) |
| Autres charges d'exploitation | 3 | (76 857) | (98 133) | (88 537) |
| Autres produits | 4 | 26 721 | 33 029 | 23 636 |
| Autres charges | 4 | (35 708) | (22 435) | (25 348) |
| Résultat d'exploitation | | 216 007 | 304 598 | 339 667 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | 5 | 11 271 | 9 482 | 10 602 |
| Coût de l'endettement financier | 5 | (8 531) | (11 260) | (1 428) |
| Résultat brut avant impôts | | 218 747 | 302 820 | 348 841 |
| Impôts sur les bénéfices | 6 | (70 843) | (100 363) | (115 060) |
| Résultat net des entreprises intégrées | | 147 904 | 202 457 | 233 781 |
| Quote-part des résultats dans les sociétés mises en équivalence | 12 | 3 820 | 5 000 | 4 100 |
| Résultat net des activités continues | | 151 724 | 207 457 | 237 881 |
| Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession | | - | - | - |
| Résultat de l'ensemble consolidé | | 151 724 | 207 457 | 237 881 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | - | - | - |
| RÉSULTAT NET DU GROUPE | | 151 724 | 207 457 | 237 881 |
| Résultat net par action <i>(en euros)</i> | 7 | 3,15 | 4,29 | 5,00 |
| Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i> ^(a) | 7 | 3,14 | 4,26 | 4,95 |
| Nombre moyen d'actions en circulation net des actions propres sur la période | 7 | 48 151 691 | 48 341 785 | 47 565 299 |

(a) Les éléments dilutifs pris en compte sont les options de souscription d'actions et les actions gratuites.

2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

| (en milliers d'euros) | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|-------|----------------|----------------|-----------------|
| Résultat net part du Groupe | | 151 724 | 207 457 | 237 881 |
| Autres éléments du résultat global | | | | |
| Gain/(Perte) sur instruments de couverture de flux de trésorerie | 22 | 60 | (6 595) | (11 415) |
| Différence de change résultant de la conversion des opérations à l'étranger ^(a) | | 38 156 | 66 838 | (4 077) |
| Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi | 20-4 | (139) | (11 237) | (56 982) |
| Investissements disponibles à la vente | | 1 | (2) | (2) |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées | 12-1 | - | - | (1 040) |
| Impôts différés et impôts courants reconnus sur les autres éléments du résultat global | 6-2 | (1 772) | 5 272 | 22 933 |
| Autres éléments du résultat global – nets de taxes | | 36 306 | 54 276 | (50 583) |
| RÉSULTAT GLOBAL TOTAL | | 188 030 | 261 733 | 187 298 |
| Attribuable : | | | | |
| • au Groupe BIC | | 188 030 | 261 733 | 187 298 |
| • aux participations ne donnant pas le contrôle | | - | - | - |
| TOTAL | | 188 030 | 261 733 | 187 298 |

(a) Les principaux éléments de variation des écarts de conversion par devise, pour la période, sont les suivants : dollar américain 26,2 millions d'euros, real brésilien - 16,8 millions d'euros, peso mexicain - 6,2 millions d'euros, dollar canadien - 2,9 millions d'euros, rand sud-africain - 2,5 millions d'euros.

3. BILAN CONSOLIDÉ

Actif

| (en milliers d'euros) | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|----------|------------------|------------------|------------------|
| Immobilisations corporelles nettes | 9-1, 9-2 | 372 511 | 358 188 | 360 242 |
| Immeubles de placement | 9-3 | 2 547 | 2 339 | 2 304 |
| Goodwill nets | 10 | 215 047 | 219 869 | 211 600 |
| Immobilisations incorporelles nettes | 11 | 40 155 | 38 162 | 51 020 |
| Participation dans les entreprises associées | 12 | 67 101 | 72 103 | 75 161 |
| Autres actifs non courants | 13 | 12 567 | 16 555 | 14 610 |
| Impôts différés | 21 | 110 664 | 136 140 | 158 159 |
| Instruments dérivés financiers | 22 | 1 | - | 223 |
| Actifs non courants | | 820 593 | 843 356 | 873 319 |
| Stocks et en-cours | 14 | 300 973 | 344 001 | 411 281 |
| Créance d'impôt exigible | | 8 373 | 10 520 | 14 089 |
| Clients et autres créances | 14, 15-5 | 361 172 | 389 314 | 416 928 |
| Autres actifs courants | | 8 863 | 14 291 | 17 984 |
| Instruments dérivés financiers courants | 15-6, 22 | 5 906 | 5 192 | 904 |
| Autres instruments dérivés | 22 | 1 896 | - | 33 |
| Autres actifs financiers courants | | 40 113 | 40 672 | 39 223 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 480 343 | 371 191 | 300 733 |
| Actifs immobilisés destinés à être cédés | 9-4 | 890 | 5 671 | 6 008 |
| Actifs courants | | 1 208 529 | 1 180 852 | 1 207 183 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 2 029 122 | 2 024 208 | 2 080 502 |

Passif

(en milliers d'euros)

| | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|-----------|------------------|------------------|------------------|
| Capital | 16 | 184 231 | 184 128 | 179 683 |
| Réserves/résultat consolidés | | 1 113 245 | 1 191 112 | 1 230 507 |
| Écarts de conversion | | (5 080) | 61 758 | 56 641 |
| Couverture des flux de trésorerie | | 11 669 | 7 650 | 271 |
| Capitaux propres part du Groupe | | 1 304 065 | 1 444 648 | 1 467 102 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 219 | - | - |
| Capitaux propres | CP | 1 304 284 | 1 444 648 | 1 467 102 |
| Emprunts et dettes financières non courants | 18 | 161 466 | 2 781 | 1 584 |
| Autres dettes non courantes | | 118 | 106 | 743 |
| Provision au titre des avantages du personnel | 20 | 153 649 | 166 880 | 203 016 |
| Provisions | 19 | 36 676 | 50 479 | 56 822 |
| Impôts différés | 21 | 19 390 | 22 367 | 19 014 |
| Contrats de couverture non courants | 15-6, 22 | 672 | 29 | 82 |
| Passifs non courants | | 371 971 | 242 642 | 281 261 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 14 | 120 430 | 130 255 | 110 765 |
| Emprunts et dettes financières courants | 18 | 53 695 | 11 709 | 8 761 |
| Dettes d'impôt exigible | | 20 735 | 12 226 | 20 013 |
| Autres dettes courantes | | 149 777 | 177 930 | 185 486 |
| Autres instruments dérivés | 15-6, 22 | - | 1 481 | - |
| Contrats de couverture courants | 15-6, 22 | 8 230 | 3 317 | 7 114 |
| Passifs courants | | 352 867 | 336 918 | 332 139 |
| TOTAL DU PASSIF | | 2 029 122 | 2 024 208 | 2 080 502 |

CP : cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

| <i>(en milliers d'euros)</i> | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|-------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| Activité d'exploitation | | | | |
| Résultat net | CR | 151 724 | 207 457 | 237 881 |
| <i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :</i> | | | | |
| Amortissements des immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement | 3, 9, 11 | 75 024 | 77 318 | 70 477 |
| Perte de valeur | 9, 11 | 5 095 | 6 014 | 114 |
| Écart d'acquisition négatif (Antalis Promotional Products) et dépréciation de <i>goodwill</i> | 10-1 | (10 250) | 3 410 | 8 678 |
| Provisions au titre des avantages du personnel | 20-3 | 26 832 | 16 740 | 9 616 |
| Autres provisions à l'exception des provisions sur actifs courants | | 3 964 | 9 139 | 7 821 |
| Couverture et instruments dérivés | | 250 | 2 265 | (5 071) |
| Charge liée aux primes d'options | | 305 | 658 | 464 |
| Reconnaissance des paiements fondés sur des actions | 17, CP | 5 705 | 7 368 | 7 632 |
| Variation des impôts différés | 21 | (6 611) | (11 598) | (1 696) |
| Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence | 12 | (3 820) | (5 000) | (4 100) |
| (Plus-values)/Moins-values de cession d'actifs | 4, 9, 10, 11, (a) | (555) | (11 067) | 8 985 |
| Marge brute d'autofinancement | | 247 663 | 302 704 | 340 801 |
| (Augmentation)/Diminution des besoins d'exploitation | 14 | 92 005 | (1 319) | (114 802) |
| Versement au titre des avantages du personnel | 20-1 | (25 264) | (25 081) | (30 469) |
| Charges/(Produits) financiers | 5 | (2 227) | 297 | (7 209) |
| Intérêts (payés)/perçus | 5 | 4 298 | (5 123) | 8 371 |
| Charges d'impôt sur les bénéfices | 6-1 | 77 464 | 104 865 | 108 057 |
| Impôts payés sur les sociétés | | (50 799) | (116 117) | (103 928) |
| FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION | (g) | 343 140 | 260 226 | 200 821 |
| Activités d'investissement | | | | |
| Cessions d'immobilisations | 4 | 7 115 | 7 335 | 3 800 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | 9 | (47 639) | (56 647) | (76 214) |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | 11 | (5 429) | (6 343) | (12 753) |
| Acquisition de titres mis en équivalence | 12 | (63 271) | - | - |
| (Augmentation)/Diminution des autres investissements | | 11 161 | 487 | 46 |
| (Acquisitions)/cessions d'activités | 10, (b) | (118 848) | 17 376 | (6 823) |
| FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | (216 911) | (37 792) | (91 944) |

| (en milliers d'euros) | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|----------------|----------------|------------------|------------------|
| Activités de financement | | | | |
| Dividendes payés | CP/ 8, (c) | (65 001) | (116 432) | (90 567) |
| Rachat de participations ne donnant pas le contrôle | | - | (200) | - |
| Emprunts/(Remboursements) | 18, (d) | 190 347 | (226 931) | (1 657) |
| Paiements liés aux contrats de location-financement | | 1 033 | 462 | (354) |
| Achat d'instruments financiers | (e) | (127) | (690) | (405) |
| (Achats)/Ventes d'autres actifs financiers courants | | (19 416) | (309) | 150 |
| Acquisitions d'actions propres et exercices de stock-options | 16-2,17-1, (f) | 3 175 | (17 955) | (84 001) |
| FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | 110 011 | (362 055) | (176 834) |
| Flux nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | | 236 240 | (139 621) | (67 957) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture | Bilan | 222 471 | 478 885 | 367 972 |
| Différence de change | | 20 174 | 28 708 | (645) |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE | BILAN | 478 885 | 367 972 | 299 370 |

CR : cf. Compte de résultat consolidé.

CP : cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la clôture comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour 300 733 milliers d'euros et les découverts bancaires pour 1 363 milliers d'euros.

(a) Les principales cessions intervenues sur 2011 sont les suivantes :

- l'activité pinces à linge REVA en Australie (plus-value de 1 million d'euros) ;
- les divisions « *business to business* » de PIMACO au Brésil (moins-value de 9,6 millions d'euros).

Les principales cessions intervenues sur l'exercice 2010 étaient les suivantes :

- l'activité de produits funéraires de BIC APP, ainsi qu'Artwork, pour 17,4 millions d'euros, générant une plus-value de 7,3 millions d'euros ;
- des terrains et bâtiments en France, Australie et États-Unis, générant une plus-value de 3,4 millions d'euros.

(b) Sur 2011, le Groupe BIC a procédé à :

- l'acquisition de Sologear aux États-Unis pour 1 million d'euros, un complément de prix pouvant être dû sur cinq ans (cf. Note 10-2) ;
- l'acquisition des actifs d'Angstrom Power Incorporated, au Canada, pour 13,5 millions d'euros (cf. Note 10-3) ;
- la cession de l'activité pinces à linge REVA en Australie pour 1,5 million d'euros ;
- la cession des divisions « *business to business* » de PIMACO au Brésil pour un total de 6,5 millions d'euros, dont 0,3 million d'euros à recevoir d'ici un an.

(c) Les dividendes payés représentent les dividendes payés par SOCIÉTÉ BIC à ses actionnaires (cf. Note 8).

(d) De nouveaux emprunts avaient été souscrits en France en 2009 pour l'acquisition de Cello Pens (156 millions de dollars américains) et Norwood Promotional Products LLC (125 millions de dollars américains). Ces emprunts ont été intégralement remboursés en 2010 pour une contre-valeur euros de 118,6 millions d'euros et 98,8 millions d'euros respectivement.

(e) SOCIÉTÉ BIC a payé 0,4 million d'euros de prime d'options en 2011, contre 0,7 million d'euros sur l'exercice 2010.

(f) Sur l'exercice 2011, SOCIÉTÉ BIC a racheté 1 608 948 actions pour un total de 101,4 millions d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, elle avait aussi racheté 358 459 actions pour un total de 22,9 millions d'euros et vendu 363 861 actions pour 23,3 millions d'euros. Par ailleurs, 415 357 options ont été exercées sur la période pour 19,1 millions d'euros, dont 8,4 millions d'euros ne sont pas encore encaissés au 31 décembre 2011. En outre, SOCIÉTÉ BIC a encaissé, début 2011, 6,3 millions d'euros relatifs à des stock-options exercées fin 2010.

Sur l'exercice 2010, SOCIÉTÉ BIC avait racheté 694 780 actions pour un total de 42,0 millions d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, elle a aussi racheté 382 544 actions pour un total de 22,0 millions d'euros et vendu 384 029 actions pour 22,4 millions d'euros. Par ailleurs, 658 821 options avaient été exercées sur la période pour 29,9 millions d'euros, dont 6,3 millions d'euros n'étaient pas encore encaissés au 31 décembre 2010. En outre, SOCIÉTÉ BIC avait encaissé, début 2010, 0,5 million d'euros relatifs à des stock-options exercées fin 2009.

(g) Les flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation de l'exercice 2011 incluent 10,9 millions d'euros décaissés au titre des coûts de restructuration. Ils incluaient sur l'exercice 2010 10 millions d'euros décaissés au titre du plan d'intégration de BIC APP et de la finalisation du plan 2009 de réduction des coûts.

5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| (en milliers d'euros) | NOTES | CAPITAL | RÉSERVES | ÉCARTS DE CONVERSION | COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE | CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE | PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE | CAPITAUX PROPRES |
|---|-------|----------------|------------------|-------------------------|---|--|--|---------------------|
| Au 1^{er} janvier 2010 | | 184 231 | 1 113 245 | (5 080) | 11 669 | 1 304 065 | 219 | 1 304 284 |
| Dividendes distribués | 8 | - | (116 432) | - | - | (116 432) | - | (116 432) |
| Réduction de capital | | (2 086) | (25 899) | - | - | (27 985) | - | (27 985) |
| Augmentation de capital | | 2 517 | 27 356 | - | - | 29 873 | - | 29 873 |
| Titres d'autocontrôle | | (534) | (13 441) | - | - | (13 975) | - | (13 975) |
| Reconnaissance des paiements fondés sur des actions | 17 | - | 7 368 | - | - | 7 368 | - | 7 368 |
| Rachat de participations ne donnant pas le contrôle | | - | - | - | - | - | (219) | (219) |
| Autres | | - | 1 | - | - | 1 | - | 1 |
| Résultat global total | | - | 198 914 | 66 838 | (4 019) | 261 733 | - | 261 733 |
| Au 1^{er} janvier 2011 | | 184 128 | 1 191 112 | 61 758 | 7 650 | 1 444 648 | - | 1 444 648 |
| Dividendes distribués | 8 | - | (90 567) | - | - | (90 567) | - | (90 567) |
| Réduction de capital ^(a) | | (4 636) | (71 116) | - | - | (75 752) | - | (75 752) |
| Augmentation de capital ^(b) | | 1 587 | 17 485 | - | - | 19 072 | - | 19 072 |
| Titres d'autocontrôle | | (1 396) | (23 827) | - | - | (25 223) | - | (25 223) |
| Reconnaissance des paiements fondés sur des actions | 17 | - | 7 632 | - | - | 7 632 | - | 7 632 |
| Autres | | - | (6) | - | - | (6) | - | (6) |
| Résultat global total | | - | 199 794 | (5 117) | (7 379) | 187 298 | - | 187 298 |
| Au 31 décembre 2011 | | 179 683 | 1 230 507 | 56 641 | 271 | 1 467 102 | - | 1 467 102 |

(a) Le 15 février 2011, le Conseil d'Administration, autorisé par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010, a procédé à l'annulation de 197 675 actions. Les Conseils d'Administration du 11 mai 2011 et du 14 décembre 2011, autorisés par l'Assemblée Générale du 11 mai 2011, ont procédé à l'annulation de respectivement 609 314 et 406 570 actions (cf. Note 16).

(b) À la suite de levées d'options de souscription d'actions, le capital a été augmenté de 415 357 actions.

6. NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

| | | | | | |
|----------------|--------------------------------------|-----|----------------|--|-----|
| NOTE 1 | PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS | 108 | NOTE 16 | CAPITAL | 132 |
| NOTE 2 | SEGMENTS OPÉRATIONNELS | 115 | NOTE 17 | PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS | 133 |
| NOTE 3 | CHARGES D'EXPLOITATION | 118 | NOTE 18 | EMPRUNTS | 136 |
| NOTE 4 | AUTRES PRODUITS ET CHARGES | 118 | NOTE 19 | PROVISIONS | 137 |
| NOTE 5 | RÉSULTAT FINANCIER | 119 | NOTE 20 | RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL | 138 |
| NOTE 6 | IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES | 119 | NOTE 21 | IMPÔTS DIFFÉRÉS | 143 |
| NOTE 7 | RÉSULTAT PAR ACTION | 120 | NOTE 22 | INSTRUMENTS FINANCIERS | 143 |
| NOTE 8 | DIVIDENDES | 121 | NOTE 23 | RELATIONS AVEC LES APPARENTÉS | 148 |
| NOTE 9 | ACTIF IMMOBILISÉ | 121 | NOTE 24 | ENGAGEMENTS HORS BILAN | 149 |
| NOTE 10 | GOODWILL | 124 | NOTE 25 | OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT | 149 |
| NOTE 11 | IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 127 | NOTE 26 | PASSIFS ÉVENTUELS | 149 |
| NOTE 12 | TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE | 128 | NOTE 27 | CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION | 150 |
| NOTE 13 | AUTRES ACTIFS NON COURANTS | 129 | NOTE 28 | FILIALES CONSOLIDÉES | 150 |
| NOTE 14 | VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION | 129 | NOTE 29 | HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES | 155 |
| NOTE 15 | EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ | 129 | | | |

NOTE 1 PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Approbation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe BIC pour l'exercice 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 février 2012 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 10 mai 2012.

L'exercice 2011 a été marqué par la poursuite de la crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2011 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs financiers, l'appréciation des écoulements probables des stocks ou la recouvrabilité des créances clients. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués sur la base d'hypothèses prenant en compte la crise économique et financière, en particulier dans ses effets sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant ceux prévalant sur le marché à la fin de l'exercice.

1 Principes comptables

1-1 Principes généraux

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe BIC sont établis selon les principes définis par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) tels qu'adoptés par l'Union européenne. Le référentiel international inclut les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et les IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été préparés sur la base des règles de comptabilisation et d'évaluation des transactions telles que définies dans les normes IAS/IFRS existantes à cette date.

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers. Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis le 1^{er} janvier 2011.

1-2 Adoption des normes IFRS nouvellement publiées et révisées et de leurs interprétations

Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire en 2011

Les normes, interprétations et amendements suivants, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011, ont été appliqués aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2011 :

- IAS 24 révisée – Information relative aux parties liées ;
- Amendement IAS 32 – Classement des émissions de droits ;
- Amendements IFRIC 14 – Paiements d'avance d'exigences de financement minimal ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ;
- *Improvements to IFRS 2010* – Améliorations des normes internationales d'information financière IFRS 2010.

L'adoption de ces nouvelles normes, interprétations et amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2011.

Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire après 2011 adoptés par l'Union européenne

En 2011, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement approuvé par l'Union européenne, notamment en ce qui concerne l'amendement IFRS 7 – Informations à fournir en cas de transfert d'actifs financiers ⁽¹⁾.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ce nouveau texte et les effets de son application sur les comptes. Il n'anticipe pas, à ce jour, d'impact significatif sur les états financiers.

Normes, interprétations et amendements publiés d'application obligatoire après 2011 mais non encore adoptés par l'Union européenne

- Amendements IAS 1 – Présentation des autres éléments du résultat global ⁽¹⁾.
- Amendements IAS 12 – Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents ⁽¹⁾.
- Amendement IAS 19 – Avantages du personnel ⁽¹⁾.
- Amendement IAS 27 – États financiers individuels ⁽¹⁾.
- Amendement IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ⁽¹⁾.
- IFRS 9 – Instruments financiers – Classement et évaluation ⁽¹⁾.
- IFRS 10 – États financiers consolidés ⁽¹⁾.
- IFRS 11 – Partenariat ⁽¹⁾.
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ⁽¹⁾.
- IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur ⁽¹⁾.

L'analyse des incidences de l'application de ces normes est en cours.

1-3 Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, SOCIÉTÉ BIC, ainsi que ceux des entités contrôlées par la société mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Lorsque cela est nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que les méthodes comptables appliquées soient uniformes dans toutes les entités du Groupe.

Les transactions, les soldes, les produits et les charges intra-Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

Les participations ne donnant pas le contrôle (anciennement « intérêts minoritaires ») dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiées séparément des capitaux propres du Groupe. Elles comprennent le montant de ces participations ne donnant pas le contrôle à la date du

(1) Traduction libre.

regroupement d'entreprise d'origine (voir ci-dessous) et la part des minoritaires dans les variations des capitaux propres depuis la date du regroupement. Les pertes revenant aux minoritaires, qui excèdent les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres de la filiale, sont imputées aux intérêts majoritaires, sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes par un investissement complémentaire et ont la capacité de le faire.

1-4 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus après le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises ». Les actifs identifiables acquis et passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et, le cas échéant, la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

Toute quote-part antérieurement détenue dans l'entreprise acquise, avant la prise de contrôle, doit être réévaluée à sa juste valeur et le produit ou la perte correspondant(e) enregistré(e) en résultat.

Les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés immédiatement en résultat.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Tout ajustement de prix potentiel est estimé à sa juste valeur en date d'acquisition et cette évaluation initiale ne peut être ajustée ultérieurement en contrepartie du *goodwill* qu'en cas de nouvelles informations liées à des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et dans la mesure où l'évaluation était encore présentée comme provisoire (période d'évaluation limitée à 12 mois) ; tout ajustement ultérieur ne répondant pas à ces critères est comptabilisé en dette ou en créance en contrepartie du résultat du Groupe.

1-5 Participations dans les entreprises associées

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint et qui n'est ni une filiale ni une participation dans une coentreprise. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions financières et opérationnelles de l'entreprise détenue sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une activité économique en vertu d'un accord contractuel. Il n'existe que lorsque les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats ainsi que les actifs et passifs des entreprises associées sont inclus dans les états financiers selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée en « détenue en vue de la vente » selon IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ». Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées au coût ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entreprise détenue, moins d'éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entreprise associée qui excèdent la participation du Groupe dans cette entreprise associée (qui inclut toute part d'intérêt à long terme qui, en substance, constitue une part de la participation nette de l'investisseur dans l'entreprise associée) ne sont pas comptabilisées.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que *goodwill*. Le *goodwill* est inclus dans la valeur comptable de la participation et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée sur le coût d'acquisition, après réestimation, est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lorsqu'une entreprise du Groupe enregistre des transactions avec une entreprise associée du Groupe, les produits et charges sont éliminés à hauteur des intérêts du Groupe dans l'entreprise associée.

1-6 Goodwill

Le *goodwill* provenant de l'acquisition d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale ou de l'entité contrôlée conjointement à la date de l'acquisition. Le *goodwill* est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le *goodwill* est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est alloué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou groupes d'UGT, qui sont le plus souvent constituées par des filiales ou *business units*, qui bénéficient des synergies et économies générées dans le cadre de l'acquisition. Ces UGT ou groupes d'UGT représentent le niveau le plus fin auquel ce *goodwill* est suivi au niveau du Groupe. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un *goodwill* a été affecté sont soumises à un test de dépréciation tous les ans, ainsi que toutes les fois où il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée tout d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du *goodwill* attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les méthodes comptables du Groupe concernant un *goodwill* provenant de l'acquisition d'une participation dans une entreprise associée sont décrites ci-dessus dans la partie « Participations dans les entreprises associées ».

1-7 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit s'être engagée dans la vente, dont on s'attend à ce qu'elle se qualifie pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les groupes destinés à être cédés sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

1-8 Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et représentent le montant des créances correspondant aux biens et services dans le cours normal de l'activité, nets des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété ;
- les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif qui est le taux d'intérêt requis pour actualiser les flux futurs de trésorerie attendus sur la durée de vie de l'actif et le rendre égal à la valeur initiale de l'actif ;
- les dividendes issus des participations sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe BIC, les produits d'intérêts et les dividendes reçus sont présentés en résultat financier dans le compte de résultat consolidé.

1-9 Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

a/ Le Groupe en tant que bailleur

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus lors de la négociation et de la rédaction d'un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe n'intervient en tant que bailleur que dans des contrats de location simple relative à des terrains ou bâtiments présentés dans le bilan dans la rubrique immeubles de placement.

b/ Le Groupe en tant que preneur

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminées au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les

paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le résultat.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les profits reçus ou à recevoir en tant qu'avantage pour le locataire afin de conclure un contrat de location, sont aussi étalés sur la durée du contrat.

1-10 Devises étrangères

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa devise fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés dans une devise commune, l'Euro, qui est la devise fonctionnelle de SOCIÉTÉ BIC et la devise de présentation des états financiers consolidés.

Lors de la préparation des états financiers de chaque entité individuelle, les transactions en devise étrangère, c'est-à-dire dans une devise différente de la devise fonctionnelle de l'entité, sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de clôture, les éléments monétaires en devise étrangère sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires et de la conversion d'éléments monétaires sont comptabilisés en produits et charges de la période.

Dans le but de couvrir son exposition au risque de variation des cours de devises étrangères, le Groupe a des contrats à terme et des contrats d'options (voir les méthodes comptables appliquées par le Groupe pour la comptabilisation des instruments dérivés dans la Note 1-21).

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice, à moins que les cours de change n'aient subi des fluctuations importantes, auquel cas le cours de change utilisé est celui en vigueur aux dates de transaction. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres au poste écarts de conversion. Ces différences de conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice durant lequel ces activités sont cédées.

Les taux de change ci-après ont été retenus pour la conversion des comptes des principales filiales étrangères, hors zone euro.

Le tableau présente les équivalents en devises étrangères d'un euro (exemple : 1 euro = 1,39 dollar américain au taux moyen de 2011).

| MONNAIES ÉTRANGÈRES | MOYENNE 2010 | MOYENNE 2011 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | Euro | Euro | Euro | Euro |
| Dollar américain – USD | 1,33 | 1,39 | 1,34 | 1,29 |
| Dollar australien – AUD | 1,44 | 1,35 | 1,31 | 1,27 |
| Dollar canadien – CAD | 1,37 | 1,38 | 1,33 | 1,32 |
| Franc suisse – CHF | 1,38 | 1,23 | 1,25 | 1,22 |
| Renminbi chinois – CNY | 8,97 | 9,00 | 8,80 | 8,16 |
| Livre sterling – GBP | 0,86 | 0,87 | 0,86 | 0,84 |
| Dollar de Hong Kong – HKD | 10,30 | 10,84 | 10,39 | 10,05 |
| Roupie indienne – INR | 60,55 | 64,83 | 59,70 | 68,71 |
| Yen japonais – JPY | 116,41 | 111,05 | 108,65 | 100,20 |
| Won coréen – KRW | 1 532,03 | 1 541,16 | 1 499,06 | 1 498,69 |
| Ringgit malaisien – MYR | 4,26 | 4,25 | 4,09 | 4,11 |
| Dollar néo-zélandais – NZD | 1,84 | 1,76 | 1,72 | 1,67 |
| Peso philippin – PHP | 59,69 | 60,28 | 58,45 | 56,75 |
| Zloty polonais – PLN | 3,99 | 4,11 | 3,98 | 4,46 |
| Couronne suédoise – SEK | 9,55 | 9,03 | 8,97 | 8,91 |
| Dollar singapourien – SGD | 1,81 | 1,75 | 1,71 | 1,68 |
| Rand sud-africain – ZAR | 9,72 | 10,08 | 8,86 | 10,48 |
| Peso argentin – ARS | 5,18 | 5,75 | 5,30 | 5,57 |
| Real brésilien – BRL | 2,33 | 2,32 | 2,22 | 2,42 |
| Peso mexicain – MXN | 16,72 | 17,26 | 16,48 | 18,05 |

Les *goodwill* et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

1-11 Coûts d'emprunt

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

1-12 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées en déduction des charges correspondantes.

1-13 Crédit d'impôt Recherche

Le Groupe BIC comptabilise le crédit d'impôt Recherche en déduction des charges d'exploitation.

1-14 Coûts des prestations de retraite et autres avantages au personnel

Les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus. Les cotisations aux régimes de retraite gérés par l'État sont considérées comme des versements à des régimes à cotisations définies dès lors que les obligations du Groupe au titre de ces régimes sont équivalentes à celles qui résultent de régimes de retraite à cotisations définies.

Le coût des engagements résultant de régimes de retraite à prestations définies est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées,

selon des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. Le Groupe BIC applique l'amendement SoRIE à la norme IAS 19. En conséquence, les écarts actuariels sont désormais enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Le coût des services passés est comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis lors de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement en charges.

Le montant comptabilisé au titre des prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des coûts des services passés non comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs de régime. L'éventuel actif résultant de ce calcul est limité au coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée des remboursements ou réductions des cotisations futures au régime disponibles.

1-15 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat de la période.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable au titre du bénéfice imposable de l'exercice. Le résultat fiscal diffère du résultat tel qu'enregistré dans le compte de résultat dans le sens où il exclut les produits et charges imposables ou déductibles sur d'autres exercices, ainsi que les éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Les charges d'impôt courant sont calculées à partir des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales selon la méthode du report variable sur le bilan, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus généralement au titre de différences temporelles imposables.

Un actif d'impôt différé est reconnu dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Aucun impôt différé n'est constaté si les différences temporelles sont générées par un *goodwill* ou par la comptabilisation (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs relatifs à une transaction n'affectant ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les conditions de comptabilisation des actifs d'impôts différés sont revues à chaque date de clôture.

L'impôt différé est évalué au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

L'impôt différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

BIC Sport, BIMA 83, BIC Écriture 2000, BIC Services, Conté, Société Immobilière BIC Clichy, Société Immobilière Valiton Gesnouin, BIC Rasoirs, Société du Briquet Jetable 75, BIC Graphic France, BIC Assemblage, BIC Technologies, Compagnie de Moulages, DAPE 74 Distribution, Stypen, Electro-Centre et BIC Clichy sont fiscalement intégrés dans SOCIÉTÉ BIC.

1-16 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions détenus par le Groupe et destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Certaines immobilisations ont fait l'objet d'une réévaluation lors de la première adoption des normes IFRS (IFRS 1).

L'amortissement est comptabilisé en charges. Les immobilisations corporelles en cours de construction pour la production, la location ou les besoins administratifs ou pour des besoins non encore déterminés, sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs, sur le même mode que les autres immobilisations corporelles, commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés.

Les installations industrielles et autres équipements sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs (sauf pour les terrains et immobilisations en cours) sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Les contrats de location transférant les risques et avantages liés à la propriété (location-financement) sont comptabilisés dans les immobilisations en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé au compte de résultat.

L'amortissement est linéaire selon les bases suivantes :

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Constructions | 25 ans |
| Agencements, matériel et outillage | 5 à 8 ans |
| Véhicules | 3 à 5 ans |

1-17 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers (terrains ou bâtiments) détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, du cumul des amortissements et des pertes de valeur pratiquées à la date de clôture.

L'amortissement des immeubles de placement suit la règle des immobilisations corporelles.

1-18 Immobilisations incorporelles

a/ Immobilisations incorporelles générées en interne – dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant d'un développement ou de la phase de développement d'un projet interne est comptabilisée au bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- l'actif créé est identifiable ;
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

b/ Brevets, marques, licences et logiciels

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est comptabilisé en charges de

manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

1-19 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill)

À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées en appliquant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat, ou traitées comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement au compte de résultat ou traitée comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

1-20 Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais de marketing, commerciaux et de distribution).

1-21 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

a/ Créances clients

Les créances clients sont évaluées à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il y a un indice que l'actif a perdu de sa

valeur. Le montant de la perte de valeur comptabilisée est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale de l'actif.

b/ Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés et décomptabilisés selon le principe de comptabilisation à la date de transaction lorsqu'il s'agit d'achat ou de vente « normalisés ». Les contrats normalisés sont des contrats imposant la livraison dans un délai prescrit par la réglementation ou une pratique de marché. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur augmentée des transactions directement attribuables.

Ultérieurement, les titres de placement que le Groupe a l'intention explicite et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance (titres détenus jusqu'à leur échéance) sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des éventuelles pertes de valeur comptabilisées pour refléter les montants irrécouvrables. Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif et le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus déterminée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. La perte de valeur est reprise au cours d'un exercice ultérieur s'il existe une indication objective de la diminution de la perte de valeur de l'actif financier, dans la mesure où la reprise ne doit pas aboutir à une valeur comptable de l'actif financier supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu à la date de reprise de la dépréciation de l'actif financier, si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la reprise est inclus dans le résultat net de l'exercice.

Les titres de placement autres que les titres détenus jusqu'à l'échéance sont classés soit en actifs de transaction (valeurs mobilières de placement), soit en actifs disponibles à la vente (participation dans les entreprises associées) et sont évalués à la juste valeur. Lorsque les titres de placement sont détenus à des fins de transaction, les profits et pertes liés à la variation de juste valeur sont inclus dans le résultat de la période. Pour les titres disponibles à la vente, les profits et pertes sur la variation de la juste valeur sont directement comptabilisés en capitaux propres, sauf en cas de vente ou en cas de dépréciation, le gain ou la perte cumulé(e) reconnu(e) directement en capitaux propres est transféré(e) en résultat net de l'exercice. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres de capitaux propres (actions) disponibles à la vente ne peuvent être reprises ultérieurement en compte de résultat. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat, sur les titres d'emprunt (obligation) sont reprises en résultat s'il existe une indication objective d'une augmentation de la juste valeur de l'instrument.

c/ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La mise en place de la norme comptable IAS 7 conduit à exclure du champ d'éligibilité des « équivalents de trésorerie » les OPCVM de trésorerie dont la volatilité historique au cours des 12 derniers mois est supérieure à 0,50 %. Ceux-ci sont désormais classés en « Autres actifs financiers courants ».

d/ Passifs financiers et capitaux propres

Les passifs financiers et instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont classés selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction de tous ses passifs. Les méthodes comptables applicables aux passifs financiers et instruments de capitaux propres sont présentées ci-après.

e/ Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

f/ Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur puis comptabilisées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

g/ Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres émis par la société mère sont comptabilisés au montant reçu, net des frais directs d'émission.

h/ Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les activités du Groupe l'exposent à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêt.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (contrats de change à terme et options de change) pour couvrir ses risques liés aux fluctuations des monnaies étrangères sur certains engagements fermes et transactions prévues. Le Groupe désigne cela comme couverture de flux de trésorerie.

L'utilisation d'instruments dérivés est conditionnée par les politiques du Groupe approuvées par le Conseil d'Administration, qui donnent des méthodes écrites sur l'utilisation des dérivés en conformité avec les stratégies de gestion du risque. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

ÉVALUATION ET PRÉSENTATION

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement au coût (juste valeur de la contrepartie reçue) à la date du contrat et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures. Ils sont présentés au bilan en actif courant pour la part à moins d'un an et en actif non courant pour la part à plus d'un an.

La juste valeur des contrats de change à terme et la juste valeur des *swaps* de devises sont déterminées par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.

La juste valeur des options de change est déterminée de la même manière, en utilisant les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que les volatilités de chacune des devises concernées.

COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés :

- de couverture de flux de trésorerie ;
- de couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert dès la mise en place de la couverture et documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, cette documentation est actualisée, permettant ainsi de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

La comptabilité de couverture se traduit par des méthodes spécifiques d'évaluation et de comptabilisation selon la catégorie de couverture concernée :

- **couverture de flux de trésorerie** : l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation et seul l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de variation de juste valeur attribuable au risque couvert est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés au compte de résultat lorsque l'élément couvert impacte ce dernier.

Si la couverture de flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue débouche sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors au moment où l'actif ou le passif est reconnu, le profit ou la perte associé au dérivé qui avait été précédemment comptabilisé en capitaux propres, est inclus dans la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif.

Pour les couvertures ne débouchant pas sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, les montants transférés en capitaux propres sont alors comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé ou lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères permettant d'appliquer une comptabilité de couverture. Dans ce cas, le profit ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture qui avait été initialement comptabilisé directement en capitaux propres alors que la couverture était efficace doit être maintenu séparément en capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite.

Le Groupe cesse également de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'engagement ou la transaction prévu n'est plus susceptible de se produire. Dans ce cas, tout résultat net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est comptabilisé dans le résultat de l'exercice.

- **couverture d'investissement net réalisé à l'étranger** : l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la variation de juste valeur attribuable au risque de change couvert est comptabilisée net d'impôt dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

Les instruments dérivés incorporés relatifs à d'autres instruments financiers ou des contrats hôtes autres que financiers sont traités comme des dérivés séparés lorsque les caractéristiques

économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte et que l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec enregistrement des variations de la juste valeur en résultat net. Aucun contrat de ce type n'a été réalisé par le Groupe BIC au titre des trois dernières années.

i/ Niveau de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés en trois niveaux de juste valeur (norme IFRS 7 amendée) :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant, de manière directe ou indirecte, sur des données de marché observables qui ne sont pas des cotations de type niveau 1 ;
- niveau 3 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

1-22 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

1-23 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue à certains membres du personnel des actions, des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions en contrepartie des services rendus par ces salariés. Ces transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur (excluant les effets des conditions d'acquisition autres que les conditions de marché) à la date d'attribution. La juste valeur déterminée à la date d'acquisition est comptabilisée en charges selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits, sur la base du nombre d'actions que le Groupe s'attend à devoir émettre, ajusté des effets des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché.

La juste valeur est évaluée en utilisant la méthode détaillée dans la Note 17. La durée de vie attendue utilisée dans le modèle a été ajustée, sur la base des estimations de la Direction, des effets de non-transférabilité, des restrictions de conditions d'exercice et d'informations sur le comportement d'exercice des membres du personnel.

1-24 Estimations et jugements

Pour établir ses comptes consolidés, le Groupe BIC doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les états financiers et les informations figurant dans certaines Notes aux états financiers. Le Groupe BIC revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et l'évolution de l'environnement économique. En fonction des résultats de cette revue, les montants figurant dans les comptes consolidés publiés dans le futur pourraient différer des estimations actuelles.

2 Variations de périmètre

Au cours du premier semestre 2011, BIC a signé des accords de cessions concernant des activités non stratégiques :

- Les divisions « *business to business* » de PIMACO au Brésil ;
- REVA, une activité de pinces à linge en Australie.

Ces activités étaient consolidées dans la catégorie « Autres produits Grand Public ».

En avril 2011, BIC CORPORATION, filiale américaine du Groupe BIC, a annoncé l'acquisition de Sologear LLC, société basée à Middleton, Wisconsin. Sologear est le fabricant de FlameDisk®, un système de cuisson pour les barbecues, transportable et qui n'utilise pas de charbon de bois. BIC a également acquis la technologie particulière de Sologear en matière de solidification de l'éthanol.

En novembre 2011, le Groupe BIC a annoncé l'acquisition, *via* sa filiale canadienne BIC Inc., des actifs d'Angstrom Power Incorporated, société basée à Vancouver et spécialisée dans le développement de la technologie des piles à combustible portables. BIC prévoit de commercialiser un chargeur de pile à combustible et une cartouche dans les 2 à 5 prochaines années.

NOTE 2 SEGMENTS OPÉRATIONNELS

2-1 Informations générales

Les segments opérationnels du Groupe BIC ont été déterminés sur la base des rapports fournis régulièrement à l'équipe de Direction et utilisés pour les prises de décisions stratégiques.

La Direction analyse ses résultats sur la base d'informations regroupées par catégorie de produits, sachant que chaque catégorie peut être revue par zone géographique le cas échéant.

Depuis 2010, suite aux acquisitions significatives faites en 2009 dans les activités de Produits Promotionnels et Publicitaires, les catégories de produits ont été redéfinies et sont désormais les suivantes : Papeterie Grand Public, Briquets, Rasoirs, Autres produits et BIC APP (activité Produits Promotionnels et Publicitaires).

Ces segments opérationnels tirent leurs revenus de la production et de la distribution de chaque catégorie de produits.

Le transport refacturé aux clients, les royalties perçues et les intérêts financiers participent également aux revenus de ces segments mais sont peu significatifs par rapport au chiffre d'affaires. N'étant pas analysés par les Directeurs Opérationnels par catégorie de produits, ils ne sont donc pas détaillés dans la note ci-dessous.

2-2 Informations sur le compte de résultat et l'actif par activité

Tous les indicateurs sont déterminés selon les normes IFRS à l'exception :

- du résultat d'exploitation normalisé qui correspond au résultat d'exploitation retraité des éléments exceptionnels (plus-values immobilières, plus ou moins-values liées aux cessions d'activités et coûts de restructuration) ;
- des investissements qui regroupent les achats et fabrications en interne d'actifs corporels et incorporels de la période.

| | 31 DÉC. 2009 | | | | | |
|--|---------------------------|----------|---------|--------|---------|---------------|
| (en millions d'euros) | Papeterie Grand Public | Briquets | Rasoirs | Autres | BIC APP | TOTAL |
| Compte de résultat | | | | | | |
| • Chiffre d'affaires | 510 | 399 | 269 | 97 | 288 | 1 563 |
| • Amortissements et dépréciations des actifs alloués | (19) | (9) | (18) | (19) | (10) | (75) |
| • Perte de valeur | - | (1) | (2) | - | - | (3) |
| • Résultat d'exploitation | 43 | 128 | 30 | (9) | 24 | 216 |
| Retraitements effectués pour obtenir le résultat d'exploitation normalisé | | | | | | |
| • Plus-values immobilières | | | | | | (0,6) |
| • (Gain)/perte sur cession d'activités ^(a) | | | | | | - |
| • Écart d'acquisition négatif Antalis Promotional Products | | | | | | (10,3) |
| • Dépréciation de goodwill (cf. Note 10-1) | | | | | | - |
| • Coûts de restructuration | | | | | | 34,4 |
| • Résultat d'exploitation normalisé | 49 | 136 | 34 | (9) | 30 | 240 |
| • Quote-part des résultats dans les sociétés mises en équivalence | 4 | - | - | - | - | 4 |

(a) En 2011, les 9,0 millions d'euros correspondent aux pertes de valeurs du goodwill et des marques commerciales liées à la cession des divisions « business to business » de PIMACO au Brésil (- 9,6 millions d'euros) ainsi qu'aux dépenses de restructuration afférentes (- 0,3 million d'euros) et au gain lié à la cession de REVA, activité de pinces à linge en Australie (+ 1 million d'euros). En 2010, les 7,3 millions d'euros de gains correspondaient à la cession de l'activité de produits funéraires de BIC APP (Produits Publicitaires et Promotionnels). Au 31 décembre 2011, comme aux 31 décembre 2009 et 2010, le Groupe BIC n'a identifié aucun client principal avec lequel il a réalisé plus de 10 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice.

| | 31 DÉC. 2009 | | | | | |
|------------------------|---------------------------|----------|---------|--------|---------|----------------|
| (en milliers d'euros) | Papeterie Grand Public | Briquets | Rasoirs | Autres | BIC APP | TOTAL |
| Investissements | 16 017 | 12 202 | 10 083 | 12 280 | 2 435 | 53 017 |
| Stocks | 128 016 | 52 258 | 50 356 | 14 633 | 55 710 | 300 973 |

2-3 Informations par zone géographique

Depuis 2010, les zones géographiques suivies par le management sont : l'Europe, l'Amérique du Nord et les marchés en croissance.

| | 31 DÉC. 2009 | | | | |
|---|--------------|------------------|-----------------------|--|--------------|
| (en millions d'euros) | Europe | Amérique du Nord | Marchés en croissance | | TOTAL |
| Chiffre d'affaires | 504 | 641 | 418 | | 1 563 |
| Actifs non courants ^(a) | 379 | 226 | 103 | | 708 |

(a) Autres que les instruments financiers, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et les droits afférents aux contrats d'assurance.

| 31 DÉC. 2010 | | | | | | 31 DÉC. 2011 | | | | | |
|---------------------------|----------|---------|--------|---------|--------------|---------------------------|----------|---------|--------|---------|--------------|
| Papeterie Grand Public | Briquets | Rasoirs | Autres | BIC APP | TOTAL | Papeterie Grand Public | Briquets | Rasoirs | Autres | BIC APP | TOTAL |
| 581 | 481 | 308 | 100 | 362 | 1 832 | 588 | 511 | 328 | 95 | 302 | 1 824 |
| (20) | (12) | (16) | (17) | (12) | (77) | (19) | (12) | (15) | (17) | (7) | (70) |
| (1) | - | (1) | - | - | (2) | - | - | - | - | - | - |
| 69 | 174 | 42 | (7) | 27 | 305 | 84 | 200 | 60 | (23) | 19 | 340 |
| | | | | | (1,3) | | | | | | - |
| | | | | | (7,3) | | | | | | 9,0 |
| | | | | | - | | | | | | - |
| | | | | | - | | | | | | 8,7 |
| | | | | | 18,9 | | | | | | 5,1 |
| 70 | 174 | 44 | (6) | 33 | 315 | 84 | 200 | 60 | (5) | 24 | 362 |
| 5 | - | - | - | - | 5 | 4 | - | - | - | - | 4 |

| 31 DÉC. 2010 | | | | | | 31 DÉC. 2011 | | | | | |
|---------------------------|----------|---------|--------|---------|----------------|---------------------------|----------|---------|--------|---------|----------------|
| Papeterie Grand Public | Briquets | Rasoirs | Autres | BIC APP | TOTAL | Papeterie Grand Public | Briquets | Rasoirs | Autres | BIC APP | TOTAL |
| 12 769 | 13 312 | 13 545 | 13 488 | 9 876 | 62 990 | 20 041 | 22 400 | 19 480 | 14 393 | 12 655 | 88 968 |
| 154 593 | 62 520 | 55 009 | 16 091 | 55 788 | 344 001 | 179 828 | 87 143 | 73 225 | 15 865 | 55 220 | 411 281 |

| 31 DÉC. 2010 | | | | 31 DÉC. 2011 | | | |
|--------------|---------------------|--------------------------|--------------|--------------|---------------------|--------------------------|--------------|
| Europe | Amérique du Nord | Marchés en croissance | TOTAL | Europe | Amérique du Nord | Marchés en croissance | TOTAL |
| 525 | 774 | 533 | 1 832 | 518 | 728 | 578 | 1 824 |
| 371 | 224 | 109 | 703 | 383 | 238 | 92 | 713 |

NOTE 3 CHARGES D'EXPLOITATION

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|------------------|------------------|------------------|
| Matières premières, consommables utilisés et variation des stocks | 486 063 | 548 842 | 512 890 |
| Coûts de main-d'œuvre | 417 242 | 480 163 | 474 021 |
| Charges d'amortissement | 75 024 | 77 318 | 70 478 |
| Perte de valeur | 2 794 | 2 182 | 71 |
| Autres charges d'exploitation | 358 739 | 427 602 | 430 922 |
| (Gain)/Perte de change opérationnel(le) | (2 160) | 1 403 | (5 674) |
| TOTAL | 1 337 702 | 1 537 510 | 1 482 708 |

Les autres produits et charges ne sont pas compris dans le total et sont détaillés en Note 4. Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges d'exploitation sur l'exercice 2011 sont de 24,5 millions d'euros contre 20,3 millions d'euros sur l'exercice 2010. Ils intègrent en 2011 le Crédit d'impôt Recherche français pour 2 millions d'euros, contre 2,1 millions d'euros en 2010.

NOTE 4 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Royalties reçues | 74 | 87 | 42 |
| Transport refacturé aux clients | 15 842 | 21 875 | 18 756 |
| Gains sur les cessions d'activités et d'immobilisations | 555 | 11 067 | 2 050 |
| Harmonisation des prestations de retraite au sein d'APP | - | - | 2 788 |
| Écart d'acquisition négatif Antalis Promotional Products | 10 250 | - | - |
| Autres produits | 26 721 | 33 029 | 23 636 |
| Royalties versées | (12) | (2) | - |
| Perte de valeur des actifs | (685) | (268) | (8 721) |
| Plan de réduction des coûts et coûts d'intégration de l'activité APP | (34 411) | (21 048) | (5 349) |
| Fermeture du site de Stypen à Joigny (France) | (28) | - | - |
| Pertes sur les cessions d'activités et d'immobilisations | - | - | (10 780) |
| Autres | (572) | (1 117) | (498) |
| Autres charges | (35 708) | (22 435) | (25 348) |
| TOTAL | (8 987) | 10 594 | (1 712) |

Les autres produits et charges de l'exercice 2011 correspondent principalement :

- à la plus-value, réalisée en juin, sur la cession de l'activité pinces à linge REVA en Australie pour 1 million d'euros ;
- à la moins-value de cession des divisions « *business to business* » de PIMACO au Brésil constatée sur le second trimestre, pour 9,6 millions d'euros et à des dépenses de restructuration liées à cette cession pour 0,3 million d'euros ;
- à la continuité du plan d'intégration de Norwood Promotional Products pour 5 millions d'euros ;
- à la dépréciation totale de la part du *goodwill* de BIC Viorex allouée à l'activité autres produits Grand Public commercialisés en Grèce, principalement les collants, pour 8,7 millions d'euros (voir Note 10-1).

Les autres produits et charges pour l'exercice 2010 correspondaient principalement :

- à la plus-value de cession de l'activité produits funéraires de BIC APP aux États-Unis pour 7,3 millions d'euros ;
- à des plus-values immobilières de 3,4 millions d'euros réalisées en France, en Australie et aux États-Unis ;
- au plan d'intégration de Norwood Promotional Products pour 13,3 millions d'euros ;
- à des dépenses de restructuration principalement en Europe, incluant les reliquats du plan de réduction des coûts de 2009 pour 5,6 millions d'euros ainsi que les coûts de réorganisation de notre activité en Hongrie pour 2,1 millions d'euros.

NOTE 5 RÉSULTAT FINANCIER

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|----------------|-----------------|----------------|
| Produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 6 189 | 3 705 | 4 315 |
| Intérêts sur dépôts bancaires | 5 082 | 5 777 | 6 287 |
| Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | 11 271 | 9 482 | 10 602 |
| Frais financiers | (9 043) | (9 779) | (3 393) |
| Revalorisation des instruments de couverture | 493 | (1 644) | 2 693 |
| Résultat de change sur éléments financiers | 19 | 163 | (728) |
| Coût de l'endettement financier | (8 531) | (11 260) | (1 428) |
| RÉSULTAT FINANCIER | 2 740 | (1 778) | 9 175 |

Sur l'exercice 2011, les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont en augmentation par rapport à 2010, les taux de rendement étant plus favorables qu'en 2010.

Le coût de l'endettement financier à fin décembre 2011 est très favorablement impacté par la forte baisse de la charge d'intérêts résultant du remboursement des emprunts Cello et Norwood sur le premier semestre 2010 et début juillet 2010.

Sur l'exercice 2010, les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie étaient impactés par la diminution des taux de rendement et ce malgré des volumes de placements plus importants.

Les charges financières à fin décembre 2010 incluaient les intérêts sur l'emprunt Norwood contracté début juillet 2009, ainsi que les intérêts sur l'emprunt Cello. Elles comprenaient également 3,3 millions d'euros de charges financières liées au débouclage anticipé des *swaps* de taux d'intérêt sur les emprunts Cello et Norwood remboursés par anticipation.

NOTE 6 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

6-1 Charge d'impôts sur les bénéfices

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---------------------------------|---------------|----------------|----------------|
| Impôt courant : | 77 464 | 104 865 | 108 057 |
| • France | 24 155 | 25 406 | 42 908 |
| • Étranger | 53 309 | 79 459 | 65 150 |
| Impôts différés | (6 621) | (4 502) | 7 002 |
| IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES | 70 843 | 100 363 | 115 060 |

Le taux normal d'imposition en France est de 36,10 % (contributions sociale et exceptionnelle incluses) pour l'année fiscale 2011, contre 34,43 % en 2010.

L'impôt sur les bénéfices réalisés à l'étranger est calculé au taux en vigueur dans chacun des pays.

Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective :

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Résultat avant impôts | 218 747 | 302 820 | 348 841 |
| Taux d'imposition | 34,43 % | 34,43 % | 36,10 % |
| Charge d'impôt théorique | 75 315 | 104 261 | 125 932 |
| Incidences des : | | | |
| • différences de taux d'imposition | (2 092) | (3 782) | (10 187) |
| • résultats taxés à taux réduit | (3 552) | (2 252) | (1 747) |
| • différences permanentes | 652 | 12 712 | 14 404 |
| • éliminations des provisions intra-Groupe | 2 577 | (1 989) | (957) |
| • actifs d'impôt non constatés sur déficits | 7 814 | 4 727 | 2 947 |
| • actifs d'impôt constatés sur exercices antérieurs | (200) | (3 094) | (1 525) |
| • crédits d'impôt | (9 737) | (10 597) | (14 461) |
| • différences de change | 66 | 377 | 654 |
| Impôts sur les bénéfices | 70 843 | 100 363 | 115 060 |
| TAUX D'IMPÔT EFFECTIF | 32,39 % | 33,14 % | 32,98 % |

Par ailleurs, le Groupe BIC a, au 31 décembre 2011, 20,9 millions d'euros d'impôts différés actifs non reconnus au titre de déficits fiscaux non utilisés, contre 19,2 millions d'euros au 31 décembre 2010.

En 2011, les différences permanentes tiennent compte de l'effet négatif, pour 3,1 millions d'euros, de la dépréciation du *goodwill* de BIC Viorex.

En 2009, les différences permanentes tenaient compte de l'effet positif, pour 3,5 millions d'euros, de l'écart d'acquisition négatif sur Norwood Europe (ex-Antalis Promotional Products).

6-2 Nature des impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global

Les impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global résultent des éléments suivants :

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|----------------|--------------|---------------|
| Instruments de couverture de flux de trésorerie | 1 722 | 2 576 | 4 036 |
| Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi | (1 045) | 1 950 | 21 134 |
| Paiements fondés sur des actions | - | 690 | 300 |
| Différence de change | (2 371) | 193 | (2 990) |
| Opérations sur actions propres | (79) | (137) | 453 |
| Autres éléments | 1 | - | - |
| TOTAL | (1 772) | 5 272 | 22 933 |

NOTE 7 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions adéquat.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ajusté du nombre moyen pondéré d'actions propres détenues par SOCIÉTÉ BIC et BIC CORPORATION au cours de la période et venant en déduction des capitaux propres.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend en compte le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action, ajusté de l'effet dilutif des stock-options et des actions gratuites.

Au 31 décembre 2011, 372 950 actions ont un impact relatif et l'effet dilutif maximum des stock-options non exercées est d'environ 2 % du capital social.

| | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Numérateur (en milliers d'euros) | | | |
| Résultat net part du Groupe | 151 724 | 207 457 | 237 881 |
| Dénominateur (en nombre d'actions) | | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | 48 151 691 | 48 341 785 | 47 565 299 |
| Effet dilutif des stock-options et actions gratuites | 161 782 | 383 838 | 459 659 |
| Nombre moyen pondéré d'actions dilué en circulation | 48 313 473 | 48 725 623 | 48 024 958 |
| Résultat par action (en euros) | | | |
| Résultat net par action | 3,15 | 4,29 | 5,00 |
| Résultat net dilué par action | 3,14 | 4,26 | 4,95 |

NOTE 8 DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2010, un dividende ordinaire de 1,90 euro par action a été versé aux actionnaires le 25 mai 2011.

Au titre de l'exercice 2009, un dividende ordinaire de 1,40 euro par action, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action ont été versés aux actionnaires le 25 mai 2010.

NOTE 9 ACTIF IMMOBILISÉ

9-1 Immobilisations corporelles – Valeur brute

| (en milliers d'euros) | TERRAINS & CONSTRUCTIONS | INSTALLATIONS INDUSTRIELLES | IMMOBILISATIONS EN COURS | AUTRES IMMOBILISATIONS | TOTAL |
|---|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|------------------------|------------------|
| Au 1^{er} janvier 2010 | 321 089 | 930 038 | 42 655 | 32 697 | 1 326 479 |
| Acquisitions | 4 633 | 9 236 | 39 517 | 3 261 | 56 647 |
| Cessions/Mises au rebut | (8 103) | (48 400) | (855) | (3 477) | (60 835) |
| Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 9-4) | (8 519) | (465) | - | (52) | (9 036) |
| Autres transferts | 9 592 | 35 885 | (46 119) | 642 | - |
| Écarts de conversion | 11 317 | 38 829 | 1 526 | 1 151 | 52 823 |
| Au 1^{er} janvier 2011 | 330 009 | 965 123 | 36 724 | 34 222 | 1 366 078 |
| Acquisitions | 2 215 | 16 509 | 55 552 | 1 938 | 76 214 |
| Acquisitions de filiales et activités | 198 | 1 129 | - | - | 1 327 |
| Cessions d'activités | - | (13 008) | - | - | (13 008) |
| Cessions/Mises au rebut | (2 401) | (28 634) | (438) | (6 150) | (37 623) |
| Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 9-4) | (3 378) | - | - | - | (3 378) |
| Autres transferts | 5 830 | 35 424 | (44 983) | 125 | (3 604) |
| Écarts de conversion | (551) | (8 471) | (224) | (357) | (9 603) |
| Au 31 décembre 2011 | 331 922 | 968 072 | 46 631 | 29 778 | 1 376 403 |

La valeur brute des immobilisations corporelles inclut 4 millions d'euros d'immobilisations en location-financement au 31 décembre 2011 (3,7 millions d'euros au 31 décembre 2010).

9-2 Immobilisations corporelles – Amortissements et perte de valeur

| <i>(en milliers d'euros)</i> | TERRAINS & CONSTRUCTIONS | INSTALLATIONS INDUSTRIELLES | IMMOBILISATIONS EN COURS | AUTRES IMMOBILISATIONS | TOTAL |
|---|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|------------------------|------------------|
| Au 1^{er} janvier 2010 | 171 979 | 756 786 | 4 917 | 20 286 | 953 968 |
| Amortissements de la période | 11 711 | 51 445 | - | 5 390 | 68 546 |
| Perte de valeur | 344 | 2 823 | 41 | 689 | 3 897 |
| Cessions/Mises au rebut | (5 664) | (46 504) | (58) | (2 010) | (54 236) |
| Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 9-4) | (722) | (486) | - | (52) | (1 260) |
| Autres transferts | 216 | (90) | (126) | - | - |
| Écarts de conversion | 3 920 | 32 590 | (11) | 476 | 36 975 |
| Au 1^{er} janvier 2011 | 181 784 | 796 564 | 4 763 | 24 779 | 1 007 890 |
| Amortissements de la période | 12 204 | 47 694 | - | 3 199 | 63 097 |
| Perte de valeur | - | (98) | 208 | - | 110 |
| Cessions/Mises au rebut | (1 743) | (27 849) | (18) | (5 194) | (34 804) |
| Cession d'activités | - | (8 243) | - | - | (8 243) |
| Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 9-4) | (3 060) | - | - | - | (3 060) |
| Autres transferts | (2) | (205) | (914) | (691) | (1 812) |
| Écarts de conversion | (366) | (6 349) | 3 | (305) | (7 017) |
| Au 31 décembre 2011 | 188 817 | 801 514 | 4 042 | 21 788 | 1 016 161 |
| VALEUR NETTE | | | | | |
| Au 31 décembre 2011 | 143 105 | 166 558 | 42 589 | 7 991 | 360 242 |
| Au 31 décembre 2010 | 148 225 | 168 559 | 31 961 | 9 443 | 358 188 |

La valeur nette des immobilisations corporelles inclut 2,3 millions d'euros d'immobilisations en location-financement au 31 décembre 2011 (2,6 millions d'euros au 31 décembre 2010).

9-3 Immeubles de placement

| (en milliers d'euros) | VALEUR BRUTE | AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR | VALEUR NETTE |
|---------------------------------------|--------------|-----------------------------------|--------------|
| Au 1^{er} janvier 2010 | 3 622 | (1 075) | 2 547 |
| Cessions | (1 033) | 756 | (277) |
| Amortissements de la période | - | (99) | (99) |
| Perte de valeur | - | 21 | 21 |
| Écarts de conversion | 239 | (92) | 147 |
| Au 1^{er} janvier 2011 | 2 828 | (489) | 2 339 |
| Amortissements de la période | - | (89) | (89) |
| Écarts de conversion | 76 | (22) | 54 |
| Au 31 décembre 2011 | 2 904 | (600) | 2 304 |

Les principaux immeubles de placement restants au 31 décembre 2011 sont situés aux États-Unis pour 1,8 million d'euros.

La juste valeur des immeubles de placement du Groupe est déterminée à partir d'évaluations internes basées sur les surfaces valorisées avec des transactions similaires du marché immobilier ou sur la base du prix de marché. La juste valeur de chaque immeuble de placement est supérieure à sa valeur nette comptable. Elle s'élève en global à 2,7 millions d'euros.

Aucun des immeubles de placement détenus par le Groupe ne fait l'objet d'un engagement hors bilan (garantie, hypothèque, etc.).

Les loyers reçus par le Groupe au titre des immeubles de placement, sur l'exercice 2011, s'élèvent à 0,6 million d'euros (0,7 million d'euros sur l'exercice 2010).

Les loyers attendus sur les exercices ultérieurs se répartissent ainsi :

- 0,7 million d'euros à moins d'1 an ;
- 2,4 millions d'euros entre 2 et 5 ans ;
- aucun loyer n'est attendu au-delà de 5 ans.

Les principales charges d'exploitation directement liées à ces immeubles, à l'exception des charges d'amortissements, correspondent à des frais de maintenance, assurance et gardiennage et s'élèvent à 0,4 million d'euros sur la période (0,3 million d'euros sur l'exercice 2010).

9-4 Actifs destinés à être cédés et abandons d'activité

| (en milliers d'euros) | VALEUR BRUTE | AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR | VALEUR NETTE |
|---|---------------|-----------------------------------|--------------|
| Au 1^{er} janvier 2010 | 3 130 | (2 240) | 890 |
| Transferts depuis les immobilisations corporelles et incorporelles (cf. Notes 9-1, 9-2 et 11) | 9 041 | (1 264) | 7 777 |
| Cessions | (3 658) | 2 788 | (870) |
| Perte de valeur | - | (2 076) | (2 076) |
| Écarts de conversion | (73) | 23 | (50) |
| Au 1^{er} janvier 2011 | 8 440 | (2 769) | 5 671 |
| Transferts depuis les immobilisations corporelles (cf. Notes 9-1 et 9-2) | 3 378 | (3 060) | 318 |
| Cessions | (279) | 116 | (163) |
| Écarts de conversion | 269 | (87) | 182 |
| Au 31 décembre 2011 | 11 808 | (5 800) | 6 008 |

Sur le second semestre 2011, un terrain et des bâtiments situés à Boulogne-sur-Mer (France) ont été transférés en actifs destinés à être cédés, la cession devant intervenir sur le premier trimestre 2012.

Au 31 décembre 2011, les autres actifs destinés à être cédés correspondent principalement aux sites de Janesville et de San

Antonio aux États-Unis, suite à l'intégration de l'activité BIC APP aux États-Unis. Le Groupe a reçu une offre pour le site de Janesville et a signé un contrat de vente le 16 décembre 2011. Par ailleurs, il poursuit activement la commercialisation du site de San Antonio par l'intermédiaire d'agents immobiliers.

NOTE 10 GOODWILL

10-1 Variation des goodwill

| (en milliers d'euros) | VALEUR BRUTE | PERTE DE VALEUR | VALEUR NETTE |
|---|----------------|-----------------|----------------|
| Au 1^{er} janvier 2010 | 219 592 | (4 545) | 215 047 |
| Cession de l'activité Produits funéraires de BIC APP | (2 714) | - | (2 714) |
| Perte de valeur | - | (3 410) | (3 410) |
| Écarts de conversion | 11 081 | (135) | 10 946 |
| Au 1^{er} janvier 2011 | 227 959 | (8 090) | 219 869 |
| Acquisition de Sologear | 1 201 | - | 1 201 |
| Acquisition d'Angstrom | 1 455 | - | 1 455 |
| Cession des divisions « <i>business to business</i> » de PIMACO au Brésil | (4 696) | - | (4 696) |
| Perte de valeur | - | (8 678) | (8 678) |
| Écarts de conversion | 2 079 | 370 | 2 449 |
| Au 31 décembre 2011 | 227 998 | (16 398) | 211 600 |

Sur l'exercice 2011, la variation des goodwill correspond :

- au nouveau goodwill généré par l'acquisition de Sologear pour 1,2 million d'euros (cf. Note 10-2);
- au nouveau goodwill généré par l'acquisition d'Angstrom pour 1,5 million d'euros (cf. Note 10-3);
- à la sortie du goodwill alloué aux divisions « *business to business* » de PIMACO au Brésil pour 4,7 millions d'euros ;
- à la dépréciation totale de la part du goodwill de BIC Viorex allouée à l'activité autres produits Grand Public commercialisés en Grèce,

principalement les collants, pour 8,7 millions d'euros. La baisse significative de l'activité ainsi que la crise économique majeure, impactant fortement le marché grec, ont conduit le Groupe à constater cette dépréciation.

Sur l'exercice 2010, l'activité Produits funéraires de BIC APP avait été cédée au mois de juin, entraînant la sortie du goodwill correspondant. En outre, le goodwill relatif à l'acquisition de BIC Hungaria avait été totalement déprécié sur l'exercice en raison de la décision de réorganisation des activités en Hongrie.

Au 31 décembre 2011, le solde inclut les principaux goodwill nets suivants :

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--------------------------------------|----------------|----------------|
| BIC CORPORATION | 100 893 | 103 549 |
| BIC Viorex | 57 852 | 49 174 |
| Norwood North America ^(a) | 26 774 | 27 649 |
| PIMACO | 15 799 | 10 005 |
| Autres | 18 551 | 21 223 |
| TOTAL | 219 869 | 211 600 |

(a) Suite à la réorganisation de l'activité BIC APP, le goodwill de NORWOOD North America inclut les goodwill de Norwood Promotional Products et Atchison.

Pour réaliser les tests de dépréciation, le Groupe a utilisé les taux d'actualisation et de croissance à l'infini suivants :

| | COÛT MOYEN PONDÉRÉ DU CAPITAL AVANT IMPÔT | | TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI | |
|--------------------------------------|---|--------|-------------------------------|-------|
| | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 |
| BIC CORPORATION | 11,0 % | 11,8 % | 1,3 % | 1,5 % |
| BIC Viorex | 15,4 % | 17,0 % | 3 % | 3 % |
| Norwood North America ^(a) | 10,6 % | 11,8 % | 1,3 % | 1,5 % |
| PIMACO | 9,6 % | 11,6 % | 2,5 % | 2,2 % |

(a) Avant 2011, les tests de dépréciation des goodwill Atchison et Norwood Promotional Products étaient réalisés séparément.

Chacun des goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie dépendant notamment de l'activité de la filiale acquise. Ces unités génératrices de trésorerie sont largement indépendantes du Groupe consolidé et représentent le niveau le plus fin auquel ces goodwill sont suivis au niveau du Groupe.

Ainsi, le goodwill généré sur BIC CORPORATION est majoritairement affecté aux unités génératrices de trésorerie liées à la distribution des articles de papeterie et des briquets par BIC CORPORATION.

Le goodwill restant sur BIC Viorex est quant à lui affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée aux rasoirs développés et/ou produits par BIC Viorex vendus dans le monde entier. Cette unité génératrice de trésorerie inclut également la part de goodwill BIC CORPORATION affectée aux rasoirs.

La méthodologie retenue pour les tests de perte de valeur des goodwill consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des unités génératrices de trésorerie, à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris goodwill).

Ces valeurs recouvrables sont déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale selon la méthode de la rente perpétuelle. Le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital. Les taux de croissance à l'infini ont été déterminés sur la base de sources externes (taux d'inflation) et internes (croissance de l'activité).

Les tests de perte de valeur réalisés intègrent notamment les éléments suivants :

- les hypothèses retenues pour déterminer les flux des principales unités génératrices de trésorerie tiennent compte des impacts éventuels de la crise financière, notamment en Grèce. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des unités génératrices de trésorerie ;
- une attention particulière a été portée à l'analyse des principaux paramètres de marché utilisés pour le calcul des taux d'actualisation. Il a ainsi été rajouté un risque pays dans les pays les plus impactés par la crise économique ;
- le Groupe a mené des analyses de sensibilité aux variations des hypothèses de taux d'actualisation et de croissance à l'infini. Ces analyses ne révèlent pas de risque particulier, les taux menant à une marge nulle n'étant pas raisonnables par rapport à ceux utilisés dans les tests. Une augmentation du taux d'actualisation ou une diminution du taux de croissance à l'infini de 1 point ne conduirait pas à constater une perte de valeur.

Des tests de perte de valeur complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

10-2 Acquisition de Sologear

Le 27 avril 2011, BIC CORPORATION, filiale américaine du Groupe BIC, a acquis Sologear LLC, société basée à Middleton, Wisconsin. Sologear est le fabricant de FlameDisk®, un système de cuisson pour les barbecues, transportable et qui n'utilise pas de charbon de bois. BIC a également acquis la technologie particulière de Sologear en matière de solidification de l'éthanol.

L'actif net acquis, consolidé en mai 2011, et le *goodwill* provisoire sont détaillés ci-dessous (convertis au taux moyen du mois de mai) :

| <i>(en milliers d'euros)</i> | DÉTERMINATION DU GOODWILL PROVISOIRE |
|---|---|
| Montant versé en numéraire | 989 |
| Valeur nette actualisée du complément de prix estimé (clause « <i>d'earn-out</i> ») | 757 |
| TOTAL DU PRIX D'ACQUISITION | 1 746 |
| Valeurs acquises | |
| • des immobilisations corporelles | 582 |
| • des stocks | 81 |
| • des créances clients | 34 |
| • des autres actifs courants | 1 |
| • des autres dettes | (153) |
| Juste valeur de l'actif net acquis | 545 |
| GOODWILL PROVISOIRE | 1 201 |

Au 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires, consolidé depuis mai 2011, s'élève à 73 milliers d'euros et le résultat opérationnel à - 457 milliers d'euros.

Si l'acquisition avait été réalisée en date du 1^{er} janvier 2011, le chiffre d'affaires se serait élevé à 170 milliers d'euros et le résultat opérationnel à - 594 milliers d'euros.

10-3 Acquisition d'Angstrom

Le 30 novembre 2011, le Groupe a acquis certains actifs d'Angstrom Power Incorporated, société basée à Vancouver et spécialisée dans le développement de la technologie des piles à combustible portables.

L'actif net acquis, consolidé à partir de décembre 2011, et le *goodwill* provisoire sont détaillés ci-dessous :

| <i>(en milliers d'euros)</i> | DÉTERMINATION DU GOODWILL PROVISOIRE |
|--|---|
| Montant versé en numéraire | 13 477 |
| TOTAL DU PRIX D'ACQUISITION | 13 477 |
| Valeurs nettes acquises | |
| • des brevets | 10 144 |
| • des autres immobilisations incorporelles | 1 132 |
| • des immobilisations corporelles | 745 |
| Juste valeur de l'actif net acquis | 12 021 |
| GOODWILL PROVISOIRE | 1 455 |

Le Groupe prévoit de commercialiser un chargeur de pile à combustible et une cartouche dans les 2 à 5 prochaines années.

Angstrom, en tant que société spécialisée dans la recherche sur les piles à combustibles portables, n'a pas généré de revenu en 2010.

NOTE 11 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

| (en milliers d'euros) | LOGICIELS | MARQUES & BREVETS | RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT | IMMOBILISATIONS EN COURS | AUTRES | TOTAL |
|---|---------------|-------------------|---------------------------|--------------------------|--------------|----------------|
| VALEUR BRUTE | | | | | | |
| Au 1^{er} janvier 2010 | 67 175 | 44 749 | 3 529 | 2 849 | 6 204 | 124 506 |
| Acquisitions | 234 | 930 | - | 3 491 | 52 | 4 707 |
| Générées en interne | - | - | - | 1 636 | - | 1 636 |
| Cessions/Mises au rebut | (5 881) | (68) | - | (11) | (3 108) | (9 068) |
| Transferts | 3 142 | - | - | (3 142) | - | - |
| Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 9-4) | - | (1) | - | - | (4) | (5) |
| Écarts de conversion | 1 177 | 4 002 | 152 | (120) | 583 | 5 794 |
| Au 1^{er} janvier 2011 | 65 847 | 49 612 | 3 681 | 4 703 | 3 727 | 127 570 |
| Acquisitions | 569 | 789 | 40 | 9 760 | 53 | 11 211 |
| Acquisition de filiales | - | 10 144 | - | 566 | 566 | 11 276 |
| Générées en interne | - | - | - | 1 542 | - | 1 542 |
| Cessions/Mises au rebut | (1 165) | (2) | (3) | (12) | (4) | (1 186) |
| Cessions d'activités | - | (5 756) | - | - | - | (5 756) |
| Transferts | 4 788 | 233 | - | (1 662) | 239 | 3 598 |
| Écarts de conversion | 156 | 147 | 68 | 842 | 106 | 1 319 |
| Au 31 décembre 2011 | 70 195 | 55 167 | 3 786 | 15 739 | 4 687 | 149 574 |
| AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR | | | | | | |
| Au 1^{er} janvier 2010 | 49 977 | 29 272 | 3 427 | - | 1 675 | 84 351 |
| Amortissements de la période | 7 185 | 1 195 | 94 | - | 199 | 8 673 |
| Perte de valeur | 62 | - | - | - | - | 62 |
| Cessions/Mises au rebut | (5 876) | (21) | - | - | (1 130) | (7 027) |
| Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 9-4) | - | - | - | - | (4) | (4) |
| Écarts de conversion | 934 | 2 194 | 152 | - | 73 | 3 353 |
| Au 1^{er} janvier 2011 | 52 282 | 32 640 | 3 673 | - | 813 | 89 408 |
| Amortissements de la période | 6 116 | 1 085 | 8 | - | 82 | 7 291 |
| Perte de valeur | 4 | - | - | - | - | 4 |
| Cessions/Mises au rebut | (1 150) | - | (3) | - | (4) | (1 157) |
| Transferts | 1 674 | 24 | - | - | 108 | 1 806 |
| Écarts de conversion | 126 | 989 | 68 | - | 19 | 1 202 |
| Au 31 décembre 2011 | 59 052 | 34 738 | 3 746 | - | 1 018 | 98 554 |
| VALEUR NETTE | | | | | | |
| Au 31 décembre 2011 | 11 143 | 20 429 | 40 | 15 739 | 3 669 | 51 020 |
| Au 31 décembre 2010 | 13 565 | 16 972 | 8 | 4 703 | 2 914 | 38 162 |

Logiciels

Les logiciels générés en interne concernent essentiellement des investissements liés à des améliorations des systèmes d'information.

Marques et brevets

En 2011, le Groupe BIC :

- a cédé les marques Gumtac et Label, préalablement regroupées sous la marque Pimaco® ;
- a acquis des brevets relatifs à la technologie des piles à combustibles portables auprès de la société Angstrom (cf. Note 10-3).

La principale marque restant au bilan au 31 décembre 2011 est la marque Pimaco® pour 7,1 millions d'euros, acquise en 2006. Cette marque a une durée de vie indéterminée. Pour les besoins des tests d'impairment, elle est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie constituée par la filiale PIMACO.

Immobilisations incorporelles en cours

Elles correspondent principalement à la mise en place d'un progiciel de gestion intégré pour l'activité APP pour un montant de 13,3 millions d'euros.

NOTE 12 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

12-1 Variations de la valeur des titres mis en équivalence

| (en milliers d'euros) | VALEUR DES TITRES AU 31 DÉC. 2010 | PART DU GROUPE DANS LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE | DISTRIBUTION DE DIVIDENDES | PERTE DE VALEUR | ÉCARTS DE CONVERSION | VALEUR DES TITRES AU 31 DÉC. 2011 |
|---------------------------|-----------------------------------|---|----------------------------|-----------------|----------------------|-----------------------------------|
| Cello Pens ^(a) | 72 092 | 4 100 | - | - | (1 040) | 75 152 |
| Autres | 11 | - | - | - | (3) | 9 |
| TOTAL | 72 103 | 4 100 | - | - | (1 043) | 75 161 |

(a) La valeur des titres inclut la marque Cello® pour 12 millions d'euros et le goodwill pour 34,3 millions d'euros constatés par le Groupe BIC lors de l'acquisition des six entités.

Le 21 janvier 2009, le Groupe BIC a signé un accord définitif avec le groupe indien Cello aux termes duquel le Groupe BIC acquiert 40 % de l'activité d'instruments d'écriture du groupe Cello pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, le Groupe BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 % à un prix déterminé sur la base d'une formule liée aux résultats.

Le 5 mars 2009, le Groupe BIC a acquis, à hauteur de 3,8 milliards de roupies indiennes, 40 % de six entités consolidées par mise en équivalence à partir du 1^{er} avril 2009. L'acquisition du solde (40 % d'une entité) ne s'est pas faite en 2009.

Le 4 janvier 2010, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux contrats définitifs signés le 21 janvier 2009, « selon des conditions à définir d'un commun accord ». Le Groupe BIC a confirmé son intention de les faire appliquer.

Le 4 août 2010, le Groupe BIC a annoncé sa décision d'engager une procédure d'arbitrage afin d'obtenir l'application totale de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante.

La procédure d'arbitrage est terminée et la sentence arbitrale devrait être rendue courant mars 2012.

12-2 Informations financières relatives aux titres mis en équivalence

Le Groupe BIC exerçant un contrôle conjoint dans les six premières entités a opté pour leur consolidation par mise en équivalence depuis le 1^{er} avril 2009.

Les informations financières résumées relatives aux titres mis en équivalence présentées ci-après sont déterminées sur la base des derniers états financiers disponibles. Ces informations correspondent à la consolidation de l'intégralité des six entités acquises en date du 31 mars 2011, date de clôture annuelle du groupe Cello.

| (en millions de Roupies indiennes) | CHIFFRE D'AFFAIRES | RÉSULTAT D'EXPLOITATION | RÉSULTAT NET | TOTAL ACTIF | CAPITAUX PROPRES | AUTRES PASSIFS |
|------------------------------------|--------------------|-------------------------|--------------|-------------|------------------|----------------|
| Cello Pens | 4 053 | 1 103 | 827 | 4 070 | 3 690 | 380 |

NOTE 13 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

| (en milliers d'euros) | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|-------------------------------|-------|---------------|---------------|---------------|
| Autres titres immobilisés | | 78 | 70 | 39 |
| Dépôts de garantie | | 2 613 | 2 218 | 3 843 |
| Actifs de régimes de retraite | 20-2 | 1 870 | 4 126 | 1 587 |
| Autres actifs non courants | | 8 006 | 10 141 | 9 141 |
| TOTAL | | 12 567 | 16 555 | 14 610 |

NOTE 14 VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION

| (en milliers d'euros) | NOTES | 31 DÉC. 2010 | IMPACT DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE | IMPACTS DES ACQUISITIONS/CESSIONS D'ACTIVITÉS | ÉCARTS DE CONVERSION ET AUTRES | 31 DÉC. 2011 |
|-------------------------------------|------------|----------------|---|---|--------------------------------|----------------|
| Stocks et en-cours – Valeur nette | | 344 001 | 69 793 | (1 266) | (1 247) | 411 281 |
| • Stocks et en-cours – Valeur brute | | 367 737 | 69 108 | (1 266) | (1 368) | 434 211 |
| • Stocks et en-cours – Dépréciation | | (23 736) | 685 | - | 121 | (22 930) |
| Clients et autres créances | | 389 314 | 32 131 | 407 | (4 924) | 416 928 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | (130 255) | 18 196 | - | 1 294 | (110 765) |
| Autres créances et autres dettes | | (153 329) | (5 318) | (909) | 472 | (159 084) |
| BESOINS D'EXPLOITATION NETS | TFT | 449 731 | 114 802 | (1 768) | (4 405) | 558 360 |

TFT : cf. Tableau de flux de trésorerie consolidés.

NOTE 15 EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ

15-1 Risque de contrepartie

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des banques bénéficiant de notations de premier ordre d'agences internationales, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Le rating minimal S&P des principales contreparties bancaires est de A- sur le long terme, la fourchette de rating allant de AA- à A-.

Les décisions d'investissement des excédents de trésorerie font l'objet d'une étude de risque de contrepartie (des dépositaires et des conservateurs) rigoureuse. La majorité des titres en portefeuille au 31 décembre 2011 sont sur des supports notés « *investment grade* ». Le risque de contrepartie est jugé non significatif au 31 décembre 2011.

15-2 Risque de change

Cf. Note 22.

15-3 Risque de taux

Cf. Note 22.

15-4 Risque de liquidité

Le Groupe BIC gère ses capitaux propres de manière à conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement et/ou de croissance externe. Les excédents et besoins de trésorerie du Groupe sont directement gérés par la Trésorerie Groupe, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante. Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires, des TCN et équivalents de trésorerie dont la volatilité est inférieure à 0,5 avec une durée de placement recommandée inférieure à trois mois. La part plus structurelle de la trésorerie peut être investie sur des fonds

qualifiés de « monétaires dynamiques » dont l'horizon de placement des valeurs en portefeuille peut être supérieur à six mois. L'ensemble des lignes de placement fait l'objet d'un suivi *mark-to-market* deux fois par mois par la Trésorerie Groupe et vise à maintenir une performance annuelle moyenne supérieure au taux Eonia capitalisé.

Aucun fonds détenu au 31 décembre 2011 ne repose sur une mono-stratégie crédit. Le fonds le plus important en portefeuille représente 15 % du total des placements gérés par la Trésorerie Groupe. La structure du portefeuille est composée, au 31 décembre 2011, de 64,7 % de produits de type « monétaires réguliers » à liquidité quotidienne.

(en milliers d'euros)

| | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Équivalents de trésorerie : valeurs mobilières de placement | 329 526 | 193 891 | 128 195 |
| Disponibilités | 150 817 | 177 300 | 172 538 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, HORS DÉCOUVERTS BANCAIRES | 480 343 | 371 191 | 300 733 |

15-5 Risque de crédit

Le risque de crédit auquel le Groupe est exposé provient essentiellement de ses clients et autres créances. Les montants présentés dans le bilan sont nets des pertes de valeur comptabilisées sur les créances douteuses. La concentration du risque de crédit du Groupe n'est pas significative, le risque étant réparti sur un grand nombre de clients.

Les clients et autres créances comprennent :

- des montants bruts à recevoir sur la vente de produits ainsi que d'autres créances, correspondant principalement à des crédits de

TVA. Ces clients et autres créances sont des actifs court terme, ayant une échéance à moins de 12 mois ;

- des pertes de valeur pour les montants estimés irrécouvrables sur la vente de produits. Ces pertes de valeur ont été déterminées par référence à l'historique des défaillances et selon l'environnement économique actuel. Elles sont comptabilisées dans un compte distinct.

Le Groupe estime que la valeur d'inventaire des clients et autres créances est proche de leur juste valeur. Les créances échues non dépréciées ne sont pas significatives au niveau du Groupe au 31 décembre 2011.

L'exposition maximale au risque de crédit est représentée par la valeur nette comptable des actifs financiers au bilan, incluant les dérivés ayant des valeurs de marché positives (cf. tableau ci-dessous) :

(en milliers d'euros)

| | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Créances clients brutes | | | |
| • Non échues ou échues depuis moins de 60 jours | 338 331 | 370 521 | 384 707 |
| • Échues depuis 60 à 90 jours | 5 167 | 5 322 | 5 529 |
| • Échues depuis 90 à 120 jours | 4 564 | 3 559 | 3 826 |
| • Échues depuis plus de 120 jours | 7 420 | 5 968 | 6 317 |
| Total créances clients brutes | 355 482 | 385 370 | 400 379 |
| Créances douteuses | 9 176 | 11 656 | 16 322 |
| TOTAL AVANT DÉPRÉCIATION | 364 658 | 397 026 | 416 701 |
| Dépréciation des créances | (20 318) | (22 224) | (22 808) |
| Autres créances | 16 832 | 14 511 | 23 035 |
| CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES – NET | 361 172 | 389 314 | 416 928 |

15-6 Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en milliers d'euros)

| | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Actifs financiers | | | |
| À la juste valeur par le biais du compte de résultat | | | |
| • Détenus à des fins de transaction ^(a) – Niveau 1 | 369 639 | 234 563 | 152 220 |
| • Désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale | - | - | - |
| Instruments dérivés – comptabilité de couverture – Niveau 2 | 7 803 | 5 192 | 1 159 |
| • Dont contrats de change à terme | 7 765 | 5 122 | 1 148 |
| • Dont options de change | 38 | 70 | 11 |
| Placements détenus jusqu'à leur échéance ^(b) – Niveau 1 | - | - | 15 199 |
| Prêts et créances (dont trésorerie) | 511 989 | 566 743 | 589 466 |
| Disponibles à la vente | 78 | 70 | 39 |
| Passifs financiers | | | |
| À la juste valeur par le biais du compte de résultat | | | |
| • Détenus à des fins de transaction | - | - | - |
| • Désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale | - | - | - |
| Instruments dérivés – comptabilité de couverture – Niveau 2 | 8 902 | 4 827 | 7 196 |
| Au coût amorti | 335 591 | 144 745 | 121 110 |

(a) Il s'agit d'OPCVM monétaires et d'autres actifs financiers courants.

(b) Il s'agit de titres de créances négociables non éligibles au classement en trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le Groupe estime que la valeur d'inventaire des actifs et passifs financiers est proche de leur juste valeur.

Les instruments financiers ci-dessus évalués à la juste valeur sont classés en niveaux de juste valeur de la manière suivante :

- Niveau 1 (instrument coté sur un marché actif) : OPCVM monétaires et autres actifs financiers courants ;

- Niveau 2 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables) : instruments dérivés – comptabilité de couverture ;
- Niveau 3 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables) : aucun instrument ne correspond à ce niveau au 31 décembre 2011.

15-7 Charges et produits nets par catégorie

Les charges et produits nets suivants relatifs aux actifs et passifs financiers ont été reconnus dans le compte de résultat au cours de l'exercice 2011 :

| (en milliers d'euros) | INTÉRÊTS | RÉÉVALUATION | | | (CHARGES)/PRODUITS NETS | | |
|--|--------------|-----------------------------|--------------|--------------|-------------------------|--------------|--------------|
| | | Juste valeur ^(a) | Conversion | Dépréciation | 31 DÉC. 2011 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2009 |
| Actifs et passifs financiers | | | | | | | |
| À la juste valeur par le biais du compte de résultat | 4 315 | - | - | - | 4 315 | 3 705 | 6 189 |
| Instruments dérivés – comptabilité de couverture | - | 338 | - | - | 338 | (1 930) | 194 |
| Prêts et créances (dont trésorerie) | 6 287 | - | 8 227 | (584) | 13 930 | 15 720 | 8 281 |
| Au coût amorti | (3 393) | - | (1 599) | - | (4 992) | (8 705) | (7 262) |
| TOTAL | 7 209 | 338 | 6 628 | (584) | 13 591 | 8 789 | 7 402 |

(a) Dont 2 269 milliers d'euros recyclés des capitaux propres en résultat opérationnel.

NOTE 16 CAPITAL

16-1 Capital

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|----------------|----------------|----------------|
| Capital social autorisé, émis et entièrement libéré | 185 559 | 185 991 | 182 941 |
| Rachat d'actions de la Société | (1 328) | (1 863) | (3 258) |
| CAPITAL | 184 231 | 184 128 | 179 683 |

Au 31 décembre 2011, le capital social de SOCIÉTÉ BIC est de 182 941 404,40 euros et est composé de 47 890 420 actions de 3,82 euros chacune. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Par ailleurs, SOCIÉTÉ BIC détenait 817 808 de ses actions, acquises au prix moyen de 61,27 euros sur le fondement de l'article L. 225-209 du Code de commerce et représentant 1,71 % des actions émises.

16-2 Actions propres de SOCIÉTÉ BIC et programme de rachat d'actions au 31 décembre 2011

| FONDEMENT DE L'ACQUISITION | NOMBRE D' ACTIONS | COURS MOYEN D'ACQUISITION (en euros) | % DU CAPITAL |
|---|-------------------|--------------------------------------|---------------|
| Contrat de liquidité ^(a) | 577 | 67,81 | - |
| Mise en œuvre de plans d'attribution d'actions gratuites ^(a) | 817 231 | 61,26 | 1,71 % |
| TOTAL ^(b) | 817 808 | 61,27 | 1,71 % |

(a) Article L. 225-209 du Code de commerce.

(b) BIC CORPORATION détenait en plus, au 31 décembre 2011, 35 430 actions SOCIÉTÉ BIC, soit 0,07 % du capital.

SOCIÉTÉ BIC a été autorisée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2011 à renouveler son programme de rachat d'actions.

| ACTIONS RACHETÉES EN 2011 ^(a) | |
|--|---------|
| • au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 | 609 314 |
| • au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 11 mai 2011 | 999 634 |
| Cours moyen de rachat des actions sur l'exercice 2011 (en euros) | 63,01 |

(a) Hors actions rachetées dans le cadre du contrat de liquidité.

| NOMBRE D' ACTIONS ANNULÉES EN 2011 | TOTAL | CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 FÉVRIER 2011 | CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MAI 2011 | CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DÉCEMBRE 2011 |
|--|------------------|---|---|--|
| • au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 | 197 675 | 197 675 | - | - |
| • au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 11 mai 2011 | 1 015 884 | - | 609 314 | 406 570 |
| TOTAL | 1 213 559 | 197 675 | 609 314 | 406 570 |

Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 1 759 485 actions, soit 4 % du capital social au 31 décembre 2011.

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2011, les actionnaires détenant plus des 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société sont les suivants :

| AU 31 DÉCEMBRE 2011 | | |
|---------------------|------------------------|-------------------------------|
| | % en actions (environ) | % en droits de vote (environ) |
| SOCIÉTÉ M.B.D. | 26,24 % | 35,99 % |
| Famille Bich | 17,10 % | 21,48 % |

NOTE 17 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

17-1 Attribution d'options de souscription d'actions

Tous les plans attribués sont des plans se dénouant en actions.

Programme de stock-options du Groupe :

Dans le cadre d'une politique recommandée par le Comité des Rémunérations et des Nominations, le Conseil d'Administration a décidé de ne plus attribuer de stock-options à compter de 2011 et de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions.

Les quelque 500 cadres qui bénéficiaient de stock-options au titre de leur position hiérarchique (cadres éligibles) recevront des actions sous conditions de performance à trois ans. Pour remplacer les programmes de stock-options récompensant les employés « au choix » et les contributeurs-clés de l'année, des actions sans condition de performance seront attribuées.

| | PLAN N° 5 | PLAN N° 6 | PLAN N° 7 | PLAN N° 8 | PLAN N° 9 | PLAN N° 10 | PLAN N° 11 | PLAN N° 12 | PLAN N° 13 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Date de l'Assemblée Générale | 12 mai 1998 | 28 mai 2003 | 28 mai 2003 | 28 mai 2003 | 24 mai 2006 | 24 mai 2006 | 21 mai 2008 | 21 mai 2008 | 12 mai 2010 |
| Date du Conseil d'Administration | 10 déc. 2002 | 17 déc. 2003 | 15 déc. 2004 | 14 déc. 2005 | 13 déc. 2006 | 11 déc. 2007 | 10 déc. 2008 | 15 déc. 2009 | 16 déc. 2010 |
| Nombre de bénéficiaires | 564 | 555 | 563 | 575 | 567 | 633 | 613 | 602 | 643 |
| Nombre d'options de souscription | 375 000 | 377 550 | 370 450 | 427 850 | 398 500 | 440 500 | 371 400 | 360 000 | 382 950 |
| Dont options attribuées aux : | | | | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2011 (cf. Gouvernement d'entreprise, § 3.3.2.3.2) | 44 000 | 56 500 | 46 650 | 48 650 | 40 650 | 43 500 | - | - | - |
| <ul style="list-style-type: none"> • mandataires sociaux : | 12 000 | 20 500 | 17 000 | 20 000 | 5 000 | 5 000 | - | - | - |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mario Guevara | 12 000 | 14 000 | 12 000 | 15 000 | - | - | - | - | - |
| <ul style="list-style-type: none"> • Marie-Aimée Bich-Dufour | - | 6 500 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | - | - | - |
| <ul style="list-style-type: none"> • 10 premiers salariés non mandataires sociaux | 61 100 | 61 500 | 48 500 | 47 500 | 49 500 | 51 500 | 34 050 | 33 800 | 33 350 |
| Première date d'exercice de l'option | 11 déc. 2005 | 18 déc. 2006 | 16 déc. 2007 | 15 déc. 2008 | 14 déc. 2009 | 12 déc. 2010 | 11 déc. 2011 | 16 déc. 2012 | 17 déc. 2013 |
| Date d'expiration de l'option | 9 déc. 2012 | 16 déc. 2013 | 14 déc. 2014 | 13 déc. 2015 | 12 déc. 2014 | 10 déc. 2015 | 9 déc. 2016 | 14 déc. 2017 | 15 déc. 2018 |
| Prix d'exercice (en euros) ^(a) | 30,93 | 36,96 | 36,76 | 50,01 | 52,35 | 49,62 | 40,18 | 47,99 | 63,71 |
| Nombre d'options exercées au 31 décembre 2011 | 286 740 | 267 907 | 250 212 | 243 000 | 215 631 | 193 427 | 104 900 | 200 | - |
| Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2011 | 66 810 | 66 750 | 73 000 | 74 500 | 51 750 | 30 550 | 20 700 | 13 650 | 10 000 |
| Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2011 | 21 450 | 42 893 | 47 238 | 110 350 | 131 119 | 216 523 | 245 800 | 346 150 | 372 950 |

(a) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

Les plans n° 1 et n° 2 (options d'achat) ont expiré respectivement le 16 décembre 2008 et le 16 décembre 2009.

Les plans n° 3 et n° 4 (options de souscription) ont expiré respectivement le 17 décembre 2010 et le 12 décembre 2011.

Détermination de la juste valeur des instruments attribués et impact sur le compte de résultat au 31 décembre 2011 :

| PLAN – ANNÉE D'ATTRIBUTION | JUSTE VALEUR UNITAIRE DES PLANS – MODÈLE BINOMIAL (en euros) | | CHARGE PASSÉE EN COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros) | | |
|----------------------------|---|----------------------|--|--------------|--------------|
| | Bénéficiaires français | Autres bénéficiaires | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
| | | | | | |
| Plan n° 9 – 2006 | 13,19 | 12,67 | 1 575 | - | - |
| Plan n° 10 – 2007 | 11,67 | 11,27 | 1 571 | 1 526 | - |
| Plan n° 11 – 2008 | 11,76 | 11,38 | 1 285 | 1 342 | 1 149 |
| Plan n° 12 – 2009 | 11,32 | 11,07 | 52 | 1 210 | 1 210 |
| Plan n° 13 – 2010 | 15,71 | 15,36 | - | 72 | 1 775 |
| TOTAL | | | 4 483 | 4 150 | 4 134 |

Hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des plans d'option de souscription d'actions selon le modèle binomial :

| | PLAN N° 9 | PLAN N° 10 | PLAN N° 11 | PLAN N° 12 | PLAN N° 13 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Volatilité attendue | 30,00 % | 25,00 % | 29,00 % | 26,00 % | 26,00 % |
| Taux sans risque | 3,78 % | 4,16 % | 3,56 % | 2,95 % | 3,31 % |
| Taux de dividende attendu | 2,00 % | 2,50 % | 2,50 % | 2,75 % | 2,90 % |
| Durée de vie théorique en années ^(a) | 5,18 & 4,79 | 6,29 & 5,89 | 6,18 & 5,70 | 6,36 & 5,94 | 6,32 & 5,87 |

(a) Le premier chiffre concerne la durée pour un résident fiscal français, le second concerne la durée pour un résident fiscal d'un autre pays.

17-2 Attributions gratuites d'actions sous condition de performance

Depuis 2005, usant de la faculté offerte lors des Assemblées Générales successives, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance à trois ans.

Pour les plans N° 1 à 5, les actions sont attribuées soit par SOCIÉTÉ BIC, soit par BIC CORPORATION. Les actions attribuées par SOCIÉTÉ BIC sont remises aux bénéficiaires à la date d'acquisition définitive des droits.

En raison de la fiscalité américaine, les actions attribuées par BIC CORPORATION ne sont effectivement remises qu'au terme d'un délai

de trois ans après la date d'acquisition définitive des droits. Des actions supplémentaires sont octroyées en compensation des dividendes non reçus entre la date d'acquisition définitive des droits et la date de remise effective de ces actions.

Pour les plans N° 6 et 7, les actions sont attribuées uniquement par SOCIÉTÉ BIC. Pour les bénéficiaires français, les actions sont remises à la date d'acquisition des droits.

Pour les bénéficiaires étrangers, les actions sont remises trois ans après la date d'acquisition des droits. Des actions supplémentaires sont octroyées en compensation des dividendes non reçus entre la date d'acquisition définitive des droits et la date de remise effective de ces actions.

| | PLAN N° 1 | | PLAN N° 2 | | PLAN N° 3 | | PLAN N° 4 | | PLAN N° 5 | | PLAN N° 6 | PLAN N° 7 |
|---|-------------|-------------|------------------|--------------|------------------|--------------|------------------|--------------|-----------------|--------------|-----------------|-----------------|
| Date de l'Assemblée Générale | 19 mai 2005 | | 19 mai 2005 | | 19 mai 2005 | | 23 mai 2007 | | 23 mai 2007 | | 23 mai 2007 | 12 mai 2010 |
| Date du Conseil d'Administration | 19 mai 2005 | | 14 décembre 2005 | | 13 décembre 2006 | | 11 décembre 2007 | | 10 février 2009 | | 16 février 2010 | 15 février 2011 |
| Attribution | Principale | Secondaire | Principale | Secondaire | Principale | Secondaire | Principale | Secondaire | Principale | Secondaire | Principale | Principale |
| Nombre de bénéficiaires | 12 | 11 | 12 | 11 | 9 | 8 | 11 | 10 | 17 | 16 | 27 | 28 |
| Nombre d'attributions gratuites d'actions | 31 800 | 2 618 | 31 800 | 2 618 | 33 450 | 2 352 | 37 550 | 2 644 | 57 500 | 2 643 | 83 475 | 87 650 |
| Date d'acquisition définitive des droits | 19 mai 2008 | 19 mai 2012 | 14 mars 2009 | 14 mars 2013 | 13 mars 2010 | 13 mars 2014 | 11 mars 2011 | 11 mars 2015 | 10 mars 2012 | 10 mars 2016 | 16 mars 2013 | 15 mars 2014 |
| Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2011 | 20 405 | - | 15 741 | - | 31 443 | - | 37 550 | - | - | - | - | - |
| Dont nombre d'actions remises aux bénéficiaires par : | | | | | | | | | | | | |
| • SOCIÉTÉ BIC | 7 420 | - | 5 724 | - | 7 473 | - | 9 950 | - | - | - | - | - |
| • BIC CORPORATION | 12 985 | - | 10 017 | - | 23 970 | - | 27 600 | - | - | - | N/A | N/A |
| Date de remise effective des actions par : | | | | | | | | | | | | |
| • SOCIÉTÉ BIC | 19 mai 2008 | 19 mai 2012 | 14 mars 2009 | 14 mars 2013 | 13 mars 2010 | 13 mars 2014 | 11 mars 2011 | 11 mars 2015 | 10 mars 2012 | 10 mars 2016 | | |
| • Bénéficiaires français | | | | | | | | | | | 16 mars 2013 | 15 mars 2014 |
| • Bénéficiaires étrangers | | | | | | | | | | | 16 mars 2016 | 15 mars 2017 |
| • BIC CORPORATION | 19 mai 2011 | 19 mai 2015 | 14 mars 2012 | 14 mars 2016 | 13 mars 2013 | 13 mars 2017 | 11 mars 2014 | 11 mars 2018 | 10 mars 2015 | 10 mars 2019 | N/A | N/A |
| Actions remises par BIC CORPORATION en compensation des dividendes non reçus | 1 645 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Actions à remettre par BIC CORPORATION en compensation des dividendes non reçus | - | - | 1 127 | - | 1 807 | - | 823 | - | - | - | - | - |
| Nombre d'attributions gratuites d'actions caduques au 31 décembre 2011 ^(a) | 11 395 | 1 456 | 16 059 | 1 722 | 2 007 | 696 | - | 604 | - | - | - | 625 |
| Nombre d'attributions gratuites d'actions en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2011 | - | 1 162 | - | 896 | - | 1 656 | - | 2 040 | 57 500 | 2 643 | 83 475 | 87 025 |

(a) Ces attributions gratuites d'actions sont devenues caduques suite au départ des bénéficiaires ou à la non-réalisation d'une partie des conditions de performance.

Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat au 31 décembre 2011 :

| PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS | JUSTE VALEUR UNITAIRE DES PLANS – MODÈLE BINOMIAL (en euros) | | CHARGE/(PRODUIT) PASSÉ(E) EN COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros) | | |
|---------------------------------------|---|------------------------|---|--------------|--------------|
| | Attribution principale | Attribution secondaire | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
| 19 mai 2005 | 40,51 | 38,00 | 8 | 3 | 1 |
| 14 décembre 2005 | 48,09 | 45,10 | 10 | (5) | 2 |
| 13 décembre 2006 | 50,67 | 46,77 | 427 | 356 | 11 |
| 11 décembre 2007 | 44,99 | 40,71 | 308 | 846 | 12 |
| 10 février 2009 | 36,10 | 32,34 | 459 | 865 | 704 |
| 16 février 2010 | 47,17 | N/A | - | 1 138 | 1 313 |
| 15 février 2011 | 58,83 | N/A | - | - | 1 443 |
| Dividendes équivalents ^(a) | | | 12 | 15 | 12 |
| TOTAL | | | 1 224 | 3 218 | 3 498 |

(a) Les dividendes équivalents correspondent à la charge liée aux actions supplémentaires qui ont été remises en 2011 ou seront remises en 2012 et 2013 par BIC CORPORATION.

NOTE 18 EMPRUNTS

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|----------------|---------------|---------------|
| Découverts bancaires | 1 458 | 3 219 | 1 363 |
| Emprunts bancaires (voir détail ci-dessous) | 211 708 | 8 559 | 6 611 |
| Engagements de location-financement | 1 995 | 2 712 | 2 371 |
| EMPRUNTS ET DÉCOUVERTS BANCAIRES | 215 161 | 14 490 | 10 345 |

Les découverts bancaires sont exigibles à moins d'un an. La part long terme des engagements de location-financement est non significative.

Les emprunts bancaires ont les maturités suivantes :

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|------------------------------|----------------|--------------|--------------|
| Exigibles ou à moins d'un an | 51 449 | 7 880 | 6 611 |
| Dans la 2 ^e année | 43 225 | 679 | - |
| Dans la 3 ^e année | 39 012 | - | - |
| Dans la 4 ^e année | 39 011 | - | - |
| Dans la 5 ^e année | 39 011 | - | - |
| Après 5 ans | - | - | - |
| TOTAL | 211 708 | 8 559 | 6 611 |

Les principaux emprunts bancaires/lignes de crédits sont les suivants :

| (en milliers d'euros) | DEVISE | CONTRE-VALEUR EURO | | |
|------------------------|---------|--------------------|--------------|--------------|
| | | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
| Pays emprunteur | | | | |
| • France | USD | 195 089 | - | - |
| • Brésil | BRL | 8 894 | 5 162 | 623 |
| • Malaisie | MYR | 2 154 | 806 | 853 |
| • Russie | USD/RUB | 1 735 | - | 2 541 |
| • Roumanie | EUR | 1 566 | - | - |
| • Autres | Divers | 2 270 | 2 590 | 2 594 |
| TOTAL | | 211 708 | 8 559 | 6 611 |

La part d'emprunt restant au Brésil est relative à des acquisitions d'actifs.

En 2009, les emprunts en France correspondaient à ceux contractés pour l'acquisition de Cello Pens et de Norwood Promotional Products pour un total de 156 et 125 millions de dollars américains respectivement. Ces emprunts avaient été contractés sur une référence de taux variable LIBOR USD 3 mois, plus marge, et faisaient l'objet d'une couverture de *swap* de taux contre taux fixe avec une maturité de cinq ans et un amortissement linéaire annuel. La totalité de ces emprunts avait été remboursée par anticipation en 2010.

Information sur les taux d'intérêt

Les emprunts et lignes de crédit existants au 31 décembre 2011 ont été contractés à taux variables allant de 2,46 % à 12,0 %. Les expositions relatives jugées non significatives n'ont pas été couvertes (cf. Note 22).

Information sur les clauses de covenant

Aucun des emprunts ne contient de clause de covenant pouvant déclencher l'exigibilité anticipée de la dette.

NOTE 19 PROVISIONS

| (en milliers d'euros) | LITIGES | AUTRES RISQUES ET CHARGES | TOTAL |
|--|--------------|---------------------------|---------------|
| Au 1^{er} janvier 2010 | 6 358 | 30 318 | 36 676 |
| Dotations aux provisions | 1 889 | 13 936 | 15 825 |
| Reprises de provisions utilisées | (263) | (1 767) | (2 030) |
| Reprises de provisions non utilisées | (657) | (2 642) | (3 299) |
| Différences de change | 523 | 2 406 | 2 929 |
| Transferts et reclassement depuis les passifs courants | (522) | 900 | 378 |
| Au 1^{er} janvier 2011 | 7 328 | 43 151 | 50 479 |
| Dotations aux provisions | 1 651 | 15 646 | 17 297 |
| Reprises de provisions utilisées | (1 416) | (3 467) | (4 883) |
| Reprises de provisions non utilisées | (1 617) | (2 976) | (4 593) |
| Différences de change | (222) | (1 423) | (1 645) |
| Transferts et reclassement depuis les passifs courants | 165 | 2 | 167 |
| Au 31 décembre 2011 | 5 889 | 50 933 | 56 822 |

Au 31 décembre 2011, la provision pour litiges concerne principalement les risques distributeurs et contrats d'agents pour 4 millions d'euros, stable par rapport au 31 décembre 2010.

Les autres provisions correspondent principalement à des risques fiscaux et des risques de nature sociale (accidents du travail aux États-Unis) ainsi qu'aux litiges produits aux États-Unis pour 2,1 millions d'euros.

NOTE 20 RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

20-1 Variation des engagements nets des plans à prestations définies

| <i>(en milliers d'euros)</i> | | RETRAITE | AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL | TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL |
|--|------------------|----------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS | | | | |
| Au 1^{er} janvier 2011 | | 371 560 | 76 235 | 447 795 |
| Reclassement | | (238) | 238 | - |
| Coûts de la période : | | 24 461 | (114) | 24 347 |
| • Coûts des services rendus | | 8 326 | 1 865 | 10 191 |
| • Frais financiers | | 19 104 | 3 687 | 22 791 |
| • Réduction et liquidation | | (2 969) | (5 666) | (8 635) |
| • Coûts des prestations passées | | - | - | - |
| Prestations versées | | (19 050) | (2 602) | (21 652) |
| Écarts actuariels sur engagement brut | | 47 360 | 11 729 | 59 089 |
| Services passés non reconnus | | 100 | - | 100 |
| Écarts de conversion | | 11 503 | 2 113 | 13 616 |
| Au 31 décembre 2011 | A | 435 696 | 87 599 | 523 295 |
| JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE | | | | |
| Au 1^{er} janvier 2011 | | 281 651 | - | 281 651 |
| Coûts de la période : | | 15 091 | - | 15 091 |
| • Rendement des actifs | | 18 180 | - | 18 180 |
| • Réduction et liquidation | | (3 089) | - | (3 089) |
| Prestations versées | | (14 194) | - | (14 194) |
| Cotisations versées | | 23 011 | - | 23 011 |
| Écarts actuariels sur actifs de couverture | | 2 107 | - | 2 107 |
| Écarts de conversion | | 11 081 | - | 11 081 |
| Au 31 décembre 2011 | B | 318 747 | - | 318 747 |
| SERVICES PASSÉS NON RECONNUS | | | | |
| Au 1^{er} janvier 2011 | | 4 479 | (1 089) | 3 390 |
| Coûts de la période : | | (559) | 199 | (360) |
| • Réduction et liquidation | | - | - | - |
| • Coût des prestations passées | | (559) | 199 | (360) |
| Coût des services passés non reconnus | | 100 | - | 100 |
| Écarts de conversion | | 11 | (22) | (11) |
| Au 31 décembre 2011 | C | 4 031 | (912) | 3 119 |
| ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011 | D = A-B-C | 112 918 | 88 511 | 201 429 |
| ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010 | | 85 430 | 77 324 | 162 754 |

20-2 Obligations financées/non financées

(en milliers d'euros)

| | RETRAITE | AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL | TOTAL |
|--|----------------|-------------------------------|----------------|
| Au 31 décembre 2011 | | | |
| Juste valeur des obligations financées | 391 379 | - | 391 379 |
| Juste valeur des actifs de couverture | (318 747) | - | (318 747) |
| Excédent des obligations sur les actifs | 72 632 | - | 72 632 |
| Juste valeur des obligations non financées | 44 317 | 87 599 | 131 916 |
| Services passés non reconnus | (4 031) | 912 | (3 119) |
| Valeur nette au bilan | 112 918 | 88 511 | 201 429 |
| - Actif | | | 1 587 |
| - Passif | | | 203 016 |

(en milliers d'euros)

| | RETRAITE | AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL | TOTAL |
|--|---------------|-------------------------------|----------------|
| Au 31 décembre 2010 | | | |
| Juste valeur des obligations financées | 332 869 | - | 332 869 |
| Juste valeur des actifs de couverture | (281 651) | - | (281 651) |
| Excédent des obligations sur les actifs | 51 218 | - | 51 218 |
| Juste valeur des obligations non financées | 38 691 | 76 235 | 114 926 |
| Services passés non reconnus | (4 479) | 1 089 | (3 390) |
| Valeur nette au bilan | 85 430 | 77 324 | 162 754 |
| - Actif | | | 4 126 |
| - Passif | | | 166 880 |

Évolution sur cinq ans :

(en milliers d'euros)

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Juste valeur des obligations financées | 262 847 | 249 587 | 291 508 | 332 869 | 391 379 |
| Juste valeur des actifs de couverture | (210 523) | (181 951) | (233 729) | (281 651) | (318 747) |
| Excédent des obligations sur les actifs | 52 324 | 67 636 | 57 779 | 51 218 | 72 632 |
| Juste valeur des obligations non financées | 51 380 | 83 891 | 96 265 | 114 926 | 131 916 |
| Services passés non reconnus | (1 471) | (1 718) | (2 265) | (3 390) | (3 119) |
| Valeur nette au bilan | 102 233 | 149 809 | 151 779 | 162 754 | 201 429 |
| - Actif | 1 866 | 753 | 1 870 | 4 126 | 1 587 |
| - Passif | 104 099 | 150 562 | 153 649 | 166 880 | 203 016 |

Variation de la dette nette sur 5 ans :

| (en milliers d'euros) | NOTES | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|----------|-----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Valeur nette des avantages du personnel au bilan au 1^{er} janvier | | 134 457 | 102 233 | 149 809 | 151 779 | 162 754 |
| Coûts de la période comptabilisés au compte de résultat | 20-3 | 12 690 | 13 166 | 26 832 | 16 740 | 9 616 |
| Écarts actuariels comptabilisés en situation nette | 20-4/ERG | (17 699) | 70 220 | 139 | 11 237 | 56 982 |
| Versements au titre des avantages du personnel | 20-1/TFT | (16 939) | (34 073) | (25 264) | (25 081) | (30 469) |
| Acquisition de filiale | 20-1 | - | - | 1 819 | - | - |
| Transferts en dettes court terme | 20-1 | - | - | - | 768 | - |
| Écarts de conversion | | (10 276) | (1 737) | (1 556) | 7 311 | 2 546 |
| Valeur nette des avantages du personnel au bilan au 31 décembre | | 102 233 | 149 809 | 151 779 | 162 754 | 201 429 |
| VARIATION DE LA VALEUR NETTE AU BILAN | | (32 224) | 47 576 | 1 970 | 10 975 | 38 675 |

ERG : cf. État du résultat global.

TFT : cf. Tableau de flux de trésorerie consolidés.

20-3 Coûts de la période

| (en milliers d'euros) | ENGAGEMENTS DE RETRAITE | | ACTIFS DE RÉGIME | | COÛT DES PRESTATIONS PASSÉES | | | TOTAL | TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL | | |
|----------------------------------|-------------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|--------------|-------------------------------|------------------------------|---------------|---------------|
| | Retraite | Autres avantages du personnel | Retraite | Autres avantages du personnel | Retraite | Autres avantages du personnel | Retraite | Autres avantages du personnel | 31 DÉC. 2011 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2009 |
| Coûts des services rendus | 8 326 | 1 865 | - | - | - | - | 8 326 | 1 865 | 10 191 | 9 754 | 8 766 |
| Frais financiers | 19 104 | 3 687 | - | - | - | - | 19 104 | 3 687 | 22 791 | 24 318 | 20 303 |
| Rendement des actifs | - | - | (18 180) | - | - | - | (18 180) | - | (18 180) | (18 110) | (12 536) |
| Réduction et liquidation | (2 969) | (5 666) | 3 089 | - | - | - | 120 | (5 666) | (5 546) | 376 | 9 536 |
| Coûts des prestations passées | - | - | - | - | (559) | 199 | 559 | (199) | 360 | 402 | 764 |
| TOTAL COÛTS DE LA PÉRIODE | 24 461 | (114) | (15 091) | - | (559) | 199 | 9 929 | (313) | 9 616 | 16 740 | 26 832 |

Dans le cadre du plan d'intégration d'APP aux États-Unis, les prestations de retraite des employés de BIC Graphic ont été alignées sur ceux de Norwood USA. Cet impact positif a été comptabilisé en « Autres produits et charges » et est partiellement neutralisé par la compensation accordée aux employés de BIC Graphic.

20-4 Informations complémentaires

Suivi par nature des écarts actuariels reconnus en capitaux propres :

| (en milliers d'euros) | ÉCARTS ACTUARIELS SUR OBLIGATION – RETRAITE | ÉCARTS ACTUARIELS SUR OBLIGATION – AUTRES AVANTAGES | ÉCARTS ACTUARIELS SUR ACTIFS – RETRAITE | TOTAL |
|---|--|--|--|------------------|
| Au 1^{er} janvier 2011 | | | | |
| Taux d'actualisation | (19 510) | (6 421) | 23 | (25 908) |
| Expérience | (10 591) | 3 871 | (14 553) | (21 273) |
| Autres hypothèses | (25 918) | (5 259) | 713 | (30 464) |
| TOTAL | (56 019) | (7 809) | (13 817) | (77 645) |
| Variation de la période (hors impact des écarts de change) | | | | |
| Taux d'actualisation | (42 705) | (9 626) | (82) | (52 413) |
| Expérience | (7 722) | (2 095) | 2 189 | (7 628) |
| Autres hypothèses | 3 067 | (8) | - | 3 059 |
| TOTAL | (47 360) | (11 729) | 2 107 | (56 982) |
| Impact des écarts de change | | | | |
| Taux d'actualisation | (1 200) | (353) | (2) | (1 555) |
| Expérience | (280) | 126 | (133) | (287) |
| Autres hypothèses | (625) | (173) | 5 | (792) |
| TOTAL | (2 105) | (400) | (129) | (2 634) |
| Au 31 décembre 2011 | | | | |
| Taux d'actualisation | (63 415) | (16 400) | (61) | (79 876) |
| Expérience | (18 593) | 1 902 | (12 497) | (29 188) |
| Autres hypothèses | (23 476) | (5 440) | 718 | (28 198) |
| TOTAL | (105 484) | (19 938) | (11 840) | (137 262) |

Actifs de couverture par nature

| (en milliers d'euros) | AU 31 DÉCEMBRE 2010 | | AU 31 DÉCEMBRE 2011 | |
|--|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
| Actions | 176 831 | 62,8 % | 139 453 | 43,8 % |
| Obligations et autres rendements à taux fixe | 99 244 | 35,2 % | 174 666 | 54,8 % |
| Monétaire | 1 945 | 0,7 % | 1 944 | 0,6 % |
| Autres | 3 631 | 1,3 % | 2 684 | 0,8 % |
| TOTAL | 281 651 | 100,0 % | 318 747 | 100,0 % |

Au cours de l'exercice 2011, BIC CORPORATION a revu l'allocation de l'actif de ses deux plans de retraite. En juillet 2011, la répartition a été modifiée, diminuant la part des investissements en actions au profit des investissements à taux fixe.

20-5 Hypothèses actuarielles des principaux pays

Les hypothèses actuarielles retenues dépendent des conditions économiques en vigueur dans chacun des pays concernés. Elles ont été ajustées en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des statistiques de mortalité. Les hypothèses des plans constituant nos principaux engagements sont présentées ci-dessous :

| AU 31 DÉCEMBRE 2011 | ÉTATS-UNIS | ROYAUME-UNI | FRANCE |
|---------------------------------|------------|-------------|--------|
| Taux d'actualisation | 4,64 % | 4,80 % | 4,50 % |
| Taux de rendement des actifs | 7,25 % | 5,00 % | 3,75 % |
| Taux de croissance des salaires | 4,00 % | N/A | 3,00 % |

| AU 31 DÉCEMBRE 2010 | ÉTATS-UNIS | ROYAUME-UNI | FRANCE |
|---------------------------------|------------|-------------|--------|
| Taux d'actualisation | 5,52 % | 5,60 % | 4,75 % |
| Taux de rendement des actifs | 8,00 % | 6,42 % | 3,75 % |
| Taux de croissance des salaires | 4,00 % | 4,20 % | 3,00 % |

Les taux d'actualisation pour les régimes de retraite aux États-Unis et au Royaume-Uni ont été déterminés sur la base de la « Mercer Pension Discount Yield Curve » qui est construite selon les rendements des obligations d'entreprises de première catégorie de notation financière AA. Pour les autres plans à l'international, les taux d'actualisation ont été déterminés selon les différents marchés des obligations d'entreprises de première catégorie de notation financière AA ou supérieure.

Le taux mentionné pour les États-Unis est celui du plan principal, chaque plan américain étant évalué avec un taux d'actualisation spécifique (de 3 % à 4,77 %).

Sensibilité de l'obligation à un changement du taux d'actualisation

Selon les estimations établies par le Groupe, une variation de +/- 1 % du taux d'actualisation pour ces trois pays entraînerait une variation des engagements de, respectivement, -12,2 % et +15,2 %. Ce changement n'impacterait cependant pas en totalité la dette nette du Groupe relative aux avantages du personnel, la variation des actifs de couverture pouvant compenser partiellement cet impact.

20-6 Information par zone géographique

| AU 31 DÉCEMBRE 2011 <i>(en milliers d'euros)</i> | OBLIGATION | | ACTIFS DE COUVERTURE | | OBLIGATION NETTE | |
|---|----------------|--------------|----------------------|--------------|------------------|--------------|
| Europe | 89 132 | 17,0 % | 46 226 | 14,5 % | 39 433 | 19,6 % |
| Amérique du Nord | 425 989 | 81,4 % | 270 774 | 84,9 % | 155 581 | 77,2 % |
| Autres pays | 8 174 | 1,6 % | 1 748 | 0,6 % | 6 415 | 3,2 % |
| TOTAL | 523 295 | 100 % | 318 747 | 100 % | 201 429 | 100 % |

| AU 31 DÉCEMBRE 2010 <i>(en milliers d'euros)</i> | OBLIGATION | | ACTIFS DE COUVERTURE | | OBLIGATION NETTE | |
|---|----------------|--------------|----------------------|--------------|------------------|--------------|
| Europe | 84 208 | 18,8 % | 45 841 | 16,3 % | 34 599 | 21,3 % |
| Amérique du Nord | 355 202 | 79,3 % | 234 175 | 83,1 % | 121 418 | 74,6 % |
| Autres pays | 8 385 | 1,9 % | 1 635 | 0,6 % | 6 737 | 4,1 % |
| TOTAL | 447 795 | 100 % | 281 651 | 100 % | 162 754 | 100 % |

Pour les plans situés en Amérique du Nord et en Europe (essentiellement au Royaume-Uni), le niveau des actifs de couverture au 31 décembre 2011 est conforme aux engagements minimaux de couverture, légalement ou contractuellement définis.

NOTE 21 IMPÔTS DIFFÉRÉS

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|-------------------------|---------------|----------------|----------------|
| Impôts différés actifs | 110 664 | 136 140 | 158 159 |
| Impôts différés passifs | (19 390) | (22 367) | (19 014) |
| POSITION NETTE | 91 274 | 113 773 | 139 145 |

L'évolution sur l'année de la situation du Groupe en matière d'impôts différés se présente comme suit :

| (en milliers d'euros) | 2011 |
|---|----------------|
| Au 1^{er} janvier | 113 773 |
| Produit/(Charge) d'imposition différée de la période ^(a) | 1 696 |
| Comptabilisation en situation nette | 22 933 |
| Écarts de conversion | 743 |
| Au 31 décembre | 139 145 |

(a) Hors montants comptabilisés en provision pour risques et charges.

Origine des impôts différés actifs :

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2011 |
|---|----------------|
| Impôts différés actifs liés à des différences temporaires | 157 522 |
| Impôts différés actifs liés à des reports déficitaires | 637 |
| Impôts différés actifs | 158 159 |

NOTE 22 INSTRUMENTS FINANCIERS

22-1 Dérivés et comptabilité de couverture

La gestion des risques financiers est principalement concentrée au niveau de SOCIÉTÉ BIC, et gérée et/ou coordonnée par la Trésorerie Groupe.

Ce département n'est pas constitué en centre de profit.

La Trésorerie Groupe est en contact permanent avec les filiales et collecte tout au long de l'année les informations qui permettent d'identifier, de suivre et de piloter la gestion des risques.

En matière de risque de change, la politique du Groupe est de couvrir l'exposition nette par devise sur une base annuelle. Les positions acheteuses et vendeuses sont agrégées et le nominal net déterminé fait l'objet de couvertures sur le marché.

En fonction de l'évolution du marché des changes, la Trésorerie Groupe peut accélérer le rythme de couverture afin de profiter de tendances

favorables ou au contraire le ralentir pour ne pas figer trop tôt un taux de change.

L'ensemble des positions est suivi en permanence et en temps réel par la Trésorerie Groupe qui dispose des systèmes d'information nécessaires.

Une mise à jour de toutes les positions est communiquée à l'équipe de Direction chaque mois, détaillée par devise, par produit (contrats à terme, options, etc.) et par objet (couverture de flux commerciaux ou d'investissements nets).

En présence de contraintes locales qui ne permettent pas une complète centralisation aux meilleures conditions pour le Groupe BIC, les couvertures sont réalisées localement sous le strict contrôle de la Trésorerie Groupe.

22-2 Risque de change

Pour gérer son risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme, des *swaps* de devises et des produits optionnels. Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des couvertures dans la mesure où ils sont identifiés comme tels. Ces couvertures peuvent concerner l'investissement net du Groupe dans certaines entités étrangères, des créances ou des dettes en devises ou des budgets en devises.

La Trésorerie Groupe étant centralisée, SOCIÉTÉ BIC dispose de comptes courants avec ses principales filiales. Les soldes créditeurs en devises sont « *swappés* » contre euro à très court terme et l'euro est investi en OPCVM monétaires et autres produits de placements court terme.

Chaque jour la Trésorerie Groupe ajuste la position de liquidité des comptes courants grâce aux *swaps* de devises réalisés sur le marché.

Cette gestion spécifique, si elle utilise des produits de change, ne peut pas être considérée comme une gestion de risque de change à part entière au même titre qu'une couverture classique car il n'y a jamais conversion définitive des soldes bancaires. Il ne s'agit que d'une gestion de liquidité en devises par laquelle SOCIÉTÉ BIC optimise son financement.

22-3 Risque de taux

Au 31 décembre 2011, le Groupe n'a pas de dette significative ni d'instrument de trésorerie associé.

L'exposition aux taux d'intérêt sur les emprunts est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variables. La survenance de ces positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.

22-4 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros) :

| INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET RÉÉVALUATION | QUALIFICATION DE LA COUVERTURE/ RISQUE COUVERT | RÉSULTAT FINANCIER – IMPACT AVANT IMPÔT ^(a) – NOTE 5 | AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL AVANT IMPÔT ^(a) | ACTIFS COURANTS ^(b) | ACTIFS NON COURANTS | PASSIFS COURANTS | PASSIFS NON COURANTS |
|---|--|---|---|--------------------------------|---------------------|------------------|----------------------|
| Impact de la réévaluation des instruments de couverture – hors opération de financement de l'acquisition de Norwood | | | | | | | |
| Flux commerciaux | Flux de trésorerie/ Risque de change | 2 693 | (11 472) | 893 | 223 | (7 114) | (82) |
| Dividendes | Investissement net/ Risque de change | - | 57 | - | - | - | - |
| Sous-total (1) | | 2 693 | (11 415) | 893 | 223 | (7 114) | (82) |
| Impact de la réévaluation des <i>swaps</i> de devises adossés aux positions de trésorerie en devises | | | | | | | |
| | À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change | | | | | | |
| Sous-total (2) | | 1 514 | - | 33 | - | - | - |
| Impact de l'opération de financement de l'acquisition de Norwood | | | | | | | |
| Norwood – Extourne de la réévaluation 2010 du <i>swap</i> couvrant l'exposition en USD de l'emprunt intercompagnie ^(c) | À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change | 914 | - | - | - | - | - |
| Sous-total (3) | | 914 | - | - | - | - | - |
| TOTAL 1+2+3 | | 5 121 | (11 415) | 926 | 223 | (7 114) | (82) |

(a) Il s'agit du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille à fin décembre 2011 retraité de l'extourne du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2010. En outre, les filiales du Groupe BIC ayant des taux garantis ont réévalué leurs créances et dettes à ces taux à fin décembre 2011, impactant le résultat d'exploitation pour 2,3 millions d'euros.

(b) SOCIÉTÉ BIC détenait en plus des options non encore exercées représentant un actif courant de 11 milliers d'euros.

(c) En 2010, SOCIÉTÉ BIC avait répliqué en interne l'emprunt qu'elle avait avec les banques. Ce prêt inter-compagnie en dollars américains n'était pas encore remboursé au 31 décembre 2010 et un *swap* EUR/USD avait été mis en place. À fin décembre 2011, le *swap* a été débouclé et ce prêt interne a été restructuré dans le cadre des besoins de financement de BIC CORPORATION pour l'acquisition de Norwood USA.

22-5 Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010

Les montants suivants avaient été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros) :

| INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET RÉÉVALUATION | QUALIFICATION DE LA COUVERTURE/ RISQUE COUVERT | RÉSULTAT FINANCIER – IMPACT AVANT IMPÔT ^(a) – NOTE 5 | AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL AVANT IMPÔT ^(a) | ACTIFS COURANTS | ACTIFS NON COURANTS | PASSIFS COURANTS | PASSIFS NON COURANTS |
|--|--|---|---|-----------------|---------------------|------------------|----------------------|
| Impact de la réévaluation des instruments de couverture – hors opération de financement de l'acquisition de Cello | | | | | | | |
| Flux commerciaux | Flux de trésorerie/ Risque de change | (1 644) | (792) | 5 073 | - | (2 346) | (29) |
| Dividendes | Investissement net/ Risque de change | - | (8) | 48 | - | (57) | - |
| Sous-total (1) | | (1 644) | (800) | 5 122 | - | (2 403) | (29) |
| Impact de la réévaluation des swaps de devises adossés aux positions de trésorerie en devises | À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change | | | | | | |
| Sous-total (2) | | (3 377) | - | - | - | (1 481) | - |
| Impact de l'opération de financement de l'acquisition de Cello | | | | | | | |
| Cello – Extourne de la réévaluation de décembre 2009 des swaps EUR/USD et NDF USD/INR | Flux de trésorerie/ Risque de change | - | 7 529 | - | - | - | - |
| Cello – Gains nets réalisés sur les NDF débouclés ^(b) | Flux de trésorerie/ Risque de change | - | 845 | - | - | - | - |
| Cello – Perte réalisée sur le swap EUR/USD débouclé ^(c) | Flux de trésorerie/ Risque de change | - | (4 502) | - | - | - | - |
| Cello – Extourne de la réévaluation de décembre 2009 des swaps de taux d'intérêts ^(d) | Flux de trésorerie/ Risque de taux | - | 186 | - | - | - | - |
| Cello – Impact 2010 des écarts de change réalisés sur l'emprunt ^(e) | Investissement net/ Risque de change | - | (10 293) | - | - | - | - |
| Sous-total (3) | | - | (6 235) | - | - | - | - |

| INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET RÉÉVALUATION | QUALIFICATION DE LA COUVERTURE/ RISQUE COUVERT | RÉSULTAT FINANCIER – IMPACT AVANT IMPÔT ^(a) – NOTE 5 | AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL AVANT IMPÔT ^(a) | ACTIFS COURANTS | ACTIFS NON COURANTS | PASSIFS COURANTS | PASSIFS NON COURANTS |
|--|---|--|---|--------------------|---------------------------|---------------------|----------------------------|
| Impact de l'opération de financement de l'acquisition de Norwood | | | | | | | |
| Norwood- Swap de taux d'intérêts ^(f) | Flux de trésorerie/ Risque de taux | - | 440 | - | - | - | - |
| Norwood – Réévaluation du swap couvrant l'exposition en USD de l'emprunt inter- compagnie ^(g) | À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change | (914) | - | - | - | (914) | - |
| Sous-total (4) | | (914) | 440 | - | - | (914) | - |
| TOTAL 1+2+3+4 | | (5 935) | (6 595) | 5 122 | - | (4 798) | (29) |

(a) Il s'agissait du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2010 retraité de l'extourne du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2009.

Les flux commerciaux en dollars américains pour 2011 avaient été revus à la hausse. Afin de prendre en compte ces révisions, la Direction de BIC avait décidé, en septembre 2010, de reclasser l'ensemble des couvertures initialement qualifiées de couvertures d'investissement net en couvertures de flux de trésorerie, avec effet immédiat. Ce reclassement n'a pas eu d'impact significatif sur le compte de résultat 2010.

En outre, les filiales du Groupe BIC ayant des taux garantis avaient réévalué leurs créances et dettes au taux garanti à fin décembre 2010, impactant le résultat d'exploitation pour 746 milliers d'euros.

(b) La deuxième phase d'acquisition de Cello Pens ayant été retardée, le NDF initialement contracté pour couvrir la conversion des USD en INR était arrivé à échéance et de nouveaux NDF avaient été successivement mis en place, le dernier ayant expiré en février 2010. Le gain net réalisé sur ces NDF arrivés à échéance (5 071 milliers d'euros en 2009 et 845 milliers d'euros en 2010) a été comptabilisé en situation nette et viendra diminuer le prix d'acquisition de la seconde tranche.

(c) La deuxième phase d'acquisition de Cello Pens ayant été retardée, le swap initialement contracté pour couvrir la conversion des EUR en USD avait été prolongé à chaque échéance pour finalement expirer en février 2010. La perte réalisée sur ce swap avait été comptabilisée en situation nette et viendra augmenter le prix d'acquisition de la seconde tranche.

(d) BIC avait décidé de rembourser par anticipation la totalité de l'emprunt Cello en février et mai 2010. Le swap de taux d'intérêt relatif à cet emprunt avait ainsi été débouclé par anticipation en 2010, engendrant une charge financière de 1,2 million d'euros (cf. Note 5).

(e) Selon les normes IAS 32/39, les emprunts Cello avaient été qualifiés de couverture d'investissement net de BIC CORPORATION. L'impact de la réévaluation en euros de ces emprunts a été dès lors comptabilisé en situation nette. Au 31 décembre 2009, l'impact en situation nette était de 13,9 millions d'euros. Après remboursement total de l'emprunt en 2010, l'impact définitif en situation nette est de 3,6 millions d'euros.

(f) BIC avait décidé de rembourser par anticipation la totalité de l'emprunt Norwood lors de la première échéance contractuelle début juillet. Le swap de taux d'intérêt relatif à cet emprunt avait été arrêté par anticipation en juin 2010, n'étant ainsi plus qualifié de couverture de flux de trésorerie et engendrant une charge financière de 2,1 millions d'euros (cf. Note 5).

(g) SOCIÉTÉ BIC avait répliqué en interne l'emprunt qu'elle avait avec les banques. Ce prêt inter-compagnie en dollars américains n'était pas encore remboursé au 31 décembre 2010 et un swap avait été mis en place pour couvrir l'exposition de change ainsi créée.

22-6 Portefeuille des couvertures des risques de change au 31 décembre 2011

Pour couvrir ses flux de trésorerie futurs, le Groupe BIC a les positions de couverture suivantes au 31 décembre 2011 :

| MATURITÉ | DEVISE COUVERTE | TERMES | DEVISE | OPTIONS | DEVISE |
|----------|-----------------|-------------|--------|------------|--------|
| 2012 | EUR/USD | 212 500 000 | USD | 50 000 000 | USD |
| | USD/CAD | 30 500 000 | USD | | |
| | AUD/USD | 5 000 000 | USD | | |
| | EUR/GBP | 17 600 000 | GBP | | |
| | EUR/AUD | 25 100 000 | AUD | | |
| | EUR/CHF | 6 800 000 | CHF | | |
| | EUR/JPY | 750 000 000 | JPY | | |
| | EUR/CAD | 13 000 000 | CAD | | |
| | EUR/NZD | 6 000 000 | NZD | | |
| | EUR/PLN | 18 500 000 | PLN | | |
| | EUR/RON | 11 000 000 | RON | | |
| | EUR/ZAR | 2 750 000 | EUR | | |
| | USD/CLP | 2 526 000 | USD | | |
| | USD/MXN | 64 409 000 | MXN | | |
| | EUR/SEK | 2 217 000 | SEK | | |
| | USD/JPY | 5 000 000 | USD | | |
| | NZD/USD | 150 000 | USD | | |
| 2013 | EUR/AUD | 1 000 000 | AUD | 4 000 000 | AUD |
| | EUR/CHF | 2 000 000 | CHF | 1 000 000 | CHF |
| | EUR/GBP | 1 000 000 | GBP | | |
| | AUD/USD | 500 000 | USD | | |
| | USD/CAD | 2 000 000 | USD | 2 500 000 | USD |
| 2014 | USD/JPY | 3 000 000 | USD | | |
| | EUR/CHF | 2 000 000 | CHF | | |
| 2015 | EUR/CHF | 2 000 000 | CHF | | |

Au 31 décembre 2011, la seule position de change présentant une exposition significative porte sur le couple EUR/USD pour 280 millions de dollars américains. Cette exposition est couverte à hauteur de 94 % au 31 décembre 2011 et les flux de trésorerie correspondants seront réalisés au cours de l'exercice 2012.

La sensibilité du résultat et des capitaux propres à une variation de +/- 1 % de l'EUR/USD sur les éléments présents au bilan au 31 décembre 2011, telle que définie par IFRS 7, n'est pas jugée significative pour le Groupe.

Au 31 décembre 2010, la seule position de change présentant une exposition significative portait sur le couple EUR/USD pour 260 millions de dollars américains. Cette exposition était couverte à hauteur de 90 % au 31 décembre 2010 et les flux de trésorerie correspondants se sont réalisés au cours de l'exercice 2011.

22-7 Principaux éléments du bilan remontés en devises étrangères

En ce qui concerne les éléments du bilan, le poids des différentes devises est le suivant au 31 décembre 2011 (pour les principaux agrégats non courants) :

| (en milliers d'euros) | TOTAL | EUR | USD CONVERTIS EUR | BRL CONVERTIS EUR | MXN CONVERTIS EUR | AUTRES |
|---|-----------|----------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|----------|
| Immobilisations corporelles nettes | 360 242 | 219 018 | 76 320 | 32 665 | 20 803 | 11 436 |
| Goodwill nets | 211 600 | 77 541 | 112 878 | 11 936 | - | 9 245 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires) | 300 733 | 160 073 | 33 144 | 63 907 | 10 292 | 33 317 |
| Provision au titre des avantages du personnel | (203 016) | (18 864) | (156 283) | - | (2 885) | (24 984) |

NOTE 23 RELATIONS AVEC LES APPARENTÉS

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des sociétés consolidées en intégration globale ou en mises en équivalence (cf. Note 28) ;
- l'ensemble des membres du Conseil d'Administration (cf. *Gouvernement d'entreprise* – §3.1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2011) ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Conseil d'Administration ou du Comité de Direction détient un droit de vote significatif.

23-1 Sociétés consolidées en intégration globale ou en mise en équivalence

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions entre la société mère et les entreprises associées ne sont pas significatives sur l'exercice.

23-2 Membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

| | CHARGES | MONTANT AU BILAN |
|---|---------------|------------------|
| Avantages à court terme | 7 322 | 245 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 2 996 | 29 501 |
| Autres avantages à long terme | - | - |
| Indemnités de fin de contrat de travail | - | - |
| Paiements fondés sur des actions | 2 988 | - |
| TOTAL DES TRANSACTIONS | 13 306 | 29 746 |

Les jetons de présence perçus par les administrateurs ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus et sont présentés dans la partie *Gouvernement d'entreprise* – § 3.2.1.3. Jetons de présence.

23-3 Sociétés dans lesquelles un membre du Comité de Direction ou du Conseil d'Administration détient un droit de vote significatif

Nous n'avons pas identifié de telles parties liées au 31 décembre 2011.

NOTE 24 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant des avals, cautions et garanties représente les engagements du Groupe. Tous les engagements significatifs figurent dans ce tableau.

Il n'existe pas de nantissement d'actif ou d'actions inscrites au nominatif pur.

24-1 Avals, cautions et garanties données

Néant.

24-2 Avals, cautions et garanties reçues

| <i>(en milliers d'euros)</i> | ÉCHÉANCES | | | 31 DÉC. 2011 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2009 |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|
| | < 1 AN | 1 À 5 ANS | > 5 ANS | | | |
| Garanties de lignes de crédit | 618 | 1 337 | - | 1 956 | 6 642 | 5 591 |
| Garanties commerciales | 123 | 185 | - | 308 | 1 797 | 748 |
| Engagements de location simple | - | 528 | 466 | 994 | 994 | 994 |
| Avais et cautions | 1 500 | 211 | 136 | 1 847 | 347 | 347 |
| Autres garanties | - | - | 614 | 614 | 771 | 766 |
| TOTAL | 2 241 | 2 261 | 1 216 | 5 718 | 10 551 | 8 446 |

Au 31 décembre 2011, les garanties de lignes de crédit concernent principalement les filiales du Groupe en Corée du Sud et à Singapour pour un montant de 1,6 million d'euros.

Les avais et cautions correspondent essentiellement à une garantie pour dommages environnementaux en Grèce pour 1,5 million d'euros.

Au 31 décembre 2010, les garanties de lignes de crédit concernaient principalement les filiales du Groupe en Russie, Turquie et Corée du Sud.

NOTE 25 OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les contrats de location-financement représentent une part non significative des immobilisations corporelles du Groupe (moins de 1 %).

La juste valeur des obligations du Groupe au titre des contrats de location-financement est proche de leur valeur d'inventaire.

Les obligations du Groupe au titre des contrats de location-financement sont garanties par un privilège du bailleur sur les actifs donnés en bail.

NOTE 26 PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2011, SOCIÉTÉ BIC et ses filiales ne sont impliquées dans aucun litige, aucune réclamation ou contestation qui, de l'avis de la Direction et après consultation de ses conseils, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 27 CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

27-1 Le Groupe BIC en tant que preneur

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Loyers de location-exploitation reconnus en charge sur l'exercice | 7 249 | 7 272 | 8 201 |

À la date du bilan, les engagements non réglés du Groupe au titre de contrats de location-exploitation non résiliables arrivaient à échéance comme suit :

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|---------------|---------------|---------------|
| À moins d'un an | 6 839 | 5 895 | 7 139 |
| Entre la 2 ^e et la 5 ^e année incluse | 8 750 | 12 284 | 12 168 |
| À plus de 5 ans | 1 976 | 929 | 5 862 |
| TOTAL | 17 565 | 19 108 | 25 169 |

Les loyers des contrats de location-exploitation correspondent essentiellement à des locaux à usage de bureaux.

27-2 Le Groupe BIC en tant que bailleur

Cf. Note 9-3 relative aux immeubles de placement.

NOTE 28 FILIALES CONSOLIDÉES

Les principales sociétés opérationnelles au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

| DÉNOMINATION DE LA FILIALE | LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION | PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES | % DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE) | ACTIVITÉ PRINCIPALE |
|---|---|----------------------------------|---|---|
| FILIALES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE | | | | |
| FRANCE | | | | |
| BIC Clichy SAS | Clichy | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Société holding |
| BIC Services SASU | Clichy | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Production de services |
| BIMA 83 SASU | Clichy/Cernay | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Production de biens de consommation |
| Société du Briquet Jetable 75 SASU | Clichy/Redon | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Production de biens de consommation |
| DAPE 74 Distribution SASU | Clichy | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| Électro-Centre SAS | Velars-sur-Ouche | BIC Clichy SAS | 99,9 % | Production de biens de consommation |
| BIC Technologies SA (ex-SO.BI.TU) | Clichy | BIC Clichy SAS | 99,9 % | Production de biens de consommation |
| BIC Rasoirs SASU | Verberie | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Production de biens de consommation |
| BIC Sport SASU | Vannes | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |

| DÉNOMINATION DE LA FILIALE | LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION | PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES | % DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE) | ACTIVITÉ PRINCIPALE |
|--|---|---|---|---|
| Conté SASU | Boulogne-sur-Mer | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Production de biens de consommation |
| BIC Graphic France SASU | Clichy | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Écriture 2000 SASU | Clichy/Montévrain | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Production de biens de consommation |
| Voiles Gateff SAS | La Garde | BIC Clichy SAS | 90,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| SI Valiton Gesnouin SASU | Clichy | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Immobilier |
| SI BIC Clichy SASU | Clichy | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Immobilier |
| Stypen SASU | Clichy/Montévrain | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| EUROPE | | | | |
| BIC Deutschland GmbH & Co. OHG | Allemagne | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Erzeugnisse GmbH | Allemagne | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Société holding |
| BIC Verwaltungs GmbH | Allemagne | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Société holding |
| BIC GmbH | Allemagne | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Société holding |
| BIC (Austria) Vertriebsgesellschaft mbH | Autriche | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Belgium SPRL | Belgique | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Iberia SA | Espagne | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| BIC Graphic Europe SA | Espagne | BIC Iberia SA | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| Norwood Promotional Products Europe S.L.U. | Espagne | BIC Graphic Europe SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Viorex SA | Grèce | BIC Clichy SAS BIC CORPORATION Furtuna Holding Co. Ltd. | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| BIC Hungaria Kft. | Hongrie | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC (Ireland) Ltd. | Irlande | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Italia Spa | Italie | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| Norwood Promotional Products Italia SPA | Italie | BIC Graphic Europe SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Netherlands BV | Pays-Bas | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| Norwood Promotional Products Nederland BV | Pays-Bas | BIC Graphic Europe SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| JOMO Holding B.V | Pays-Bas | BIC UK Ltd. | 100,0 % | Société holding |
| BIC Polska SP ZOO | Pologne | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Portugal SA | Portugal | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |

| DÉNOMINATION DE LA FILIALE | LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION | PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES | % DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE) | ACTIVITÉ PRINCIPALE |
|--|---|----------------------------------|---|---|
| BIC (Romania) Marketing & Distribution SRL | Roumanie | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC UK Ltd. | Royaume-Uni | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Slovakia SRO | Slovaquie | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| Sheaffer Slovakia SRO | Slovaquie | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC CIS | Russie | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Nordic AB | Suède | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| Société BIC (Suisse) SA | Suisse | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Pazarlama Ltd. Sti. | Turquie | SOCIÉTÉ BIC SA BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Ukraine | Ukraine | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| AMÉRIQUE DU NORD | | | | |
| BIC Inc. | Canada | BIC CORPORATION | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC CORPORATION | États-Unis | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Société holding |
| BIC USA Inc. | États-Unis | BIC CORPORATION | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Consumer Products Manufacturing Co. Inc. | États-Unis | BIC USA Inc. | 100,0 % | Production de biens de consommation |
| BIC Graphic USA Manufacturing Co. Inc. | États-Unis | BIC USA Inc. | 100,0 % | Production de biens de consommation |
| Norwood Promotional Products LLC | États-Unis | BIC USA Inc. | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| Sheaffer Manufacturing LLC | États-Unis | BIC USA Inc. | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| BIC Sport North America Inc. | États-Unis | BIC Sport SASU | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| Wite-Out Products Inc. | États-Unis | BIC CORPORATION | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| Furtuna Holding Co. Ltd. | Îles Vierges Britanniques | BIC CORPORATION | 100,0 % | Société holding |
| Xenia Insurance Co. Ltd. | Bermudes | BIC CORPORATION | 100,0 % | Société d'assurance |
| OCÉANIE | | | | |
| BIC Australia Pty. Ltd. | Australie | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC (NZ) Ltd. | Nouvelle-Zélande | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |

| DÉNOMINATION DE LA FILIALE | LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION | PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES | % DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE) | ACTIVITÉ PRINCIPALE |
|---|---|---|---|---|
| AMÉRIQUE LATINE | | | | |
| BIC Argentina SA | Argentine | BIC Clichy SAS SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Brasil SA | Brésil | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Graphic Brasil Ltda. | Brésil | BIC Brasil SA BIC Amazonia SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Amazonia SA | Brésil | BIC Brasil SA SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| PIMACO Autoadesivos Ltda. | Brésil | BIC Amazonia SA BIC Brasil SA | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| BIC Chile SA | Chili | BIC Brasil SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Colombia SA | Colombie | SA Nelgor BIC Brasil SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC de Costa Rica SA | Costa Rica | BIC de Guatemala SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Ecuador SA | Équateur | BIC Brasil SA | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| BIC de Guatemala SA | Guatemala | BIC CORPORATION | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| No Sabe Fallar SA de CV | Mexique | BIC CORPORATION Industrial de Cuautitlan SA de CV | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| Industrial de Cuautitlan SA de CV | Mexique | BIC CORPORATION No Sabe Fallar SA de CV | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| BIC Peru SA | Pérou | BIC Clichy SAS SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Uruguay SA | Uruguay | BIC Brasil SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| SA Nelgor | Uruguay | BIC Brasil SA | 100,0 % | Société holding |
| BIC de Venezuela CA | Venezuela | BIC Brasil SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| ASIE | | | | |
| BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. | Chine | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC (Shanghai) Stationery Manufacturing Co. Ltd. | Chine | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| BIC Product (Korea) Ltd. | Corée du Sud | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Advertising and Promotional Products Asia Limited | Hong Kong | BIC Graphic France SASU | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC India Pvt. Ltd. | Inde | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |

| DÉNOMINATION DE LA FILIALE | LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION | PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES | % DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE) | ACTIVITÉ PRINCIPALE |
|--|---|---|---|---|
| PT Buana Inti Cakrawala ("BIC") | Indonésie | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Japan KK | Japon | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC GBA Sdn. Bhd. | Malaisie | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Product (Singapore) Pte. Ltd. | Singapour | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Product (Asia) Pte. Ltd. | Singapour | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Product (Thailand) Ltd. | Thaïlande | SOCIÉTÉ BIC SA | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT | | | | |
| BIC (South Africa) Pty. Ltd. | Afrique du Sud | BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd. | 100,0 % | Production de biens de consommation |
| BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd. | Afrique du Sud | SOCIÉTÉ BIC SA BIC UK Ltd. JOMO Holding B.V | 100,0 % | Société holding |
| BIC Middle East FZ-LLC | Dubaï | BIC Clichy SAS | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Malawi Pty. Ltd. | Malawi | BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd. | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Mozambique Ltd. | Mozambique | BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd. | 100,0 % | Distribution de biens de consommation |
| BIC Zambia Ltd. | Zambie | BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd. | 99,0 % | Distribution de biens de consommation |
| ENTITÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE | | | | |
| INDE | | | | |
| Cello Writing Instruments and Containers private Limited | Inde | BIC Clichy SAS | 40,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| Cello Stationery Products private Limited | Inde | BIC Clichy SAS | 40,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| Pentek Pen and Stationery private Limited | Inde | BIC Clichy SAS | 40,0 % | Production et distribution de biens de consommation |
| Cello Plastic Products private Limited | Inde | BIC Clichy SAS | 40,0 % | Production de biens de consommation |
| Cello Tips and Pens private Limited | Inde | BIC Clichy SAS | 40,0 % | Production de biens de consommation |
| Cello Pens private Limited | Inde | BIC Clichy SAS | 40,0 % | Production et distribution de biens de consommation |

NOTE 29 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

| | DELOITTE & ASSOCIÉS | | | | GRANT THORNTON | | | |
|---|---------------------|----------------------|--------------|--------------|----------------|------------|--------------|--------------|
| | MONTANT (HT) | | % | | MONTANT (HT) | | % | |
| | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 | 2010 | 2011 |
| <i>(en milliers d'euros)</i> | | | | | | | | |
| Audit | | | | | | | | |
| Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | |
| • Émetteur | 409 | 378 | 27 % | 19 % | 71 | 71 | 12 % | 11 % |
| • Filiales intégrées globalement | 925 | 1 200 ^(a) | 61 % | 62 % | 497 | 559 | 81 % | 89 % |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes | | | | | | | | |
| • Émetteur | 15 | 10 | 1 % | 1 % | 6 | - | 1 % | - |
| • Filiales intégrées globalement | 17 | 82 | 1 % | 4 % | 36 | - | 6 % | - |
| Sous-total | 1 366 | 1 670 | 90 % | 86 % | 610 | 630 | 100 % | 100 % |
| Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement | | | | | | | | |
| • Juridique, fiscal, social | 160 | 267 ^(a) | 10 % | 14 % | - | - | - | - |
| Sous-total | 160 | 267 | 10 % | 14 % | - | - | - | - |
| TOTAL | 1 526 | 1 937 | 100 % | 100 % | 610 | 630 | 100 % | 100 % |

(a) Comprend des procédures complémentaires non récurrentes réalisées aux États-Unis dans le cadre de l'intégration des activités APP.

5.2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

→ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de SOCIÉTÉ BIC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 1-6 et 1-14 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives, d'une part, à la valeur d'inventaire des *goodwill* et, d'autre part, aux coûts de prestations de retraite et autres avantages au personnel. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables utilisées, des données et hypothèses retenues, de la documentation fournie ainsi que des évaluations qui en résultent. Nous nous sommes par ailleurs assurés que les notes 10 et 20 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT

5.3. Comptes sociaux de SOCIÉTÉ BIC (normes françaises)

| | | | |
|----------------------------------|-----|---|-----|
| 1. Compte de résultat | 159 | 4. Annexes aux comptes sociaux | 163 |
| 2. Bilan | 160 | 5. Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux | 177 |
| 3. Tableau de flux de trésorerie | 162 | | |

1. COMPTE DE RÉSULTAT

| <i>(en milliers d'euros)</i> | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|-----------|------------------|------------------|------------------|
| Chiffre d'affaires | 11 | 485 078 | 531 469 | 592 597 |
| Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges | | 1 595 | 6 529 | 5 097 |
| Autres produits | 12 | 46 186 | 50 276 | 60 065 |
| Total des produits d'exploitation | | 532 859 | 588 274 | 657 759 |
| Achats de marchandises et variations de stocks | | (307 361) | (324 439) | (353 446) |
| Achats de matières premières, autres approvisionnements et variations de stock | | (15 929) | (20 303) | (17 372) |
| Autres achats et charges externes | | (135 962) | (148 494) | (157 006) |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | (2 345) | (2 751) | (3 800) |
| Charges de personnel | 13 | (1 607) | (2 089) | (1 917) |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | | (10 870) | (10 906) | (12 294) |
| Autres charges | | (197) | (96) | (25) |
| Total des charges d'exploitation | | (474 271) | (509 078) | (545 860) |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | | 58 588 | 79 196 | 111 899 |
| RÉSULTAT FINANCIER | 14 | 27 951 | 113 346 | 145 132 |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 15 | 4 169 | (2 817) | (2 187) |
| Impôts sur les bénéfices | 16 à 18 | (24 379) | (21 716) | (38 603) |
| RÉSULTAT NET | | 66 329 | 168 009 | 216 241 |

2. BILAN

Actif

| (en milliers d'euros) | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 | | |
|---|-------------|------------------|------------------|------------------|------------------------------|------------------|
| | | Valeurs nettes | Valeurs nettes | Valeurs brutes | Amortissements ou provisions | Valeurs nettes |
| Frais de recherche et développement | | 91 | - | 3 823 | (3 823) | - |
| Brevets et droits similaires | | 19 034 | 16 922 | 74 973 | (48 136) | 26 837 |
| Immobilisations en cours | | 2 110 | 1 512 | 2 070 | - | 2 070 |
| Immobilisations incorporelles | 3, 4 | 21 235 | 18 434 | 80 866 | (51 959) | 28 907 |
| Terrains | | 1 680 | 1 490 | 1 490 | - | 1 490 |
| Constructions | | 922 | 1 353 | 14 190 | (12 853) | 1 337 |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | | 1 838 | 1 961 | 11 117 | (9 290) | 1 827 |
| Autres immobilisations corporelles | | 3 031 | 3 039 | 9 858 | (6 863) | 2 995 |
| Immobilisations en cours | | 1 169 | 1 268 | 4 239 | (2 686) | 1 553 |
| Immobilisations corporelles | 3, 4 | 8 640 | 9 111 | 40 894 | (31 692) | 9 202 |
| Titres de participation | 23 | 839 197 | 837 854 | 881 665 | (43 322) | 838 343 |
| Créances rattachées à des participations | 5, 6 | 87 598 | 94 469 | 981 | - | 981 |
| Autres immobilisations financières | 3 | 10 154 | 25 032 | 50 877 | - | 50 877 |
| Immobilisations financières | | 936 949 | 957 355 | 933 523 | (43 322) | 890 201 |
| Actif immobilisé | | 966 824 | 984 900 | 1 055 283 | (126 973) | 928 310 |
| Matières premières, approvisionnements | | 655 | 739 | 826 | - | 826 |
| En-cours de production de biens | | 150 | 8 | 646 | (646) | - |
| Marchandises | | 23 400 | 29 793 | 26 678 | (928) | 25 750 |
| Stocks | | 24 205 | 30 540 | 28 150 | (1 574) | 26 576 |
| Avances et acomptes versés sur commandes | | 391 | 1 436 | 1 466 | - | 1 466 |
| Clients et comptes rattachés | 5, 6 | 75 108 | 99 015 | 111 792 | (1 500) | 110 292 |
| Autres créances | 5, 6 | 79 436 | 87 886 | 131 015 | (14 655) | 116 360 |
| Placements financiers | 7 | 368 396 | 231 576 | 165 505 | - | 165 505 |
| Disponibilités | | 2 086 | 7 819 | 4 085 | - | 4 085 |
| Charges constatées d'avance | 5 | 1 849 | 826 | 791 | - | 791 |
| Écart de conversion actif | 8 | 3 589 | 1 097 | 1 180 | - | 1 180 |
| Actif circulant | | 555 060 | 460 195 | 443 984 | (17 729) | 426 255 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 1 521 884 | 1 445 095 | 1 499 267 | (144 702) | 1 354 565 |

Passif

| <i>(en milliers d'euros)</i> | AVANT RÉPARTITION | | | |
|--|-------------------|------------------|------------------|------------------|
| | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
| Capital social | | 185 559 | 185 991 | 182 941 |
| Primes émission, fusion, apport | | 34 777 | 62 133 | 79 618 |
| Réserve légale | | 22 410 | 22 410 | 22 410 |
| Réserve générale | | 180 379 | 180 379 | 180 379 |
| Report à nouveau | | 340 214 | 264 091 | 270 350 |
| Résultat de l'exercice | | 66 329 | 168 009 | 216 241 |
| Capitaux propres | 9 | 829 668 | 883 013 | 951 939 |
| Provisions pour risques et charges | 10 | 10 328 | 8 656 | 16 502 |
| Provisions pour risques et charges | | 10 328 | 8 656 | 16 502 |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 5 | 200 192 | 2 907 | 840 |
| Emprunts et dettes financières divers | 5 | 370 748 | 436 720 | 279 356 |
| Dettes financières | | 570 940 | 439 627 | 280 196 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 5, 6 | 69 179 | 84 549 | 77 243 |
| Dettes fiscales et sociales | 5 | 15 483 | 7 440 | 17 390 |
| Autres dettes | 5 | 5 785 | 7 238 | 8 529 |
| Produits constatés d'avance | 5 | 3 684 | 10 215 | 2 658 |
| Dettes d'exploitation | | 94 131 | 109 442 | 105 820 |
| Écart de conversion passif | | 16 817 | 4 357 | 108 |
| Dettes | | 681 888 | 553 426 | 386 124 |
| TOTAL DU PASSIF | | 1 521 884 | 1 445 095 | 1 354 565 |

3. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

| <i>(en milliers d'euros)</i> | NOTES | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|-------|----------------|------------------|------------------|
| Activités d'exploitation | | | | |
| Résultat net | | 66 329 | 168 009 | 216 241 |
| Retraitement des dividendes encaissés | | (23 453) | (115 938) | (140 558) |
| Amortissements et provisions à l'exception des provisions sur actifs circulants | | 9 667 | 7 576 | 19 529 |
| (Plus-values)/Moins-values de cession d'actifs | | (6 060) | (1 301) | (4 103) |
| Marge brute d'autofinancement | | 46 483 | 58 346 | 91 109 |
| (Augmentation)/Diminution des besoins d'exploitation | | 64 274 | (47 167) | (9 027) |
| FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION | | 110 757 | 11 179 | 82 082 |
| Activités d'investissement | | | | |
| Dividendes encaissés | 14 | 23 453 | 115 938 | 140 558 |
| Cessions d'immobilisations | | 977 | 1 553 | 4 916 |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | | (919) | (2 130) | (2 030) |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | | (3 095) | (1 711) | (14 427) |
| Variation des actions propres | | 3 661 | (11 853) | (81 953) |
| (Augmentation)/Diminution des autres investissements | | (313) | 164 | 80 |
| Acquisitions de filiales | 23-2 | (1 431) | (1 033) | (2 244) |
| FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | 22 333 | 100 928 | 44 900 |
| Activités de financement | | | | |
| Dividendes payés | | (65 068) | (116 552) | (90 634) |
| Emprunts/(Remboursements) | | 195 042 | (195 073) | (16) |
| Prêts intra-Groupe | | 2 | - | 93 488 |
| Variation des comptes courants | | (47 137) | 67 428 | (196 409) |
| FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | 82 839 | (244 197) | (193 571) |
| Flux nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | | 215 929 | (132 090) | (66 589) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture | | 151 504 | 367 433 | 235 343 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE | | 367 433 | 235 343 | 168 754 |

4. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

| | | | | | |
|----------------|--|-----|----------------|--|-----|
| NOTE 1 | FAITS CARACTÉRISTIQUES | 164 | NOTE 13 | RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION | 170 |
| NOTE 2 | PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES | 164 | NOTE 14 | RÉSULTAT FINANCIER | 170 |
| NOTE 3 | ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ | 165 | NOTE 15 | RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 170 |
| NOTE 4 | ÉTAT DES AMORTISSEMENTS | 166 | NOTE 16 | VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES | 171 |
| NOTE 5 | ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES | 166 | NOTE 17 | INTÉGRATION FISCALE | 171 |
| NOTE 6 | INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES | 167 | NOTE 18 | PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS | 171 |
| NOTE 7 | PLACEMENTS FINANCIERS | 167 | NOTE 19 | INSTRUMENTS FINANCIERS HORS-BILAN | 172 |
| NOTE 8 | ÉCART DE CONVERSION – ACTIF | 167 | NOTE 20 | ENGAGEMENTS HORS-BILAN | 173 |
| NOTE 9 | CAPITAUX PROPRES | 168 | NOTE 21 | COURS DE BOURSE | 173 |
| NOTE 10 | ÉTAT DES PROVISIONS | 169 | NOTE 22 | PLANS DE STOCK-OPTIONS | 174 |
| NOTE 11 | VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES | 169 | NOTE 23 | TITRES DE PARTICIPATION | 175 |
| NOTE 12 | AUTRES PRODUITS | 170 | | | |

NOTE 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES

Néant.

NOTE 2 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur.

Les hypothèses de base suivantes ont été retenues :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Les divers éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et développement sont capitalisés lorsque les projets significatifs (au-dessus du seuil de 500 000 euros) de recherche appliquée et de développement en cours sont identifiables et évaluables de manière fiable, nettement individualisés et ont de sérieuses chances de rentabilité commerciale. À compter de la mise en production, les frais de recherche et développement capitalisés sont amortis linéairement sur une durée de trois à cinq ans.

Les frais de recherche et développement ne satisfaisant pas à ces critères sont directement portés en charges de l'exercice. Les brevets et droits similaires sont amortis sur leur durée de protection ou d'utilisation.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

b) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou à leur coût de production. L'amortissement pour dépréciation a été calculé sur le mode linéaire en fonction de la nature des éléments :

| | |
|--|------------|
| Constructions | 25 ans |
| Agencements | 8 à 10 ans |
| Matériel, outillage et agencements industriels | 2 à 8 ans |
| Matériel de transport | 3 à 4 ans |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier | 3 à 8 ans |

c) Évaluation des actifs immobilisés

Lors de la clôture des comptes, SOCIÉTÉ BIC s'assure qu'il n'existe pas d'indicateur externe ou interne susceptible de remettre en cause

la valeur d'un actif immobilisé. Lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation considérée, une provision est comptabilisée pour la différence entre ces valeurs.

d) Immobilisations financières

Elles sont enregistrées à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage d'un titre devient inférieure à sa valeur d'acquisition. La valeur d'usage est établie par référence aux capitaux propres des participations considérées, celle-ci étant le cas échéant ajustée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le Groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat. Par ailleurs, les actions BIC rachetées sur le fondement de l'article L. 225-209 du Code de commerce qui ne sont pas exclusivement destinées aux plans de stock-options ont été classées en immobilisations financières. Ces actions sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du cours coté moyen du dernier mois de la période) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée. Les prêts en devises étrangères sont convertis au taux de clôture.

e) Stocks

Les marchandises sont valorisées au coût d'achat, incluant les frais accessoires selon la méthode du « prix unitaire moyen pondéré ». Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées, si nécessaire, pour ramener la valeur des stocks au prix du marché.

f) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte des risques de recouvrement auxquels elles donnent lieu. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du cours de change officiel à la clôture.

Les gains de change latents sont comptabilisés en écart de conversion passif tandis que les pertes de change latentes sont comptabilisées en écart de conversion actif et font l'objet d'une provision pour risques et charges.

Les gains et pertes de change correspondant aux comptes courants sont directement constatés en compte de résultat et ne font donc pas l'objet d'un écart de conversion.

g) Placements financiers

Les placements financiers sont composés de valeurs mobilières de placement et des actions de SOCIÉTÉ BIC rachetées sur le fondement de l'article L. 225-209 du Code de commerce. Ces actions sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du cours coté moyen du dernier mois de la période ou de la valeur d'exercice des options auxquelles elles sont destinées) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée.

h) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

I) Emprunts

Les emprunts en devises étrangères sont convertis aux taux de clôture.

→ NOTES SUR LE BILAN

NOTE 3 ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

| <i>(en milliers d'euros)</i> | VALEURS BRUTES AU 31 DÉC. 2010 | AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE | DIMINUTIONS DE L'EXERCICE | VALEURS BRUTES AU 31 DÉC. 2011 |
|---|-----------------------------------|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| Frais de recherche et développement | 3 823 | - | - | 3 823 |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | 62 617 | 14 631 | (205) | 77 043 |
| TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 66 440 | 14 631 | (205) | 80 866 |
| Terrains | 1 490 | - | - | 1 490 |
| Constructions | 13 891 | 299 | - | 14 190 |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | 10 170 | 947 | - | 11 117 |
| Autres immobilisations corporelles | 10 451 | 309 | (902) | 9 858 |
| Immobilisations corporelles en cours | 3 765 | 1 426 | (952) | 4 239 |
| TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 39 767 | 2 981 | (1 854) | 40 894 |
| Titres de participation (a) | 880 234 | 2 244 | (813) | 881 665 |
| Créances rattachées à des participations (b) | 94 469 | 61 | (93 549) | 981 |
| Actions propres (c) | 24 176 | 102 521 | (76 595) | 50 102 |
| Prêts et autres immobilisations financières | 856 | - | (81) | 775 |
| TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES | 999 735 | 104 826 | (171 038) | 933 523 |

(a) Les titres de participation sont détaillés en Note 23.

(b) Inclus le prêt consenti à BIC CORPORATION aux États-Unis d'un montant de 125 millions de dollars américains pour l'acquisition de Norwood Promotional Products qui a été remboursé au cours de l'exercice.

(c) Il s'agit de 817 231 actions propres destinées aux plans d'attribution d'actions gratuites et de 577 actions au titre du contrat de liquidité.

NOTE 4 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

| (en milliers d'euros) | AMORTISSEMENTS AU 31 DÉC. 2010 | AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE | DIMINUTIONS DE L'EXERCICE | AMORTISSEMENTS AU 31 DÉC. 2011 |
|---|-----------------------------------|--------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| Frais de recherche et développement | 3 823 | - | - | 3 823 |
| Autres postes d'immobilisations incorporelles | 41 637 | 3 953 | - | 45 590 |
| TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 45 460 | 3 953 | - | 49 413 |
| Constructions | 12 538 | 315 | - | 12 853 |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | 8 209 | 1 081 | - | 9 290 |
| Autres immobilisations corporelles | 7 412 | 353 | (902) | 6 863 |
| TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 28 159 | 1 749 | (902) | 29 006 |

NOTE 5 ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

| CRÉANCES (en milliers d'euros) | MONTANTS BRUTS | 1 AN AU PLUS | À PLUS DE 1 AN | DONT EFFETS À RECEVOIR | DONT ENTREPRISES LIÉES |
|--|-------------------|----------------|-------------------|---------------------------|------------------------------|
| Créances rattachées à des participations | 981 | - | 981 | - | 981 |
| Autres immobilisations financières | 50 877 | 50 877 | - | - | - |
| Clients et comptes rattachés | 111 792 | 111 792 | - | 4 100 | 77 682 |
| Autres créances | 131 015 | 131 015 | - | - | 111 023 |
| Charges constatées d'avance | 791 | 791 | - | - | - |
| TOTAL | 295 456 | 294 475 | 981 | 4 100 | 189 686 |

| DETTES (en milliers d'euros) | MONTANT TOTAL | 1 AN AU PLUS | À PLUS DE 1 AN | DONT EFFETS À PAYER | DONT ENTREPRISES LIÉES |
|--|------------------|----------------|-------------------|------------------------|------------------------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 840 | 840 | - | - | - |
| Emprunts et dettes financières diverses | 279 356 | 279 356 | - | - | 279 356 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 77 243 | 77 243 | - | - | 30 643 |
| Dettes fiscales et sociales | 17 390 | 17 390 | - | - | - |
| Autres dettes | 8 529 | 8 529 | - | - | 2 436 |
| Produits constatés d'avance | 2 658 | 2 658 | - | - | 2 658 |
| TOTAL | 386 016 | 386 016 | - | - | 315 093 |

NOTE 6 INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES

| VALEURS BRUTES <i>(en milliers d'euros)</i> | 31 DÉC. 2011 |
|--|--------------|
| Actif | |
| Participations | 881 665 |
| Créances rattachées à des participations | 981 |
| Clients et comptes rattachés | 77 682 |
| Autres créances | 111 023 |
| Passif | |
| Emprunts et dettes financières diverses | 279 356 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 30 643 |
| Autres dettes | 2 436 |
| Produits constatés d'avance | 2 658 |

NOTE 7 PLACEMENTS FINANCIERS

| VALEURS BRUTES <i>(en milliers d'euros)</i> | 31 DÉC. 2011 |
|--|----------------|
| Valeurs mobilières de placement ^(a) | 165 505 |
| TOTAL | 165 505 |

(a) Il s'agit d'OPCVM ou de certificats de dépôts court terme à orientation exclusivement monétaire.

NOTE 8 ÉCART DE CONVERSION – ACTIF

La perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif a fait l'objet d'une provision pour risques et charges (1 180 milliers d'euros).

NOTE 9 CAPITAUX PROPRES

9-1 Capital social

Le capital social est de 182 941 404,40 euros, divisé en 47 890 420 actions d'un montant de 3,82 euros de nominal. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double. À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2011, les actionnaires détenant plus des 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société étaient les suivants :

| | % EN ACTIONS (ENVIRON) | % EN DROITS DE VOTE (ENVIRON) |
|----------------|---------------------------|-------------------------------------|
| Société M.B.D. | 26,24 % | 35,99 % |
| Famille Bich | 17,10 % | 21,48 % |

Au 31 décembre 2011, SOCIÉTÉ BIC possédait 817 808 actions BIC classées en immobilisations financières (817 231 actions destinées aux plans d'attribution d'actions gratuites et 577 actions au titre du contrat de liquidité).

9-2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

| | |
|--|----------------|
| Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent (avant répartition) | 883 013 |
| Dividendes distribués au titre de l'exercice 2010 | 90 634 |
| Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent (après répartition) | 792 379 |
| Augmentation de capital (a) | 1 587 |
| Réduction de capital (b) | (4 636) |
| Prime d'émission (a) | 17 485 |
| Report à nouveau (b) | (71 117) |
| Résultat de l'exercice | 216 241 |
| Capitaux propres à la clôture de l'exercice (avant répartition) | 951 939 |

(a) L'augmentation de capital correspond aux 415 357 options de souscription levées sur l'exercice 2011.

(b) Au cours de l'exercice 2011, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 1 213 559 actions.

Suite à ces opérations sur le capital, le capital social de SOCIÉTÉ BIC, au 31 décembre 2011, est composé de 47 890 420 actions d'un nominal de 3,82 euros.

NOTE 10 ÉTAT DES PROVISIONS

| (en milliers d'euros) | MONTANTS AU 31 DÉC. 2010 | DOTATIONS DE L'EXERCICE | REPRISES DE L'EXERCICE (UTILISÉES) | REPRISES DE L'EXERCICE (NON UTILISÉES) | MONTANTS AU 31 DÉC. 2011 |
|---|--------------------------------|-------------------------------|--|---|--------------------------------|
| Risque Iran | 1 128 | - | - | (410) | 718 |
| Risque filiales | 1 454 | 400 | - | (1 200) | 654 |
| Risque filiales intégrées | - | 7 600 | - | - | 7 600 |
| Perte de change | 2 578 | 1 180 | (2 578) | - | 1 180 |
| Sheaffer (Hong Kong) Co. Ltd. | 920 | 61 | - | - | 981 |
| Plan d'attribution d'actions | 1 396 | 3 827 | (493) | (903) | 3 827 |
| Autres provisions pour risques | 1 181 | 792 | (39) | (392) | 1 542 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 8 657 | 13 860 | (3 110) | (2 905) | 16 502 |

| (en milliers d'euros) | MONTANTS AU 31 DÉC. 2010 | DOTATIONS DE L'EXERCICE | REPRISES DE L'EXERCICE | MONTANTS AU 31 DÉC. 2011 |
|--|--------------------------------|-------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| Immobilisations | 5 042 | 208 | (19) | 5 231 |
| Participations | 42 380 | 942 | - | 43 322 |
| Stocks d'en-cours de production de biens | 646 | - | - | 646 |
| Stocks de marchandises | 1 138 | 928 | (1 138) | 928 |
| Comptes clients | 1 845 | 1 500 | (1 845) | 1 500 |
| Provisions sur autres créances | 11 203 | 3 452 | - | 14 655 |
| PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION | 62 254 | 7 030 | (3 002) | 66 282 |

→ **NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**

NOTE 11 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de SOCIÉTÉ BIC s'analyse comme suit :

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | | | 31 DÉC. 2010 | | | 31 DÉC. 2011 | | |
|------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | France | Hors France | Total | France | Hors France | Total | France | Hors France | Total |
| Papeterie Grand Public | 93 775 | 166 320 | 260 095 | 94 262 | 194 846 | 289 108 | 99 575 | 208 925 | 308 500 |
| Briquets | 16 427 | 120 884 | 137 311 | 17 098 | 134 777 | 151 875 | 19 014 | 163 022 | 182 036 |
| Rasoirs | 21 115 | 55 614 | 76 729 | 21 493 | 62 862 | 84 355 | 23 262 | 64 075 | 87 337 |
| Autres | 356 | 10 587 | 10 943 | 591 | 5 540 | 6 131 | 996 | 13 728 | 14 724 |
| TOTAL | 131 673 | 353 405 | 485 078 | 133 444 | 398 025 | 531 469 | 142 847 | 449 750 | 592 597 |

NOTE 12 AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont principalement composés des royalties (29 606 milliers d'euros) et des *management fees* (30 114 milliers d'euros) facturés aux sociétés du Groupe.

NOTE 13 RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--------------------------|--------------|--------------|
| Organes d'Administration | 243 | 270 |
| Organes de Direction | 1 327 | 1 406 |

SOCIÉTÉ BIC ne possède pas de personnel salarié au 31 décembre 2011.

Deux des membres des organes de Direction bénéficient du même régime complémentaire de retraite (régime à prestations définies) que les cadres de Direction des filiales du Groupe BIC en France.

NOTE 14 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier qui s'élève à 145 132 milliers d'euros se compose des éléments suivants :

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|--|---------------|----------------|----------------|
| Dividendes encaissés | 23 453 | 115 938 | 140 558 |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | 2 682 | 4 326 | 2 617 |
| Reprises sur provisions nettes de dotations | 2 247 | (1 126) | (3 396) |
| Différences nettes de change | 3 243 | 906 | 4 720 |
| Autres | (3 674) | (6 698) | 633 |
| RÉSULTAT FINANCIER | 27 951 | 113 346 | 145 132 |

NOTE 15 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement composé de :

| (en milliers d'euros) | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|--------------|----------------|----------------|
| Plus/(Moins)-value sur cession d'immobilisations | 39 | 1 301 | - |
| Plus-value sur cession de titres de participation | 6 056 | - | 4 103 |
| Provision pour risques (nette de reprise) | 2 272 | (1 251) | (6 861) |
| Subventions accordées | (3 000) | - | - |
| Abandon de créances | (552) | (3 700) | - |
| Régularisations d'impôt | 776 | 211 | 217 |
| Indemnités de rupture de contrats de distribution nette de provisions | - | - | (350) |
| Autres | (1 422) | 622 | 704 |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 4 169 | (2 817) | (2 187) |

NOTE 16 VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

| <i>(en milliers d'euros)</i> | RÉSULTAT AVANT IMPÔT | IMPÔT | RÉSULTAT APRÈS IMPÔT |
|------------------------------|-------------------------|-----------------|-------------------------|
| Résultat courant | 257 031 | (38 741) | 218 290 |
| Résultat exceptionnel | (2 187) | 138 | (2 049) |
| TOTAL | 254 844 | (38 603) | 216 241 |

NOTE 17 INTÉGRATION FISCALE

SOCIÉTÉ BIC est la société mère du Groupe intégré fiscalement qui est composé, au 31 décembre 2011, des sociétés suivantes : BIC Sport, BIMA 83, BIC Écriture 2000, BIC Services, Conté, Société Immobilière BIC Clichy, Société Immobilière Valiton Gesnouin, BIC Rasoirs, Société du Briquet Jetable 75, BIC Graphic France, BIC Assemblage, BIC

Technologies, Compagnie de Moulages, DAPE 74 Distribution, Stypen, BIC Clichy et Electro-Centre.

SOCIÉTÉ BIC, en tant que société mère, constate dans ses comptes le gain ou la perte lié(e) aux effets de l'intégration fiscale. À ce titre, SOCIÉTÉ BIC a constaté en 2011 un gain de 2 139 587 euros.

NOTE 18 PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 31 DÉC. 2011 |
|---|----------------|
| Organic | 1 052 |
| Provisions sur comptes courants | 2 600 |
| Provisions pour risques | 461 |
| Provisions sur créances clients | 382 |
| Provisions sur stocks | 928 |
| Change | 741 |
| Placements | 2 702 |
| Provisions actions gratuites | 2 421 |
| Autres | 208 |
| TOTAL | 11 495 |
| Allègement de la charge fiscale future | (4 150) |

→ **INFORMATIONS RELATIVES AU HORS-BILAN**

NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS HORS-BILAN

Les principaux instruments financiers hors bilan de SOCIÉTÉ BIC sont les suivants :

19-1 Instruments dérivés de change

Les nominaux de couvertures en devises sont convertis en euros au taux de clôture du mois de décembre 2011. La valorisation des couvertures est conforme aux pratiques de marché aussi bien en termes de données (courbes de taux, spots, courbes de volatilité) qu'en modèle de calculs.

Détail du portefeuille d'opérations à terme :

| COUVERTURES | NOMINAL (en euros) | VALEUR DE MARCHÉ (en euros) | TYPE DE COUVERTURE |
|-----------------------|-----------------------|--------------------------------|------------------------|
| Flux commerciaux 2012 | 253 518 185 | (7 213 449) | Terme |
| Flux commerciaux 2013 | 7 775 688 | 39 932 | Terme |
| Flux commerciaux 2014 | 3 254 021 | 66 423 | Terme |
| Flux commerciaux 2015 | 1 751 850 | 69 787 | Terme |
| Prêts/emprunts | 39 196 786 | 32 933 | Terme, Swap de devises |
| TOTAL | 305 496 530 | (7 004 374) | |

Détail du portefeuille d'options :

| COUVERTURES | NOMINAL (en euros) | VALEUR DE MARCHÉ (en euros) | TYPE DE COUVERTURE |
|-----------------------|-----------------------|--------------------------------|--------------------|
| Flux commerciaux 2012 | 19 021 302 | (1 379 971) | Option |
| Flux commerciaux 2013 | 5 832 011 | (60 717) | Option |
| TOTAL | 24 853 313 | (1 440 688) | |

À la clôture de décembre 2011, SOCIÉTÉ BIC avait contracté :

- des contrats de dérivés (options de change et couvertures à terme), arrivant à échéance au cours des exercices 2012, 2013, 2014 et 2015, d'une contre-valeur de 291,2 millions d'euros de nominal. Ces opérations protègent une part significative du risque de change transactionnel du Groupe sur la base des prévisions de flux, et concernent les risques sur le dollar américain, la Livre sterling, le yen, le dollar canadien, le dollar australien, le dollar néo-zélandais, le franc suisse, le zloty polonais et le leu roumain. La valeur de marché de ces opérations est négative de 8,48 millions d'euros ;
- des swaps de change d'une contre-valeur de 39,2 millions d'euros. Ces swaps permettent la liquidité du Groupe en devises et protègent les positions de prêts/emprunts intra-Groupe en devises. La valeur de marché de ces opérations est positive de 32 933 euros.

Pour l'année 2012, l'exposition au risque de change transactionnel du Groupe est couverte à plus de 80 %.

19-2 Dérivés de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2011, il n'y a pas de dérivé de taux.

Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture.

NOTE 20 ENGAGEMENTS HORS-BILAN

20-1 Garanties

Le tableau suivant des avals, cautions et garanties représente les engagements de SOCIÉTÉ BIC. Tous les engagements significatifs figurent dans ce tableau.

Il n'existe pas de nantissement d'actif ou d'actions inscrites au nominatif pur.

Avais, cautions et garanties données :

| | ÉCHÉANCES | | | 31 DÉC. 2011 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2009 |
|--------------------------------|-----------|-----------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| | < 1 AN | 1 À 5 ANS | > 5 ANS | | | |
| <i>(en milliers d'euros)</i> | | | | | | |
| Garanties de lignes de crédit | - | - | - | - | - | - |
| Garanties commerciales | - | - | - | - | - | 10 |
| Engagements de location simple | - | - | - | - | - | 541 |
| Avais et cautions | - | - | - | - | - | - |
| Autres garanties | - | - | 15 558 | 15 558 | 13 334 | 14 197 |
| TOTAL | - | - | 15 558 | 15 558 | 13 334 | 14 748 |

Avais, cautions et garanties reçues :

| | ÉCHÉANCES | | | 31 DÉC. 2011 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2009 |
|--------------------------------|--------------|-----------|----------|--------------|--------------|--------------|
| | < 1 AN | 1 À 5 ANS | > 5 ANS | | | |
| <i>(en milliers d'euros)</i> | | | | | | |
| Garanties de lignes de crédit | 2 316 | - | - | 2 316 | 599 | - |
| Garanties commerciales | - | - | - | - | - | - |
| Engagements de location simple | - | - | - | - | - | - |
| Avais et cautions | 75 | - | - | 75 | 75 | 75 |
| Autres garanties | - | - | - | - | - | - |
| TOTAL | 2 391 | - | - | 2 391 | 674 | 75 |

20-2 Engagements Financiers de retraites

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 31 DÉC. 2011 |
|--|--------------|
| Montant des indemnités de départ à la retraite | 11 252 |
| Actif de couverture (gestionnaire externe) | (5 837) |
| Services passés non reconnus | (379) |
| ENGAGEMENT DE RETRAITE NET | 5 036 |

→ INFORMATIONS DIVERSES

NOTE 21 COURS DE BOURSE

| <i>(en euros)</i> | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|-------------------|--------------|--------------|
| Action BIC | 64,32 | 68,50 |

NOTE 22 PLANS DE STOCK-OPTIONS

Dans le cadre d'une politique recommandée par le Comité des Rémunérations et des Nominations, le Conseil d'Administration a décidé de ne plus attribuer de stock-options à compter de 2011 et de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions. Les quelque 500 cadres qui bénéficiaient de stock-options au titre de

leur position hiérarchique (cadres éligibles) recevront des actions sous conditions de performance à trois ans. Pour remplacer les programmes de stock-options récompensant les employés « au choix » et les contributeurs clé de l'année, des actions sans condition de performance seront attribuées.

| | PLAN N° 5 | PLAN N° 6 | PLAN N° 7 | PLAN N° 8 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Date de l'Assemblée Générale | 12 mai 1998 | 28 mai 2003 | 28 mai 2003 | 28 mai 2003 |
| Date du Conseil d'Administration | 10 décembre 2002 | 17 décembre 2003 | 15 décembre 2004 | 14 décembre 2005 |
| Nombre de bénéficiaires | 564 | 555 | 563 | 575 |
| Nombre d'options de souscription | 375 000 | 377 550 | 370 450 | 427 850 |
| <ul style="list-style-type: none"> Dont options attribuées aux membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2011 | 44 000 | 56 500 | 46 650 | 48 650 |
| Première date d'exercice de l'option | 11 décembre 2005 | 18 décembre 2006 | 16 décembre 2007 | 15 décembre 2008 |
| Date d'expiration de l'option | 9 décembre 2012 | 16 décembre 2013 | 14 décembre 2014 | 13 décembre 2015 |
| Prix d'exercice (en euros) ^(a) | 30,93 | 36,96 | 36,76 | 50,01 |
| Nombre d'options exercées au 31 décembre 2011 | 286 740 | 267 907 | 250 212 | 243 000 |
| Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2011 | 66 810 | 66 750 | 73 000 | 74 500 |
| Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2011 | 21 450 | 42 893 | 47 238 | 110 350 |

| | PLAN N° 9 | PLAN N° 10 | PLAN N° 11 | PLAN N° 12 | PLAN N° 13 |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Date de l'Assemblée Générale | 24 mai 2006 | 24 mai 2006 | 21 mai 2008 | 21 mai 2008 | 12 mai 2010 |
| Date du Conseil d'Administration | 13 décembre 2006 | 11 décembre 2007 | 10 décembre 2008 | 15 décembre 2009 | 16 décembre 2010 |
| Nombre de bénéficiaires | 567 | 633 | 613 | 602 | 643 |
| Nombre d'options de souscription | 398 500 | 440 500 | 371 400 | 360 000 | 382 950 |
| <ul style="list-style-type: none"> Dont options attribuées aux membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2011 | 40 650 | 43 500 | - | - | - |
| Première date d'exercice de l'option | 14 décembre 2009 | 12 décembre 2010 | 11 décembre 2011 | 16 décembre 2012 | 17 décembre 2013 |
| Date d'expiration de l'option | 12 décembre 2014 | 10 décembre 2015 | 9 décembre 2016 | 14 décembre 2017 | 15 décembre 2018 |
| Prix d'exercice (en euros) ^(a) | 52,35 | 49,62 | 40,18 | 47,99 | 63,71 |
| Nombre d'options exercées au 31 décembre 2011 | 215 631 | 193 427 | 104 900 | 200 | - |
| Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2011 | 51 750 | 30 550 | 20 700 | 13 650 | 10 000 |
| Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2011 | 131 119 | 216 523 | 245 800 | 346 150 | 372 950 |

(a) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

Messieurs Bruno et François Bich ne se sont vu attribuer aucune option dans aucun des plans susvisés.

NOTE 23 TITRES DE PARTICIPATION

23-1 Tableau des filiales et participations

| | NOMBRE DE TITRES A : ACTIONS P : PARTS | | % DE PARTICIPATION | VALEUR D'INVENTAIRE NETTE | PRÊTS NETS | CAPITAL SOCIAL | DEVISE |
|--|--|---|--------------------|---------------------------|----------------|----------------|--------|
| I - Filiales françaises | | | | | | | |
| BIC Assemblage SARL | 1 000 | P | 100 % | 15 245 | - | 15 240 | EUR |
| BIC Clichy SAS | 52 059 469 | A | 99 % | 795 468 690 | - | 795 469 068 | EUR |
| DAPE 74 Distribution SASU | 70 000 | A | 100 % | 510 000 | - | 1 070 000 | EUR |
| Sous-total I | | | | 795 993 935 | - | | |
| II - Filiales étrangères | | | | | | | |
| BIC Erzeugnisse GmbH – Allemagne | 2 | P | 100 % | - | - | 664 700 | EUR |
| BIC Verwaltungs GmbH – Allemagne | 2 | P | 100 % | 4 | - | 50 000 | EUR |
| BIC GmbH – Allemagne | 1 | P | 100 % | 35 | - | 25 600 | EUR |
| BIC Portugal SA – Portugal | 464 675 | A | 100 % | 3 524 586 | - | 2 323 575 | EUR |
| BIC Slovakia SRO – Slovaquie | 1 | P | 100 % | 12 600 000 | - | 15 574 255 | EUR |
| BIC INTERNATIONAL Co. – États-Unis | 100 | A | 100 % | 1 | - | 1 | USD |
| BIC Brasil SA – Brésil | 300 661 464 | A | 100 % | 13 617 043 | - | 183 403 495 | BRL |
| Sheaffer (Hong-Kong) Co. Ltd. – Chine | 7 800 000 | P | 100 % | - | 981 439 | 7 800 000 | HKD |
| BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. – Chine | - | A | 100 % | 2 487 028 | - | 5 408 000 | USD |
| BIC Stationery (Shanghai) Manufacturing Co. Ltd. – Chine | - | A | 100 % | 2 411 898 | - | 3 300 000 | USD |
| BIC Product (Singapore) Pte. Ltd. – Singapour | 297 000 | A | 99 % | - | - | 300 000 | SGD |
| BIC Product (Asia) Pte. Ltd – Singapour | 5 627 602 | A | 100 % | - | - | 5 627 602 | SGD |
| BIC India Pvt. Ltd. – Inde | 8 087 395 | A | 100 % | - | - | 80 873 960 | RPS |
| Ball Point Manufacturing Co. – Iran | 90 | A | 45 % | - | - | 16 000 000 | IRR |
| BIC Product (Korea) Ltd. – Corée du Sud | 345 320 | A | 100 % | - | - | 1 726 600 000 | KRW |
| BIC Product (Thailand) Ltd. – Thaïlande | 1 713 993 | A | 100 % | 441 435 | - | 171 400 000 | BHT |
| PT Buana Inti Cakrawala ("BIC") – Indonésie | 289 999 | A | 100 % | - | - | 29 000 000 000 | IDR |
| Mondial Sdn. Bhd. – Malaisie | 1 140 000 | A | 30 % | 339 901 | - | 3 800 000 | MYR |
| BIC GBA Sdn. Bhd. – Malaisie | 1 257 400 | A | 100 % | - | - | 1 260 000 | MYR |
| Sous-total II | | | | 35 421 931 | 981 439 | | |
| III- Participations | | | | | | | |
| BIC Technologies SA – France | 1 | A | - | - | - | 7 440 988 | EUR |
| BIC Amazonia SA – Brésil | 60 013 003 | A | 29 % | 4 948 857 | - | 256 383 000 | BRL |
| BIC Holdings Southern Africa Pty. Ltd. – Afrique du Sud | 41 860 | A | 5 % | 1 522 934 | - | 8 372 | RAN |
| BIC Argentina SA – Argentine | 750 | P | 5 % | 450 500 | - | 15 000 | ARS |
| BMT 11 – Tunisie | 1 | A | 0 % | 100 | - | 200 000 | EUR |
| BIC PERU – Pérou | - | - | 1 % | 4 349 | - | 5 000 000 | PEN |
| BIC Pazarlama Ltd, Sti – Turquie | 5 | P | 1 % | 345 | - | 8 785 500 | TRY |
| BIC Iberia SA – Espagne | 2 | A | - | - | - | 12 333 391 | EUR |
| Sous- total III | | | | 6 927 085 | - | | |
| TOTAL | | | | 838 342 951 | 981 439 | | |

Le chiffre d'affaires, le résultat et les capitaux propres autres que le capital social des filiales et participations ne sont pas communiqués pour des raisons de confidentialité liée à la stratégie commerciale et industrielle.

23-2 Analyse des mouvements des titres de participation*(en milliers d'euros)*

| | |
|---|----------------|
| Montant net des titres de participation au 31 décembre 2010 | 837 854 |
| Acquisitions, augmentations de capital, créations et cessions 2011 | |
| Augmentation de capital de BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. – Chine | 2 240 |
| Transfert des titres BIC Italia SPA – Italie à BIC Clichy SAS | (813) |
| Autres | 3 |
| (Dotations)/Reprises de provisions 2011 | |
| DAPE 74 Distribution SASU | (400) |
| BIC Product (Korea) Ltd. – Corée du Sud | (42) |
| BIC Product (Thailand) Ltd. – Thaïlande | (500) |
| Montant net des titres de participation au 31 décembre 2011 | 838 342 |

5. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES COMPTES SOCIAUX

1 / Tableau des résultats de SOCIÉTÉ BIC au cours des cinq derniers exercices

| <i>(en euros)</i> | 31 DÉC. 2007 | 31 DÉC. 2008 | 31 DÉC. 2009 | 31 DÉC. 2010 | 31 DÉC. 2011 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 1 - Situation financière en fin d'exercice | | | | | |
| Capital social | 188 621 664 | 185 484 038 | 185 559 277 | 185 990 536 | 182 941 404 |
| Nombre d'actions émises | 49 377 399 | 48 556 031 | 48 575 727 | 48 688 622 | 47 890 420 |
| Nombre d'obligations convertibles en actions | - | - | - | - | - |
| 2 - Résultat global des opérations effectives | | | | | |
| Chiffre d'affaires hors taxes | 545 317 809 | 492 374 171 | 485 077 986 | 531 469 006 | 592 596 618 |
| Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions | 114 201 645 | 85 028 025 | 94 686 829 | 195 173 286 | 272 420 210 |
| Impôt sur les bénéfices | 32 483 128 | 11 994 711 | 24 378 992 | 21 716 406 | 38 603 086 |
| Bénéfice après impôt, amortissements et provisions | 71 839 855 | 61 194 106 | 66 328 834 | 168 009 124 | 216 240 834 |
| Montant des bénéfices distribués ^(a) | 65 495 232 | 65 068 457 | 116 552 261 | 91 676 617 | 90 634 186 |
| 3 - Résultat des opérations réduit à une seule action | | | | | |
| Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions | 1,65 | 1,50 | 1,45 | 3,56 | 4,88 |
| Bénéfice après impôt, amortissements et provisions | 1,45 | 1,26 | 1,37 | 3,45 | 4,52 |
| Dividende versé à chaque action | 1,35 | 1,35 | 2,40 | 1,90 | 4,00 |
| 4 - Personnel | | | | | |
| Effectif non salarié | 3 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Montant de la masse salariale | 1 169 394 | 1 210 153 | 1 148 533 | 1 454 544 | 1 355 399 |
| Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales) | 816 061 | 416 566 | 458 407 | 634 945 | 562 015 |

(a) Appliqué au nombre d'actions émises au 31 décembre 2011 net des actions propres. Le montant définitif sera fonction du nombre d'actions prétendant au dividende le jour du paiement.

2 / Loi de Modernisation de l'Économie (LME)

SOCIÉTÉ BIC applique la nouvelle loi relative aux délais de paiements fournisseurs.

Elle a opté pour le paiement des factures fournisseurs à échéance 60 jours date de facture

| <i>(en milliers d'euros)</i> | TOTAL | COURANT | ÉCHÉANCE DÉPASSÉE DE | | |
|------------------------------|--------|---------|----------------------|----------|-----------|
| | | | 30 jours | 60 jours | >60 jours |
| Au 31 décembre 2011 | 36 928 | 34 563 | 1 104 | 163 | 1 098 |
| Au 31 décembre 2010 | 49 618 | 46 927 | 934 | 838 | 919 |

5.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

→ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de SOCIÉTÉ BIC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2 d) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valeur des immobilisations financières. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et, en tant que de besoin, la cohérence des valeurs d'usage des titres de participations avec notamment les valeurs retenues pour l'établissement des comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT

5.5. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

→ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Plan de retraite additive

Le Conseil d'Administration du 19 mai 2005 a autorisé l'adoption d'un plan de retraite additive (qui se substitue au plan en vigueur depuis 1986). Les bénéficiaires sont les cadres supérieurs et dirigeants sociaux de BIC en France, de grade 6, membres du Comité de Direction du Groupe, qui achèveront leur carrière au sein du Groupe.

Le montant de la retraite sera égal à 1,25 % de la rémunération finale, rémunération moyenne des trois dernières années travaillées, par année de participation au plan, avec un maximum de 20 années, soit un montant maximum de retraite de 25 % de la rémunération finale.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT



INFORMATIONS SUR L'ÉMETTEUR

| | | | |
|---|------------|---|------------|
| <u>6.1. Informations sur la Société</u> | <u>182</u> | <u>6.4. Actions propres et rachat d'actions</u> | <u>189</u> |
| <u>6.2. Capital social</u> | <u>184</u> | <u>6.5. Relations avec les investisseurs</u> | <u>190</u> |
| <u>6.3. Actionnariat</u> | <u>187</u> | <u>6.6. Informations boursières</u> | <u>191</u> |

6.1. Informations sur la Société

→ HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Raison sociale et nom commercial de l'émetteur

Raison Sociale : SOCIÉTÉ BIC

Nom commercial : BIC

Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Lieu d'enregistrement : Nanterre

Numéro d'enregistrement : 552 008 443

Code APE :

7010Z – Activités des sièges sociaux

3299Z – Autres activités manufacturières n.c.a

Date de constitution et durée de vie de l'émetteur

Date de constitution : 3 mars 1953

Date d'expiration : 2 mars 2052, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires.

Siège social et forme juridique de l'émetteur

Siège social : 14 rue Jeanne d'Asnières – 92110 Clichy – France

Téléphone : 33 (0)1 45 19 52 00

Forme juridique et législation de l'émetteur : société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions prévues par le Code de commerce.

Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Aucun événement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Aucun événement important n'est à signaler en dehors de ceux mentionnés dans la *Présentation du Groupe - § 1.4. Histoire*.

→ ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

L'acte constitutif et les statuts de l'émetteur peuvent être consultés au siège social de la Société ainsi que sur son site Internet bicworld.com (partie Information réglementée).

Objet social

Extrait des statuts (article 3) – « Objet social »

« La Société a pour objet en tous pays, l'achat, la vente, la commission, le courtage, la représentation, l'importation et l'exportation de tous objets et spécialement de tout ce qui sert à l'écriture ; et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La Société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet, soit seule et pour son propre compte, soit pour le compte de tiers comme représentant, concessionnaire ou intermédiaire, à la commission, au courtage, en régie, comme locataire, fermière, gérante, soit en participation, soit en association, sous quelque forme que ce soit. »

Membres des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance

Cf. *Gouvernement d'entreprise - § 3.1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2011*.

Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions

Droit de vote double

Extrait des statuts (article 15) – « Assemblées d'Actionnaires »

(Article inséré dans les statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 1972)

« Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double susvisé. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus ci-dessus.

En outre, en cas d'augmentation de capital, par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double pourra être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. »

Indivisibilité des actions

Extrait des statuts (article 8 ter) – « Indivisibilité des actions »

(Article inséré dans les statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2006)

1. « Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société. Les copropriétaires indivis d'actions sont représentés aux Assemblées Générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. À défaut d'accord entre eux, le mandataire est désigné par le Président du Tribunal de Commerce statuant en référé, à la demande du copropriétaire le plus diligent.

2. Si les actions sont grevées d'usufruit, leur inscription en compte doit faire ressortir l'existence de l'usufruit. Sauf convention contraire notifiée à la Société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires. Toutefois, nonobstant toute convention contraire, lorsque l'usufruit résulte d'une donation de la nue-proprété d'actions réalisée sous le bénéfice des dispositions de l'article 787 B du Code général des impôts, le droit de vote de l'usufruitier est limité aux décisions concernant l'affectation des bénéfices. Pour toutes les autres décisions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire ou de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le droit de vote appartient au nu-proprétaire. L'usufruitier et le nu-proprétaire doivent notifier à la Société qu'ils entendent se placer sous le bénéfice de ces dispositions. »

Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Les statuts ne fixent pas de condition particulière pour modifier les droits des actionnaires.

Assemblée – Mode de convocation – Conditions d'admission – Conditions d'exercice du droit de vote

Extrait des statuts (article 15) – « Assemblée d'Actionnaires »

« Les Assemblées d'Actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les décrets en vigueur. »

Disposition ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle

Cf. 6.3 Actionariat.

Disposition fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Extrait des statuts (article 8 bis) – « Franchissement de seuils »

(Article inséré dans les statuts par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 1998)

« Toute personne physique ou morale venant à détenir une fraction du capital et/ou des droits de vote égale ou supérieure à 2 % et, à compter de ce seuil, à tout multiple entier de 1 %, est tenue de porter à la connaissance de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le nombre total d'actions qu'elle détient. L'information doit être effectuée dans un délai de deux semaines à compter du jour où la fraction est atteinte. Cette obligation s'applique dans les mêmes conditions et délai, lorsque la participation au capital social devient inférieure aux seuils ci-dessus. Les franchissements de seuils soumis à déclaration s'apprécient en tenant compte des actions détenues par les sociétés actionnaires à plus de 50 % directement ou indirectement, de la société déclarante. En cas de non-respect de cette disposition, et sur demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 2 % au moins du capital et/ou des droits de vote de la Société, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'Actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de la notification. »

Conditions imposées par l'acte constitutif et les statuts, régissant les modifications du capital, plus strictes que la loi ne le prévoit

Sans objet.

6.2. Capital social

Au 31 décembre 2011, le capital social enregistré de SOCIÉTÉ BIC s'élevait à 182 206 275,96 euros composé de 47 697 978 actions d'un montant nominal de 3,82 euros. Les actions émises sont entièrement libérées. En tenant compte des options de souscription

levées en 2011 mais n'ayant pas encore été actées par le Conseil d'Administration, le capital social s'élevait à 182 941 404,40 euros divisé en 47 890 420 actions (par rapport à 48 688 622 actions au 1^{er} janvier 2011).

→ AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2011

SOCIÉTÉ BIC dispose, au 31 décembre 2011, des autorisations suivantes qui lui ont été accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires :

I. AUTORISATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION ^{(a) (b)}

| | |
|--|---|
| Montant maximum (en millions d'euros) | Actions : 50 Valeurs mobilières composées : 650 |
| Date | 12 mai 2010 (résolution 11) |
| Durée | 26 mois |
| Date limite de validité | 11 juillet 2012 |
| Utilisation | Non |
| Prix d'émission | Le prix d'émission des actions ordinaires nouvelles et/ou des valeurs mobilières composées (et des actions auxquelles elles donneront droit) est fixé par le CA, avec ou sans prime, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. |

(a) Depuis l'Assemblée Générale tenue en 2010, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas proposer aux actionnaires de résolution l'autorisation à augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription (hormis les cas particuliers visés au point III ci-dessous).

(b) Articles L. 225-129, L. 228-91 et L. 228-92 du Code de commerce.

II. AUTORISATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES, PRIMES OU AUTRES ^(c)

| | |
|-------------------------|--|
| Montant maximum | Montant global maximum des réserves, bénéfices et/ou primes ou autres sommes susceptibles d'être incorporées au capital social et qui existeront lors de la décision d'augmentation du capital, déduction faite du montant éventuellement nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières déjà émises donnant accès à des actions de la Société. |
| Date | 12 mai 2010 (résolution 13) |
| Durée | 26 mois |
| Date limite de validité | 11 juillet 2012 |
| Utilisation | Non |

(c) Articles L. 225-129 et L. 225-130 du Code de commerce.

III. AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN FAVEUR DES SALARIÉS ET MANDATAIRES SOCIAUX

| | ACTIONS RÉSERVÉES AUX SALARIÉS ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE ^(d) | ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTION À ÉMETTRE ^(e) | OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTION ^(f) |
|-------------------------|---|--|--|
| Montant maximum | 3 % du capital social | 4 % du capital social sur les 38 mois et 10 % du capital social à tout moment (en tenant compte des options d'actions) | 4 % du capital social sur les 38 mois et 10 % du capital social à tout moment (en tenant compte des attributions gratuites d'actions) |
| Date | 12 mai 2010 (résolution 14) | 12 mai 2010 (résolution 16) | 12 mai 2010 (résolution 17) |
| Durée | 26 mois | 38 mois | 38 mois |
| Date limite de validité | 11 juillet 2012 | 11 juillet 2013 | 11 juillet 2013 |
| Utilisation en 2011 | Non | Non | Non |
| Prix d'émission | Déterminé par le CA conformément à l'article L. 3332-19 du Code du travail | - | Ne peut être inférieur à la moyenne des cours cotés de l'action à la Bourse de Paris sur le marché à règlement mensuel, lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options sont consenties |

(d) Articles L. 225-138 et L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-1 et suivants du Code du travail.

(e) Articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

(f) Articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce.

Le texte de ces délégations est disponible sur le site www.bicworld.com/fr/finance/reunions/.

Le renouvellement des autorisations arrivant à échéance en 2012 sera demandé à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 10 mai 2012 (cf. Chapitre 7. Rapport du Conseil et projet de résolutions de l'Assemblée Générale du 10 mai 2012).

TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

| DATE | NATURE DE L'OPÉRATION | MONTANT DE LA VARIATION DU CAPITAL (en euros) | IMPACT PRIME D'ÉMISSION/ RÉSERVES (en euros) | MONTANTS SUCCESSIFS DU CAPITAL (en euros) | NOMBRE D'ACTIONNAIRES À L'ISSUE DE L'OPÉRATION |
|------------------------------------|---|--|--|--|--|
| 2009 (CA du 10 février) | Émissions d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options | 97 734,70 | 823 916,20 | 185 502 298,02 | 48 560 811 |
| 2009 (CA du 10 février) | Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 21 mai 2008 | (382 000) | (2 765 593,28) | 185 120 298,02 | 48 460 811 |
| 2010 (CA du 16 février) | Émission d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options | 527 186,74 | 4 559 519,74 | 185 647 484,76 | 48 598 818 |
| 2010 (CA du 16 février) | Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 14 mai 2009 | (186 496,22) | (1 436 802,03) | 185 460 988,54 | 48 549 997 |
| 2010 (CA du 19 octobre) | Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 12 mai 2010 | (1 898 941,10) | (24 462 537,05) | 183 562 047,44 | 48 052 892 |
| 2011 (CA du 15 février) | Émission d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options | 2 687 927,72 | 29 576 463,78 | 186 249 975,16 | 48 756 538 |
| 2011 (CA du 15 février) | Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 12 mai 2010 | (755 118,50) | (11 312 940,25) | 185 494 856,66 | 48 558 863 |
| 2011 (CA du 11 mai) | Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 12 mai 2010 | (2 327 579,48) | (35 873 361,75) | 183 167 277,18 | 47 949 549 |
| 2011 (CA du 14 décembre) | Émission d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options | 592 096,18 | 6 786 090,55 | 183 759 373,36 | 48 104 548 |
| 2011 (CA du 14 décembre) | Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 12 mai 2010 | (1 553 097,40) | (23 930 186,63) | 182 206 275,96 | 47 697 978 |

CA : Conseil d'Administration.

AG : Assemblée Générale.

6.3. Actionnariat

→ RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2011, les actionnaires détenant plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et de 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société sont

énumérés dans le tableau ci-dessous. La Société n'a connaissance d'aucun autre actionnaire détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote. Ce tableau donne également des informations sur les actions autodétenues par SOCIÉTÉ BIC.

| NOM | 31 DÉC. 2009 | | | 31 DÉC. 2010 | | | 31 DÉC. 2011 | | |
|---|------------------|---------------------------------------|--|------------------|---------------------------------------|--|------------------|---------------------------------------|--|
| | Nombre d'actions | % en actions ^(f) (environ) | % en droits de vote ^{(a) (f)} (environ) | Nombre d'actions | % en actions ^(f) (environ) | % en droits de vote ^{(b) (f)} (environ) | Nombre d'actions | % en actions ^(f) (environ) | % en droits de vote ^{(c) (f)} (environ) |
| Concert familial Bich, dont ^(d) : | 21 158 982 | 43,56 | 55,23 | 20 807 865 | 42,73 | 55,73 | 20 757 233 | 43,34 | 57,46 |
| • SOCIÉTÉ M.B.D. | 12 416 000 | 25,56 | 33,83 | 12 442 000 | 25,55 | 34,52 | 12 568 084 | 26,24 | 35,99 |
| • Famille Bich (hors M.B.D.) | 8 742 982 | 18,00 | 21,40 | 8 365 865 | 17,18 | 21,21 | 8 189 149 | 17,10 | 21,48 |
| Silchester Partners Ltd. (ex-Silchester International Investors Ltd.) ^(g) | 5 827 715 | 12,00 | 13,18 | - | - | - | - | - | - |
| Silchester International Investors LLP ^(h) | - | - | - | 2 810 562 | 5,77 | 7,52 | < 5 % | < 5 | < 5 |
| First Eagle Investment Management, LLC (ex-Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, LLC) | 3 250 927 | 6,69 | 6,49 | < 5 % | < 5 | < 5 | < 5 % | < 5 | < 5 |
| Autodétention | 297 875 | 0,61 | 0,41 ^(e) | 437 771 | 0,90 | 0,61 ^(e) | 817 808 | 1,71 | 1,18 ^(e) |

(a) Au 31 décembre 2009, le nombre de droits de vote s'élève à 73 309 349 (y compris droits de vote des actions autodétenues).

(b) Au 31 décembre 2010, le nombre de droits de vote s'élève à 71 962 868 (y compris droits de vote des actions autodétenues).

(c) Au 31 décembre 2011, le nombre de droits de vote s'élève à 69 426 087 (y compris droits de vote des actions autodétenues).

(d) Le concert familial Bich est composé de SOCIÉTÉ M.B.D. (société en commandite par actions) et des membres de la famille Bich détenant une participation directe dans SOCIÉTÉ BIC. La plupart des membres de la famille Bich détiennent à la fois une participation directe dans SOCIÉTÉ BIC et une participation indirecte au travers de SOCIÉTÉ M.B.D.

(e) Actions autodétenues privées temporairement du droit de vote.

(f) L'écart entre le nombre d'actions et le nombre de droits de vote est lié à l'existence de droits de vote double (cf. § 6.1. Informations sur la Société).

(g) Le 1^{er} novembre 2010, la dénomination sociale de Silchester International Investors Ltd. est devenue SilchesterPartners Ltd.

(h) Le 1^{er} novembre 2010, Silchester International Investors Ltd. a transféré son activité et ses équipes à Silchester International Investors LLP. À l'instar de Silchester International Investors Ltd., la société Silchester International Investors LLP agit pour le compte de fonds qu'elle gère sous mandat. La propriété des actions n'ayant donc pas été transférée, le droit de vote double demeure attaché aux actions inscrites au nominatif depuis plus de 2 ans.

À la connaissance de la Société, il n'y a pas de pactes d'actionnaires prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions BIC, ni d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle.

Il est précisé que SOCIÉTÉ M.B.D., holding de la famille Bich, a conclu divers engagements de conservation de titres portant sur au moins 12 millions d'actions de SOCIÉTÉ BIC. Ces engagements ont été conclus avec divers membres familiaux afin de permettre à ces derniers, le cas échéant, de bénéficier des dispositions des articles 885 I bis et 787 B du Code général des impôts.

Hormis l'attribution d'un droit de vote double aux actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis plus de 2 ans, aucun droit de vote particulier n'est conféré aux principaux actionnaires.

La Société étant contrôlée comme décrit dans le tableau ci-dessus, la prévention d'un éventuel exercice abusif du contrôle par un actionnaire est assurée par les réunions régulières du Conseil d'Administration et par la présence de 4 administrateurs indépendants et majoritaires au sein des comités (Comité d'Audit et Comité des Nominations et des Rémunérations).

Franchissements de seuil

Les franchissements de seuils légaux suivants ont été déclarés pour l'exercice 2011 et jusqu'à la date d'émission du document de référence :

| DÉCLARANT | DATE | SEUIL FRANCHI (%) | | NATURE | DÉTENTION APRÈS FRANCHISSEMENT (%) | |
|---|---------------------------|-------------------|----------------|--|------------------------------------|----------------|
| | | Capital | Droits de vote | | Capital | Droits de vote |
| BlackRock Inc. | 1 ^{er} fév. 2011 | 5 | - | À la hausse, suite à l'acquisition d'actions BIC sur le marché | 5,01 | 3,43 |
| BlackRock Inc. | 11 fév. 2011 | 5 | - | À la baisse, suite à la cession d'actions BIC sur le marché | 4,91 | 3,36 |
| Silchester International Investors LLP | 21 av. 2011 | 5 | - | À la baisse, suite à la cession d'actions BIC sur le marché | 4,94 | 6,34 |
| Silchester International Investors LLP | 11 juil. 2011 | - | 5 | À la baisse, suite à la mise au porteur de 766 000 actions et à la cession d'actions BIC sur le marché | 4,46 | 4,99 |

→ **ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE OU DE RETARDER OU D'EMPÊCHER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE (ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)**

À la connaissance de la Société, aucun élément autre que ceux tenant aux éléments visés ci-dessous n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique, ou ne peut avoir pour effet de retarder ou d'empêcher un changement de contrôle :

- SOCIÉTÉ M.B.D., holding familial de SOCIÉTÉ BIC, est une société en commandite par actions ;
- les statuts prévoient :
 - l'attribution d'un droit de vote double aux actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins (cf. § 6.1. Informations sur la Société),
 - l'obligation de déclarer à la Société toute détention de capital ou de droits de vote devenue égale ou supérieure à 2 % et, à compter de ce seuil, à tout multiple entier de 1 % (cf. § 6.1. Informations sur la Société),
 - autorisations données par l'Assemblée Générale d'augmenter le capital (cf. § 6.2. Capital Social - Tableau relatif à ces autorisations).

6.4. Actions propres et rachat d'actions

→ ACTIONS PROPRES DE SOCIÉTÉ BIC

Situation au 31 décembre 2011 :

| AFFECTATION PAR OBJECTIFS | NOMBRE D'ACTIONS | COURS MOYEN D'ACQUISITION (en euros) | % DU CAPITAL | VALEUR NOMINALE (en euros) |
|--|------------------|---|--------------|-------------------------------|
| Contrat de liquidité ^(c) | 577 | 67,81 | - | 2 204,14 |
| Mise en œuvre de plans d'attribution gratuite d'actions ^(c) | 817 231 | 61,26 | 1,71 | 3 121 822,42 |
| TOTAL (a) (b) | 817 808 | 61,27 | 1,71 | 3 124 026,56 |

(a) BIC CORPORATION détenait en plus, au 31 décembre 2011, 35 430 actions SOCIÉTÉ BIC soit 0,07 % du capital.

(b) Au 31 décembre 2011, la valeur comptable des actions BIC détenues au titre des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, par SOCIÉTÉ BIC et par BIC CORPORATION, s'élève à 52 528 638,43 euros, pour une valeur nominale totale de 3 259 369,16 euros. La valeur de marché de ces actions était de 58 446 803 euros (sur la base du cours de clôture à cette date, soit 68,50 euros).

(c) Article L. 225 209 du Code du commerce.

→ PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS – ANNULATION D'ACTIONS

Au cours de l'exercice 2011, SOCIÉTÉ BIC a :

- acheté un total de 1 608 948 actions au cours moyen de 63,01 euros, dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par les Assemblées Générales des 12 mai 2010 et 11 mai 2011 ;
- acquis, dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Natixis, 358 459 actions au cours moyen de 63,90 euros et cédé 363 861 actions au cours moyen de 64,05 euros ;

Les frais de négociation afférents à toutes les opérations d'achat et de vente susvisées se sont élevés à 165 277,04 euros.

De plus, le Conseil d'Administration a annulé :

- 197 675 actions le 15 février 2011 (selon autorisation de l'Assemblée Générale du 12 mai 2010) ;
- 609 314 actions le 11 mai 2011 (selon autorisation de l'Assemblée Générale du 11 mai 2011) ;
- 406 570 actions le 14 décembre 2011 (selon autorisation de l'Assemblée Générale du 11 mai 2011) ;

Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a annulé 1 759 485 actions, soit 4 % du capital social constaté au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, en 2011, SOCIÉTÉ BIC a :

- attribué 87 650 actions gratuites sous conditions de performance ;
- transféré aux bénéficiaires 9 950 actions gratuites acquises à la suite de la réalisation des conditions de performance.

6.5. Relations avec les investisseurs

Le service des Relations Investisseurs a pour vocation de répondre à toutes les demandes, qu'elles proviennent des actionnaires individuels ou des investisseurs institutionnels. Les informations concernant les actionnaires, ainsi que les informations générales à caractère économique ou financier sur SOCIÉTÉ BIC sont disponibles sur le site Web de la Société : <http://www.bicworld.com/> ou en adressant un courrier électronique à investors.info@bicworld.com ou actionnaires@bicworld.com ou encore en envoyant un courrier écrit à Groupe BIC – Relations Investisseurs – 14, rue Jeanne-d'Asnières, 92611 Clichy Cedex, France.

Tout au long de l'année, BIC organise des réunions avec des analystes et des investisseurs institutionnels lors de *road shows* ou de conférences organisées par des brokers sur les principales places financières. En

2011, des rencontres ont été organisées à Paris, Lyon, Nice, Londres, New York, Boston, Frankfurt, Edimbourg, Genève et Amsterdam. Nous avons également organisé des réunions dédiées aux investisseurs ISR (Investissement Socialement Responsable).

Pour ce qui est des investisseurs individuels, BIC a poursuivi sa politique de communication en publiant une lettre d'information aux actionnaires deux fois par an. BIC organise régulièrement des réunions dans différentes villes de France. En 2011, le service des Relations Investisseurs a rencontré les actionnaires individuels à Bordeaux, Lille et Marseille. Deux réunions à Lyon et Toulouse sont d'ores et déjà programmées pour 2012.

Un service d'information téléphonique gratuit est également à la disposition des actionnaires individuels au 0 800 10 12 14 (numéro vert).

6.6. Informations boursières

Le titre BIC est coté sur Euronext Paris (cotation continue) et appartient aux indices SBF 120 et CAC Mid60.

BIC est également présent dans les indices ISR (Investissement Socialement Responsable) : FTSE4Good Europe, ASPI Eurozone et Ethibel Excellence Europe. Son code ISIN est : FR 0000120966.

COURS DE BIC EN 2011

| | COURS DE CLÔTURE | COURS MOYEN (CLÔTURE) | PLUS HAUT | PLUS BAS | NOMBRE DE TITRES ÉCHANGÉS | CAPITAUX ÉCHANGÉS <i>(en milliers d'euros)</i> |
|----------------|---------------------|-----------------------------|-----------|----------|---------------------------------|--|
| Décembre 2010 | 64,32 | 65,03 | 67,29 | 62,68 | 1 740 193 | 112 660 |
| Janvier 2011 | 62,72 | 65,90 | 69,00 | 62,58 | 1 805 898 | 119 130 |
| Février 2011 | 61,90 | 62,68 | 65,00 | 60,52 | 2 467 429 | 154 970 |
| Mars 2011 | 62,72 | 62,21 | 63,99 | 57,79 | 2 223 363 | 138 090 |
| Avril 2011 | 65,64 | 62,59 | 65,88 | 59,32 | 1 710 345 | 107 295 |
| Mai 2011 | 65,55 | 64,74 | 66,28 | 62,74 | 5 331 894 | 343 378 |
| Juin 2011 | 66,64 | 63,97 | 66,64 | 61,66 | 1 597 036 | 102 566 |
| Juillet 2011 | 65,80 | 66,56 | 67,99 | 64,68 | 1 413 118 | 94 181 |
| Août 2011 | 67,60 | 63,30 | 67,60 | 58,54 | 3 126 677 | 197 366 |
| Septembre 2011 | 63,97 | 64,74 | 67,54 | 61,30 | 2 233 798 | 144 430 |
| Octobre 2011 | 64,57 | 64,81 | 67,90 | 58,82 | 2 393 216 | 152 070 |
| Novembre 2011 | 65,88 | 63,65 | 66,19 | 61,12 | 1 725 056 | 109 668 |
| Décembre 2011 | 68,50 | 66,49 | 68,50 | 64,03 | 1 874 519 | 124 080 |
| Janvier 2012 | 68,12 | 67,34 | 69,00 | 65,50 | 1 834 572 | 123 580 |
| Février 2012 | 75,47 | 73,13 | 75,75 | 68,24 | 2 232 443 | 162 970 |

→ INTERMÉDIAIRE FINANCIER

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Département des Titres

32, rue du Champ de Tir

BP 81236

44312 Nantes Cedex 3



7

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 MAI 2012

| | | | |
|--|------------|--|------------|
| <u>7.1. Assemblée Générale Ordinaire</u> | <u>194</u> | <u>7.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'émission d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription</u> | <u>209</u> |
| <u>7.2. Assemblée Générale Extraordinaire</u> | <u>201</u> | <u>7.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés</u> | <u>210</u> |
| <u>7.3. Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire</u> | <u>207</u> | | |
| <u>7.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions acquises ou détenues</u> | <u>208</u> | | |

7.1. Assemblée Générale Ordinaire

➔ PROJET DE RÉSOLUTIONS 1 À 3 – APPROBATION DES COMPTES — AFFECTATION DU RÉSULTAT ET FIXATION DU DIVIDENDE

Rapport du Conseil d'Administration :

Par le vote des première et deuxième résolutions, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

La troisième résolution a pour objet d'affecter le résultat net de l'exercice 2011 et de fixer le dividende.

Nous vous proposons la distribution d'un dividende total de 188 290 448 euros correspondant à un dividende par action de 4 euros (2,20 euros + 1,80 euro de dividende exceptionnel). Ce montant est un montant brut hors prélèvements sociaux. Il sera mis en paiement à compter du 24 mai 2012. Si le nombre d'actions ouvrant droit à dividende est différent de 47 072 612, le montant du dividende susvisé sera ajusté en conséquence et le montant affecté au compte « report à nouveau » sera déterminé sur la base du dividende effectivement mis en paiement.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende sera éligible à l'abattement de 40 % dont bénéficient, en vertu de l'article 158-3 du même Code, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, si celles-ci n'ont pas opté pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater de ce Code.

Nous vous rappelons que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices (revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI) se sont élevés à :

- 1,35 euro au titre de l'exercice 2008 ;
- 2,40 euros (dont 1 euro de dividende exceptionnel) au titre de l'exercice 2009 ;
- 1,90 euro au titre de l'exercice 2010.

Projet de résolution 1 – Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2011

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, du Président et des Commissaires aux Comptes ainsi que des explications complémentaires fournies en cours de séance, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ; elle approuve, en outre, toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Projet de résolution 2 – Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2011

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, du Président et des Commissaires aux Comptes ainsi que des explications complémentaires fournies en cours de séance, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ; elle approuve, en outre, toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Projet de résolution 3 – Affectation du résultat et fixation du dividende

L'Assemblée Générale arrête le montant du résultat net, après déduction de l'impôt sur les bénéfices, de l'exercice clos le 31 décembre 2011, à la somme de 216 240 833,88 euros et décide de l'affecter de la manière suivante (en euros) :

| | |
|--|-----------------------|
| Bénéfice net de l'exercice 2011 | 216 240 833,88 |
| À ajouter : | |
| • Report à nouveau de l'exercice précédent | 270 349 501,42 |
| SOIT UN BÉNÉFICE DISTRIBUABLE DE | 486 590 335,30 |
| À affecter : | |
| • Dividende aux actions (hors actions détenues par la Société) | 188 290 448,00 |
| • Report à nouveau | 298 299 887,30 |
| TOTAL ÉGAL AU BÉNÉFICE DISTRIBUABLE | 486 590 335,30 |

Le montant du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élèvera donc à 188 290 448 euros correspondant à un dividende par action de 4 euros (2,20 euros + 1,80 euro de dividende exceptionnel). Ce montant est un montant brut hors prélèvements sociaux. Il sera mis en paiement à compter du 24 mai 2012. Si le nombre d'actions ouvrant droit à dividende est différent de 47 072 612, le montant du dividende susvisé sera ajusté en conséquence et le montant affecté au compte « report à nouveau » sera déterminé sur la base du dividende effectivement mis en paiement.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende sera éligible à l'abattement de 40 % dont bénéficient, en vertu de l'article 158-3 du même Code, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, si celles-ci n'ont pas opté pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater de ce Code.

Il est également rappelé, conformément à la loi, qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

| EXERCICE | NOMBRE D'ACTIONS | DIVIDENDE PAR ACTION (en euros) | REVENU ÉLIGIBLE À L'ABATTEMENT PRÉVU À L'ARTICLE 158-3 DU CGI ^(b) (en euros) |
|----------|------------------|------------------------------------|--|
| 2008 | 48 198 857 | 1,35 | 1,35 |
| 2009 | 48 563 442 | 2,40 ^(a) | 2,40 |
| 2010 | 47 702 203 | 1,90 | 1,90 |

(a) Dont 1 euro de dividende exceptionnel.

(b) Code général des impôts.

→ PROJET DE RÉOLUTION 4 – JETONS DE PRÉSENCE

Rapport du Conseil d'Administration :

Il est proposé de fixer le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2012, à la somme de 303 000 euros, en augmentation de 2 % par rapport à la somme votée par l'Assemblée Générale au titre de l'exercice 2011 (297 000 euros).

Projet de résolution 4 – Jetons de présence

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration à la somme annuelle de 303 000 euros, au titre de l'exercice 2012.

→ **PROJET DE RÉSOLUTION 5 – AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OPÉRER SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**

Rapport du Conseil d'Administration :

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir par tous moyens, en une ou plusieurs fois, conformément aux dispositions légales en vigueur, des actions de la Société.

Cette autorisation ne pourrait être utilisée en période d'offre publique visant les titres de la Société, sauf autorisation préalable et expresse donnée par l'Assemblée Générale à cet effet.

La Société serait habilitée, pendant une période de 18 mois, à acquérir ses propres actions à un prix maximal d'achat par action de 100 euros :

- **dans la limite de 10 % du capital social** à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration et pour un montant maximal de 430 millions d'euros. Cette autorisation permettrait de remplir les objectifs suivants :
 - assurer la liquidité du marché de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par un prestataire extérieur,
 - permettre leur remise ultérieure à titre de paiement, d'échange ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe (hors fusion, scission ou apport visés ci-dessous),
 - remettre les actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la Société,
 - attribuer les actions aux salariés et/ou aux dirigeants (dans le cadre de PEE, d'intéressement, d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions, etc.),
 - annuler les actions,
 - mettre en œuvre toute pratique de marché admise par l'AMF ;
- **dans la limite de 5 % du capital social** à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration et pour un montant maximal de 215 millions d'euros. Les actions seraient rachetées afin de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

Opérations réalisées en 2011 dans le cadre des précédentes autorisations :

Au cours de l'exercice 2011, SOCIÉTÉ BIC a :

- acheté un total de 1 608 948 actions au cours moyen de 63,01 euros, dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par les Assemblées Générales des 12 mai 2010 et 11 mai 2011 ;
- acquis, dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Natixis, 358 459 actions au cours moyen de 63,90 euros et cédé 363 861 actions au cours moyen de 64,05 euros.

Les frais de négociation afférents à toutes les opérations d'achat et de vente susvisées se sont élevés à 165 277,04 euros.

De plus, le Conseil d'Administration a annulé :

- 197 675 actions le 15 février 2011 (selon autorisation de l'Assemblée Générale du 12 mai 2010) ;
- 609 314 actions le 11 mai 2011 (selon autorisation de l'Assemblée Générale du 11 mai 2011) ;
- 406 570 actions le 14 décembre 2011 (selon autorisation de l'Assemblée Générale du 11 mai 2011).

Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a annulé 1 759 485 actions, soit 4 % du capital social constaté au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, en 2011, SOCIÉTÉ BIC a :

- attribué 87 650 actions gratuites sous conditions de performance ;
- transféré aux bénéficiaires 9 950 actions gratuites acquises à la suite de la réalisation des conditions de performance.

Projet de résolution 5 – Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la Société

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et du règlement n° 2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration,

autorise le Conseil d'Administration à acquérir, par tous moyens, en une ou plusieurs fois, des actions de la Société :

1. dans la limite d'un nombre d'actions représentant au plus 10 % de son capital social à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration,
 - pour un montant maximal de 430 millions d'euros, dans les conditions et limites prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
 - pour un prix maximal d'achat, hors frais, de 100 euros.

Dans le respect des textes susvisés et des pratiques autorisées par l'Autorité des marchés financiers, la présente autorisation pourra être utilisée par le Conseil d'Administration en vue :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des titres de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
 - de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement, d'échange ou autre, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe (à l'exception des opérations de fusion, scission ou apport visées au paragraphe 2 ci-après) dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers,
 - de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière,
 - de les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'intéressement des salariés, du régime des options d'achats d'actions, de l'attribution gratuite d'actions, ou par le biais d'un plan d'épargne entreprise,
 - de les annuler en tout ou partie, dans les conditions prévues par les textes en vigueur, au moyen d'une réduction corrélative du capital social, dans la limite de 10 % du capital existant à la date de la décision d'annulation, par période de 24 mois, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la dixième résolution ci-après,
 - de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers ;
2. dans la limite d'un nombre d'actions représentant au plus 5 % de son capital social à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration,
- pour un montant maximal de 215 millions d'euros,
 - pour un prix maximal d'achat, hors frais, de 100 euros,

et ce, en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

Les limites prévues aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus ne sont pas cumulatives et la Société ne pourra à aucun moment détenir, directement ou par personne interposée, plus de 10 % du total de ses propres actions composant le capital social.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions pourront être effectués par le Conseil d'Administration par tous moyens, en une ou plusieurs fois, notamment sur le marché, ou de gré à gré ou par bloc, et le cas échéant, en ayant recours à des mécanismes optionnels ou à des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré, à l'exclusion des ventes d'options de ventes, dans les conditions autorisées par les dispositions légales, réglementaires et boursières en vigueur, et aux époques que le Conseil d'Administration ou la personne agissant sur délégation de ce dernier appréciera, et éventuellement par tous tiers agissant pour le compte de la Société conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-206 du Code de commerce. Il est précisé que la part du programme de rachat d'actions réalisée par acquisition ou transfert de blocs de titres pourra atteindre l'intégralité dudit programme.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que le prix d'achat maximal hors frais par action ne devra pas être supérieur à celui de la dernière opération indépendante ou, s'il est plus élevé, de l'offre indépendante actuelle la plus élevée sur la place où l'achat est effectué.

Dans le cas où il serait fait usage des facultés offertes par le cinquième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de commerce, le prix de vente (dans l'hypothèse où un tel prix de vente serait nécessaire) sera alors déterminé conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les acquisitions d'actions de la Société réalisées en vertu de la présente autorisation devront également respecter les règles édictées par l'Autorité des marchés financiers en ce qui concerne les conditions et les périodes d'intervention sur le marché. La Société s'abstiendra d'acheter plus de 25 % du volume quotidien moyen des actions négociées sur le marché réglementé où l'achat est effectué.

Cette autorisation, qui remplace celle donnée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2011 dans sa cinquième résolution, est donnée au Conseil d'Administration pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée. Cette autorisation ne pourra pas être utilisée en période d'offre publique visant les titres de la Société, sauf autorisation préalable et expresse donnée par l'Assemblée Générale à cet effet.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210 du Code de commerce, les actions de la Société acquises en vertu de la présente autorisation devront revêtir la forme nominative et être entièrement libérées lors de l'acquisition. Ces acquisitions ne pourront avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. Enfin, la Société devra disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède, directement ou par personne interposée.

Dans le cadre de sa gestion financière globale, la Société se réserve la possibilité d'utiliser une partie de ses ressources financières disponibles pour financer le rachat d'actions et de recourir à l'endettement pour financer les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

Le Conseil d'Administration informera les actionnaires dans son rapport de gestion à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, des opérations réalisées en application de la présente autorisation.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions, et notamment pour :

- apprécier l'opportunité et procéder au rachat d'actions autorisé par la présente résolution ;
- établir et publier préalablement à la réalisation d'un programme de rachat de titres, un descriptif du programme de rachat, dans les conditions et selon les modalités fixées par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue du registre des achats et ventes ;
- informer le marché et l'Autorité des marchés financiers des opérations effectuées, conformément aux dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- déléguer au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués les pouvoirs nécessaires pour réaliser ce programme de rachat d'actions ;
- effectuer toutes déclarations et toutes autres formalités et de manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

➔ **PROJET DE RÉSOLUTIONS 6 À 9 – RENOUELEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS DE M. JOHN GLEN, DE MME MARIE-HENRIETTE POINSOT, DE M. PIERRE VAREILLE ET DE LA SOCIÉTÉ M.B.D.**

Rapport du Conseil d'Administration :

Il est demandé aux actionnaires de renouveler les mandats d'administrateurs de John Glen, de Marie-Henriette Poinsot, de Pierre Vareille et de la SOCIÉTÉ M.B.D., pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2015 sur les comptes de l'exercice 2014.

• **John GLEN**

Âge : 52 ans.

Détient 500 actions BIC.

Administrateur de SOCIÉTÉ BIC depuis le 10 décembre 2008.

Administrateur indépendant au sens du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF.

Président du Comité d'Audit.

John Glen, Écossais, est Directeur Général du Groupe Buccleuch (Edimbourg, Royaume Uni – non coté), holding d'un groupe familial opérant dans l'industrie et les métiers agricoles.

Auparavant, il a notamment exercé diverses fonctions chez Unilever et a été Directeur Financier du Groupe Air Liquide de 2000 à juin 2008 et Vice-Président du Conseil de Surveillance de l'EFRAG (European Financial Reporting Group) pendant quatre ans. Il est membre du Chartered Institute of Certified Accountants et titulaire d'un Master en Comptabilité et en Économie de l'Université d'Edimbourg.

Autre mandat ou fonction en cours : sans objet.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--|----------|--|
| Groupe Air Liquide ^(a) | France | Directeur Finance et Administration Membre du Comité Exécutif |
| European Financial Reporting Group (EFRAG) | Belgique | Vice-Président du Conseil de Surveillance |

(a) Société cotée.

• **Marie-Henriette POINSOT née BICH**

Âge : 50 ans.

Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2011, cette holding détenait 26,24 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 35,99 % des droits de vote.

Administrateur de SOCIÉTÉ BIC depuis le 21 mai 1997.

Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations.

Marie-Henriette Poinsot est Directeur Stratégies du Groupe Options (non coté – France).

Elle a précédemment travaillé pendant 9 ans dans le Groupe BIC où elle a occupé différents postes jusqu'à celui de Directeur Administratif Adjoint de la SOCIÉTÉ BIC.

Autre mandat ou fonction en cours :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--------------|--------|------------------------------|
| Options SAS | France | Membre du Comité Stratégique |

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|--------------------------------------|--------|--------------------------------------|
| Tosniop SA | France | Administrateur |
| Options SA (aujourd'hui Options SAS) | France | Membre du Conseil de Surveillance |
| Ferrand SA (aujourd'hui Ferrand SAS) | France | Administrateur |

• **Pierre VAREILLE**

Âge : 54 ans.

Détient 1 000 actions BIC.

Administrateur de SOCIÉTÉ BIC depuis le 14 mai 2009.

Administrateur indépendant au sens du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF.

Membre du Comité d'Audit.

Pierre Vareille a été nommé Président-Directeur Général de CONSTELLIUM à effet du 1^{er} mars 2012.

Pierre Vareille possède une expérience de tout premier plan dans la gestion d'entreprises industrielles au niveau mondial. Il a débuté sa carrière en 1982 chez Vallourec, où il a occupé différents postes dans la fabrication, le contrôle, les ventes et la stratégie, avant d'être nommé Directeur Général de plusieurs filiales. Après avoir occupé différents postes de direction générale chez GFI Aerospace, Faurecia et Péchiney, il a exercé de 2004 à 2008 les fonctions de Chief Executive de l'équipementier automobile anglais Wagon Plc, (société cotée à Londres) et de 2008 à 2011, celles de Président-Directeur Général de FCI, un leader mondial dans la fabrication de connecteurs électroniques. Il est diplômé de l'École Centrale de Paris et ancien élève de l'Institut d'Études Politiques de Paris, ainsi que de l'Université de la Sorbonne (Économie et Finances) et de l'Institut de Contrôle de Gestion.

Autre mandat ou fonction en cours :

Président de l'Association des Centraliens.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

| DÉNOMINATION | PAYS | MANDAT/FONCTION |
|---|-------------|--|
| FCI SA (Démission 31/12/2011) | France | Président-Directeur Général |
| FCI Holding (Démission 31/12/2011) | France | Président |
| FCI AUTOMOTIVE HOLDING SAS (Démission 31/12/2011) | France | Représentant permanent de FCI Président |
| FCI Asia Pte. Ltd. (Démission 22/12/2011) | Singapour | Administrateur |
| FCI USA, Inc. (Démission 31/12/2011) | États-Unis | Président-Directeur Général |
| Wagon PLC ^(a) | Royaume-Uni | Chief Executive |

(a) Société cotée.

• **SOCIÉTÉ M.B.D.** (holding de la famille Bich)

Société en Commandite par Actions, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 389 818 832, dont le siège social est 1 place Paul Verlaine 92100 Boulogne-Billancourt – France.

La SOCIÉTÉ M.B.D. détient 26,24 % du capital, représentant 35,99 % des droits de vote (au 31 décembre 2011).

Administrateur depuis le 24 mai 2006.

Membre du Comité d'Audit.

SOCIÉTÉ M.B.D. n'exerce aucun autre mandat.

Le Représentant Permanent de la SOCIÉTÉ M.B.D. est :

• **Édouard BICH**

Âge : 47 ans.

Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D.

La principale activité d'Édouard Bich est la gérance de SOCIÉTÉ M.B.D.

Il a passé huit ans au Département Finance de Procter & Gamble et est titulaire du MBA de l'Université de Wharton (États-Unis), spécialisation Finance.

Autre mandat ou fonction en cours :

Membre du Conseil de Surveillance de la société Envie de Fraises (France – société non cotée).

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) : sans objet.

Projet de résolution 6 – Renouvellement du mandat d'administrateur de M. John GLEN

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de trois exercices, le mandat d'administrateur de M. John GLEN.

Le mandat de M. John GLEN expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Projet de résolution 7 – Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Marie-Henriette POINSOT

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de trois exercices, le mandat d'administrateur de Mme Marie-Henriette POINSOT.

Le mandat de Mme Marie-Henriette POINSOT expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Projet de résolution 8 – Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Pierre VAREILLE

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de trois exercices, le mandat d'administrateur de M. Pierre VAREILLE.

Le mandat de M. Pierre VAREILLE expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Projet de résolution 9 – Renouvellement du mandat d'administrateur de la SOCIÉTÉ M.B.D.

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de trois exercices, le mandat d'administrateur de la SOCIÉTÉ M.B.D.

Le mandat de la SOCIÉTÉ M.B.D. expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2015 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

7.2. Assemblée Générale Extraordinaire

→ PROJET DE RÉSOLUTION 10 - AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RÉDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR VOIE D'ANNULATION D' ACTIONS ACQUISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-209 DU CODE DE COMMERCE

Rapport du Conseil d'Administration :

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'Administration pour une période de 18 mois :

- à annuler, dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, tout ou partie des actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la cinquième résolution et à réduire corrélativement le capital social ;
- à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

Projet de résolution 10 – Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, autorise le Conseil d'Administration :

- sur ses seules délibérations, aux moments qu'il jugera opportun, à annuler en une ou plusieurs fois, au moyen d'une réduction corrélatrice du capital social, tout ou partie des actions de la Société acquises ou à acquérir par la Société en vertu de précédentes autorisations données par l'Assemblée ou en vertu de l'autorisation

donnée par la cinquième résolution ci-dessus, dans la limite de 10 % du capital social existant à la date de l'Assemblée Générale, par période de 24 mois ;

- à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration, tous pouvoirs pour procéder à cette ou ces annulations de titres, constater la ou les réductions du capital social corrélatives, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves ou autres, procéder à la modification corrélatrice des statuts, effectuer toutes formalités, faire toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée et remplace l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2011, dans sa treizième résolution.

→ **PROJET DE RÉSOLUTION 11 – DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES NOUVELLES ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL, AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES**

Rapport du Conseil d'Administration :

Nous vous proposons de conférer à votre Conseil d'Administration la compétence de procéder, en France ou à l'étranger, à une ou plusieurs émission(s) d'actions ordinaires nouvelles de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens au capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

Ce système est destiné à donner à votre Conseil d'Administration la possibilité de réagir au plus vite aux besoins de financement de la Société, en lui permettant en outre d'opter, le moment venu, pour l'émission du type de valeurs mobilières le plus adapté. L'autorisation conférée porterait ainsi sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs donnant accès au capital, notamment, par exemple, des actions avec bons de souscription d'actions, des obligations avec bons de souscription d'actions, des obligations convertibles en actions, des obligations échangeables contre des actions, des bons de souscription d'actions.

Le montant nominal total des émissions susceptibles d'être réalisées ne pourrait pas être supérieur :

- à un montant de 50 millions d'euros pour les émissions d'actions ordinaires ;
- à un montant de 650 millions d'euros pour les émissions de Valeurs Mobilières Composées, ce montant incluant la valeur nominale des actions auxquelles ces Valeurs Mobilières donneront droit.

À ces montants s'ajouterait, le cas échéant, le montant nominal supplémentaire des titres à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières déjà émises donnant droit à des actions.

Nous vous rappelons que la décision d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital emporte également renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels les valeurs mobilières émises donneraient droit.

Nous vous proposons de décider que si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'avaient pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, le Conseil pourrait offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

La présente délégation de compétence serait donnée pour une durée de 26 mois à compter de la date de la présente Assemblée et priverait d'effet la délégation consentie au Conseil d'Administration aux termes de la onzième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.

Il est rappelé que, conformément à l'article L. 233-32 III du Code de commerce, toute délégation de l'Assemblée, dont la mise en œuvre est susceptible de faire échouer une offre publique, est suspendue en période d'offre publique.

Le cas échéant, le Conseil d'Administration vous tiendra informés de l'utilisation de cette délégation de compétence dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Projet de résolution 11 – Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir constaté que le capital social de la Société est intégralement libéré et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, statuant conformément aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants, L. 228-91 et L. 228-92 du Code de commerce, délègue la compétence au Conseil d'Administration, de décider, immédiatement ou à terme, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en France et/ou à l'étranger, soit en euros, soit en monnaie étrangère ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaie :

- une ou plusieurs augmentations du capital social, par apport en numéraire et émission d'actions ordinaires nouvelles de la Société,

- et/ou, une ou plusieurs émissions de valeurs mobilières (ci-après les « Valeurs Mobilières Composées ») donnant accès par tous moyens au capital de la Société.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide que le montant nominal total des émissions susceptibles d'être réalisées ne pourra pas être supérieur :

- à un montant de 50 millions d'euros pour les émissions d'actions ordinaires ;
- à un montant de 650 millions d'euros pour les émissions de Valeurs Mobilières Composées, ce montant incluant la valeur nominale des actions auxquelles ces Valeurs Mobilières donneront droit,

étant précisé qu'à ces montants s'ajoutera, le cas échéant, le montant nominal supplémentaire des titres à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières déjà émises donnant droit à des actions.

En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration la compétence pour, notamment, et sans que cette énumération puisse être considérée comme limitative :

- apprécier l'opportunité de décider ou non une ou plusieurs augmentation(s) du capital social par émission d'actions ordinaires

nouvelles de la Société et/ou une ou plusieurs émissions de Valeurs Mobilières Composées ;

- décider de la nature et des caractéristiques des Valeurs Mobilières Composées ;
- fixer le montant de l'(des) augmentation(s) de capital par émission d'actions nouvelles ordinaires et/ou de l'(des) émissions de Valeurs Mobilières Composées ;
- déterminer les conditions et modalités de réalisation de l'(des) augmentation(s) de capital et/ou d'émission de Valeurs Mobilières Composées, notamment fixer le prix d'émission des actions ordinaires nouvelles et/ou des Valeurs Mobilières Composées (et des actions auxquelles ces dernières donneront droit), avec ou sans prime, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, prolonger lesdites dates si nécessaire, organiser la réception des fonds, et plus généralement constater la réalisation définitive de l'(des) augmentation(s) du capital social et/ou des émissions de Valeurs Mobilières Composées, et/ou des augmentations de capital résultant de l'exercice des Valeurs Mobilières Composées ; procéder à la modification corrélative des statuts, prendre toutes dispositions, accomplir tous actes et formalités ;
- conclure avec tout prestataire de services d'investissement de son choix, tout contrat de garantie de bonne fin ;
- déterminer les conditions et modalités d'exercice des droits attachés aux Valeurs Mobilières Composées ainsi émises ;
- prendre toute mesure nécessaire au bon déroulement de l'émission de Valeurs Mobilières Composées et rédiger un contrat d'émission pour chaque catégorie et émission de Valeurs Mobilières Composées ;
- décider l'émission des actions auxquelles donneront droit les Valeurs Mobilières Composées et fixer la date de jouissance desdites actions ;
- établir l'ensemble des documents nécessaires à l'information du public, des actionnaires et des titulaires de valeurs mobilières composées antérieurement émises ;
- prendre toute disposition pour assurer, si nécessaire, la préservation des droits des titulaires de Valeurs Mobilières Composées déjà émises donnant droit à l'attribution de titres de capital, et ce, en

conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et notamment les dispositions des articles L. 228-98 à L. 228-102 du Code de commerce ;

- prendre toute mesure en vue de procéder à la nomination d'un représentant de la masse pour chaque catégorie de Valeurs Mobilières Composées émises ;
- déléguer au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués le pouvoir de décider la réalisation de l'(des) augmentation(s) de capital et/ou de l'émission des Valeurs Mobilières Composées, ainsi que celui d'y surseoir, et ce, dans les conditions et selon les modalités que le Conseil d'Administration fixera.

L'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-132 du Code de commerce, la décision d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital emporte également renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux titres de capital auxquels les valeurs mobilières émises donnent droit.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide que si les souscriptions à titre irréductible et, le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité d'une émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, le Conseil pourra offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

La présente délégation de compétence est donnée pour une durée de 26 mois à compter de la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation remplace toute délégation antérieure ayant le même objet, et notamment la délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'Administration aux termes de la onzième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2010.

Les autres modalités de l'opération feront l'objet d'un rapport complémentaire, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-5 du Code de commerce, que le Conseil d'Administration établira au moment où il fera usage de la délégation de compétence donnée par la présente Assemblée, dans les conditions fixées par décret.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente résolution.

→ **PROJET DE RÉSOLUTION 12 – DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AUGMENTER LE MONTANT DE L'ÉMISSION INITIALE, EN CAS D'ÉMISSION DÉCIDÉE EN APPLICATION DE LA 11^E RÉSOLUTION**

Rapport du Conseil d'Administration :

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'Administration, s'il décidait d'une augmentation de capital conformément à la délégation consentie en vertu de la 11^e résolution qui précède, à augmenter le cas échéant le nombre de titres à émettre, dans la limite de 15 % de l'émission initiale.

Projet de résolution 12 – Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission décidée en application de la 11^e résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce :

- délègue la compétence au Conseil d'Administration pour décider, pour chacune des émissions décidées en application de la onzième résolution qui précède, d'augmenter le nombre de titres à émettre dans les conditions et limites fixées par l'article R. 225-118 du Code de commerce, c'est-à-dire pendant un délai de trente jours à compter de la clôture de la souscription, dans la limite de 15 % de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale. Cette faculté ne permettra en aucun cas de dépasser les plafonds globaux fixés par la onzième résolution ci-dessus ;
- fixe à 26 mois la durée de validité de la présente délégation.

→ **PROJET DE RÉSOLUTION 13 – DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS DE DÉCIDER UNE OU PLUSIEURS AUGMENTATIONS DE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, DE BÉNÉFICES OU DE PRIMES OU AUTRES SOMMES DONT LA CAPITALISATION SERAIT ADMISE**

Rapport du Conseil d'Administration :

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129 du Code de commerce, de déléguer au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, la compétence d'augmenter le capital de la Société, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, par l'incorporation de tout ou partie des réserves, bénéfices et/ou primes ou autres sommes dont la capitalisation sera légalement ou statutairement possible, et ce, par l'attribution d'actions nouvelles gratuites de la Société ou l'élévation de la valeur nominale des actions existantes de la Société.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations de capital susceptibles d'être décidées par le Conseil d'Administration ou par son Directeur Général (ou Directeur Général Délégué) et réalisées en vertu de la présente délégation, ne pourrait être supérieur au montant global maximum des réserves, bénéfices et/ou primes ou autres sommes qui pourraient être incorporées au capital de la Société.

Cette délégation priverait d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet, et notamment la délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration aux termes de la treizième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010.

Projet de résolution 13 – Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration aux fins de décider une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise

L'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil

d'Administration, faisant usage de la faculté visée à l'article L. 225-129 du Code de commerce, décide :

- de déléguer au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, la compétence de décider d'augmenter le capital de la Société, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, par l'incorporation de tout ou partie des réserves, bénéfices et/ou primes ou autres sommes dont la capitalisation sera légalement ou statutairement possible, et par l'attribution d'actions nouvelles gratuites de la Société et/ou l'élévation de la valeur nominale des actions existantes de la Société ;

- que le montant nominal maximum de la ou des augmentations de capital susceptibles d'être décidées par le Conseil d'Administration ou par son Directeur Général (ou Directeur Général Délégué) et réalisées en vertu de la présente délégation, ne pourra pas être supérieur au montant global maximum des réserves, bénéfices et/ou primes ou autres sommes susceptibles d'être incorporées au capital et qui existeront lors de la décision d'augmentation du capital de la Société, déduction faite du montant éventuellement nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières déjà émises donnant accès à des actions de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration la compétence pour, notamment, et sans que cette énumération puisse être considérée comme limitative :

- déterminer le montant et la nature des sommes qui seront incorporées au capital de la Société ;
- fixer le nombre d'actions nouvelles de la Société à émettre et qui seront attribuées gratuitement et/ou le montant dont la valeur nominale des actions existantes de la Société sera augmentée ;
- arrêter la date, éventuellement rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles de la Société porteront jouissance ou celle à laquelle l'élévation de la valeur nominale des actions existantes de la Société prendra effet ;
- décider, le cas échéant, que les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant d'une telle vente étant allouées aux titulaires des droits au plus tard trente (30) jours calendaires après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions leur revenant ;

• prélever sur un ou plusieurs postes de réserves disponibles les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du capital social de la Société après chaque augmentation de capital ;

• prendre toutes les dispositions pour assurer la bonne fin de chaque augmentation de capital social et constater la réalisation de chaque augmentation de capital, procéder aux modifications corrélatives des statuts et accomplir tous actes et formalités y afférents ;

• prendre toutes mesures permettant aux titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital, d'obtenir des actions nouvelles de la Société ;

• déléguer au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués le pouvoir de décider la réalisation de l'(des) augmentation(s) de capital, ainsi que celui d'y surseoir, et ce, dans les conditions et selon les modalités que le Conseil d'Administration fixera.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet, et notamment la délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'Administration aux termes de la treizième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2010.

➔ PROJET DE RÉSOLUTION 14 – DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À UNE OU PLUSIEURS AUGMENTATIONS DE CAPITAL RÉSERVÉE(S) AUX SALARIÉS

Rapport du Conseil d'Administration :

Nous vous demandons de déléguer au Conseil d'Administration la compétence pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, au profit des salariés de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce (représentés éventuellement par un FCPE à créer et/ou adhérents à un plan d'épargne d'entreprise à créer, au choix du Conseil d'Administration).

Cette délégation aurait une durée de 26 mois.

Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises au titre de cette délégation ne pourrait excéder 3 % du nombre d'actions ordinaires de la Société à ce jour.

Le prix des actions à émettre serait déterminé conformément à l'article L. 3332-19 du Code du travail, c'est-à-dire en fonction du cours de la bourse. Ce prix ne pourrait être ni supérieur à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne ou de 30 % (si l'indisponibilité des actions prévue par le plan à créer était supérieure ou égale à 10 ans).

Projet de résolution 14 – Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital réservée(s) aux salariés

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes, décide conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2, L. 225-129-6 alinéa 2 et L. 225-138-1 du Code de commerce :

- de déléguer pendant une durée de 26 mois au Conseil d'Administration sa compétence pour augmenter le capital social en une ou plusieurs fois au profit des salariés de la Société et/ou des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce (représentés éventuellement par un FCPE à créer et/ou adhérents à un plan d'épargne d'entreprise à créer, au choix du Conseil d'Administration), dans les conditions visées à l'article L. 225-138-1 du Code de commerce et aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, d'un montant représentant au plus 3 % du capital à ce jour, par l'émission d'actions nouvelles de la Société conférant à leurs titulaires les mêmes droits que les actions anciennes ;

- que le prix d'émission des actions à émettre sera déterminé par le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-19 du Code du travail ;
- de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet :
 - de mettre en œuvre la présente délégation, décider et réaliser éventuellement l'augmentation de capital conformément à la présente résolution, fixer le montant définitif de la ou desdites augmentations, d'en arrêter les dates et modalités, de fixer le prix d'émission des actions nouvelles, de déterminer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription, de déterminer la date de jouissance des actions nouvelles, de déterminer le mode de libération de leurs souscriptions, d'arrêter la liste des bénéficiaires et le nombre de titres à attribuer à chacun d'eux,
 - d'établir le rapport complémentaire décrivant les conditions définitives de l'opération prévu aux articles L. 225-129-5 et L. 225-138 du Code de commerce,
- de mettre en place éventuellement, et s'il le juge opportun, un plan d'épargne d'entreprise à créer, lequel plan sera alimenté par des versements volontaires des salariés et éventuellement un abondement de la Société s'il le décide,
- plus généralement, de fixer les modalités et conditions des opérations qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation, de constater la réalisation définitive de la ou des augmentations du capital social, procéder à la modification corrélative des statuts, prendre toutes dispositions et accomplir tous actes et formalités nécessaires.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet, et notamment la délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'Administration aux termes de la quatorzième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2010.

→ **PROJET DE RÉSOLUTION 15 – SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DANS LE CADRE D'UNE/DES AUGMENTATION(S) DE CAPITAL RÉSERVÉE(S) AUX SALARIÉS VISÉE(S) À LA RÉSOLUTION PRÉCÉDENTE**

Rapport du Conseil d'Administration :

Nous vous proposons de supprimer, en vertu des dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions qui seront émises dans le cadre de l'(des) augmentation(s) de capital qui serait(ent) décidée(s) en application de la précédente résolution et d'en réserver l'émission aux salariés de la Société et/ ou des sociétés du Groupe disposant, à la date d'ouverture des souscriptions, d'une ancienneté d'au moins trois mois (et qui ne seront pas en période de préavis), éventuellement regroupés au sein d'un FCPE à créer, et/ou adhérents à un plan d'épargne d'entreprise à créer, lequel plan sera alimenté par des versements volontaires des salariés et éventuellement un abondement de la Société si le Conseil d'Administration le décide.

Nous nous rappelons que, conformément à l'article L. 225-138 I du Code de commerce, le rapport complémentaire à établir par le Conseil d'Administration, s'il était fait usage de la délégation objet de la quatorzième résolution, serait certifié par les Commissaires aux Comptes.

Projet de résolution 15 – Suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une/des augmentation(s) de capital réservée(s) aux salariés visée(s) à la résolution précédente

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de supprimer, en vertu des dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions qui

seront émises dans le cadre de l'(des) augmentation(s) de capital qui serait(ent) décidée(s) en application de la précédente résolution et d'en réserver l'émission aux salariés de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées disposant, à la date d'ouverture des souscriptions, d'une ancienneté dans la Société d'au moins trois mois (et qui ne seront pas en période de préavis), éventuellement regroupés au sein d'un FCPE à créer, et/ou adhérents à un plan d'épargne d'entreprise à créer, lequel plan sera alimenté par des versements volontaires des salariés et éventuellement un abondement de la Société si le Conseil d'Administration le décide.

7.3. Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

→ PROJET DE RÉSOLUTION 16 – POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

Rapport du Conseil d'Administration :

Cette résolution permet d'effectuer les formalités requises et consécutives à la présente Assemblée.

Projet de résolution 16 – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités légales ou réglementaires requises.

7.4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions acquises ou détenues

→ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 10 MAI 2012 (10^E RÉOLUTION)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une période de 18 mois à compter de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % de son capital existant à la date de l'Assemblée Générale, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité ; cette autorisation d'achat, dans la limite de 10 % du capital social à la date de la décision d'acquisition des actions, est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale (5^e résolution) et serait donnée pour une période de 18 mois.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée approuve au préalable, l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT

7.5. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'émission d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription

→ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 10 MAI 2012 (11^E ET 12^E RÉSOLUTIONS)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 228-92 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider l'émission, en une ou plusieurs fois, d'actions ordinaires nouvelles et/ou de valeurs mobilières donnant, immédiatement ou à terme, accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme ne pourra excéder 50 millions d'euros pour les émissions d'actions ordinaires et 650 millions d'euros pour les émissions de valeurs mobilières composées, ce montant incluant la valeur nominale des actions auxquelles ces valeurs mobilières donneront droit. Ces plafonds tiennent compte du nombre supplémentaire d'actions ou de valeurs mobilières à créer dans les conditions prévues à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, si vous adoptez la 12^e résolution.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois la compétence pour décider une émission. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.

Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT

7.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés

→ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 10 MAI 2012 (14^E RÉOLUTION)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration de la compétence de décider une augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés de la société et ou des sociétés françaises et étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce pour un montant représentant au plus 3 % du capital à ce jour, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail. Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois la compétence pour décider une augmentation du capital et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions ordinaires à émettre. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Conseil d'Administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur le prix d'émission des actions ordinaires à émettre donné dans le rapport du Conseil d'Administration.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Conseil d'Administration.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

| | | | |
|---|------------|---|------------|
| <u>8.1. Documents accessibles au public</u> | <u>212</u> | <u>8.6. Table de concordance avec le rapport financier annuel</u> | <u>219</u> |
| <u>8.2. Document d'information annuel</u> | <u>212</u> | <u>8.7. Table de concordance avec le rapport de gestion</u> | <u>220</u> |
| <u>8.3. Personne responsable</u> | <u>214</u> | <u>8.8. Table de concordance avec le projet de décret « RSE »</u> | <u>221</u> |
| <u>8.4. Responsables du contrôle des comptes et honoraires</u> | <u>215</u> | | |
| <u>8.5. Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004</u> | <u>216</u> | | |

8.1. Documents accessibles au public

→ **ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS**

Cf. Chapitre 6 - Informations sur la Société.

→ **INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES**

Les documents de référence 2009 et 2010 sont disponibles sur le site Internet de la SOCIÉTÉ BIC (www.bicworld.com).

→ **DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL 2011**

Cf. Document d'information annuel.

8.2. Document d'information annuel

(Article 221-1-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF)).

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris.

→ **COMMUNIQUÉS DE PRESSE DISPONIBLES SUR LE SITE WWW.INFO-FINANCIERE.FR ET SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : WWW.BICWORLD.COM**

| DATE | INTITULÉ |
|------------------|---|
| 16 février 2011 | Résultats annuels 2010 |
| 22 février 2011 | Cession de Gumtac |
| 15 mars 2011 | BIC_APCOInsight - Étude 2011 Sécurité Briquets |
| 20 avril 2011 | Résultats du 1 ^{er} trimestre 2011 |
| 27 avril 2011 | Acquisition de Sologear |
| 11 mai 2011 | Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 |
| 3 août 2011 | Résultats du 1 ^{er} semestre 2011 |
| 19 octobre 2011 | Résultats des 9 premiers mois 2011 |
| 30 novembre 2011 | Acquisition d'Angstrom Power |
| 15 février 2012 | Résultats annuels 2011 |
| 16 février 2012 | Arbitrage Cello - Décision favorable |
| 28 février 2012 | Développement en Afrique et au Moyen-Orient |

→ **AUTRES INFORMATIONS PERMANENTES OU OCCASIONNELLES DISPONIBLES SUR LE SITE WWW.INFO-FINANCIERE.FR ET/OU SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : WWW.BICWORLD.COM**

| DATE | INTITULÉ |
|-----------------|---|
| 6 janvier 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres de décembre 2010 |
| 6 janvier 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2010 |
| 6 janvier 2011 | Bilan semestriel du contrat de liquidité BIC contracté avec la société Natixis Securities |
| 3 février 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres de janvier 2011 |
| 3 février 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 janvier 2011 |
| 28 février 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 21 au 25 février 2011 |

| DATE | INTITULÉ |
|----------------------------|--|
| 8 mars 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres de février 2011 |
| 8 mars 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 28 février 2011 |
| 8 mars 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 28 février au 04 mars 2011 |
| 14 mars 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 7 au 11 mars 2011 |
| 22 mars 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 14 au 18 mars 2011 |
| 28 mars 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 21 au 25 mars 2011 |
| 29 mars 2011 | Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 11 mai 2011 |
| 1 ^{er} avril 2011 | Modalités de mise à disposition du document de référence 2010 |
| 5 avril 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres de mars 2011 |
| 7 avril 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 mars 2011 |
| 2 mai 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 25 au 29 avril 2011 |
| 5 mai 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres d'avril 2011 |
| 5 mai 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 avril 2011 |
| 9 mai 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 2 au 6 mai 2011 |
| 25 mai 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 16 au 20 mai 2011 |
| 8 juin 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 mai 2010 |
| 8 juin 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres de mai 2011 |
| 14 juin 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 6 au 10 juin 2011 |
| 21 juin 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 13 au 17 juin 2011 |
| 22 juin 2011 | Description du programme de rachat d'actions |
| 27 juin 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 20 au 24 juin 2011 |
| 5 juillet 2011 | Bilan semestriel du contrat de liquidité BIC contracté avec la société Natixis Securities |
| 6 juillet 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 27 juin au 1 ^{er} juillet 2011 |
| 6 juillet 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres de juin 2011 |
| 6 juillet 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 juin 2011 |
| 3 août 2011 | Mise à disposition du rapport financier semestriel 2011 |
| 16 août 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 1 ^{er} au 5 août 2011 |
| 16 août 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 8 au 12 août 2011 |
| 22 août 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 15 au 19 août 2011 |
| 25 août 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres de juillet 2011 |
| 25 août 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 juillet 2011 |
| 29 août 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 22 au 26 août 2011 |
| 5 septembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 29 août au 2 septembre 2011 |
| 6 septembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres d'août 2011 |
| 6 septembre 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 août 2011 |
| 19 septembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 12 au 16 septembre 2011 |
| 27 septembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 17 au 23 septembre 2011 |
| 7 octobre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres de septembre 2011 |
| 7 octobre 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 septembre 2011 |
| 24 octobre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 17 au 21 octobre 2011 |
| 3 novembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 24 au 28 octobre 2011 |
| 7 novembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 31 octobre au 4 novembre 2011 |
| 7 novembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres d'octobre 2011 |
| 7 novembre 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 octobre 2011 |
| 14 novembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 7 au 11 novembre 2011 |
| 21 novembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 14 au 18 novembre 2011 |

| DATE | INTITULÉ |
|------------------|---|
| 28 novembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres du 21 au 25 novembre 2011 |
| 7 décembre 2011 | Déclaration des transactions sur actions propres de novembre 2011 |
| 7 décembre 2011 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 novembre 2011 |
| 9 janvier 2012 | Déclaration des transactions sur actions propres de décembre 2011 |
| 9 janvier 2012 | Bilan semestriel du contrat de liquidité BIC contracté avec la société Natixis Securities |
| 16 janvier 2012 | Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2011 |

→ **INFORMATIONS PUBLIÉES AU BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES (BALO) DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR**

| DATE | NATURE DE L'INFORMATION |
|--------------|---|
| 28 mars 2011 | Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 11 mai 2011 |

→ **INFORMATIONS DÉPOSÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE**

| DATE | NATURE DE L'INFORMATION |
|----------------|--|
| 15 mars 2011 | Augmentation et réduction du capital social Publication <i>Le Quotidien Juridique</i> du 21 février 2011 |
| 6 juin 2011 | Réduction du capital social Publication <i>Le Quotidien Juridique</i> du 23 mai 2011 |
| 9 juin 2011 | Dépôt des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2010 |
| 4 janvier 2012 | Augmentation et réduction du capital social Publication <i>Le Quotidien Juridique</i> du 23 décembre 2011 |

→ **AUTRES PUBLICATIONS**

| DATE | NATURE DE L'INFORMATION | SUPPORT |
|---------------|--|-------------------------------|
| 21 avril 2011 | Convocation – Assemblée Générale Annuelle du 11 mai 2011 | <i>Le Quotidien Juridique</i> |

8.3. Personne responsable

→ **NOM ET FONCTION**

Mario Guevara
 Directeur Général

→ **DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE**

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du

patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion référencé dans la table de concordance présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. »

Le 26 mars 2012, Mario Guevara
 Directeur Général

8.4. Responsables du contrôle des comptes et honoraires

→ NOMS ET ADRESSES

Les Commissaires aux Comptes titulaires

Les comptes sociaux et consolidés de SOCIÉTÉ BIC font l'objet de rapports établis par les Commissaires aux Comptes titulaires de la Société :

Deloitte & Associés

Représentée par M. Jean-François Viat

185, avenue Charles-de-Gaulle

92200 Neuilly-sur-Seine

Tél. : 01 40 88 28 00

Deloitte & Associés a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC, pour la première fois, par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 4 mai 1999.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Deloitte & Associés, d'une durée de six exercices, a été renouvelé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2011. Il expirera en 2017, à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Grant Thornton

Représentée par M. Gilles Hengoat

100, rue de Courcelles

75017 Paris

Tél. : 01 56 21 03 03

Grant Thornton a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC, pour la première fois, par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 mai 2007 en remplacement de la société BDO Marque & Gendrot, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Grant Thornton a été renouvelé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2011. Il expirera en 2017, à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les Commissaires aux Comptes suppléants

La Société BEAS, nommée pour la première fois lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires le 19 mai 2005, a été renouvelée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2011, pour la même durée que le mandat de Deloitte & Associés.

L'Institut de Gestion et d'Expertise Comptable a été nommé pour la première fois lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires le 23 mai 2007 en remplacement de M. Patrick Giffaux, démissionnaire. Il a été renouvelé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2011, pour la même durée que le mandat de Grant Thornton.

→ CHANGEMENT DE CONTRÔLEURS LÉGAUX

Il n'y a pas eu de changement de contrôleurs légaux lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 mai 2011.

→ TABLEAU SUR LA PUBLICITÉ DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont présentés dans la Note 29 des comptes consolidés.

→ VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

Les informations financières historiques annuelles vérifiées ainsi que les rapports d'audit afférents pour les exercices 2009 et 2010 ont été présentés dans les documents de référence précédents, eux-mêmes régulièrement déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers (respectivement n° D. 10-0202 et n° D.11-0206). Ils sont également disponibles sur le site du Groupe BIC.

→ INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES

Les données trimestrielles n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Les données semestrielles et annuelles ont fait l'objet de rapports des Commissaires aux Comptes.

8.5. Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen n° 809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE du Parlement européen et du Conseil et aux pages du présent document de référence.

| CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004 | | PAGES |
|--|--|---|
| 1. | PERSONNES RESPONSABLES | |
| | Nom et Fonction | 214 |
| | Déclaration du responsable du document de référence | 214 |
| 2. | CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES | |
| | Noms et adresses | 215 |
| | Changement de contrôleurs légaux | 215 |
| | Tableau sur la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux | 155 ; 215 |
| 3. | INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES | |
| | Informations financières historiques sélectionnées pour les trois derniers exercices | 6-10 ; 84-91 ; 93 ; 99-155 ; 157-177 ; 215 |
| | Informations financières historiques sélectionnées pour des périodes intermédiaires | N/A |
| 4. | FACTEURS DE RISQUE | |
| | Risques de marché | 20 ; 92 ; 129-131 ; 143-148 |
| | Risques juridiques | 20 |
| | Risques industriels et liés à l'environnement | 21 |
| | Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur | 22 |
| | Autres risques particuliers | 21-23 |
| 5. | INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR | |
| | Histoire et évolution de la Société | 16-17 ; 182 |
| | Investissements | 93-94 ; 115-117 ; 150-154 |
| 6. | APERÇU DES ACTIVITÉS | |
| | Principales activités | 4-5 ; 16-17 ; 84-88 |
| | Principaux marchés | 10-14 |
| | Événements exceptionnels | N/A |
| | Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication | N/A |
| | Éléments sur lesquels est fondée la déclaration concernant la position concurrentielle | 10-14 ; 84-90 |
| 7. | ORGANIGRAMME | |
| | Description du Groupe | 10-17 |
| | Liste des filiales importantes | 150-154 ; 175 |
| 8. | PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS | |
| | Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées (y compris louées) et toutes charges afférentes | 18-19 ; 121-122 |
| | Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation de ces immobilisations | 32-40 |

| CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004 | | PAGES |
|--|---|------------------------------|
| 9. | EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT | |
| | Situation financière | 6-10 ; 91 |
| | Résultat d'exploitation | 86-88 ; 100 ; 118-119 |
| 10. | TRÉSORERIE ET CAPITAUX | |
| | Informations sur les capitaux | 102-103 |
| | Source et montant des flux de trésorerie | 104-105 |
| | Conditions d'emprunt et structure de financement | 136-137 |
| | Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur | N/A |
| | Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3. (Investissements fermes) et 8.1. (Charges sur immobilisations corporelles) | N/A |
| 11. | RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES | 15 ; 112-113 ; 118 ; 127-128 |
| 12. | INFORMATIONS SUR LES TENDANCES | |
| | Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement | 94-95 |
| | Tendance connue, incertitude ou demande d'engagement ou événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur | N/A |
| 13. | PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE | 94-95 |
| 14. | ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE | |
| | Nom, adresse professionnelle et fonctions, dans la société émettrice et en dehors (si significatifs) | 54-62 |
| | Conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale | 63 |
| 15. | RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES | |
| | Montant de la rémunération versée et avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales | 63-71 |
| | Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages | 63-71 ; 138-142 |
| 16. | FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | |
| | Date d'expiration du mandat | 54-62 |
| | Contrats de service liant les membres des organes d'Administration, de Direction ou de Surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales | N/A |
| | Informations sur les Comités d'Audit et des Rémunérations | 74-75 |
| | Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur | 72 |
| 17. | SALARIÉS | |
| | Nombre de salariés et répartition par type d'activité | 47 |
| | Participations et stock-options des mandataires sociaux | 67-69 ; 133-136 |
| | Participation des salariés dans le capital de l'émetteur | 71 ; 133-136 |
| 18. | PRINCIPAUX ACTIONNAIRES | |
| | Personnes non-membres d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance qui détiennent, directement ou indirectement un % du capital social ou des droits de vote qui doit être notifié | 187-188 |
| | Principaux actionnaires disposant de droits de vote différents | 187-188 |
| | Mesures prises par l'émetteur contre l'abus de contrôle | N/A |
| | Dispositions statutaires ou autre pouvant contraindre un changement de contrôle | N/A |

8 - Informations complémentaires

Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004

| CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004 | | PAGES |
|--|--|------------------------|
| 19. | OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS | |
| | Nature et montant des opérations | 148 ; 180 |
| | Montant ou pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur | N/A |
| 20. | INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR | |
| | Informations financières historiques | 99-155 ; 157-177 ; 215 |
| | Informations financières <i>pro-forma</i> | N/A |
| | États financiers | 99-155 ; 157-177 |
| | Vérification des informations financières historiques annuelles | 156 ; 178-179 ; 215 |
| | Date des dernières informations financières | 99-155 ; 157-177 |
| | Informations financières intermédiaires et autres | 215 |
| | Politique de distribution des dividendes | 93 |
| | Procédures judiciaires et d'arbitrage | 20 ; 95 |
| | Changement significatif de la situation financière ou commerciale | 182 |
| 21. | INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES | |
| | Capital social | 184-188 |
| | Acte constitutif et statuts | 182-183 |
| 22. | CONTRATS IMPORTANTS | N/A |
| 23. | INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS | N/A |
| 24. | DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC | 212-214 |
| 25. | INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS | N/A |

8.6. Table de concordance avec le rapport financier annuel

Afin de faciliter la lecture du rapport financier annuel, la table thématique suivante permet d'identifier, dans le présent document de référence, les principales informations prévues par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

| N° | INFORMATION | PAGES |
|---------------------------------|--|---------|
| Rapport financier annuel | | |
| 1. | Comptes sociaux | 157-177 |
| 2. | Comptes consolidés | 99-155 |
| 3. | Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux annuels | 178-179 |
| 4. | Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés | 156 |
| 5. | Rapport de gestion comprenant au minimum les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225-100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce | 220 |
| 6. | Déclaration du Responsable du document de référence | 214 |
| 7. | Honoraires des Commissaires aux Comptes | 155 |
| 8. | Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société | 72-81 |
| 9. | Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration | 82 |
| 10. | Liste de l'ensemble des informations publiées par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois | 212-214 |

8.7. Table de concordance avec le rapport de gestion

Le présent document de référence comprend tous les éléments du rapport de gestion du Groupe BIC prévu par les articles L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce.

Les parties du document de référence correspondant aux différentes parties du rapport de gestion du Groupe sont présentées ci-dessous.

| N° | INFORMATION | PAGES |
|---------------------------|--|--------------|
| Rapport de gestion | | |
| 1. | Activité et évolution des affaires/Résultats/Situation financière et indicateurs de performance | 4-10 ; 84-91 |
| 2. | Utilisation des instruments financiers par la Société, lorsque cela est pertinent pour l'évaluation | 92 |
| 3. | Description des principaux risques et incertitudes | 20-23 ; 92 |
| 4. | Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France | N/A |
| 5. | Faits postérieurs à la clôture/Perspectives d'avenir | 94-95 ; 182 |
| 6. | Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices | 93 |
| 7. | Informations sur les risques encourus en cas de variation de taux d'intérêt, de taux de change ou de cours de Bourse | 20 ; 92 |
| 8. | Achats et ventes d'actions propres | 189 |
| 9. | Rémunération des mandataires sociaux | 63-71 |
| 10. | Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres | 71 |
| 11. | Mandats et fonctions des mandataires sociaux | 54-62 |
| 12. | Dispositifs ayant une incidence en cas d'offre publique | 188 |
| 13. | Actionnariat | 187 |
| 14. | Ajustement des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital | N/A |
| 15. | Informations sociales et environnementales | 25-51 |
| 16. | Activités en matière de recherche et de développement | 15 |
| 17. | Délais de paiement fournisseurs de SOCIÉTÉ BIC | 177 |
| ANNEXES | | |
| 18. | Tableau de suivi des délégations en matière d'augmentation de capital | 184-185 |
| 19. | Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices | 177 |
| 20. | Rapport du Président du Conseil d'Administration | 72-81 |

8.8. Table de concordance avec le projet de décret « RSE »

| INFORMATION | PAGES |
|---|----------------|
| Informations Générales | |
| Orientations en matières environnementale, sociétale et sociale (actions ou programmes mis en œuvre à court, moyen et long termes par la société et ses filiales) | 27 |
| Informations qui, au regard des activités ou de l'organisation, ne peuvent être renseignées ou n'apparaissent pas pertinentes | N/A |
| INFORMATIONS SOCIALES | |
| Emploi | |
| Effectif total (répartition des salariés par sexe et par zone géographique) | 47-48 |
| Embauches (contrats à durée déterminée et indéterminée, difficultés éventuelles de recrutement) | 47-49 |
| Licenciements (motifs, efforts de reclassement, réembauches, mesures d'accompagnement) | N/A |
| Rémunérations (évolution, charges sociales, intéressement, participation et plan d'épargne salarial) | 50 |
| Organisation du travail | |
| Organisation du temps de travail (durée du temps de travail pour les salariés à temps plein et à temps partiel, heures supplémentaires, main-d'œuvre extérieure à la société) | 30; 40; 47; 49 |
| Absentéisme (motifs) | 49 |
| Relations sociales | |
| Organisation du dialogue social (règles et procédures d'information, de consultation et de négociation avec le personnel) | 50 |
| Bilan des accords collectifs | 51 |
| Œuvres sociales | 51 |
| Santé et sécurité | |
| Conditions d'hygiène et de sécurité | 30; 32; 42 |
| Accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail | 50 |
| Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et comptabilisation des maladies professionnelles | 49 |
| Respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT | 30; 42 |
| Formation | |
| Nombre total d'heures de formation | 33 |
| Programmes spécifiques de formation professionnelle destinés aux salariés | 51 |
| Diversité et égalité des chances (politique mise en œuvre et mesures prises en faveur) | |
| Égalité entre les femmes et les hommes | N/A |
| Emploi et insertion des personnes handicapées | 51 |
| Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité | 30-31; 51 |
| INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES | |
| Politique générale en matière environnementale | |
| Organisation de la société et démarches d'évaluation ou de certification | 32-33 |
| Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement | 32-33 |
| Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions | 33 |
| Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement | 40 |
| Pollution et gestion des déchets | |
| Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement | 33-34; 40 |
| Prévention de la production, recyclage et élimination des déchets | 38-39 |
| Prise en compte des nuisances sonores | 34 |

8 - Informations complémentaires

Table de concordance avec le projet de décret « RSE »

| INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES | PAGES |
|---|-------|
| Prise en compte de toute autre forme de pollution spécifique à une activité | 33-34 |
| Utilisation durable des ressources | |
| Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes locales | 34-35 |
| Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation | 36-38 |
| Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables | 35-36 |
| Utilisation des sols | 34 |
| Contribution à l'adaptation et à la lutte contre le réchauffement climatique | |
| Rejets de gaz à effet de serre | 35-36 |
| Prise en compte des impacts du changement climatique | N/A |
| Protection de la biodiversité | 34 |
| Mesures prises pour limiter les atteintes aux équilibres biologiques, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées | 34 |
| INFORMATIONS SOCIÉTALES | |
| Impact territorial, économique et social de l'activité | |
| Impact des activités en matière d'emploi et de développement régional | 43-44 |
| Impact de l'activité sur les populations riveraines ou locales | 43-46 |
| Relations avec les parties prenantes | |
| Conditions du dialogue avec les parties prenantes | 31 |
| Actions de soutien, de partenariat ou de mécénat | 44-46 |
| Sous-traitance et fournisseurs | |
| Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux | 43 |
| Importance de la sous-traitance | 42-43 |
| Responsabilité sociale et environnementale dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants | 42-43 |
| Loyauté des pratiques | |
| Actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption | 41 |
| Mesures prises en faveur de la santé, la sécurité des consommateurs | 41 |
| Actions engagées en faveur des droits de l'homme | 42-43 |

RELATIONS INVESTISSEURS
14, RUE JEANNE D'ASNIÈRES
92611 CLICHY CEDEX – France
TEL : 33 (0) 1 45 19 52 26
EMAIL : investors.info@bicworld.com
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 182 206 275,96 EUROS
DIVISÉ EN 47 697 978 ACTIONS DE 3,82 EUROS
COTATION : EUROLIST D'EURONEXT PARIS
CODE ISIN : FR0000120966
MNÉMONIQUE : BB
COTATION EN MARCHÉ CONTINU
552.008.443 RCS NANTERRE



SOCIÉTÉ BIC - 92611 Clichy Cedex (France)

www.bicworld.com